ANDALOUSIE.

CORDOUE. — SÉVILLE.[1]

Nous avions essayé des mules; pour terminer notre expérience des moyens de transport péninsulaires, il nous restait à tâter un peu de la *galera*. Il en partait justement une pour Cordoue. Déjà chargée d'une famille espagnole, nous la complétions et au-delà. Une petite description de cet aimable véhicule ne sera pas déplacée ici. Figurez-vous une charrette assez basse à quatre roues, munie de ridelles à claire voie et n'ayant pour fond qu'un filet de sparterie dans lequel on entasse les malles et les paquets sans grand souci des angles sortans ou rentrans. Là-dessus l'on jette deux ou trois matelas, ou, pour parler plus exactement, deux sacs de toile où flottent quelques touffes de laine peu cardée; sur ces matelas s'étendent transversalement les pauvres voyageurs dans une position assez semblable (pardonnez-nous la trivialité de la comparaison) à celle des veaux que l'on porte au marché. Seulement ils n'ont pas les pieds liés, mais leur situation n'en est guère meilleure. Le tout est recouvert d'une grosse

(1) Voyez les livraisons des 15 juillet et 15 août.

toile tendue sur des cerceaux, dirigé par un *mayoral* et traîné par quatre mules.

La famille avec laquelle nous faisions route était celle d'un ingénieur assez instruit et parlant bien français; elle était accompagnée d'un grand scélérat de figure hétéroclite, autrefois brigand dans la bande de José Maria, et maintenant surveillant des mines. Ce drôle suivait la galère à cheval, le couteau dans la ceinture, la carabine à l'arçon de la selle. L'ingénieur paraissait faire grand cas de lui; il vantait sa probité, sur laquelle son ancien métier ne lui inspirait aucune inquiétude; il est vrai qu'en parlant de José Maria, il me dit à plusieurs reprises que c'était un brave et honnête homme. Cette opinion, qui nous paraîtrait légèrement paradoxale à l'endroit d'un voleur de grand chemin, est partagée en Andalousie par les gens les plus honorables. L'Espagne est restée arabe sur ce point, et les bandits y passent facilement pour des héros, rapprochement moins bizarre qu'il ne le semble d'abord, surtout dans les contrées du Midi, où l'imagination est si impressionnable : le mépris de la mort, l'audace, le sang-froid, la détermination prompte et hardie, l'adresse et la force, cette espèce de grandeur qui s'attache à l'homme en révolte contre la société, toutes ces qualités, qui agissent si puissamment sur les esprits encore peu civilisés, ne sont-elles pas celles qui font les grands caractères, et le peuple a-t-il si tort de les admirer chez ces natures énergiques, bien que l'emploi en soit condamnable?

Le chemin de traverse que nous suivions montait et descendait d'une façon assez abrupte à travers un pays bossué de collines et sillonné d'étroites vallées dont le fond était occupé par des lits de torrens à sec et tout hérissés de pierres énormes qui nous causaient d'atroces soubresauts, et arrachaient des cris aigus aux femmes et aux enfans. Chemin faisant, nous remarquâmes quelques effets de soleil couchant d'une poésie et d'une couleur admirables. Les montagnes prenaient dans l'éloignement des teintes pourpres et violettes, glacées d'or, d'une chaleur et d'une intensité extraordinaires; l'absence complète de végétation imprimait à ce paysage, uniquement composé de terrains et de ciels, un caractère de nudité grandiose et d'âpreté farouche dont l'équivalent n'existe nulle part, et que les peintres n'ont jamais rendu. — L'on fit halte quelques heures, à l'entrée de la nuit, dans un petit hameau de trois ou quatre maisons, pour laisser reposer les mules et nous permettre de prendre quelque nourriture. Imprévoyans comme des voyageurs français, quoiqu'un séjour de cinq mois en Espagne eût dû nous rendre plus sages,

nous n'avions emporté de Malaga aucune provision; aussi fûmes-nous obligés de souper de pain sec et de vin blanc qu'une femme de la *posada* voulut bien nous aller chercher, car les gardes-manger et les celliers espagnols ne partagent pas cette horreur que la nature a pour le vide, et ils logent le néant en toute sécurité de conscience.

Vers une heure du matin, l'on se remit en route, et, malgré les cahots effroyables, les enfans de l'employé des mines qui roulaient sur nous et les chocs que recevaient nos têtes vacillantes en heurtant les ridelles, nous ne tardâmes pas à nous endormir. Quand le soleil vint nous chatouiller le nez avec un rayon comme avec un épi d'or, nous étions près de Caratraca, village insignifiant, qui n'est pas marqué sur la carte et n'a de particulier que des sources d'eaux sulfureuses très efficaces pour les maladies de la peau, ce qui attire dans cet endroit perdu une population assez suspecte et d'un commerce malsain. On y joue un jeu d'enfer; et, quoiqu'il fût encore de très bonne heure, les cartes et les onces d'or allaient déjà leur train. C'était quelque chose de hideux à voir que ces malades aux physionomies terreuses et verdâtres, encore enlaidies par la rapacité, allongeant avec lenteur leurs doigts convulsifs pour saisir leur proie. Les maisons de Caratraca, comme toutes celles des villages d'Andalousie, sont passées au lait de chaux, ce qui, joint à la teinte vive des tuiles, aux guirlandes de pampres, aux arbustes qui les entourent, leur donne un air de fête et d'aisance bien différent des idées que l'on se fait dans le reste de l'Europe de la malpropreté espagnole, idées généralement fausses, qui ne peuvent être venues qu'à propos de quelques misérables hameaux de la Castille, dont nous possédons l'équivalent et au-delà en Bretagne et en Sologne.

Dans la cour de l'auberge, mes regards furent attirés par des fresques grossières représentant des courses de taureaux avec une naïveté toute primitive; autour des peintures se lisaient des *coplas* en l'honneur de Paquirro Montès et de son quadrille. Le nom de Montès est tout-à-fait populaire en Andalousie, comme chez nous celui de Napoléon; son portrait orne les murs, les éventails, les tabatières, et les Anglais, grands exploitateurs de la vogue, quelle qu'elle soit, répandent de Gibraltar des milliers de foulards où les traits du célèbre *matador* sont reproduits par l'impression en rouge, en violet, en jaune, et accompagnés de légendes flatteuses.

Instruits par notre famine de la veille, nous achetâmes quelques provisions à notre hôte, et particulièrement un jambon, qu'il nous fit payer un prix exorbitant. L'on parle beaucoup des voleurs de

grand chemin; ce n'est pas sur le chemin qu'est le danger: c'est au bord, dans l'auberge, où l'on vous égorge, où l'on vous dépouille en toute sûreté sans que vous ayez le droit de recourir aux armes défensives, et de tirer votre coup de carabine au garçon qui vous apporte votre compte. Je plains les bandits de tout mon cœur; de pareils hôteliers ne leur laissent pas grand'chose à faire, et ne leur livrent les voyageurs que comme des citrons dont on a exprimé le jus. Dans les autres pays, l'on vous fait payer cher une chose qu'on vous fournit; en Espagne, vous payez l'absence de tout au poids de l'or.

Notre sieste achevée, on attela les mules à la galère; chacun reprit sa place sur les matelas, l'*escopetero* enfourcha son petit cheval montagnard, le *mayoral* fit provision de menus cailloux pour lancer aux oreilles de ses bêtes, et l'on se remit en marche. La contrée que nous traversions était sauvage sans être pittoresque: — des collines pelées, rugueuses, écorchées, décharnées jusqu'aux os; des lits de torrens pierreux, espèces de cicatrices imprimées au sol par le ravage des pluies d'hiver; des bois d'oliviers dont le feuillage pâle, enfariné par la poussière, ne faisait naître aucune idée de verdure ou de fraîcheur; çà et là, au flanc déchiré des ravins de craie et de tuf, quelque touffe de fenouil blanchi par la chaleur; sur la poudre du chemin les traces des serpens et des vipères, et par-dessus tout cela un ciel brûlant comme une voûte de four, et pas un souffle d'air, pas une haleine de vent! — Le sable gris soulevé par les sabots des mules retombait sans tourbillonner. Un soleil à chauffer le fer à blanc frappait sur la toile de notre galère, où nous mûrissions comme des melons sous cloche. De temps à autre, nous descendions et faisions une traite à pied, en nous tenant dans l'ombre du cheval ou de la charrette, et nous regrimpions, les jambes dégourdies, à notre place, en écrasant un peu les enfans et la mère, car nous ne pouvions arriver à notre coin qu'en rampant à quatre pattes sous le dôme surbaissé formé par les cerceaux de la galère. A force de franchir des fondrières et des ravins, de couper à travers champs pour abréger, nous perdîmes la vraie route. Notre *mayoral*, espérant se reconnaître, continua, comme s'il eût su parfaitement où il allait; car les *cosarios* et les guides ne conviennent qu'ils sont égarés qu'à la dernière extrémité, et lorsqu'ils vous ont fait faire cinq à six lieues en dehors de la bonne voie. Il est juste de dire que rien n'était plus aisé que de se tromper sur ce chemin fabuleux, à peine battu, et dont de profonds ravins interrompaient à chaque instant le tracé. Nous nous trouvions dans de grands champs clair-semés d'oliviers aux troncs contournés et

rabougris, aux attitudes effrayantes, sans aucune trace d'habitation humaine, sans apparence d'être vivant; — depuis le matin, nous n'avions rencontré qu'un *muchacho* à moitié nu, poussant devant lui, à travers un flot de poussière, une demi-douzaine de cochons noirs. La nuit vint. — Pour surcroît de malheur, ce n'était pas nuit de lune, et nous n'avions pour nous guider que la tremblottante lueur des étoiles.

A chaque instant, le *mayoral* quittait son siége et descendait tâter la terre avec ses mains pour sentir s'il ne rencontrerait pas une ornière, une trace de roue qui pût le remettre sur la voie; mais ses recherches furent inutiles, et, bien à contre-cœur, il se vit obligé de nous dire qu'il était égaré et ne savait pas où il était: il n'y concevait rien, il avait fait la route vingt fois et serait allé à Cordoue les yeux fermés. Tout cela nous paraissait assez louche, et l'idée nous vint que nous étions peut-être exposés à quelque guet-apens. La situation n'était pas autrement agréable; nous nous trouvions pris de nuit dans un pays perdu, loin de tout secours humain, au milieu d'une contrée réputée pour cacher plus de voleurs à elle seule que toutes les Espagnes réunies. Ces réflexions se présentèrent sans doute également à l'employé des mines et à son ami, l'ancien associé de José Maria, qui devait se connaître en pareille matière, car ils chargèrent silencieusement leurs carabines à balles, en firent autant de deux autres placées dans la galère, et nous en remirent une à chacun sans dire un mot, ce qui était fort éloquent. De cette façon, le *mayoral* restait sans armes, et, lorsqu'il aurait eu des intelligences avec les bandits, il se trouvait ainsi réduit à l'impuissance. Cependant, après avoir erré au hasard pendant deux ou trois heures, nous aperçûmes une lumière bien loin, qui scintillait sous les branches comme un ver luisant; nous en fîmes tout de suite notre étoile polaire, et nous nous dirigeâmes vers elle le plus directement possible, au risque de verser à chaque pas. Quelquefois une anfractuosité du terrain la dérobait à notre vue. Alors tout nous semblait éteint dans la nature; puis la lueur reparaissait, et notre espérance avec elle. Enfin, nous arrivâmes assez près d'une ferme pour distinguer la fenêtre, ciel où brillait notre étoile sous la forme d'une lampe de cuivre. Des chariots à bœufs, des instrumens aratoires dispersés çà et là nous rassurèrent tout-à-fait, car nous aurions pu tomber dans quelque coupe-gorge, dans quelque *posada de barateros*. Les chiens, ayant éventé notre présence, aboyaient à pleine gueule, de sorte que toute la ferme fut bientôt en rumeur. Les paysans sortirent le fusil à la main pour reconnaître la cause de cette

alerte nocturne, et, ayant vu que nous étions d'honnêtes voyageurs fourvoyés, ils nous proposèrent poliment d'entrer nous reposer dans la ferme.

C'était l'heure du souper de ces braves gens. — Une vieille ridée, tannée, momifiée en quelque sorte, et dont la peau faisait des plis à toutes les jointures comme une botte à la hussarde, préparait dans une jatte de terre rouge un *gaspacho* gigantesque. Cinq à six levriers de la plus haute taille, minces de rable, larges de poitrine, supérieurement coiffés, dignes de la meute d'un roi, suivaient les mouvemens de la vieille avec l'attention la plus soutenue et l'air le plus mélancoliquement admiratif qu'on puisse imaginer. Mais ce délicieux régal n'était pas pour eux; en Andalousie, ce sont les hommes et non les chiens qui mangent la soupe de croûtes de pain détrempées dans l'eau. Des chats que l'absence d'oreilles et de queue, car en Espagne on leur retranche ces superfluités ornementales, rendaient semblables à des chimères japonaises, regardaient aussi, mais de plus loin, ces appétissans préparatifs. — Une écuelle dudit *gaspacho*, deux tranches de notre jambon et quelques grappes d'un raisin blond comme l'ambre, nous composèrent un souper qu'il nous fallut disputer aux familiarités envahissantes des levriers, qui, sous prétexte de nous lécher, nous arrachaient littéralement la viande de la bouche. — Nous nous levions et mangions debout, notre assiette à la main; mais les diables de bêtes se dressaient sur les pattes de derrière, nous jetaient les pattes de devant aux épaules, et se trouvaient ainsi à hauteur du morceau convoité. S'ils ne l'emportaient pas, ils lui donnaient au moins deux ou trois tours de langue, et en prélibaient ainsi la première et la plus délicate saveur. — Ces levriers nous parurent descendre en droite ligne d'un chien fameux dont Cervantès n'a pourtant pas écrit l'histoire dans ses dialogues. — Cet illustre animal tenait dans une *fonda* espagnole l'emploi de laveuse de vaisselle, et, comme on reprochait à la servante que les assiettes n'étaient pas propres, elle jura ses grands dieux qu'elles avaient pourtant été lavées par sept eaux, *por siete aguas*. — *Siete Aguas* était le nom du chien, ainsi désigné parce qu'il léchait si exactement les plats, qu'on eût dit qu'ils avaient passé sept fois dans l'eau; il fallait que ce jour-là il se fût négligé. Les levriers de la ferme étaient assurément de cette race.

L'on nous donna pour guide un jeune garçon qui connaissait parfaitement les chemins et nous conduisit sans encombre à Ecija, où nous parvînmes vers les dix heures du matin.

L'entrée d'Ecija est assez pittoresque; l'on y arrive par un pont au bout duquel s'élève une porte en arcade d'un effet triomphal. Ce pont traverse une rivière qui n'est autre que le Genil de Grenade, et qu'obstruent des ruines d'arches antiques et des barrages pour les moulins; quand on l'a franchi, l'on débouche dans une place plantée d'arbres, ornée de deux monumens d'un goût baroque. L'un consiste en une statue de la sainte Vierge dorée et posée sur une colonne dont le socle évidé forme comme une espèce de chapelle, enjolivée de pots de fleurs artificielles, d'ex-voto, de couronnes de moelle de roseau, et de tous les colifichets de la dévotion méridionale. L'autre est un saint Christophe gigantesque, aussi de métal doré, la main appuyée sur un palmier, canne proportionnée à sa grandeur, et portant sur l'épaule, avec les contractions de muscles les plus prodigieuses et des efforts à soulever une maison, un tout petit enfant Jésus d'une délicatesse et d'une mignonnerie charmantes. Ce colosse, attribué au sculpteur florentin Torregiani, qui écrasa d'un coup de poing le nez de Michel-Ange, est juché sur une colonne d'ordre salomonique, (c'est le nom qu'on donne ici aux colonnes torses), de granit rose tendre, dont la spirale se termine à mi-chemin en volutes et en fleurons extravagans. J'aime beaucoup les statues ainsi posées; elles produisent plus d'effet, se voient de plus loin et à leur avantage. Les socles ordinaires ont quelque chose de massif et d'épaté qui ôte de la légèreté aux figures qu'ils supportent.

Ecija, bien qu'en dehors de l'itinéraire des touristes et généralement peu connue, est cependant une ville très intéressante, d'une physionomie toute particulière et très originale. Les clochers qui forment les angles les plus aigus de sa silhouette ne sont ni byzantins, ni gothiques, ni renaissance; ils sont chinois, ou plutôt japonais; vous les prendriez pour les tourelles de quelque *miao* dédié à Kong-fu-tzée, Boudha ou Fo, car ils sont revêtus entièrement de carreaux de porcelaine ou de faïence coloriés des teintes les plus vives et couverts de tuiles vernissées vertes et blanches disposées en damier et de l'aspect le plus étrange du monde. Le reste de l'architecture n'est pas moins chimérique, et l'amour du contourné y est poussé à ses dernières limites. Ce ne sont que dorures, incrustations, brèches et marbres de couleurs chiffonnés comme des étoffes, que guirlandes de fleurs, lacs d'amour, anges bouffis, tout cela enluminé, fardé, d'une richesse folle et d'un mauvais goût sublime.

La *Calle de los Caballeros*, où demeure la noblesse et qui renferme les plus beaux hôtels, est vraiment quelque chose de miraculeux

dans ce genre; l'on a peine à croire que l'on soit dans une rue réelle, entre des maisons habitées par des êtres possibles. Les balcons, les grilles, les frises, rien n'est droit, tout se tortille, se contourne, s'épanouit en fleurons, en volutes, en chicorées. Vous ne trouverez pas une superficie d'un pouce carré qui ne soit guillochée, festonnée, brodée, dorée ou peinte; cela dépasse tout ce que le genre, désigné chez nous sous le nom de *rococo*, a laissé de plus rocailleux et de plus désordonné, avec une épaisseur et un entassement de luxe que le bon goût français, même aux pires époques, a toujours su éviter. Ce pompadour-hollando-chinois amuse et surprend en Andalousie. Les maisons ordinaires sont crépies à la chaux, d'une blancheur éblouissante qui se détache merveilleusement sur l'azur foncé du ciel, et nous firent songer à l'Afrique par leurs toits plats, leurs petites fenêtres et leurs *miradores*, idée que nous rappelait suffisamment une chaleur de trente-sept degrés Réaumur, température habituelle du lieu dans les étés frais. Ecija est surnommée la poële de l'Andalousie, et jamais surnom ne fut mieux mérité : située dans un bas-fond, elle est entourée de collines sablonneuses qui l'abritent du vent et lui renvoient les rayons du soleil comme des miroirs concentriques. L'on y vit à l'état de friture : ce qui ne nous empêcha pas de la parcourir vaillamment en tous sens en attendant notre déjeuner. La *Plaza-Mayor* présente un coup d'œil fort original avec ses maisons à piliers, ses rangées de fenêtres, ses arcades et ses balcons en saillie.

Notre *parador* était assez comfortable, et l'on nous y servit un repas presque humain que nous savourâmes avec une sensualité bien permise après tant de privations. Une longue sieste, dans une grande chambre bien close, bien obscure, bien arrosée, acheva de nous reposer, et quand, vers trois heures, nous remontâmes dans la galère, nous avions la mine sereine et tout-à-fait résignée.

La route d'Ecija à la Carlotta, où nous devions coucher, traverse un pays peu intéressant, d'un aspect aride et poussiéreux, ou du moins que la saison faisait paraître tel, et qui n'a pas laissé grande trace dans notre souvenir. De distance en distance apparaissaient quelques plants d'oliviers et quelques touffes de chênes verts, et les aloès montraient leur feuillage bleuâtre d'un effet toujours si caractéristique. La chienne de l'employé des mines (car nous avions des quadrupèdes dans notre ménagerie, sans compter les enfans) fit lever quelques perdrix dont deux ou trois furent abattues par mon compagnon de voyage. Voilà l'incident le plus remarquable de cette étape.

La Carlotta, où nous nous arrêtâmes pour passer la nuit, est un hameau sans importance. L'auberge occupe un ancien couvent métamorphosé d'abord en caserne, comme cela a presque toujours lieu dans les temps de révolution, la vie militaire étant celle qui s'enchasse et s'emménage le plus facilement dans les bâtimens disposés pour la vie claustrale. De longs cloîtres en arcades formaient galerie couverte sur les quatre faces des cours. Au milieu de l'une d'elles bâillait la bouche noire d'un puits énorme, très profond, qui nous promettait le délicieux régal d'une eau bien claire et bien froide. En me penchant sur la margelle, je vis que l'intérieur était tout tapissé de plantes du plus beau vert qui avaient poussé dans l'interstice des pierres. Pour trouver quelque verdure et quelque fraîcheur, il fallait effectivement aller regarder dans les puits, car la chaleur était telle qu'on eût pu la croire produite par le voisinage d'un incendie. La température des serres où l'on élève des végétations tropicales peut seule en donner une idée. L'air même brûlait, et les bouffées de vent semblaient charrier des molécules ignées. J'essayai de sortir pour aller faire un tour dans le village, mais la vapeur d'étuve qui m'accueillit dès la porte me fit rebrousser chemin. Notre souper se composa de poulets démembrés étendus pêle-mêle sur une couche de riz aussi relevé de safran qu'un pilau turc, et d'une salade (*ensalada*) de feuillages verts nageant dans un déluge d'eau vinaigrée, étoilée çà et là de quelques îlots d'huile empruntée sans doute à al lampe. Ce somptueux repas terminé, l'on nous conduisit à nos chambres, qui étaient déjà tellement habitées, que nous allâmes achever la nuit au milieu de la cour, dans notre manteau, une chaise renversée nous servant d'oreiller. Là, du moins, nous n'étions exposés qu'aux moustiques, et en mettant des gants et en voilant notre figure d'un foulard, nous en fûmes quittes pour cinq ou six coups d'aiguillon. Ce n'était que douloureux, et non dégoûtant.

Nos hôtes avaient des figures légèrement patibulaires, mais depuis long-temps nous n'y prenions plus garde, accoutumés que nous étions à des physionomies plus ou moins rébarbatives. Un fragment de leur conversation que nous surprîmes nous montra que leurs sentimens étaient assortis à leur physique. Ils demandaient à l'*escopetero*, croyant que nous n'entendions pas l'espagnol, s'il n'y avait pas un coup à faire contre nous en nous allant attendre quelques lieues plus loin. L'ancien associé de José Maria leur répondit d'un air parfaitement noble et majestueux : « Je ne le souffrirai pas, puisque ces gentilshommes sont de ma compagnie; d'ailleurs ils s'attendent à être

volés et n'ont avec eux que la somme strictement nécessaire pour le voyage, leur argent étant en lettres de change sur Séville. En outre, ils sont grands et forts tous les deux; quant à l'employé des mines, c'est mon *ami,* et nous avons quatre carabines dans la galère. » Ce raisonnement persuasif convainquit notre hôte et ses acolytes, qui se contentèrent pour cette fois des moyens de détroussement ordinaires permis aux aubergistes de toutes les contrées.

Malgré toutes les histoires effrayantes sur les brigands rapportées par les voyageurs et les naturels du pays, nos aventures se bornèrent là, et ce fut l'incident le plus dramatique de notre longue pérégrination à travers les contrées réputées les plus dangereuses de l'Espagne à une époque certainement favorable à ce genre de rencontres; le brigand espagnol a été pour nous un être purement chimérique, une abstraction, une simple poésie. Jamais nous n'avons aperçu l'ombre d'un *trabuco,* et nous étions devenus, à l'endroit du voleur, d'une incrédulité égale pour le moins à celle du jeune gentleman anglais dont Mérimée raconte l'histoire, lequel, tombé entre les mains d'une bande qui le détroussait, s'obstinait à n'y voir que des comparses de mélodrame apostés pour lui faire pièce.

Nous quittâmes la Carlotta vers les trois heures de l'après-midi, et le soir nous fîmes halte dans une misérable cabane de bohémiens, dont le toit était formé de simples branches d'arbres coupées et jetées, comme une espèce de chaume grossier, sur des perches transversales. Après avoir bu quelques verres d'eau, je m'étalai tranquillement devant la porte, sur le sein rugueux de notre mère commune; et tout en regardant l'abîme azuré du ciel où semblaient voltiger, comme des essaims d'abeilles d'or, de larges étoiles dont le scintillement formait un tourbillon lumineux pareil à celui que produisent autour du corps des libellules leurs ailes invisibles à force de rapidité, je ne tardai pas à m'endormir d'un profond sommeil, comme si j'eusse été couché dans le lit le plus moelleux du monde. Je n'avais cependant pour oreiller qu'une pierre enveloppée dans ma cape, et quelques cailloux de dimension honnête s'estampaient en creux dans mes reins. Jamais nuit plus belle et plus sereine n'emmaillota le globe dans son manteau de velours bleu. A minuit environ, la galère se remit en marche, et, quand l'aurore parut, nous n'étions plus qu'à une demi-lieue de Cordoue.

L'on croirait peut-être, à la description de ces haltes et de ces étapes, qu'une grande distance sépare Cordoue de Malaga, et que nous avons fait un chemin énorme dans ce voyage, qui n'a pas duré

moins de quatre jours et demi. La distance parcourue n'est que d'une vingtaine de lieues d'Espagne, à peu près trente lieues de France; mais la voiture était pesamment chargée, le chemin abominable, sans relais disposés pour changer de mules. Joignez à cela une chaleur intolérable qui aurait asphyxié bêtes et gens, si l'on se fût risqué dehors aux heures où le soleil a toute sa force. Cependant ce voyage si lent et si pénible nous a laissé un bon souvenir; la rapidité excessive des moyens de transport ôte tout charme à la route : vous êtes emporté comme dans un tourbillon, sans avoir le temps de rien voir, de rien examiner, et puis à quoi bon partir, si l'on arrive tout de suite? Autant vaut rester chez soi. Pour moi, le plaisir du voyage est d'aller et non d'arriver.

Un pont sur le Guadalquivir, assez large à cet endroit, sert d'entrée à Cordoue du côté d'Ecija. Tout auprès l'on remarque les ruines d'anciennes arches d'un aqueduc arabe. La tête du pont est défendue par une grande tour carrée, crénelée et soutenue par des casemates de construction plus récente. Les portes de la ville n'étaient pas encore ouvertes; une cohue de chariots à bœufs majestueusement coiffés de tiares en sparterie jaune et rouge, de mulets et d'ânes blancs chargés de paille hachée, de paysans à chapeaux en pain de sucre, vêtus de *capas* de laine brune retombant par devant et par derrière comme une chape de prêtre, et qui se mettent en passant la tête par un trou pratiqué au milieu de l'étoffe, attendaient l'heure avec le flegme et la patience ordinaires aux Espagnols, qui ne paraissent jamais pressés. Un pareil rassemblement à une barrière de Paris eût fait un vacarme horrible, et se serait répandu en invectives et en injures; là point d'autre bruit que le frisson d'un grelot de cuivre au collier d'une mule et le tintement argentin de la sonnette d'un âne-colonel changeant de position ou reposant sa tête sur le col d'un confrère à longues oreilles.

Nous profitâmes de ce temps d'arrêt pour examiner à loisir l'aspect extérieur de Cordoue. Une belle porte, en manière d'arc de triomphe, d'ordre ionique, et d'un si grand goût qu'on aurait pu la croire romaine, formait à la ville des califes une entrée fort majestueuse, à laquelle cependant j'aurais préféré une de ces belles arcades moresques évasées en cœur, comme l'on en voit à Grenade. La mosquée-cathédrale s'élevait au-dessus de l'enceinte et des toits de la ville plutôt comme une citadelle que comme un temple, avec ses hautes murailles denticulées de créneaux arabes, et le lourd dôme catholique accroupi sur sa plate-forme orientale. Il faut l'avouer, ces

murailles sont badigeonnées d'une sorte de jaune assez abominable. Sans être de ceux qui aiment précisément les édifices moisis, lépreux et noirs, nous avons une horreur particulière pour cette infame couleur potiron qui charme à un si haut degré les prêtres, les fabriques et les chapitres de tous les pays, puisqu'ils ne manquent jamais d'en empâter les merveilleuses cathédrales qui leur sont livrées. Les édifices doivent être peints et l'ont toujours été, même aux époques les plus pures; seulement il faudrait mieux choisir la nuance et la nature de l'enduit.

Enfin l'on ouvrit les portes, et nous eûmes l'agrément préalable d'être visités assez minutieusement à la douane, après quoi l'on nous laissa libres de nous rendre en compagnie de nos malles au *parador* le plus voisin.

Cordoue a l'aspect plus africain que toute autre ville d'Andalousie; ses rues ou plutôt ses ruelles, dont le pavé tumultueux ressemble au lit de torrens à sec, toutes jonchées de la paille courte qui s'échappe de la charge des ânes, n'ont rien qui rappelle les mœurs et les habitudes de l'Europe. L'on y marche entre d'interminables murailles couleur de craie aux rares fenêtres treillisées de grilles et de barreaux, et l'on n'y rencontre que quelque mendiant à figure rébarbative, quelque dévote encapuchonnée de noir, ou quelque *majo*, qui passe avec la rapidité de l'éclair sur son cheval brun harnaché de blanc, arrachant des milliers d'étincelles aux cailloux du pavé. Les Mores, s'ils pouvaient y revenir, n'auraient pas grand'-chose à faire pour s'y réinstaller. L'idée que l'on a pu se former, en pensant à Cordoue, d'une ville aux maisons gothiques, aux flèches brodées à jour, est entièrement fausse. L'usage universel du crépi à la chaux donne une teinte uniforme à tous les monumens, remplit les rides de l'architecture, efface les broderies et ne permet pas de lire leur âge. Grace à la chaux, le mur fait il y a cinq cents ans ne peut se distinguer du mur achevé d'hier. Cordoue, autrefois le centre de la civilisation arabe, n'est plus aujourd'hui qu'un ramas de petites maisons blanches par-dessus lesquelles jaillissent quelques figuiers d'Inde à la verdure métallique, quelque palmier épanoui comme un crabe de feuillage, et que divisent en îlots d'étroits corridors par où deux mulets auraient peine à passer de front. La vie semble s'être retirée de ce grand corps, animé jadis par l'active circulation du sang moresque; il n'en reste plus maintenant que le squelette blanchi et calciné. Mais Cordoue a sa mosquée, monument unique au monde et tout-à-fait neuf, même pour les voyageurs qui

ont eu déjà l'occasion d'admirer à Grenade ou à Séville les merveilles de l'architecture arabe.

Malgré ses airs moresques, Cordoue est pourtant bonne chrétienne et placée sous la protection spéciale de l'archange Raphaël. Du balcon de notre *parador*, nous voyions s'élever un monument assez bizarre en l'honneur de ce patron céleste; nous eûmes envie d'aller l'examiner de plus près. L'archange Raphaël, du haut de sa colonne, l'épée à la main, les ailes déployées, scintillant de dorure, semble une sentinelle veillant éternellement sur la ville confiée à sà garde. La colonne est de granit gris avec un chapiteau corinthien de bronze doré, et repose sur une petite tour ou lanterne de granit rose, dont le soubassement est formé par des rocailles où sont groupés un cheval, un palmier, un lion et un monstre marin des plus fantastiques; quatre statues allégoriques complètent cette décoration. Dans le socle se trouve enchâssé le cercueil de l'évêque Pasqual, personnage célèbre par sa piété et sa dévotion au saint archange.

Sur un cartouche se lit l'inscription suivante :

Yo te juro por Jesu-Cristo cruzificado que soi Rafaël angel, a quien dios tiene puesto por guarda de esta ciudad.

Mais, nous direz-vous, comment a-t-on su que l'archange Raphaël était précisément le patron de la vieille ville d'Abdérame, lui et pas un autre? Nous vous répondrons au moyen d'une romance ou complainte imprimée avec permission, à Cordoue, chez don Rafaël Garcia Rodriguez, rue de la Librairie; ce précieux document porte en tête une vignette sur bois représentant l'archange les ailes ouvertes, l'auréole autour de la tête, son bâton de voyage et son poisson à la main, majestueusement campé entre deux glorieux pots de jacinthes et de pivoines, le tout accompagné d'une inscription ainsi conçue : *Véridique relation et curieuse légende du seigneur saint Rafaël, archange, avocat de la peste et gardien de la cité de Cordoue.*

L'on y raconte comme quoi le bienheureux archange apparut à don Andrés Roëlas, gentilhomme et prêtre de Cordoue, et lui tint dans sa chambre un discours dont la première phrase est précisément celle que l'on a gravée sur la colonne. Ce discours, que les légendaires ont conservé, dura plus d'une heure et demie, le prêtre et l'archange étant assis face à face, chacun sur une chaise. Cette apparition eut lieu le 7 mai de l'an du Christ 1578, et c'est pour en conserver le souvenir qu'on a élevé ce monument.

Une esplanade entourée de grilles s'étend autour de cette con-

struction et permet de la contempler sur toutes les faces. Les statues, ainsi placées, ont quelque chose d'élégant et de svelte qui me plaît beaucoup et qui dissimule admirablement la nudité d'une terrasse, d'une place publique ou d'une cour trop vaste. La statuette posée sur une colonne de porphyre, dans la cour du palais des Beaux-Arts de Paris, peut donner en petit une idée du parti qu'on pourrait tirer pour l'ornementation de cette manière d'ajuster les figures qui prennent ainsi un aspect monumental qu'elles n'auraient pas sans cela. Cette réflexion nous était déjà venue devant la sainte Vierge et le saint Christophe d'Ecija.

L'extérieur de la cathédrale nous avait peu séduits, et nous avions peur d'être cruellement désenchantés. Les vers de Victor Hugo,

> Cordoue aux maisons vieilles
> A sa mosquée où l'œil se perd dans les merveilles,

nous semblaient d'avance trop flatteurs, mais nous fûmes bientôt convaincus qu'ils n'étaient que justes.

Ce fut le calife Abderrahman Ier qui jeta les fondemens de la mosquée de Cordoue vers la fin du VIIIe siècle; les travaux furent menés avec une telle activité, que la construction était terminée au commencement du IXe : vingt-un ans suffirent pour achever ce gigantesque édifice ! Quand on songe qu'il y a mille ans, une œuvre si admirable et de proportions si colossales était exécutée, en si peu de temps, par un peuple tombé depuis dans la plus sauvage barbarie, l'esprit s'étonne et se refuse à croire aux prétendues doctrines de progrès qui ont cours aujourd'hui; l'on se sent même tenté de se ranger à l'opinion contraire lorsqu'on visite des contrées occupées jadis par des civilisations disparues. J'ai toujours beaucoup regretté, pour ma part, que les Mores ne soient pas restés maîtres de l'Espagne, qui certainement n'a fait que perdre à leur expulsion. Sous leur domination, s'il faut en croire les exagérations populaires, si gravement recueillies par les historiens, Cordoue comptait deux cent mille maisons, quatre-vingt mille palais et neuf cents bains; douze mille villages lui servaient comme de faubourgs. Maintenant elle n'a pas quarante mille habitans, et paraît presque déserte.

Abderrahman voulait faire de la mosquée de Cordoue un but de pélerinage, une Mecque occidentale, le premier temple de l'islamisme après celui où repose le corps du prophète. Je n'ai pas encore vu la *casbah* de la Mecque, mais je doute qu'elle égale en magnificence et en étendue la mosquée espagnole. On y conservait l'un des

originaux du Koran, et, relique plus précieuse encore, un os du bras de Mahomet. Les gens du peuple prétendent même que le sultan de Constantinople paie encore un tribut au roi d'Espagne pour que l'on ne dise pas la messe dans l'endroit consacré spécialement au prophète. Cette chapelle est appelée ironiquement par les dévots le *Zancarron,* terme de mépris qui signifie mâchoire d'âne, mauvaise carcasse.

La mosquée de Cordoue est percée de sept portes qui n'ont rien de monumental, car sa construction même s'y oppose et ne permet pas le portail majestueux commandé impérieusement par le plan sacramentel des cathédrales catholiques, et dans son extérieur rien ne vous prépare à l'admirable coup d'œil qui vous attend. — Nous passerons, s'il vous plaît, par le *patio de los naranjos,* immense et magnifique cour plantée d'orangers monstrueux, contemporains des rois mores, entourée de longues galeries en arcades, dallée de marbre, et sur l'un des côtés de laquelle se dresse un clocher d'un goût médiocre, maladroite imitation de la Giralda, comme nous le pûmes voir plus tard à Séville. Sous le pavé de cette cour, il existe, dit-on, une immense citerne. — Du temps des Ommyades, l'on pénétrait de plain-pied du *patio de los naranjos* dans la mosquée même, car l'affreux mur qui arrête la perspective de ce côté n'a été bâti que postérieurement.

La plus juste idée que l'on puisse donner de cet étrange édifice, c'est de dire qu'il ressemble à une grande esplanade fermée de murs et plantée de colonnes en quinconce. L'esplanade a quatre cent vingt pieds de large et quatre cent quarante de long. Les colonnes sont au nombre de huit cent soixante; ce n'est, dit-on, que la moitié de la mosquée primitive.

L'impression que l'on éprouve en entrant dans cet antique sanctuaire de l'islam est indéfinissable et n'a aucun rapport avec les émotions que cause ordinairement l'architecture : il vous semble plutôt marcher dans une forêt plafonnée que dans un édifice; de quelque côté que vous vous tourniez, votre œil s'égare à travers des allées de colonnes qui se croisent et s'allongent à perte de vue comme une végétation de marbre spontanément jaillie du sol; le mystérieux demi-jour qui règne dans cette futaie ajoute encore à l'illusion. L'on compte dix-neuf nefs dans le sens de la largeur, et trente-six dans l'autre sens, mais l'ouverture des arcades transversales est beaucoup moindre. Chaque nef est formée de deux rangs d'arceaux superposés dont quelques-uns se croisent et s'entrelacent comme des rubans,

et produisent l'effet le plus bizarre. Les colonnes, toutes d'un seul morceau, n'ont guère plus de dix à douze pieds jusqu'au chapiteau d'un corinthien arabe plein de force et d'élégance, qui rappelle plutôt le palmier d'Afrique que l'acanthe de Grèce. Elles sont de marbres rares, de porphyre, de jaspe, de brèche verte et violette, et autres matières précieuses; il y en a même quelques-unes d'antiques et qui proviennent, à ce qu'on prétend, des ruines d'un ancien temple de Janus. Ainsi trois religions ont célébré leurs rites sur cet emplacement. De ces trois religions, l'une a disparu sans retour dans le gouffre du passé, avec la civilisation qu'elle représentait; l'autre a été refoulée hors de l'Europe, où elle n'a plus qu'un pied, jusqu'au fond de la barbarie orientale; la troisième, après avoir atteint son apogée, minée par l'esprit d'examen, s'affaiblit de jour en jour, même aux contrées où elle régnait en souveraine absolue, et peut-être la vieille mosquée d'Abdérame durera-t-elle encore assez pour voir une quatrième croyance s'installer à l'ombre de ses arceaux, et célébrer avec d'autres formes et d'autres chants le nouveau dieu, ou plutôt le nouveau prophète, car Dieu ne change jamais.

Au temps des califes, huit cents lampes d'argent remplies d'huiles aromatiques éclairaient ces longues nefs, faisaient miroiter le porphyre et le jaspe poli des colonnes, accrochaient une paillette de lumière aux étoiles dorées des plafonds, et trahissaient dans l'ombre les mosaïques de cristal et les légendes du Koran entrelacées d'arabesques et de fleurs. Parmi ces lampes se trouvaient les cloches de Saint-Jacques de Compostelle, conquises par les Mores; renversées et suspendues à la voûte avec des chaînes d'argent, elles illuminaient le temple d'Allah et de son prophète, tout étonnées d'être devenues lampes musulmanes de cloches catholiques qu'elles étaient. Le regard pouvait alors se jouer en toute liberté sous les longues colonnades et découvrir, du fond du temple, les orangers en fleur et les fontaines jaillissantes du patio dans un torrent de lumière rendue plus éblouissante encore par le contraste du demi-jour de l'intérieur. Malheureusement cette magnifique perspective est obstruée aujourd'hui par l'église catholique, masse énorme enfoncée lourdement au cœur de la mosquée arabe. Des retables, des chapelles, des sacristies, empâtent et détruisent la symétrie générale. Cette église parasite, monstrueux champignon de pierre, verrue architecturale poussée au dos de l'édifice arabe, a été construite sur les dessins de Hernan Ruiz, et n'est pas sans mérite en elle-même; on l'admirerait partout ailleurs, mais la place qu'elle occupe est à jamais regrettable. Elle fut élevée, mal-

gré la résistance de *l'ayuntamiento*, par le chapitre, sur un ordre surpris à l'empereur Charles-Quint, qui n'avait pas vu la mosquée. Il dit, l'ayant visitée quelques années plus tard : « Si j'avais su cela, je n'aurais jamais permis qu'on touchât à l'œuvre ancienne; vous avez mis ce qui se voit partout à la place de ce qui ne se voyait nulle part. » Ces justes reproches firent baisser la tête au chapitre, mais le mal était fait. On admire dans le chœur une immense menuiserie sculptée en bois d'acajou massif et représentant des sujets de l'ancien Testament, œuvre de don Pedro Duque Cornejo, qui employa dix ans de sa vie à ce prodigieux travail, comme on peut le voir sur la tombe du pauvre artiste, couché sous une dalle à quelques pas de son œuvre. A propos de tombe, nous en avons remarqué une assez singulière, enclavée dans le mur; elle était en forme de malle et fermée de trois cadenas. Comment le cadavre enfermé si soigneusement fera-t-il au jour du jugement dernier pour ouvrir les serrures de pierre de son cercueil, et comment en retrouvera-t-il les clés au milieu du désordre général?

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, l'ancien plafond d'Abdérame, en bois de cèdre et de mélèse, s'était conservé avec ses caissons, ses soffites, ses losanges, et toutes ses magnificences orientales; on l'a remplacé par des voûtes et des demi-coupoles d'un goût médiocre. L'ancien dallage a disparu sous un pavé de brique qui a exhaussé le sol, noyé les fûts des piliers, et rendu plus sensible encore le défaut général de l'édifice, trop bas pour son étendue.

Toutes ces profanations n'empêchent pas la mosquée de Cordoue d'être encore un des plus merveilleux monumens du monde; et, comme pour nous faire sentir plus amèrement les mutilations du reste, une portion, que l'on appelle le *Mirah*, a été conservée comme par miracle dans une intégrité scrupuleuse.

Le plafond de bois sculpté et doré avec sa *media-naranja* constellée d'étoiles, les fenêtres découpées et garnies de grillages qui tamisent doucement le jour, la galerie de colonnettes à trèfles, les plaques de mosaïque en verres de couleur, les versets du Koran en lettres de cristal doré qui serpentent à travers les ornemens et les arabesques les plus gracieusement compliqués, forment un ensemble d'une richesse, d'une beauté, d'une élégance féerique dont l'équivalent ne se rencontre que dans les *Mille et une Nuits*, et qui n'a rien à envier à aucun art. Jamais lignes ne furent mieux choisies, couleurs mieux combinées : les gothiques même, dans leurs plus fins caprices, dans

leurs plus précieuses orfévreries, ont quelque chose de souffreteux, d'émacié, de malingre, qui sent la barbarie et l'enfance de l'art. L'architecture du *Mirah* montre au contraire une civilisation arrivée à son plus haut développement, un art à son période culminant; au-delà, il n'y a plus que la décadence. La proportion, l'harmonie, la richesse et la grace, rien n'y manque. De cette chapelle, l'on entre dans un petit sanctuaire excessivement orné, dont le plafond est fait d'un seul bloc de marbre creusé en conque et ciselé avec une délicatesse infinie. C'était là probablement le saint des saints, l'endroit formidable et sacré où la présence de Dieu est plus sensible qu'ailleurs.

Une autre chapelle, appelée *capilla de los reyes moros*, où les califes faisaient leurs prières séparés de la foule des croyans, offre aussi des détails curieux et charmans; mais elle n'a pas eu le même bonheur que le *Mirah*, et ses couleurs ont disparu sous une ignoble chemise de chaux.

Les sacristies regorgent de trésors; ce ne sont qu'ostensoirs étincelans de pierreries, châsses d'argent d'un poids énorme, d'un travail inoui, et grandes comme de petites cathédrales, chandeliers, crucifix d'or, chappes brodées de perles : un luxe plus que royal et tout-à-fait asiatique.

Comme nous nous apprêtions à sortir, le bedeau qui nous servait de guide nous conduisit mystérieusement dans un recoin obscur, et nous fit remarquer pour curiosité suprême un crucifix qu'on prétend avoir été creusé avec l'ongle par un prisonnier chrétien sur une colonne de porphyre au pied de laquelle il était enchaîné. Pour constater l'authenticité de l'histoire, il nous montra la statue du pauvre captif placée à quelques pas de là. Sans être plus voltairien qu'il ne le faut en fait de légende, je ne puis m'empêcher de penser qu'autrefois l'on avait des ongles diablement durs, ou que le porphyre était bien tendre. Ce crucifix n'est d'ailleurs pas le seul; il en existe un second sur une autre colonne, mais beaucoup moins bien formé. Le bedeau nous fit voir aussi une énorme défense d'ivoire suspendue au milieu d'une coupole par des chaînes de fer, et qui semblait la trompe de chasse de quelque géant sarrazin, de quelque Nemrod d'un monde disparu; cette défense appartient, dit-on, à l'un des éléphans employés à porter les matériaux pendant la construction de la mosquée. Satisfaits de ses explications et de sa complaisance, nous lui donnâmes quelques piécettes, générosité qui parut déplaire beaucoup à l'ancien

ami de José Maria, qui nous avait accompagnés, et lui arracha cette phrase un peu hérétique : — Ne vaudrait-il pas mieux donner cet argent à un brave bandit qu'à un méchant sacristain?

En sortant de la cathédrale, nous nous nous arrêtâmes quelques instans devant un joli portail gothique qui sert de façade à l'hospice des enfans trouvés. On l'admirerait partout ailleurs, mais ce voisinage formidable l'écrase.

La cathédrale visitée, rien ne nous retenait plus à Cordoue, dont le séjour n'est pas des plus récréatifs. — Le seul divertissement que puisse y prendre un étranger est d'aller se baigner au Guadalquivir ou se faire raser dans une des nombreuses boutiques de barbier qui avoisinent la mosquée, opération qu'accomplit avec beaucoup de dextérité, à l'aide d'un rasoir énorme, un petit frater juché sur le dossier du grand fauteuil de chêne où l'on vous fait asseoir.

La chaleur était intolérable, car elle se compliquait d'un incendie. La moisson venait de finir, et c'est l'usage en Andalousie de brûler le chaume lorsque les gerbes sont rentrées, afin que les cendres fertilisent la terre. La campagne flambait à trois ou quatre lieues à la ronde, et le vent qui se grillait les ailes, en passant sur cet océan de flamme, nous apportait des bouffées d'air chaud comme celui qui s'échappe des bouches de poêles : nous étions dans la position de ces scorpions que les enfans entourent d'un cercle de copeaux auxquels ils mettent le feu, et qui sont forcés de faire une sortie désespérée ou de se suicider en retournant leur aiguillon contre eux-mêmes. Nous préférâmes le premier moyen.

La galère dans laquelle nous étions venus nous ramena par le même chemin jusqu'à Écija, où nous demandâmes une calessine pour nous rendre à Séville. Le conducteur, nous ayant vu tous les deux, nous trouva trop grands, trop forts et trop lourds pour nous emmener, et fit toute sorte de difficultés. Nos malles étaient, disait-il, d'un poids si excessif, qu'il faudrait quatre hommes pour les soulever, et qu'elles feraient immanquablement rompre sa voiture. Nous détruisîmes cette dernière objection en plaçant tout seuls et avec la plus grande aisance les malles ainsi calomniées sur l'arrière de la calessine. Le drôle, n'ayant plus d'objections à faire, se décida enfin à partir.

Des terrains plats ou vagement ondulés, plantés d'oliviers dont la couleur grise est encore affadie par la poussière, des steppes sablonneuses, où s'arrondissent de loin en loin, comme des verrues végé-

24.

tales, des boules de verdures noirâtres : voilà les seuls objets qui s'offrent à vos regards pendant plusieurs lieues.

A la Luisiana, toute la population était étendue devant les portes et ronflait à la belle étoile. Notre calessine faisait lever des files de dormeurs qui se rangeaient contre le mur en grommelant et en nous prodiguant toutes les richesses du vocabulaire andalou. Nous soupâmes dans une *posada* d'assez mauvaise mine, plus garnie de fusils et de tromblons que d'ustensiles de ménage. Des chiens monstrueux suivaient tous nos mouvemens avec obstination, et ne semblaient attendre qu'un signe pour nous déchirer à belles dents. — L'hôtesse avait l'air extrêmement surpris de la tranquillité vorace avec laquelle nous dépêchions notre omelette aux tomates. Elle semblait trouver ce repas superflu et regretter une nourriture qui ne nous profiterait pas. Cependant, malgré les apparences sinistres du lieu, nous ne fûmes pas égorgés, et l'on eut la clémence de nous laisser continuer notre route.

Le sol devenait de plus en plus sablonneux, et les roues de la calessine s'enfonçaient jusqu'aux moyeux dans des terrains mouvans. Nous comprîmes alors pourquoi notre voiturin s'inquiétait si fort de notre pesanteur spécifique. Pour soulager le cheval, nous mîmes pied à terre, et vers minuit, après avoir suivi un chemin qui escaladait en zig-zag les plans escarpés d'une montagne, nous arrivâmes à Carmona, lieu de notre couchée. Des fours où l'on brûlait de la chaux jetaient sur cette rampe de rochers de longs reflets rougeâtres qui produisaient des effets à la Rembrandt d'une puissance et d'un pittoresque admirables.

La chambre que l'on nous donna était ornée de mauvaises lithographies coloriées représentant différens épisodes de la révolution de juillet, la prise de l'Hôtel-de-Ville, etc. Cela nous fit plaisir, et nous attendrit presque : c'était comme un petit morceau de France encadré et suspendu au mur. Carmona, que nous eûmes à peine le temps de regarder en remontant dans la voiture, est une petite ville blanche comme de la crème, à laquelle les campanilles et les tours d'un ancien couvent de religieuses carmélites donnent une tournure assez pittoresque : voilà tout ce que nous en pouvons dire.

A partir de Carmona, les plantes grasses, les cactus et les aloès, qui nous avaient abandonnés, reparurent plus hérissés et plus féroces que jamais. Le paysage était moins nu, moins aride, plus accidenté; la chaleur avait perdu un peu de son intensité. Bientôt nous attei-

gnîmes Alcala de los Panaderos, célèbre par la bonté de son pain, ainsi que l'indique son nom, et ses courses de *novillos* (jeunes taureaux), où se rendent les *aficionados* de Séville pendant les vacances de la place. Alcala de los Panaderos est très bien située au fond d'une petite vallée où serpente une rivière; elle a pour abri un coteau où s'élèvent encore les ruines d'un ancien palais moresque. Nous approchions de Séville. En effet, la Giralda ne tarda pas à montrer à l'horizon d'abord sa lanterne à jour, ensuite sa tour carrée; quelques heures après, nous passions sous la porte de Carmona, dont l'arc encadrait un fond de lumière poudroyante où se croisaient dans des flots de vapeur dorée, des galères, des ânes, des mules et des chariots à bœuf, les uns allant, les autres venant. — Un superbe aqueduc d'une physionomie romaine élevait à gauche de la route ses arcades de pierre; de l'autre côté s'alignaient des maisons de plus en plus rapprochées : nous étions à Séville.

Il existe sur Séville un proverbe espagnol très souvent cité :

Quien no ha visto a Sevilla
No ha visto a maravilla.

Nous avouons en toute humilité que ce proverbe nous paraîtrait plus juste, appliqué à Tolède, à Grenade, qu'à Séville, où nous ne trouvons rien de particulièrement merveilleux, si ce n'est la cathédrale.

Séville est située sur le bord du Guadalquivir, dans une large plaine, et c'est de là que lui vient son nom d'Hispalis, qui veut dire terre plate en carthaginois, s'il faut en croire Arias Montano et Samuel Bochart. C'est une ville vaste, diffuse, toute moderne, gaie, riante, animée, et qui doit en effet sembler charmante à des Espagnols. On ne saurait trouver un contraste plus parfait avec Cordoue. — Cordoue est une ville morte, un ossuaire de maisons, une catacombe à ciel ouvert sur qui l'abandon tamise sa poussière blanchâtre; les rares habitans qui se montrent au détour des ruelles ont l'air d'apparitions qui se sont trompées d'heure. Séville au contraire a toute la pétulance et le bourdonnement de la vie; une folle rumeur plane sur elle à tout instant du jour; à peine prend-elle le temps de faire sa sieste. Hier l'occupe peu, demain encore moins; elle est toute au présent; le souvenir et l'espérance sont le bonheur des peuples malheureux, et Séville est heureuse : elle jouit, tandis que sa sœur Cordoue, dans le silence et la solitude, semble rêver gravement d'Abderrhaman, du grand capitaine et de toutes ses splendeurs évanouies, phares

brillans dans la nuit du passé, et dont elle n'a plus que la cendre.

Le badigeon, au grand désappointement des voyageurs et des antiquaires, règne en souverain à Séville; les maisons mettent trois, quatre fois par an des chemises de chaux, ce qui leur donne un air de soin et de propreté, mais dérobe aux investigations les restes des sculptures arabes ou gothiques qui les ornaient anciennement. Rien n'est moins varié que ces réseaux de rues, où l'œil n'aperçoit que deux teintes : l'indigo du ciel et le blanc de craie des murailles, sur lesquelles se découpent les ombres azurées des bâtimens voisins, car dans les pays chauds les ombres sont bleues au lieu d'être grises, de façon que les objets semblent éclairés d'un côté par le clair de lune et de l'autre par le soleil; cependant l'absence de toute teinte sombre produit un ensemble plein de vie et de gaieté. Des portes fermées par des grilles laissent apercevoir à l'intérieur des patios ornés de colonnes, de pavés en mosaïques, de fontaines, de pots de fleurs, d'arbustes et de tableaux. Quant à l'architecture extérieure, elle n'a rien de remarquable; la hauteur des constructions dépasse rarement deux ou trois étages, et à peine compterait-on une douzaine de façades intéressantes pour l'art. Le pavé est en petits cailloux comme celui de toutes les villes d'Espagne, mais il est rayé, en manière de trottoirs, de bandes de pierres plates assez larges sur lesquelles la foule marche à la file; le pas est toujours cédé aux femmes, en cas de rencontre, avec cette exquise politesse naturelle aux Espagnols même de la plus basse classe. Les femmes de Séville justifient leur réputation de beauté; elles se ressemblent presque toutes, ainsi que cela arrive dans les races pures et d'un type marqué; leurs yeux fendus jusqu'aux tempes, frangés de longs cils bruns, ont un effet de blanc et noir inconnu en France. Lorsqu'une femme ou une jeune fille passe près de vous, elle abaisse lentement ses paupières, puis elle les relève subitement, vous décoche en face un regard d'un éclat insoutenable, fait un tour de prunelle et baisse de nouveau les cils. La bayadère Amany, lorsqu'elle dansait le pas des colombes, peut seule donner une idée de ces œillades incendiaires que l'Orient a léguées à l'Espagne; nous n'avons pas de terme pour exprimer ce manége de prunelles, *ojear* manque à notre vocabulaire. Ces coups d'œil d'une lumière si vive et si brusque, qui embarrassent presque les étrangers, n'ont cependant rien de précisément significatif, et se portent indifféremment sur le premier objet venu; une jeune Andalouse regardera avec ces yeux passionnés une charrette qui passe, un chien qui court après sa queue, des enfans qui jouent au taureau. Les yeux des

peuples du Nord sont éteints et vides à côté de ceux-là; le soleil n'y a jamais laissé son reflet.

Des dents dont les canines sont très pointues et qui ressemblent pour l'éclat à celles des jeunes chiens de Terre-Neuve, donnent au sourire des femmes de Séville quelque chose d'arabe et de sauvage d'une originalité extrême. Le front est haut, bombé, poli; le nez, mince, tendant un peu à l'aquilin; la bouche, très colorée. Malheureusement le menton termine quelquefois par une courbe trop brusque un ovale divinement commencé. Des épaules et des bras un peu maigres sont les seules imperfections que l'artiste le plus difficile pourrait trouver aux Sévillanes. La finesse des attaches, la petitesse des mains et des pieds, ne laissent rien à désirer. Sans aucune exagération poétique, on trouverait aisément à Séville des pieds de femmes à tenir dans la main d'un enfant. Les Andalouses sont très fières de cette qualité, et se chaussent en conséquence : de leurs souliers aux brodequins chinois la distance n'est pas grande.

Con primor se calza el pié
Digno de regio tapiz,

est un éloge aussi fréquent dans les romances que le teint de roses et de lis dans les nôtres.

Ces souliers, ordinairement de satin, couvrent à peine les doigts, et semblent n'avoir pas de quartier, étant garnis au talon d'un petit morceau de ruban de la couleur du bas. Chez nous, une petite fille de sept ou huit ans ne pourrait pas mettre le soulier d'une Andalouse de vingt ans. Aussi ne tarissent-elles pas en plaisanteries sur les pieds et les chaussures des femmes du Nord : — Avec les souliers de bal d'une Allemande, on a fait une barque à six rameurs pour se promener sur le Guadalquivir. Les étriers de bois des *picadores* pourraient servir de pantoufles aux ladies, — et mille autres *andaluzades* de ce genre. J'ai défendu de mon mieux les pieds des Parisiennes, mais je n'ai trouvé que des incrédules. Malheureusement les Sévillanes ne sont restées Espagnoles que de pied et de tête, par le soulier et la mantille; les robes de couleur à la française commencent à être en majorité. Les hommes sont habillés comme des gravures de mode. Quelquefois cependant ils portent de petites vestes blanches de basin avec le pantalon pareil, la ceinture rouge et le chapeau andalou, mais cela est rare, et ce costume est d'ailleurs assez peu pittoresque.

C'est à l'Alameda del Duque, où l'on va prendre l'air pendant les

entr'actes du théâtre, qui est tout voisin, — et surtout à la Christina, — qu'il est charmant de voir entre sept et huit heures parader et manéger les jolies Sévillanes par petits groupes de trois ou quatre, accompagnées de leurs galans en exercice ou en expectative. Elles ont quelque chose de leste, de vif, de fringant, et piaffent plutôt qu'elles ne marchent. La prestesse avec laquelle l'éventail s'ouvre et se ferme sous leurs doigts, l'éclat de leur regard, l'assurance de leur allure, la souplesse onduleuse de leur taille, leur donnent une physionomie toute particulière. Il peut y avoir en Angleterre, en France, en Italie, des femmes d'une beauté plus parfaite, plus régulière, mais assurément il n'y en a pas de plus jolies ni de plus piquantes. Elles possèdent à un haut degré ce que les Espagnols appellent *la sal*. C'est quelque chose dont il est difficile de donner une idée en France, un composé de nonchalance et de vivacité, de ripostes hardies, promptes, et de façons enfantines, une grace, un piquant, un ragoût, comme disent les peintres, qui peut se rencontrer en dehors de la beauté, et qu'on lui préfère souvent. Ainsi, l'on dit en Espagne à une femme : Que vous êtes salée, *salada!* Nul compliment ne vaut celui-là.

La Christina est une superbe promenade sur les bords du Guadalquivir, avec un salon pavé de larges dalles, entouré d'un immense canapé de marbre blanc garni d'un dossier de fer, ombragé de platanes d'Orient, avec un labyrinthe, un pavillon chinois, et toute sorte de plantations d'arbres du nord, de frênes, de cyprès, de peupliers, de saules, qui font l'admiration des Andalous, comme des palmiers et des aloès feraient celle des Parisiens.

Aux abords de la Christina, des bouts de corde soufrés et enroulés à des poteaux tiennent un feu toujours prêt à la disposition des fumeurs, de sorte que l'on est délivré de l'obsession des gamins porteurs d'un charbon qui vous poursuivent en criant *fuego*, et qui rendent insupportable le Prado de Madrid.

A cette promenade, tout agréable qu'elle est, je préfère cependant le rivage même du fleuve, qui offre un spectacle toujours animé et renouvelé sans cesse. Au milieu du courant, où l'eau est le plus profonde, stationnent les bricks et les goëlettes du commerce, à la mâture élancée, aux cordages aériens, dont les traits se dessinent si nettement en noir sur le fond clair du ciel. Des embarcations légères se croisent en tous sens sur le fleuve. Quelquefois une barque emporte une société de jeunes gens et de jeunes femmes qui descendent le fleuve en jouant de la guitare et en chantant des *coplas* dont la folle

brise disperse les rimes, et que les promeneurs applaudissent de la rive. La *Torre del Oro*, espèce de tour octogone à trois étages en recul, crénelée à la moresque, dont le pied baigne dans le Guadalquivir auprès du débarcadère, et qui s'élance dans le bleu de l'air du milieu d'une forêt de mâts et de cordages, termine heureusement la perspective de ce côté. Cette tour, que les savans prétendent être de construction romaine, se reliait autrefois à l'Alcazar par des pans de murailles que l'on a démolis pour faire place à la Christina, et supportait, au temps des Mores, une des extrémités de la chaîne de fer qui barrait le fleuve, et dont l'autre bout allait s'attacher en face à des contreforts de maçonnerie. Le nom de *Torre del Oro* lui vient, dit-on, de ce qu'on y enfermait l'or apporté d'Amérique par les galions.

Nous allions nous promener là tous les soirs et regarder le soleil se coucher derrière le faubourg de Triana, situé de l'autre côté du fleuve. Un palmier du port le plus noble élevait dans l'air son soleil de feuilles comme pour saluer l'astre à son déclin. J'ai toujours beaucoup aimé les palmiers et n'ai jamais pu en voir un sans me sentir transporté dans un monde poétique et patriarcal, au milieu des féeries de l'Orient et des magnificences de la Bible.

Le soir, comme pour nous ramener au sentiment de la réalité, en regagnant la *Calle de la Sierpe*, où demeurait don César Bustamente, notre hôte, dont la femme, née à Jérès, avait les plus beaux yeux et les plus longs cheveux du monde, nous étions accostés par des gaillards très bien mis, de la tournure la plus convenable, avec lorgnon et chaîne de montre, qui nous priaient de venir nous reposer et prendre des rafraîchissemens chez des personnes *muy finas, muy decentes*, qui les avaient chargés de faire leurs invitations. Ces honnêtes gens semblèrent d'abord fort étonnés de nos refus, et, s'imaginant que nous ne les avions pas compris, ils entrèrent dans des détails plus explicites; puis, voyant qu'ils perdaient leur temps, ils se contentèrent de nous offrir des cigarettes et des Murillo, car il faut vous le dire, l'honneur et aussi la plaie de Séville, c'est Murillo. Vous n'entendez prononcer que ce nom. Le moindre bourgeois, le plus mince abbé, possède au moins trois cents Murillo du meilleur temps : qu'est-ce que cette croûte? c'est du Murillo genre vaporeux; et cette autre? un Murillo genre chaud; et cette troisième? un Murillo genre froid. Murillo, comme Raphaël, a trois manières, ce qui fait que toute espèce de tableaux peut lui être attribuée et laisse une ad-

mirable latitude aux amateurs qui forment des galeries. A chaque coin de rue, on se heurte à l'angle d'un cadre : c'est un Murillo de trente francs, qu'un Anglais vient toujours d'acheter trente mille francs. — Regardez, seigneur cavalier, quel dessin! quel coloris! C'est la *perla*, la *perlita*. — Que de perles l'on m'a montrées qui ne valaient pas l'enchâssement et la bordure! Que d'originaux qui n'étaient seulement pas des copies! — Cela n'empêche pas Murillo d'être un des plus admirables peintres de l'Espagne et du monde. Mais nous voici loin des bords du Guadalquivir, revenons-y.

Un pont de bateaux réunit les deux rives et relie les faubourgs à la ville. C'est par là qu'on passe pour aller visiter, près de Santi-Ponce, les restes d'Italica, patrie du poète Silius Italicus, des empereurs Trajan, Adrien et Théodose; on y voit un cirque en ruine et cependant d'une forme encore assez distincte. Les caveaux où l'on renfermait les bêtes féroces, les loges des gladiateurs, sont parfaitement reconnaissables, ainsi que les corridors et les gradins. Tout cela est bâti en ciment avec des cailloux noyés dans la pâte. Les revêtemens de pierre ont probablement été arrachés pour servir à des constructions plus modernes, car Italica a long-temps été la carrière de Séville. Quelques chambres ont été déblayées et servent d'asile, pendant les heures brûlantes, à des troupeaux de cochons bleus qui se sauvent en grognant entre les jambes des visiteurs et sont aujourd'hui la seule population de l'ancienne cité romaine. Le vestige le plus entier et le plus intéressant qui reste de toute cette splendeur disparue est une mosaïque de grande dimension, que l'on a entourée de murs et qui représente des Muses et des Néréïdes. Lorsqu'on la ravive avec de l'eau, ses couleurs sont encore fort vives, bien que par cupidité l'on en ait arraché les pierres les plus précieuses. L'on a trouvé aussi, dans les décombres, quelques fragmens de statues d'un assez bon style, et nul doute que des fouilles habilement dirigées n'amenassent des découvertes importantes. Italica est à une lieue et demie environ de Séville, et, avec une calessine, c'est une excursion que l'on peut faire à son aise en une après-dînée, à moins que l'on ne soit un antiquaire forcené et que l'on ne veuille regarder une à une toutes les vieilles pierres soupçonnées d'inscriptions.

La *puerta de Triana* a aussi des prétentions romaines et tire son nom de l'empereur Trajan. L'aspect en est fort monumental; elle est d'ordre dorique, à colonnes accouplées, ornée des armes royales et surmontée de pyramides. Elle a son alcade particulier et sert de

prison aux chevaliers. — Les portes *del Carbon* et *del Aceite* valent la peine d'être examinées. Sur la porte de Jerès se lit l'inscription suivante :

Hercules me edifico
Julio Cesar me cerco
De muros y torres altas
El rey santo me gano
Con Garci Perez de Vargas.

Séville est entourée d'une enceinte de murailles crénelées, flanquées par intervalle de grosses tours, dont plusieurs sont tombées en ruine, et de fossés aujourd'hui presque entièrement comblés. Ces murailles, qui ne seraient d'aucune défense contre l'artillerie moderne, produisent avec leurs créneaux arabes, découpés en scie, un effet assez pittoresque. La fondation, comme celle de tous les murs et de tous les camps possibles, en est attribuée à Jules César.

Sur une place qui avoisine la *puerta de Triana*, je vis un spectacle fort singulier. C'était une famille de bohémiens campés en plein air et qui composait un groupe à faire les délices de Callot. Trois pieux ajustés en triangle formaient une espèce de crémaillère rustique, qui soutenait, au-dessus d'un grand feu éparpillé par le vent en langues de flamme et en spirales de fumée, une marmite pleine de nourritures bizarres et suspectes, comme Goya sait en jeter dans les chaudrons des sorcières de Barahona. Auprès de ce foyer improvisé était assise une gitana au profil busqué, basanée, cuivrée, nue jusqu'à la ceinture, ce qui prouvait chez elle une absence complète de coquetterie; ses longs cheveux noirs tombaient en broussaille sur son dos maigre et jaune et sur son front couleur de bistre. A travers leurs mèches désordonnées brillaient ces grands yeux orientaux faits de nacre et de jais, si mystérieux et si contemplatifs, qu'ils relèvent jusqu'à la poésie la physionomie la plus bestiale et la plus dégradée. Autour d'elle se vautraient, en glapissant, trois ou quatre marmots dans l'état le plus primitif, noirs comme des mulâtres, avec de gros ventres et des membres grêles qui les faisaient ressembler plutôt à des quadrumanes qu'à des bipèdes. Je doute que les petits Hottentots soient plus hideux et plus sales. Cet état de nudité n'est pas rare et ne choque personne. On rencontre souvent des mendians qui n'ont pour vêtement qu'un lambeau de couverture, un fragment de caleçon très hasardeux; à Grenade et à Malaga, j'ai vu vaguer sur les places des gaillards de douze à quatorze ans moins habillés

qu'Adam à sa sortie du paradis terrestre. Le faubourg de Triana est fréquent en rencontres de ce genre, car il contient beaucoup de gitanos, gens qui ont les opinions les plus avancées en fait de désinvolture; les femmes font de la friture en plein vent, et les hommes s'adonnent à la contrebande, à la tonte des mulets, au maquignonnage, etc., quand ils ne font pas pis.

La Christina, le Guadalquivir, l'Alameda del Duque, Italica, l'Alcazar more, sont sans doute des choses fort curieuses; mais la véritable merveille de Séville est sa cathédrale, qui reste en effet un édifice surprenant, même après la cathédrale de Burgos, de Tolède, et la mosquée de Cordoue. — Le chapitre qui en ordonna la construction résuma son plan dans cette phrase : « Élevons un monument qui fasse croire à la postérité que nous étions fous. » A la bonne heure, voilà un programme large et bien entendu; ayant ainsi carte blanche, les artistes firent des prodiges, et les chanoines, pour accélérer l'achèvement de l'édifice, abandonnèrent toutes leurs rentes, ne se réservant que le strict nécessaire pour vivre. O trois fois saints chanoines! dormez doucement sous votre dalle, à l'ombre de votre cathédrale chérie, tandis que votre ame se prélasse au paradis dans une stalle probablement moins bien sculptée que celle de votre chœur!

Les pagodes hindoues les plus effrénées et les plus monstrueusement prodigieuses n'approchent pas de la cathédrale de Séville. C'est une montagne creuse, une vallée renversée; Notre-Dame de Paris se promènerait la tête haute dans la nef du milieu, qui est d'une élévation épouvantable; des piliers gros comme des tours, et qui paraissent frêles à faire frémir, s'élancent du sol ou retombent des voûtes comme les stalactites d'une grotte de géans. Les quatre nefs latérales, quoique moins hautes, pourraient abriter des églises avec leur clocher. Le *retablo*, ou maître-autel, avec ses escaliers, ses superpositions d'architectures, ses files de statues entassées par étage, est à lui seul un édifice immense : il monte presque jusqu'à la voûte. Le cierge pascal, grand comme un mât de vaisseau, pèse deux mille cinquante livres. Le chandelier de bronze qui le supporte est une espèce de colonne de la place Vendôme; il est copié sur le chandelier du temple de Jérusalem, ainsi qu'on le voit figuré sur les bas-reliefs de l'arc de Titus; tout est dans cette proportion grandiose. Il se brûle par an dans la cathédrale vingt mille livres de cire et autant d'huile; le vin qui sert à la consommation du saint sacrifice s'élève à la quantité effrayante de dix-huit mille sept cent cinquante litres.

Il est vrai que l'on dit chaque jour cinq cents messes aux quatre-vingts autels! Le catafalque qui sert pendant la semaine sainte, et qu'on appelle le *monument*, a près de cent pieds de haut. Les orgues, d'une proportion gigantesque, ont l'air des colonnades basaltiques de la caverne de Fingal, et pourtant les ouragans et les tonnerres qui s'échappent de leurs tuyaux, gros comme des canons de siége, semblent des murmures mélodieux, des gazouillemens d'oiseaux et de séraphins sous ces ogives colossales. On compte quatre-vingt-trois fenêtres à vitraux de couleur peints d'après des cartons de Michel-Ange, de Raphaël, de Dürer, de Pérégrino, de Tibaldi et de Lucas Cambiaso; les plus anciens et les plus beaux ont été exécutés par Arnold de Flandre, célèbre peintre verrier. Les derniers, qui datent de 1819, montrent combien l'art a dégénéré depuis ce glorieux XVI[e] siècle, époque climatérique du monde, où la plante-homme a porté ses plus belles fleurs et ses fruits les plus savoureux. Le chœur, de style gothique, est enjolivé de tourelles, de flèches, de niches découpées à jour, de figurines, de feuillages, immense et minutieux travail qui confond l'imagination et ne peut plus se comprendre de nos jours. L'on reste vraiment atterré en présence de pareilles œuvres, et l'on se demande avec inquiétude si la vitalité se retire chaque siècle du monde vieillissant. Ce prodige de talent, de patience et de génie, porte du moins le nom de son auteur, et l'admiration trouve sur qui se fixer. Sur l'un des panneaux du côté de l'Évangile est tracée cette inscription : *Este coro fizo Nufro Sanchez entallador que Dios haya año de* 1475. — Nufro Sanchez, sculpteur, que Dieu ait en sa garde, fit ce chœur en 1475.

Essayer de décrire l'une après l'autre les richesses de la cathédrale serait une insigne folie : il faudrait une année tout entière pour la visiter à fond, et l'on n'aurait pas encore tout vu; des volumes ne suffiraient pas à en faire seulement le catalogue. Les sculptures en pierre, en bois, en argent, de Juan de Arfé, de Joan Millan, de Montañes, de Roldan, les peintures de Murillo, de Zurbaran, de Pierre Campana, de Roëlas, de don Luiz de Villegas, des Herrera vieux et jeune, de Juan Valdès, de Goya, encombrent les chapelles, les sacristies, les salles capitulaires. L'on est écrasé de magnificences, rebuté et saoul de chefs-d'œuvre, on ne sait plus où donner de la tête; le désir et l'impossibilité de tout voir vous causent des espèces de vertiges fébriles; l'on ne veut rien oublier, et l'on sent à chaque minute un nom qui vous échappe, un linéament qui se trouble dans votre cerveau, un tableau qui en remplace un autre. L'on fait à sa

mémoire des appels désespérés, on recommande à ses yeux de ne pas perdre un regard; le moindre repos, les heures des repas et du sommeil, vous semblent des vols que vous vous faites, car l'impérieuse nécessité vous entraîne, et bientôt il va falloir partir : le feu flambe déjà sous la chaudière du bateau à vapeur, l'eau siffle et bout, les cheminées dégorgent leur blanche fumée; demain, vous quitterez toutes ces merveilles pour ne plus les revoir sans doute!

Ne pouvant parler de tout, je me bornerai à mentionner le *Saint Antoine de Padoue* de Murillo, qui orne la chapelle du baptistère. Jamais la magie de la peinture n'a été poussée plus loin. Le saint en extase est à genoux au milieu de sa cellule, dont tous les pauvres détails sont rendus avec cette réalité vigoureuse qui caractérise l'école espagnole. A travers la porte entr'ouverte, l'on aperçoit un de ces longs cloîtres blancs en arcades si favorables à la rêverie. Le haut du tableau, noyé d'une lumière blonde, transparente, vaporeuse, est occupé par des groupes d'anges d'une beauté vraiment idéale. Attiré par la force de la prière, l'enfant Jésus descend de nuée en nuée et va se placer entre les bras du saint personnage, dont la tête est baignée d'effluves rayonnantes et se renverse dans un spasme de volupté céleste. — Je mets ce tableau divin au-dessus de la *Sainte Élisabeth de Hongrie pansant un teigneux* que l'on voit à l'académie de Madrid, au-dessus du *Moïse*, au-dessus de toutes les vierges et des enfans Jésus du maître, si beaux et si purs qu'ils soient. Qui n'a pas vu le *Saint Antoine de Padoue* ne connaît pas le dernier mot du peintre de Séville; c'est comme ceux qui s'imaginent connaître Rubens et qui n'ont pas vu la *Madeleine* d'Anvers.

Tous les genres d'architecture sont réunis à la cathédrale de Séville. Le gothique sévère, le style de la renaissance, celui que les Espagnols appellent *plateresco* ou d'orfévrerie, et qui se distingue par une folie d'ornement et d'arabesques incroyable; le rococo, le grec et le romain, rien n'y manque, car chaque siècle a bâti sa chapelle, son *retablo*, avec le goût qui lui était particulier, et l'édifice n'est même pas tout-à-fait terminé. Plusieurs des statues qui remplissent les niches des portails, et qui représentent des patriarches, des apôtres, des saints, des archanges, sont en terre cuite seulement et placées là comme d'une manière provisoire. — Du côté de la cour de *los Naranjos*, au sommet du portail inachevé, s'élève la grue de fer, symbole indiquant que l'édifice n'est pas terminé, et sera repris plus tard. Cette potence figure aussi au faîte de l'église de Beauvais, mais quel jour le poids d'une pierre de taille lentement hissée dans l'air

par les travailleurs revenus fera-t-il grincer sa poulie rouillée depuis des siècles? Jamais peut-être, car le mouvement ascensionnel du catholicisme s'est arrêté, et la sève qui faisait pousser de terre cette floraison de cathédrales ne monte plus du tronc aux rameaux. La foi, qui ne doute de rien, avait écrit les premières strophes de tous ces grands poèmes de pierre et de granit; la raison, qui doute de tout, n'a pas osé les achever. Les architectes du moyen-âge sont des espèces de Titans religieux qui entassent Pelion sur Ossa, non pas pour détrôner le dieu tonnant, mais pour admirer de plus près la douce figure de la Vierge-Mère souriant à l'enfant Jésus. De notre temps, où tout est sacrifié à je ne sais quel bien-être grossier et stupide, l'on ne comprend plus ces sublimes élancemens de l'ame vers l'infini, traduits en aiguilles, en flèches, en clochetons, en ogives, tendant au ciel leurs bras de pierre et se joignant, par dessus la tête du peuple prosterné, comme de gigantesques mains qui supplient. Tous ces trésors enfouis sans rien rapporter font hausser de pitié les épaules aux économistes. Le peuple aussi commence à calculer combien vaut l'or du ciboire; lui qui naguère n'osait lever les yeux sur le blanc soleil de l'hostie, il se dit que des morceaux de cristal remplaceront parfaitement les diamans et les pierreries de l'ostensoir; l'église n'est plus guère fréquentée que par les voyageurs, les mendians, et d'horribles vieill s, d'atroces dueñas vêtues de noir, aux regards de chouette, au sourire de tête de mort, aux mains d'araignée, qui ne se meuvent qu'avec un cliquetis d'os rouillés, de médailles et de chapelets, et, sous prétexte de demander l'aumône, vous murmurent je ne sais quelles effroyables propositions de cheveux noirs, de teints vermeils, de regards brûlans et de sourires toujours en fleur. — L'Espagne elle-même n'est plus catholique!

La Giralda, qui sert de campanile à la cathédrale et domine tous les clochers de la ville, est une ancienne tour moresque élevée par un architecte arabe nommé Geber ou Guever, inventeur de l'algèbre, à laquelle il a donné son nom. L'effet en est charmant et d'une grande originalité; la couleur rose de la brique, la blancheur de la pierre dont elle est bâtie, lui donnent un air de gaieté et de jeunesse en contraste avec la date de sa construction qui remonte à l'an 1000, un âge fort respectable auquel une tour peut bien se permettre quelque ride et se passer d'avoir le teint frais. La Giralda, telle qu'elle est aujourd'hui, n'a pas moins de trois cent cinquante pieds de haut et cinquante de large sur chaque face; les murailles sont lisses jusqu'à une certaine élévation, où commencent des étages de fenêtres mo-

resques avec balcons, trèfles et colonnettes de marbre blanc, encadrés dans de grands panneaux de briques en losange; la tour se terminait autrefois par un toit de carreaux vernis de différentes couleurs que surmontait une barre de fer ornée de quatre pommes de métal doré d'une prodigieuse grosseur. Ce couronnement fut détruit en 1568 par l'architecte Francisco Ruiz, qui fit monter de cent pieds encore, dans la pure lumière du ciel, la fille du More Guever, pour que sa statue de bronze pût regarder par-dessus les sierras et causer de plain-pied avec les anges qui passent. Bâtir un clocher sur une tour, c'était se conformer de tout point aux intentions de cet admirable chapitre dont nous avons parlé, et qui désirait passer pour fou aux yeux de la postérité. L'œuvre de Francisco Ruiz se compose de trois étages dont le premier est percé de fenêtres dans l'embrasure desquelles sont suspendues les cloches; le second, entouré d'une balustrade découpée à jour, porte sur chacune des faces de sa corniche ces mots : *Turris fortissima nomen Domini;* le troisième est une espèce de coupole ou lanterne sur laquelle tourne une gigantesque figure de la Foi, de bronze doré, tenant une palme d'une main et un étendart de l'autre, qui sert de girouette et justifie le nom de Giralda porté par la tour. — Cette statue est de Barthélemy Morel, on la voit d'excessivement loin, et quand elle scintille à travers l'azur, aux rayons du soleil, elle semble véritablement un séraphin flanant dans l'air.

L'on monte à la Giralda par une suite de rampes sans degrés si douces et si faciles, que deux hommes à cheval pourraient aisément gravir de front jusqu'au sommet, où l'on jouit d'une vue admirable. Séville est à vos pieds, étincelante de blancheur, avec ses clochers et ses tours qui font d'impuissans efforts pour se hausser jusqu'à la ceinture de briques roses de la Giralda. Plus loin s'étend la plaine, et le Guadalquivir promène la moire de son cours. On aperçoit Santi-Ponce, Algaba, et autres villages. Au dernier plan apparait la chaine de la sierra Morena aux dentelures nettement coupées, malgré l'éloignement, tant est grande la transparence de l'air dans cet admirable pays. De l'autre côté se hérissent les sierras de Gibrain, de Zaara et de Moron, nuancées des plus riches teintes du lapis-lazzuli et de l'améthyste; admirable panorama criblé de lumière, inondé de soleil et d'une splendeur éblouissante.

Une grande quantité de tronçons de colonnes taillées en manière de bornes, et réunies entre elles par des chaînes, à l'exception de quelques espaces laissés libres pour la circulation, entourent la ca-

thédrale. Quelques-unes de ces colonnes sont antiques et proviennent, soit des ruines d'Italica, soit des débris de l'ancienne mosquée dont l'église actuelle occupe la place, et dont il ne reste plus que la Giralda, quelques pans de mur, un ou deux arcs dont l'un sert de porte à la cour des orangers. La *Lonja* (bourse) du commerce, grand bâtiment carré d'une régularité parfaite, bâti par ce lourd et pesant Herrera, architecte de l'ennui, à qui l'on doit l'Escorrial, le monument le plus triste qui soit au monde, est aussi entourée de bornes semblables. Isolée de tous côtés et présentant quatre façades pareilles, la Lonja est située entre la cathédrale et l'Alcazar. On y conserve les archives d'Amérique, les correspondances de Christophe Colomb, de Pizarre, de Fernand Cortez; mais tous ces trésors sont gardés par des dragons si farouches, qu'il a fallu nous contenter de l'extérieur des cartons et des dossiers arrangés dans des armoires d'acajou, comme des paquets de mercerie. Il serait facile cependant de mettre sous verre cinq ou six des plus précieux autographes, et de les offrir à la curiosité bien légitime des voyageurs.

L'Alcazar, ou ancien palais des rois mores, quoique fort beau et digne de sa réputation, n'a rien qui surprenne lorsqu'on a déjà vu l'Alhambra de Grenade. Ce sont toujours les petites colonnes de marbre blanc, les chapiteaux peints et dorés, les arcades en cœur, les panneaux d'arabesques entrelacées de légendes du Coran, les portes de cèdre et de melèze, les coupoles à stalactites, les fontaines brodées de sculptures qui peuvent différer à l'œil, mais dont la description ne peut rendre le détail infini et la délicatesse minutieuse; la salle des Ambassadeurs, dont les magnifiques portes subsistent dans toute leur intégrité, est peut-être plus belle et plus riche que celle de Grenade; malheureusement l'on a eu l'idée de profiter de l'intervalle des colonnettes qui soutiennent le plafond pour y loger une suite de portraits des rois d'Espagne depuis les temps les plus reculés de la monarchie jusqu'à nos jours. Rien au monde n'est plus ridicule. Les anciens rois, avec leurs cuirasses et leurs couronnes d'or, font encore une figure passable, mais les derniers, poudrés à blanc, en uniforme moderne, produisent l'effet le plus grotesque; je n'oublierai jamais une certaine reine avec des lunettes sur le nez et un petit chien sur les genoux, qui doit se trouver là bien dépaysée. Les bains de Maria Padilla, maîtresse du roi don Pèdre, qui habita l'Alcazar, sont encore tels qu'ils étaient au temps des Arabes. Les voûtes de la salle des étuves n'ont pas subi la plus légère altération. Charles-Quint, comme à l'Alhambra de Grenade, a laissé à l'Alcazar

de Séville de trop nombreuses traces de son passage. Cette manie de bâtir un palais dans un autre est des plus funestes et des plus communes, et ce qu'elle a détruit de monumens historiques pour leur substituer d'insignifiantes constructions est à jamais regrettable. L'enceinte de l'Alcazar renferme des jardins dessinés dans le vieux goût français avec des ifs taillés dans les formes les plus bizarres et les plus tourmentées.

Puisque nous sommes en train de visiter les monumens, entrons quelques instans à la manufacture de tabac qui est à deux pas. Ce vaste bâtiment, très bien approprié à son usage, renferme une grande quantité de machines à raper, à hacher et triturer le tabac, qui font le bruit d'une multitude de moulins et sont mises en activité par deux ou trois cents mules. C'est là que se fabrique *el polbo sevillano*, poussière impalpable, pénétrante, d'une couleur jaune d'or, dont les marquis de la régence aimaient à saupoudrer leurs jabots de dentelle : la force et la volatilité de ce tabac sont telles que l'on éternue dès le seuil des salles dans lesquelles on le prépare. Il se débite par livre et demi-livre dans des boîtes de ferblanc. L'on nous conduisit aux ateliers où se roulent les cigares en feuilles. Cinq à six cents femmes sont employées à cette préparation. Quand nous mîmes le pied dans leur salle, nous fûmes assaillis par un ouragan de bruits : elles parlaient, chantaient et se disputaient toutes à la fois. Je n'ai jamais entendu un vacarme pareil. Elles étaient jeunes pour la plupart, et il y en avait de fort jolies. Le négligé extrême de leur toilette permettait d'apprécier leurs charmes en toute liberté. Quelques-unes portaient résolument à l'angle de la bouche un bout de cigare avec l'aplomb d'un officier de hussards; d'autres,— ô muse, viens à mon aide ! — d'autres... chiquaient! car on leur laisse prendre autant de tabac qu'elles en peuvent consommer sur place. Elles gagnent de quatre à six réaux par jour. — La *cigarrera* de Séville est un type, comme la *manola* de Madrid. Il faut la voir, le dimanche ou les jours de courses de taureaux, avec sa basquine frangée d'immenses volans, ses manches garnies de boutons de jais, et le *puro* dont elle aspire la fumée, et qu'elle passe de temps à autre à son galant.

Pour en finir avec toutes ces architectures, allons faire une visite au célèbre hospice de la Caridad, fondé par le fameux don Juan de Marana, qui n'est nullement un être fabuleux, comme on pourrait le croire. Un hospice fondé par don Juan! Eh! mon Dieu, oui.—Voici comment la chose arriva. Une nuit don Juan, sortant d'une orgie, rencontra un convoi qui se rendait à l'église de Saint-Isidore : péni-

tens noirs masqués, cierges de cire jaune, quelque chose de plus lugubre et de plus sinistre qu'un enterrement ordinaire. — Quel est ce mort? Est-ce un mari tué en duel par l'amant de sa femme, un honnête père qui tardait trop à lâcher son héritage? fit le don Juan échauffé par le vin. — Ce mort, lui répondit un des porteurs du cercueil, n'est autre que le seigneur don Juan de Marana, dont nous allons célébrer le service; venez, et priez avec nous pour lui. — Don Juan, s'étant approché, reconnut à la lueur des torches (car en Espagne on porte les morts la face découverte) que le cadavre avait sa ressemblance, et n'était autre que lui-même. Il suivit sa propre bière dans l'église et récita les prières avec les moines mystérieux, et le lendemain on le trouva évanoui sur les dalles du chœur. Cet événement lui fit une telle impression, qu'il renonça à sa vie endiablée, prit l'habit religieux et fonda l'hôpital en question, où il mourut presque en odeur de sainteté. La Caridad renferme des Murillo de la plus grande beauté, le *Moïse frappant le rocher, la Multiplication des pains,* immenses compositions de la plus belle ordonnance, le *Saint Jean de Dieu* portant un mort et soutenu par un ange, chef-d'œuvre de couleur et de clair-obscur. C'est là que se trouve le tableau de Juan Valdès, connu sous le nom de *los dos cadaveres,* bizarre et terrible peinture qui me produisit la plus forte impression et m'inspira les vers suivans :

Dans cette toile sombre, où d'une lampe avare
Tombe sinistrement une lumière rare,
Des cercueils tout ouverts sont par files rangés,
Avec leurs habitans gravement allongés.
D'abord c'est un évêque, ayant encor sa mitre,
Qui semble présider le lugubre chapitre;
D'un geste machinal il bénit vaguement
Tout le peuple livide autour de lui dormant.
Son front luit comme un os, et dans ses dures pinces
L'agonie a serré son nez aux ailes minces.
Aux angles de sa bouche, aux plis de son menton,
Déjà la moisissure a jeté son coton;
Le ver ourdit sa toile au fond de ses yeux caves,
Et, marquant leur chemin par l'argent de leurs baves,
Les hideux travailleurs de la destruction
Font sur ce maigre corps leur plaie ou leur sillon.
Par ses gants décousus entre la mouche noire,
Et le *gusano* court sur ses habits de moire.

Tous ces affreux détails sont peints complaisamment
Comme un portrait chéri tracé par un amant,
Et nul Italien, rêvant de la madonne,
Dans l'outremer limpide et dans l'or qui rayonne
Plus amoureusement n'a caressé les traits
De quelque Fornarine aux célestes attraits.
Plus loin c'est un bravache à la moustache épaisse,
Armé de pied en cap, en son étroite caisse,
La putréfaction, qui lui gonfle les chairs,
Au bistre de son teint a mêlé des tons verts;
Sa tête va rouler comme une orange mûre,
Car le ver a trouvé le joint de son armure.
Hélas! fier capitan, le maigre spadassin
A sa botte secrète et son coup assassin;
Fût-on prévôt de salle, ou maître en fait d'escrime,
Dans ce duel suprême, on est toujours victime.
Au dernier plan, couverts de linceuls en lambeaux,
Des morts de tout état, jadis jeunes et beaux,
Élégans cavaliers, superbes courtisanes,
Dont un jaune rayon fait reluire les crânes,
Cauchemars grimaçans, monstrueuses laideurs,
Du sinistre caveau peuplent les profondeurs.
Jamais ce lourd sommeil plein de rêves étranges,
Qui font voir aux dormeurs les démons ou les anges;
Cette attitude morne et cet abattement
Du pécheur sans espoir qui pense au jugement;
Cet ennui de la mort qui regrette la vie,
Le soleil, le ciel bleu, la lumière ravie,
N'ont été mieux rendus qu'en ce dernier tableau,
Qui fait Valdès Léal rival de Murillo.
Pour que l'allégorie aux yeux n'offre aucun doute,
Perçant dans un éclair les ombres de la voûte,
La main de l'inconnu, la main que Balthazar
Vit écrire à son mur des mots compris trop tard,
Apparaît soutenant des balances égales:
Un des plateaux chargé de tiares papales,
De couronnes de rois, de sceptres, d'écussons;
L'autre, de vils rebuts, d'ordure et de tessons.
Tout a le même poids aux balances suprêmes.
Voilà donc votre sens, mystérieux emblèmes!
Et vous nous promettez pour consolation,
La triste égalité de la corruption!

La place de taureaux était fermée à notre grand regret, les courses

de Séville étant, à ce que prétendent les *aficionados*, les plus brillantes de l'Espagne. Cette place offre la singularité de n'être que demi-circulaire, du moins pour ce qui regarde les loges, car l'arène est ronde. On dit qu'un violent orage abattit tout ce côté, qui depuis ne fut pas relevé. Cette disposition ouvre une merveilleuse perspective sur la cathédrale, et doit former un des plus beaux tableaux qu'on puisse imaginer, surtout quand les gradins sont peuplés d'une foule étincelante, diaprée des plus vives couleurs. Ferdinand VII avait fondé à Séville un conservatoire de tauromachie où l'on exerçait les élèves d'abord sur des taureaux de carton, puis sur des *novillos* avec des boules aux cornes, et enfin sur des taureaux sérieux, jusqu'à ce qu'ils fussent dignes de paraître en public. J'ignore si la révolution a respecté cette institution royale et despotique. Notre espérance déçue, il ne nous restait plus qu'à partir; nos places étaient retenues sur le bateau à vapeur de Cadix, et nous nous embarquâmes au milieu des pleurs, des cris et hurlemens des maîtresses ou femmes légitimes des soldats qui changeaient de garnison et faisaient route avec nous. Je ne sais pas si ces douleurs étaient sincères, mais je n'aurais jamais cru que des poitrines humaines pussent contenir de pareils sanglots.

THÉOPHILE GAUTIER.

SIMPLES ESSAIS

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

II.

La seconde famille des Romanciers. — I. — M. de Balzac.

Le roman est la forme la plus séduisante et la plus complète qu'un écrivain puisse donner à sa pensée. Il se prête à toutes les passions du cœur et à tous les caprices de l'esprit; il admet le drame et la satire. Aussi tous les hommes qui ont eu un génie fécond et expansif, même ceux que la nature de leurs études et de leurs loisirs semblait le plus écarter du pays de la fiction, ont choisi le large cadre des conceptions romanesques pour y placer leurs observations railleuses ou leurs inspirations éloquentes. C'est dans un roman que Rabelais a déposé les fantaisies merveilleuses que faisaient éclore en son cerveau les propos d'ivrognes et les disputes de docteurs; c'est dans un roman que Rousseau nous a laissé une partie des ardentes rêveries qu'inspiraient à son ame la contemplation solitaire des

champs, les méditations enthousiastes dans le creux des fossés, sous les grands arbres du chemin. Il existe donc une classe d'écrivains, parmi les romanciers, qui, poètes ou moralistes, philosophes ou rêveurs, se ressemblent par la même portée et la même élévation d'intelligence. Qu'ils composent *Gargantua*, *Candide*, *la Nouvelle Héloïse* ou *Werther*, c'est leur sourire ou leur douleur qu'ils nous transmettent; c'est d'eux-mêmes, non point de personnages imaginaires, qu'ils ont voulu entretenir le public. Une pensée mélancolique les oppresse, une pensée pétulante et moqueuse leur demande à s'échapper; s'ils écrivent un roman, c'est qu'ils craignent de ne pas avoir assez d'espace dans les étroites limites d'une satire ou d'une élégie.

Mais à côté de cette première famille de romanciers, à laquelle appartiennent Voltaire, Jean-Jacques et Châteaubriand, à côté de ceux qui animent des êtres fictifs pour en faire les interprètes de leurs jugemens ironiques ou de leurs sentimens exaltés, il existe un groupe d'écrivains dont la destinée est plus humble. Il est des hommes qui, amoureux de la fiction pour elle-même, ne poursuivent pas dans le roman d'autre but que celui d'offrir un délassement aux intelligences. En écrivant, ils se sont oubliés, comme ils désirent que leur lecteur s'oublie à son tour. Ils sont vis-à-vis de leurs personnages comme ces pères qui s'effacent devant leurs enfans et ne désirent plus vivre que de la vie qu'ils leur ont donnée. Qui ne devine les vingt-cinq ans et la chevelure flottante de Goethe en lisant *Werther?* Qui devinerait la perruque ronde et les quarante ans de Richardson en lisant les lettres de Clarisse? L'auteur de *Werther* et l'auteur de *Clarisse* représentent les deux races littéraires qui se partagent le domaine du roman. A l'une, la puissance d'ébranler les ames, le privilége si éclatant et si redoutable d'exercer parfois des influences sur un siècle entier; à l'autre, le don de causer ces émotions délicates et éphémères qui sont nécessaires à la vie journalière du cœur.

Nous nous proposons d'étudier aujourd'hui les écrivains qui, de notre temps, appartiennent à cette seconde classe de romanciers. Jamais il n'y eut pour les conteurs époque plus favorable que la nôtre. Au XVIIe siècle, les femmes s'occupaient des éternelles disputes des jésuites et de Port-Royal. On parlait dans les ruelles d'Arnaud et de Nicole; moitié par devoir de conscience, moitié par soumission à la mode, elles ne se permettaient de savourer un chapitre de la *Clélie* qu'après avoir lu quelque réponse de leurs confesseurs au dernier pamphlet de Pascal. Au XVIIIe siècle, il ne s'agissait plus de Jansé-

nius, mais il s'agissait de Newton, de Condillac et de Locke; les compas et les sphères avaient leur place dans les boudoirs, entre les pots de fard et les mouches. Alors les femmes étaient astronomes et philosophes. On causait à souper des travaux de Mme du Châtelet et du *Traité des Sensations*. A présent, les émotions qu'excitait chaque article de l'*Encyclopédie* ont passé comme l'enthousiasme qui accueillait les œuvres d'Arnaud; on a relégué les philosophes dans leurs écoles et les astronomes dans leurs observatoires; les seules questions qui s'agitent encore, en attendant qu'elles entrent à leur tour dans le néant, sont les questions politiques. Dieu merci, les femmes ont le bon goût de ne pas toucher à celles-là. Les femmes appartiennent donc tout entières de nos jours à ceux qui composent des récits romanesques. La lecture des romans n'est plus pour elles, comme autrefois pour Mme de Sévigné, un plaisir qu'on goûte à la dérobée et en composant avec soi-même; c'est leur lecture habituelle et hautement avouée. A ce charmant public, le vrai public des historiens du cœur, se joint plus que jamais un autre auditoire, fait aussi pour comprendre les romanciers, la jeunesse. Quand les journaux contenaient chaque matin un fragment d'épopée, quand des *premiers Paris*, commençant comme des chants d'Homère, racontaient la prise d'un étendard ou redisaient les dernières paroles d'un héros, qui se serait inquiété, parmi les lecteurs de vingt ans, d'un obscur récit de souffrances imaginaires enfoui sous des colonnes toutes remplies d'exploits glorieux? Aujourd'hui la jeunesse n'a plus de ces distractions puissantes; il ne se joue pas au dehors des scènes qui puissent rivaliser de grandeur et d'intérêt passionné avec les scènes éternelles qui se jouent au fond des ames. C'est à ceux qui reproduisent dans leurs innombrables péripéties les drames ensevelis sous toutes les poitrines, que se livrent les jeunes imaginations. Cherchons donc à savoir comment des écrivains que tant d'attention environne, au-devant desquels s'élancent tant de sympathies, se conduisent envers leurs lecteurs et envers eux-mêmes.

Il est des égaremens presque légitimes dans les premières années de la vie littéraire, non pas ceux qui tiennent à la conscience, je ne sais point une condition humaine où la jeunesse puisse servir d'excuse à une lâcheté, mais ceux qui tiennent à l'essor impétueux et naturel des rêves de l'ambition. Pour aborder la carrière de l'écrivain, il faut sentir en soi une force de passion capable de dompter tous les obstacles et de braver tous les dégoûts; doit-on s'étonner si cette force, avant d'être contenue et dirigée par l'expérience, jette ceux qui en

sont doués dans d'étranges écarts? Tant qu'on n'a pas reçu les sévères leçons du blâme et la leçon plus sévère encore de l'indifférence, il est permis de croire à l'infini de son talent et de sa renommée. Comment en vouloir à ce jeune homme au regard ardent et candide qui, une prédiction de maîtresse ou d'ami au fond du cœur, rêve la gloire de Goethe ou de Byron? Pour tous ceux qui méritent le nom d'artiste, depuis les plus humbles jusqu'aux plus grands, il est une époque d'orageuses incertitudes, où, à chaque impulsion de son ame, l'on donne des solutions nouvelles et contradictoires au problème de sa destinée. Parce qu'il faut savoir comprendre et excuser ceux qui s'aventurent dans de fausses routes à ces jours de dangereuses espérances et de dangereuses tristesses, doit-on aussi de l'indulgence aux hommes qui, plus tard, dans la maturité de leur âge, cherchent à tromper sur l'étendue de leur esprit le public et leur conscience? Non, certainement. Il vient un instant où une lumière, quelquefois cruelle, mais certaine, succède pour l'artiste aux lueurs changeantes qui le troublaient. Il voit le chemin qui lui est interdit et le chemin qu'il peut suivre. Si la route permise est celle qu'arpenta l'abbé Prévost, et la route interdite celle que parcourut Voltaire, il n'est pas impossible que son orgueil se révolte; alors il entreprend contre son destin une partie qu'il doit perdre infailliblement, et dont son talent est l'enjeu.

En ouvrant par ses batailles des voies nouvelles et triomphantes à l'enthousiasme, la république mit un terme aux ovations effrénées des gens de lettres. La voix du canon, qui grondait sur toutes nos frontières, étouffa le bruit des dernières acclamations poussées autour des bustes de Voltaire et de Rousseau. Ce n'était point l'empire qui pouvait rendre à la littérature son prestige évanoui. Hors le cénacle fugitif où Mme de Staël rassemblait tantôt sous les ombrages de Coppet, tantôt sous les lambris des salons de Vienne, quelques penseurs proscrits et menacés comme elle, il n'y avait point alors d'asile où l'esprit osât revendiquer sa royauté. Nul salon ne rappelait celui de Mme Geoffrin ou de Mme du Deffand. Votre nom écrit dans le *Moniteur*, au milieu de tous ces noms obscurs et sacrés que fait rayonner une victoire, vous donnait plus d'éclat que les cinq actes d'une tragédie jouée par les comédiens de l'empereur. Les yeux des femmes vous disaient de vous battre et non pas de faire des vers. Quand revinrent les années de paix, le monde militaire disparut à son tour, tandis que le monde littéraire sortait de l'oubli. De l'autre côté de la Manche, dans ce pays qui, à la fin du siècle dernier, nous

avait envoyé déjà ses historiens et ses philosophes, il s'éleva un poète qui, par l'incroyable puissance d'une imagination dominatrice, exerça presque autant d'influence parmi nous sur une jeunesse au milieu de laquelle il n'était pas né et dont il ne parlait pas le langage, que le grand captif de Sainte-Hélène en avait exercé pendant quinze ans sur les générations qui tombaient en l'adorant au pied de ses drapeaux. Byron replaça le laurier au front des poètes. Les jeunes filles ne rêvèrent plus de colbacks et de dolmans, mais de manteaux flottans et de chevelures en désordre. Avec d'autres costumes pour le corps et pour la pensée, on reprit le XVIII[e] siècle, et on le continua au bénéfice des vanités littéraires. On vit se rouvrir des salons où des triomphes renouvelés chaque soir étaient décernés aux écrivains en vogue; en un mot, la littérature hérita en France de tout l'éclat, de toute la force, de toute la vie qui s'étaient retirés de la carrière des armes. Il y a douze ans, l'odeur de cartouches qui parfuma Paris pendant trois jours réveilla quelques instincts militaires; il y eut une génération qui sortit toute frémissante des écoles, croyant avoir grandi pour les batailles. On sait avec quelle force l'image de Bonaparte se représenta alors comme par enchantement à l'esprit du peuple; on crut qu'on allait voir renaître au bruit du tambour les merveilles évanouies de l'empire. Tant qu'on entendit dans le lointain le canon de détresse qui annonçait le naufrage de la révolution polonaise, nul homme, parmi ceux qui avaient deux bras valides au service de leur cœur, ne put savoir s'il serait ou ne serait pas soldat. Mais ces émotions guerrières s'éteignirent dans un calme devenu bientôt aussi profond que celui de la période dont on sortait. Alors la puissance fut définitivement conférée aux lettres. Il y eut, chez ceux qui écrivent, quelques fortunes éclatantes comme il y en avait eu autrefois chez ceux qui combattaient. Les hommes qui voyaient sous la république leurs camarades de la veille devenir leurs généraux du lendemain ne devaient-ils pas rêver tous un semblable sort? Aujourd'hui qu'on a vu les portefeuilles de ministres tomber dans les rangs des écrivains, le dernier soldat de cette grande et impétueuse armée, si prompte aux pensées ambitieuses, ne doit-il point se promettre d'avoir à son tour sa part de grandeur et de puissance? La marotte de presque tous ceux qui tiennent une plume en ce temps-ci, c'est d'aider et de diriger la société dans sa marche. Si la jalousie, l'aveuglement et l'injustice des gens qui gouvernent ne vous retirent point de la foule, du sein de cette foule on essaiera de faire entendre sa voix. On chargera un drame ou un roman d'exprimer ses idées

sociales, puis le drame pourra être sifflé, le roman pourra demeurer enseveli dans la boutique du libraire : on n'en sera pas moins convaincu de sa mission réformatrice; on attendra le moment du triomphe en protestant contre ses juges du jour. Il n'est point de natures, même parmi celles que Dieu lui-même a trempées pour les luttes du génie, qu'un semblable esprit d'orgueil ne puisse parvenir à fausser; que deviendront donc les natures molles et fragiles quand elles se laisseront assaillir par les conseils de cette extravagante ambition? C'est dans la classe d'écrivains qui nous occupe aujourd'hui que les suggestions de la vanité ont fait le plus de ravages. Si Goldsmith avait voulu que son *Vicaire de Wakefield* servît à résoudre un problème social, si l'abbé Prévost avait prétendu que sa *Manon Lescaut* démontrât une vérité politique, certes nous aurions eu des œuvres informes à la place de ces délicieux romans. Eh bien! parmi ceux qui pourraient, à présent, nous dire quelques-unes de ces histoires du cœur dont le plus grand charme doit être la candeur avec laquelle on les raconte, n'en est-il pas qui gâtent comme à plaisir leurs conceptions les plus gracieuses par de nébuleuses théories renfermées dans d'insupportables dissertations?

Il existe encore chez les romanciers actuels une autre plaie que la vanité : c'est la soif insatiable du lucre. Les hommes qui donnent leur cachet à toute une littérature n'exercent pas seulement de l'influence par leur génie, ils en exercent aussi par la manière dont ils comprennent l'existence et l'accommodent aux caprices de leurs pensées. A combien de disciples obscurs de Jean-Jacques les *Rêveries d'un promeneur solitaire* et quelques pages des *Confessions* n'auront-elles point fait paraître faciles et doux les voyages à pied avec leurs déjeuners dans les fermes et leurs heures de repos au pied des arbres! Plus d'un poëte de la fin du XVIIIe siècle a dû faire avec bonheur un frugal repas en songeant au passage éloquent où Jean-Jacques maudit la cuisine des châteaux et vante avec une chaleureuse énergie l'omelette de la ménagère. Lord Byron a rendu bien pâle le charme des excursions pédestres; il a fait monter la Muse à cheval. Coursiers arabes aux longues crinières, belles armes, coupes de cristal pleines d'un vin doré, voilà ce qu'il présente à l'imagination des poëtes de notre époque. Cette vie superbe et voluptueuse, où les jouissances du luxe se confondent avec celles de la poésie, ces nuits splendides dans les palais de Venise, ces courses équestres sur les bords du lac de Genève, ces fastueux pèlerinages en Orient, toutes ces choses enfin qui rehaussent avec tant d'éclat la gloire du chantre de *Childe-*

Harold, ont réveillé chez nos écrivains mille désirs inconnus. On a découvert que le génie pouvait contracter avec la fortune une alliance infiniment préférable à sa vieille alliance avec la pauvreté; on a trouvé qu'au point de vue de l'art, comme à tous les points de vue possibles, il valait mieux parcourir en chaise de poste les grandes routes de l'Europe que d'aller d'un clocher à l'autre en portant sa valise sur le dos. Tout en croyant à cette poésie de la mansarde, qui donne tant de charme à quelques-unes des chansons de Béranger, je n'entends point dire que les enchantemens dont la puissance féerique de l'or peut remplir notre vie ici-bas ne soient pas merveilleusement utiles à entretenir les fantaisies de l'imagination. Seulement je ferai remarquer à ceux qui veulent pour leur existence les splendeurs de l'existence de Byron, que l'auteur de *Don Juan* appartenait à cette aristocratie anglaise dont les fortunes sont toujours préservées d'un complet naufrage par la constitution même du pays. La naissance de lord Byron lui ouvrait, dès ses premiers pas dans la carrière, ce monde dont l'accès vainement tenté cause à quelques écrivains ambitieux plus d'efforts qu'il ne leur en faudrait pour faire de bons livres. Le descendant des compagnons de Guillaume-le-Conquérant ne pouvait pas vivre pauvre dans cette Angleterre où son nom l'appelait à siéger parmi les lords de la chambre haute. La dot de miss Milbanke servit sans doute à réparer, en même temps que le vieux château de Newstead, bien des brèches faites d'avance par le jeune pair à la fortune qui ne pouvait manquer de lui venir un jour. Malgré les sommes énormes que dut rapporter à Byron la prodigieuse popularité de ses œuvres, on peut donc dire qu'il eut une vie de grand seigneur tout-à-fait indépendante de sa vie littéraire. Les gens qui veulent imiter aujourd'hui sa royale façon de répandre l'or n'ont pas, pour la plupart, d'autres sources de richesses que celles qui sont renfermées dans leur intelligence. Je me souviens du héros d'un conte de fées qui possède une rose d'où s'échappent, dès qu'on l'agite, ducats, sequins et doubles piastres; leur talent est cette rose magique : malheureusement c'est une rose qui s'effeuille à force d'être secouée. Que dirait-on d'un homme qui voudrait toujours voir sa maîtresse dans de radieuses parures, mais qui entendrait qu'elle gagnât ces parures par un travail meurtrier? Les romanciers actuels sont avec leur muse comme cet homme serait avec sa maîtresse : ils trouvent que le luxe lui sied; ils veulent qu'elle se procure le luxe. L'imagination se prête avec peine aux obligations journalières d'un travail forcé; la folle du logis sent qu'elle n'est point faite pour bailler des

sacs d'écus à jours fixes comme un fermier normand, elle est de trop noble origine pour souffrir qu'on la rende taillable et corvéable à merci. Elle se révolte, et, si sa révolte est comprimée, elle se dégrade. Ainsi, la vanité et le désir du gain sont les deux fléaux de notre littérature. Ces fléaux, que nous rencontrerons sans cesse et que nous ne nous lasserons jamais de signaler, se sont exercés, on doit le reconnaître, sur de belles intelligences. Il est certain que toutes les expériences faites par nos pères et par nous-mêmes dans des années si peu nombreuses et cependant suffisantes pour nous faire voir l'impuissance de tant d'hommes et la vanité de tant de choses, ont développé chez la plupart des esprits de notre temps des facultés nouvelles de comprendre et de sentir. Ces facultés ont trouvé dans le roman de mœurs une de leurs applications les plus naturelles. L'homme que nous étudierons le premier est un de ceux qui avaient reçu au plus haut degré la puissance de sonder les caractères et de faire pénétrer une lumière saisissante dans leurs plus intimes profondeurs.

Le nom de M. de Balzac, puisque c'est de lui qu'il s'agit, vient d'être rappelé récemment au public par une entreprise, car je ne sais de quel autre terme appeler cette publication bizarre, où se confondent de la façon la plus malheureuse les deux esprits dont nous venons de parler, l'esprit de spéculation et l'esprit de vanité. Peut-être sera-t-il utile de faire remarquer à la librairie, en ce moment où elle pousse des cris de détresse, avec quel aveuglement elle dirige la plupart de ses efforts. Elle ressemble à ces gouvernemens inintelligens qui méconnaissent la force, la jeunesse et l'avenir, pour se livrer à une classe d'hommes affaiblie et corrompue. Tandis qu'elle redouble envers la vaillante cohorte des nouveaux venus ses plus décourageantes duretés, elle prodigue aux gens épuisés par de longues années d'une production hâtive des faveurs presque extravagantes. Ce qui jadis était réservé aux seuls chefs-d'œuvre de notre langue, le luxe des caractères et surtout le luxe des gravures, est employé maintenant dans le but de réveiller le public de son indifférence pour des ouvrages qu'il a repoussés toujours, ou sur lesquels sa curiosité est depuis long-temps blasée. Le crayon du dessinateur doit constater le succès de l'écrivain, non point militer pour ce succès. Si, au lieu de donner une consécration nouvelle à des passages consacrés déjà par l'admiration générale, les images qu'on place dans un livre ne sont là que pour commenter le texte, quelquefois même pour le suppléer, elles nous reportent aux âges les plus gros-

siers de l'art. Telles sont les réflexions que nous a inspirées le livre où M. de Balzac a rassemblé, rajeunies par tous les gracieux artifices de l'*illustration* contemporaine, des œuvres évoquées de la retraite des in-octavo et des catacombes du feuilleton. Cependant, si la dernière publication de M. de Balzac n'était qu'une spéculation maladroite, nous la passerions sous silence; mais, à côté de la question commerciale, elle soulève de nouvelles questions littéraires. Le titre seul, *la Comédie humaine*, révèle une des plus audacieuses prétentions qui se soient encore produites de nos jours, et je ne sais rien qui puisse surpasser en bizarrerie la préface par laquelle cette prétention est soutenue. Non, M. de Balzac ne se trompe pas quand il représente sa vie tout entière aboutissant à *la Comédie humaine;* cette entreprise est tellement le terme fatal où l'ont conduit les écarts de son talent, qu'en le suivant dans sa carrière littéraire, nous verrons chacun de ses pas l'en rapprocher d'une façon inévitable. L'incroyable préface où il se déclare le législateur du siècle qu'il vient de doter d'une nouvelle édition de ses œuvres résume d'une manière si frappante toutes ses ambitieuses folies, que nous réserverons pour conclusion de ce chapitre l'examen de ce curieux morceau.

En 1834, un écrivain qui s'est fait dans la critique une réputation de tendre et spirituelle indulgence consacrait à M. de Balzac quelques pages de ce recueil. *La Recherche de l'absolu* venait de paraître. L'écrivain dont nous parlons, tout en félicitant l'auteur de ce livre d'un succès qui fixait définitivement sur lui les regards de la foule, lui rappelait avec une discrétion mélancolique les épreuves douloureuses d'un passé encore récent, et lui donnait quelques conseils bienveillans pour l'avenir. M. de Balzac était alors à cette grave époque de la vie littéraire où l'opinion se forme sur votre compte, où le public vous constitue en estime une espèce de dot sur laquelle il ne revient plus qu'avec des difficultés presque invincibles, surtout quand on veut la lui faire augmenter. Les gens arrivés à cet endroit de leur carrière ressemblent à des enfans qui viennent de toucher leur part de l'héritage paternel. Il faut qu'ils réfléchissent mûrement sur la manière dont ils vont gouverner la fortune qu'on vient de leur confier. S'il est peu d'hommes qui sachent gérer leur argent, il en est moins encore qui sachent gérer leur renommée. Cette réputation dont on s'est promis mille jouissances chimériques, dont on a fait le but suprême d'une vie où l'on a supporté et vaincu pour elle seule toutes les douleurs de la pensée; cette réputation, quand on la re-

cueille enfin, produit au cœur le même tumulte de sentimens opposés qu'un immense trésor tombé tout à coup entre vos mains. Tantôt on veut la couver comme un avare, tantôt on veut la répandre au dehors comme un prodigue. Les uns, poussés par une terreur aveugle, finissent par l'ensevelir; les autres, poussés par des désirs insatiables, la jouent dans des parties hasardeuses, où il arrive presque toujours qu'ils la perdent. M. de Balzac fut de ces derniers. M. de Balzac devait être plus que tout autre sujet aux éblouissemens de la célébrité, car je ne sais nul homme qui l'ait conquise par plus de recherches inquiètes et de pénibles efforts. Dernièrement, il vient de désavouer, avec un superbe dédain, en tête du nouveau recueil de ses œuvres, tous les romans de Villerglé, de Saint-Aubin, de lord R'Hoone, et il déclare d'avance coupable de calomnie quiconque persisterait à les lui attribuer. A Dieu ne plaise que nous voulions encourir un pareil reproche! Comme il l'a dit fort bien, il use d'un droit que nous ne prétendons pas lui contester. En feuilletant le code civil pour y chercher les articles oppresseurs contre lesquels protestent ses héroïnes, l'auteur des *Scènes de la Vie privée* a pu y rencontrer cet axiome : *la recherche de la paternité est interdite*. Nous trouvons, quant à nous, qu'il y a comme une grace digne et touchante à l'aveu sincère de l'écrivain qui, parvenu au but de ses désirs, rappelle avec attendrissement à son propre cœur et à quelques cœurs amis les premières et humbles filles de son imagination. Goethe, en nous parlant, dans ses mémoires, des épithalames qu'il composait aux premières années de sa jeunesse pour les bourgeois de Francfort, nous touche infiniment plus que s'il nous déclarait d'un ton superbe qu'il a commencé par le drame de *Faust* ou par les stances du *Divan*. Il n'est rien de plus naturel à l'ame d'un artiste que de conserver toujours une naïve tendresse pour les œuvres des débuts, œuvres informes, mais qu'on chargeait de tant d'espérances et qu'on a si franchement aimées. Je suis persuadé que plus d'un grand peintre garde dans le coin de son atelier, pour les contempler parfois d'un regard souriant et rêveur, des toiles imparfaites qui accusent les tâtonnemens de son génie. M. de Balzac a voulu effacer toute trace des hésitations de son talent; cela lui est permis. En désavouant les œuvres qu'on lui attribue, il aurait pu nier en même temps qu'il eût jamais touché une plume avant *le Dernier Chouan* et la *Physiologie du Mariage*. C'est une déclaration qu'il avait aussi le droit de faire et que nous aurions certainement respectée; mais comme il ne l'a pas faite, comme il avoue au contraire qu'il a effectivement écrit dans la pé-

riode où la calomnie lui attribue *le Vicaire des Ardennes*, *Annette ou le Criminel*, *l'Israélite*, etc., nous dirons que, de 1821 à 1829 (je crois que c'est là le laps de temps renfermé dans cette période), M. de Balzac a publié une infinité de livres dont les noms nous sont entièrement inconnus. Cette complète, cette impénétrable obscurité, au sein de laquelle il s'est débattu pendant de si longues années, ne fait que mieux comprendre la joie mêlée de vertige qu'il dut éprouver en voyant enfin la lumière arriver à lui. Mais avant de suivre M. de Balzac dans ses périlleuses entreprises, sachons quelle était en 1834, à l'époque où paraissait un des livres qui mirent le sceau à sa réputation, la fortune littéraire qu'il a, sinon perdue, au moins tellement aventurée.

La *Physiologie du Mariage*, les *Contes drolatiques*, *la Peau de Chagrin*, plusieurs volumes des *Scènes de la Vie privée*, *Eugénie Grandet* et *le Médecin de Campagne* avaient déjà été publiés. Ainsi le talent de M. de Balzac s'était montré au public sous toutes ses faces. Dans la *Physiologie du Mariage* et dans les *Contes drolatiques*, on trouva, non pas cette brillante et hardie débauche de jeune homme qui inspira de si éclatantes pages à M. Alfred de Musset, mais un libertinage sournois et railleur de moine qui piqua par sa nouveauté. *La Peau de Chagrin*, que M. de Balzac dédia à la mémoire de Rabelais, comme un fils des grasses campagnes de la Loire à son compatriote, n'offre point pourtant ces traits de malice graveleuse qui distinguent l'esprit du romancier tourangeau. On y remarque un caractère commun à presque toutes les productions de l'époque où parut ce livre; on y sent l'action violente du souffle qui passa sur notre littérature après les trois bruyantes journées de 1830. C'est une œuvre écrite sous l'empire de ces sentimens presque puérils à force d'être exagérés, qui firent faire à des écrivains imberbes un si prodigieux abus des mots *adultère*, *courtisane* et *orgie*. Dans les *Scènes de la Vie privée*, M. de Balzac se forma cette fameuse clientelle de femmes de trente ans qui lui attira tant de plaisanteries; il créa un marivaudage sentimental et philosophique auquel je préfère de beaucoup pour ma part le marivaudage de Boufflers dans son charmant conte de *Ah! si...* Toutefois, au milieu des prétentieuses afféteries de style et de pensée qu'on y rencontre à chaque instant, ces récits offrent pour la plupart un véritable mérite d'études intimes, et il en est un, l'*Histoire intellectuelle de Louis Lambert*, qu'il est impossible de lire sans une véritable émotion. Mais ce qui valut à M. de Balzac les approbations les plus précieuses, ce fut

Eugénie Grandet. C'est dans ce livre que se révéla le côté original de son talent. On découvrit qu'il y avait en France un peintre qui pouvait rivaliser avec les vieux peintres de la Flandre. Si le style d'*Eugénie Grandet* était en rapport avec la science prodigieuse d'observation qui est déployée dans cette œuvre, nous aurions un roman qui égalerait *le Vicaire de Wakefield*. Il est un merveilleux tableau où Van Ostade nous représente toute une famille bourgeoise, une dynastie de bourgmestres dont les hommes mourront l'aune en main, et dont les femmes auront vécu sans avoir jamais livré à d'autres regards que ceux de leurs époux leurs charmes ensevelis sous les plis immobiles de leurs robes brunes : quelques pages d'*Eugénie Grandet*, où sont décrites les réunions d'une famille de province, nous rendent la savante couleur du maître flamand. Comme *Eugénie Grandet* a été rappelée sans cesse à M. de Balzac à l'occasion de ses écarts, l'auteur du *Père Goriot* s'est presque pris de mauvaise humeur contre ce succès, sous lequel il prétend qu'on veut étouffer tous ses succès postérieurs. En admettant qu'une critique injuste et malveillante ait réellement fait cet abus d'*Eugénie Grandet* pour soutenir contre M. de Balzac une guerre déloyale, cette tactique n'en prouverait que mieux la popularité du roman qui l'a produite; *Albert Savarus* ou *Ursule Mirouët* n'en feront jamais naître une semblable. *Le Médecin de Campagne* fut la première révélation des ambitieuses manies de M. de Balzac; c'est un livre où l'action est presque nulle et où les dissertations sociales reviennent à chaque page. On peut excuser de pareilles œuvres quand elles viennent d'une plume comme celle de Voltaire ou comme celle de Jean-Jacques. A force d'esprit ou à force d'éloquence, on fait passer les plus vaines théories. Mais il y a dans *le Médecin de Campagne* un certain personnage appelé Benassis, qui se permet une profession de foi aussi longue que celle du vicaire savoyard, dans le style de *la Peau de Chagrin*, et bien d'autres personnages dont je ne sais plus les noms, qui, toujours dans le même style, conversent entre eux aussi long-temps que le géomètre et l'homme aux cinquante écus. Quelques épisodes intéressans, quelques peintures exactes ne font point pardonner à ces gens-là leurs interminables discours.

Le Médecin de Campagne mérite le plus sérieux reproche qu'un roman puisse encourir : il est ennuyeux. Toutefois cet ouvrage, où l'on ne peut méconnaître des traces de soin, ne nuisit point à M. de Balzac; et d'ailleurs, s'il eût causé des impressions fâcheuses, ces impressions auraient été dissipées par *la Recherche de l'absolu*, dont

il fut presque immédiatement suivi. L'auteur d'*Eugénie Grandet* reparut tout entier dans la peinture de la maison Claës. Que de fois, en contemplant les tableaux de Gaspard Netscher et de Gérard Dow, n'avons-nous point désiré de pénétrer dans un de ces intérieurs aux vastes cheminées remplies d'une lueur rouge, aux dalles luisantes et aux murs tapissés de tentures à rosaces! Quel bonheur si l'on pouvait toucher les porcelaines qui couvrent ce bahut en bois de chêne, et surtout pousser cette porte vitrée qui doit s'ouvrir sur quelque chambre curieuse! Eh bien! les rêves que nous avons tous faits dans un coin de la galerie du Louvre, M. de Balzac les accomplit; il nous ouvre l'une après l'autre toutes les pièces d'une maison flamande; nous pouvons regarder de près les moindres sculptures des corniches, les moindres dessins des tapisseries; nous pouvons examiner derrière les flammes la sombre plaque du foyer; rien ne nous empêche enfin d'aller coller nos yeux aux vitres de la première fenêtre qui s'offre à nous, et de plonger ainsi dans quelque cour hollandaise éblouissante de propreté. Après *la Recherche de l'absolu*, M. de Balzac avait définitivement conquis sa place dans la littérature contemporaine. Voici, je crois, en résumant les impressions que fait ressentir chacun de ces ouvrages, ce qu'on pouvait dire de lui en 1834 : — M. de Balzac n'est ni un poète ni un penseur, parce qu'il ne possède pas l'ensemble des qualités nécessaires au poète et au penseur; mais il a reçu au plus haut degré un don sans lequel on n'écrit ni livre de morale ni livre de poésie, le génie de l'observation. S'il lui manque ces impétueux élans du cœur qui font écrire *la Nouvelle Héloïse* et ce jet rapide de l'esprit qui fait écrire *Micromégas*, il a cette rêverie patiente qui soutient pendant le cours de douze volumes l'auteur de *Clarisse* et de *Grandisson*. Ses songeries sont celles qu'on a sur la fin d'un long repas, entre des verres à demi remplis, tandis qu'on écoute, sans chercher à la comprendre, quelque conversation verbeuse; ne lui demandez pas ce qu'on rêve le soir, au bord de l'eau ou sur la lisière des bois. Le jour où il jouira de toute sa verve, il pourra tracer des figures comme en dessinaient Jacques Jordaens et Gérard Honthorts. Il peindra une famille en goguette sans oublier le chien qui mord la nappe et l'enfant à demi nu qui joue au milieu des plats. Le caractère de son talent est d'être sensuel, et d'une sensualité bourgeoise. S'il accepte franchement ce caractère, peut-être lui devrons-nous quelques pages qui exhaleront une bonne odeur rabelaisienne. Malheureusement, au lieu d'être contemporain de Nicolas Rapin et de Passerat, il est contemporain

de l'auteur de *Jocelyn* et de *la Chute d'un Ange*. S'il s'obstine à mêler aux vagues et mystiques inspirations de la poésie moderne ses joyeuses réminiscences du vieux temps, on ne peut deviner quels monstres difformes sortiront de ce bizarre accouplement de pensées. Qu'il se défie encore plus cependant de l'orgueil que de la poésie de son siècle. Rien ne convient moins à son talent, fait pour scruter les mystères de la vie intime, que les grandes questions de la vie sociale. Il n'y a que deux espèces d'armes dont puissent se servir ceux qui veulent prendre part aux luttes que soulèvent ces questions : c'est la phrase inspirée et prophétique de l'*Essai sur l'Indifférence*, ou la phrase courte, familière et incisive du *Simple discours sur Chambord*. M. de Balzac peut-il jamais se flatter d'avoir en son pouvoir ces armes-là? Son style, qui, après tant de laborieux efforts, n'a pas encore atteint la correction, finira peut-être par suffire aux besoins du roman; mais est-il permis d'imaginer qu'il puisse jamais répondre aux exigences du pamphlet? M. de Balzac est un peintre d'intérieurs et de portraits; qu'il étudie le jeu des physionomies, les effets d'ombre et de lumière dans les chambres, et qu'il laisse reproduire à d'autres les champs où se heurtent les masses humaines. — Je pense que ces lignes auraient à peu près rendu le jugement qu'on portait sur M. de Balzac en 1834, et signalé les écueils qu'il lui était alors si facile d'éviter : voyons maintenant, à partir de cette époque, quelle carrière il a parcourue.

En décembre 1835, M. de Balzac publia *le Livre Mystique*. J'avoue que le mysticisme m'a toujours inspiré un invincible éloignement. L'esprit sainement religieux du XVIIe siècle le condamna à rester enfermé dans une coterie. Il inspira de mauvais vers à Mme Guyon, et il eût gâté Fénelon lui-même, si l'archevêque de Cambrai n'eût pas eu continuellement recours à la forte nourriture des lettres antiques. Au XVIIIe siècle, il commença par les ténébreuses rêveries de Saint-Martin et finit par les extravagances de Cazotte. Au commencement du siècle actuel, il se manifesta sous des apparences ambitieuses et théâtrales chez Mme de Krudner. Séparé de la religion, qui le croit dangereux, et de la philosophie, qui le trouve ridicule, il tient, comme la sorcellerie, de la folie et du charlatanisme. Maintenant, qu'il y ait dans le demi-jour de quelques élégans oratoires des ames romanesques et délicates de femmes auxquelles le mysticisme prête une sorte de grace maladive, c'est ce que je ne sais point; mais ce qui est certain, c'est que cette maladie éthérée ne convenait pas plus au robuste tempérament de M. de Balzac que les attaques de nerfs ou

les vapeurs n'auraient convenu à Nicole, la servante de Molière. *Le Livre Mystique* est une de ces orgueilleuses tentatives que M. de Balzac a voulu faire dans tous les genres. Celui qui plus tard voulait être Beaumarchais se prit à rêver tout à coup l'auréole de Swedenborg. Ce qui aurait dû être salutaire à l'auteur d'*Eugénie Grandet*, le froid accueil que ces obscures divagations reçurent du public, lui devint nuisible au contraire, car son ame, que tant d'idées et de sentimens confus encombraient déjà, s'ouvrit alors à une hautaine mélancolie de grand homme méconnu qui depuis se retrouva dans toutes ses œuvres. *Le Lys dans la Vallée*, qui parut la même année que *le Livre Mystique*, fut précédé d'une préface où M. de Balzac commence à parler des douleurs bafouées de l'artiste. Ce prélude plaintif est suivi d'un roman qui présente l'assemblage des défauts les plus opposés. On y voit un incroyable mélange de prétentions ascétiques et d'instincts matériels. L'héroïne entremêle les propos d'amour séraphique qu'elle tient à son amant de confidences sur les tyrannies conjugales de son mari. Ce qui achève de rendre ce livre étrange, c'est qu'à côté de ces défauts se retrouvent souvent, dans toute leur force, les qualités particulières à M. de Balzac. N'avez-vous point rencontré quelquefois à un étalage de brocanteur quelque tableau noirci dont le mystérieux aspect attirait vos regards? D'abord vous ne distinguiez que des objets confus; le grand air et le temps avaient amassé sur la toile tant de voiles sombres, qu'il était impossible de voir nettement les personnages que ces voiles devaient cacher; puis, par un hasard de lumière favorable, grace à un point de vue heureusement trouvé, il se détachait pour vous, sur ce fond ténébreux, des formes saisissantes : d'abord c'étaient des yeux dont le regard allait au-devant du vôtre, puis une bouche bien accusée, puis un front éclairé savamment, enfin toute une tête saillante et lumineuse de vierge, d'apôtre ou d'alchimiste. Eh bien! en lisant *le Lys dans la Vallée*, comme presque tous les romans de M. de Balzac, vous voyez se renouveler un phénomène de cette nature. L'incorrection, le faux goût, l'extravagance, tous les fléaux du style, ont entassé tant de ténèbres sur la pensée, qu'il est d'abord presque impossible de la découvrir; mais trouvez un point de vue d'où l'œil puisse plonger dans ces ténèbres, et vous verrez apparaître des figures qui vous étonneront par la vigueur de leurs contours. En définitive, le plus grave reproche à adresser au *Lys dans la Vallée*, c'est d'avoir fait circuler un instant un jargon digne des filles de Gorgibus. Les romanciers en vogue frappent la monnaie sentimentale qui sert aux com-

merces amoureux de leur époque. M. de Balzac a fait bien pis que de parler le langage des précieuses ridicules de son temps, il a composé une langue tout entière à leur usage.

La préface du *Père Goriot* est encore plus amère que celle du *Lys dans la Vallée*. M. de Balzac y déclare à son époque qu'elle est *lâche et voleuse*, et que, s'il travaille pour elle, c'est qu'il faut obéir à la *nécessité, dont les créanciers sont ici-bas les représentans*. Le récit qui vient ensuite est tel qu'un pareil exorde peut le faire conjecturer. Suivant l'auteur du *Père Goriot*, la vie sociale est une énigme dont le bagne connaît seul le mot. M. de Balzac est poursuivi d'une idée fixe à laquelle il a consacré déjà plusieurs romans et ses deux drames: c'est que, pour réussir dans le monde, il est indispensable d'avoir un forçat au nombre de ses amis. Ni les dons heureux de l'esprit, ni les qualités entraînantes du cœur, ne lui paraissent suffire à frayer un passage à ceux qui débutent. L'axiome dont *le Père Goriot* fut un des premiers développemens, et que vient de nous rappeler *Quinola*, pourrait se formuler ainsi : Les portes ne s'ouvrent qu'avec de fausses clés. *Le Père Goriot* commença à exciter ces rumeurs qui éclatèrent avec tant de violence dans le public à l'apparition de *Vautrin* sur le théâtre. Il était temps encore pour M. de Balzac après la publication de ce roman de s'arrêter dans la voie funeste où il marchait; mais il ne pouvait pas y avoir de paix entre lui et le siècle qui ne comprenait pas *le Livre mystique*. M. de Balzac voulut prendre en main le fouet d'Aristophane et infliger à son époque le terrible châtiment de la comédie satirique. On sait quel fut le sort de son premier drame. La chute éclatante de *Vautrin* marque le commencement d'une nouvelle période dans la vie de M. de Balzac. On connaît cette terrible frénésie qui s'empare du joueur après des échecs successifs; plus la chance lui devient contraire, plus il s'obstine à vouloir gagner, et à chaque coup qu'il perd, il double sur un nouveau coup la somme qu'il a perdue. Ainsi fit l'auteur de *Vautrin*. Ce qu'il a sacrifié d'œuvres dans la partie désespérée qu'il se mit alors à jouer contre le public, c'est ce que je sais à peine. Il jetait si vite son enjeu sur le tapis, et cet enjeu disparaissait si vite, qu'il était presque impossible de savoir ce qu'il venait de risquer. Au milieu de tous les romans qui tombèrent de ses mains, il en est un pourtant dont j'ai gardé la mémoire, c'est *Un grand Homme de province à Paris*. On voit avec regret dans ce livre ce que le génie descriptif a de plus saisissant appliqué à des mœurs qu'on voudrait toujours ignorer. Autrefois on défendait aux jeunes gens les lectures

romanesques, parce qu'on craignait le regard languissant et désenchanté qu'ils promenaient autour d'eux, après avoir vu s'évanouir les jardins magiques où ils avaient été transportés un instant; ce n'est pas une crainte de cette espèce qui pourrait faire interdire la lecture d'*Un grand Homme de province à Paris* : il est un autre motif qui doit éloigner d'un semblable ouvrage, c'est qu'on est, après l'avoir fini, comme un homme qui sort au matin d'un lieu de débauche où il vient de passer la nuit. On s'est tellement pénétré de l'épaisse et brûlante atmosphère au milieu de laquelle on vient de vivre, que l'air et le jour vous font mal. Votre sang échauffé et votre cerveau appesanti ne sont plus propres à recevoir la vie salutaire qui circule dans la nature. Le ciel vous oppresse au lieu de vous réjouir.

Il est réellement impossible de résumer toutes les inquiètes ambitions qui ont tourmenté M. de Balzac. Il n'est point de grand homme dont il n'ait envié la gloire, point d'entreprise qu'il n'ait faite pour atteindre à je ne sais quelle chimérique domination. Ainsi, dans l'année où parut, je crois, *Un grand Homme de province à Paris*, en 1839, il y eut, à une cour d'assises de petite ville, un procès criminel dont le public s'occupa avec cette curiosité naïvement passionnée que ces sortes d'affaires éveillent dans toutes les classes de la société. Qu'imagina M. de Balzac? Il voulut attacher son nom, comme le défenseur de Calas, à une cause célèbre, et il fit imprimer un plaidoyer à obscurcir l'innocence la plus évidente, tant il était effroyablement diffus. Heureusement pour l'auteur de *Vautrin*, qu'il put calmer sa conscience par le raisonnement renfermé dans cette phrase que se répète plus d'un médecin en revenant de voir mourir un de ses malades : « Rien ne pouvait aggraver son état, car il était condamné d'avance. » Son homme mourut entre ses mains en se justifiant à peine du crime dont on voulait à toute force le disculper. Si j'ai rappelé ce souvenir où sont déplorablement mêlés le grotesque et le lugubre, c'est pour montrer dans quelles fausses voies l'ambition peut pousser les hommes les plus spirituels quand elle n'est dirigée ni par les prudens conseils du tact, ni par les promptes et sûres inspirations du génie. Si cependant M. de Balzac n'avait fait que céder à un amour désespéré de la gloire, peut-être n'eût-il point gaspillé aussi promptement tous les trésors de son esprit. Malheureusement, à ce mobile s'en joignait un autre qui hâta encore la ruine de son talent.

Dieu nous préserve de chercher jamais dans la vie des écrivains autre chose que ce qu'ils veulent eux-mêmes nous montrer! Qu'un

roman soit destiné aux affaires d'argent ou aux affaires de cœur, à dénouer une intrigue amoureuse ou à satisfaire un créancier, c'est le secret de celui qui l'a écrit; mais si le romancier veut, comme il a le droit de le vouloir, que ce secret soit respecté, qu'il n'explique pas lui-même les actes de son existence littéraire par ses infortunes d'amant ou de débiteur. M. de Balzac n'a pas su s'imposer cette réserve. C'est d'après les aveux qu'il fait en tête du *Père Goriot* et du *Lys dans la vallée*, que nous mettrons le besoin d'argent au nombre des causes de sa fécondité; on devine ce que peut produire une fécondité puisée à de pareilles sources. La naissance du *roman-feuilleton* fut une des plus funestes occurrences de sa vie. L'établissement dans la littérature d'un commerce ayant ses débouchés quotidiens, comme le commerce de draps et de coton, devait sourire à un homme pressé du désir ou tout au moins du besoin de gagner. M. de Balzac devint un des fauteurs les plus actifs de ce nouveau genre d'industrie. Il fit mieux que de publier des romans coup sur coup, il publia plusieurs romans à la fois; il faudrait une forte dose de patience pour dresser une simple statistique des ouvrages qu'il a fait paraître dans ces derniers temps. Il est une œuvre pourtant que nous avons remarquée au milieu de toutes ces œuvres, c'est *le Curé de Village*. *Le Curé de Village*, ainsi que l'auteur le déclare dans sa préface et comme le titre suffirait à l'indiquer, est destiné à servir de pendant au *Médecin de Campagne*. On y retrouve les mêmes rêveries humanitaires dans la même phraséologie. Comme un rayon de soleil colore des nuées et y fait apparaître pour les yeux mille brillans mirages, le foyer de poésie que possède M. de Lamartine jette sur les idées vagues, indécises et confuses amoncelées dans *Jocelyn*, mille éclatantes splendeurs dont l'imagination est charmée. Qu'on se représente ces idées sans les prestiges d'un art divin, et on aura les nuées sans soleil, c'est-à-dire un brouillard humide, épais et glacé au milieu duquel on se perd et l'on se morfond. Eh bien! c'est ce brouillard qu'on rencontre à chaque instant dans *le Curé de Village*. Il y a dans le premier volume de ce livre une action qui offre de l'intérêt et quelques-unes de ces vivantes peintures comme l'auteur d'*Eugénie Grandet* en savait faire dans ses bons jours; mais le second volume est marqué sur chacune de ses pages du triste cachet des œuvres avortées. M. de Balzac y veut décrire les grands spectacles de la nature, et c'est là ce qui lui est aussi impossible que de soulever les grandes questions de la morale. Ce qui manque à son esprit, c'est l'élévation, c'est cette intelligence des vastes horizons qui permet à

un poète de faire une épopée au lieu d'une élégie, à un peintre de faire une fresque au lieu d'un tableau de chevalet. Il a reçu le don de peindre ce qui lui est nécessaire pour encadrer les scènes qu'il lui est permis de composer. S'il veut représenter une famille de paysans devant une chaumière, il saisira jusqu'aux moindres nuances du lierre qui grimpe autour des murailles, il n'oubliera ni la cage où chante la pie, ni la mare où nagent les canards, ni même le fumier qu'escaladent les poules : il saura rendre avec d'incroyables finesses de pinceau tous les objets qui entourent ses personnages; mais ce qui termine les grands tableaux, la mer, les forêts, les montagnes, les belles lignes de peupliers, il ne lui sera jamais donné de le comprendre et de le reproduire.

Le Curé de Village, malgré les défauts qu'il est si facile d'y relever, méritait une sorte d'attention, parce que c'est peut-être le dernier livre de M. de Balzac où l'on trouve des indices de travail consciencieux; car je ne crois pas qu'il faille attribuer à l'étude le style pénible et tourmenté dans lequel sont écrits ses autres romans. Il est des orateurs qui improvisent avec abondance dans un langage obscur et confus; M. de Balzac court comme eux sans s'inquiéter des phrases boiteuses qu'il pousse devant lui. *Ursule Mirouët*, *Une ténébreuse Affaire*, *Albert Savarus*, appartiennent à la pire espèce des œuvres littéraires, à l'espèce médiocre et négligée. Chez les écrivains qui s'abandonnent à la vie du feuilleton, la vanité se fait complice de l'intérêt; on se croit un talent capable de résister à tous les dissolvans. M. de Balzac, qui a fait tant d'études physiologiques, devrait savoir que l'organisation intellectuelle surpasse encore l'organisation animale en effrayante fragilité. Au moins le *roman-feuilleton* aurait-il exercé une influence salutaire sur l'auteur du *Livre mystique*, s'il l'avait réconcilié avec son époque en le délivrant de ses prétentions à être un des martyrs de la pensée; mais, tant que M. de Balzac ne se sera point fait voter par les chambres ce traitement de maréchal de France qu'il réclama si hautement un jour, il conservera contre son siècle une douloureuse indignation. L'industrie ne l'a point guéri de ses blessures; il l'a considérée sous l'aspect que son imagination attristée prête à toutes les choses humaines. *Quinola* nous a fait entendre les plaintes d'un grand industriel méconnu. Il n'est pas besoin de rappeler comment fut accueilli ce drame, où se retrouve la morale de *Vautrin*.

Il paraît évident maintenant que M. de Balzac ne peut point chausser le brodequin comique sans tomber. Il en est des chutes qu'on fait

au théâtre comme de toutes les chutes possibles : on se relève de bonne grace en tâchant de mettre les rieurs de son côté par sa belle humeur, ou l'on se relève sombre et courroucé, promenant des regards pleins d'anathèmes sur tous ceux qu'on croit surprendre avec une physionomie railleuse; c'est de cette dernière façon que M. de Balzac s'est relevé. Il a voulu que le public apprît toute la puissance du génie qu'il venait d'outrager, et il a entrepris la publication gigantesque de *la Comédie humaine*. *La Comédie humaine* est accompagnée d'une préface où nous sont expliqués les mystères d'un travail immense de création que jusqu'alors nous avions eu sous les yeux sans parvenir à le comprendre. M. de Balzac a conçu le plan d'une œuvre qui *embrasse à la fois l'histoire et la critique de la société, l'analyse de ses maux et la discussion de ses principes;* ce sont là ses propres expressions. Long-temps il n'a point daigné nous expliquer ce plan, qu'il n'a jamais perdu de vue; seulement, quand on adressait un reproche à une de ses œuvres, il souriait dédaigneusement, comparant en lui-même ceux qui le blâmaient à des hommes qui reprendraient un architecte, dont les conceptions leur seraient inconnues, sur sa façon de poser ses premières pierres. A présent que son monument est presque achevé, que nous pouvons, en levant la tête et en nous tenant à distance, embrasser l'ensemble de l'édifice, il nous permet enfin un jugement dans lequel il consent à nous guider. M. de Balzac se jette alors dans un dédale de dissertations où je ne prétends certes pas le suivre : il parle de Geoffroy Saint-Hilaire et de Cuvier, de Kant, de Leibnitz et de Bossuet. Il examine la religion, le code civil et tous les systèmes de philosophie qui se sont succédé depuis que l'humanité s'est surprise à penser. Il n'est pas un de ses livres qui, à notre insu, n'ait confirmé ou combattu quelque illustre opinion. En lisant *le Père Goriot* ou *la Vieille Fille*, on lisait sans s'en douter une réfutation de Bacon ou de Montesquieu. L'auteur de *Vautrin* et de *Quinola* cite, en disant qu'il s'y est toujours conformé, le précepte de M. de Bonald : « Un écrivain doit se regarder comme un instituteur des hommes. » On l'a accusé d'immoralité; mais c'est le reproche qui fut adressé également à Socrate et à Jésus-Christ. Une pareille préface n'est-elle point la fatale conclusion de toute la vie de M. de Balzac? Son orgueil, en croissant toujours, a fini par l'amener au point où nous le voyons aujourd'hui. D'abord il n'avait la prétention que d'être un romancier comme Richardson ou Walter Scott, et c'était une prétention qu'il pouvait rendre légitime; puis il

a voulu être Saint-Martin, puis il a voulu être Beaumarchais; puis enfin toutes ces ambitions ne lui ont pas suffi, il a rêvé la gloire de Dante: il a prétendu attacher son nom à un de ces monumens impérissables destinés à rester debout au milieu des débris du siècle qui les voit s'élever. La difficulté était de trouver des matériaux pour ce monument; M. de Balzac a imaginé de construire sa nouvelle œuvre avec toutes les œuvres qu'il avait produites déjà. Le ciment qui doit réunir tous ces fragmens dissemblables, c'est ce merveilleux titre de *la Comédie humaine*. Grace à ce titre, les ouvrages qu'il a pu faire autrefois pour obéir à ses caprices d'artiste, et ceux que, d'après ses confessions, il fit pour obéir à ses créanciers, se trouvent tous avoir un même but qui en fait une épopée colossale, soumise dans toutes ses parties aux lois de l'unité. Quand M. de Balzac a eu entassé ainsi dans un ordre mystérieux ses romans sur ses romans, il a été ébloui par la grandeur de l'édifice qui se dressait devant lui, et c'est alors qu'il a écrit cette prodigieuse préface, où, de progression en progression, il arrive à marquer sa place parmi les législateurs de l'humanité. Malheur aux gens qui ne s'inclineront pas devant cette nouvelle chaire de morale! Ceux qui calomnient la *Physiologie du Mariage* auraient calomnié le Phédon et l'Évangile. En vérité, toutes ces extravagances ont quelque chose qui est encore plus douloureux que grotesque, lorsqu'on songe au talent réel que M. de Balzac dépense dans de pareilles rêveries. Au moins, si *la Comédie humaine* était, comme *Vautrin* ou *Quinola*, une entreprise dont le sort se décide en quelques heures; mais non : en supposant contre toute probabilité que M. de Balzac doive renoncer un jour à la chimère qu'il caresse à présent, il lui faudra plus d'une année pour arriver à ce sage parti, et, pendant ce temps, qui sait s'il n'aura pas réalisé l'effrayant engagement qu'il prend dans sa préface de nous donner la *Pathologie de la vie sociale*, l'*Anatomie des corps enseignans* et la *Monographie de la Vertu?*

Aucune époque, je crois, n'a vu plus de tentatives ambitieuses que la nôtre. Heureusement que ces entreprises sont déjouées par le bon sens public. Depuis douze ans, quelquefois vaincu, bien plus souvent victorieux, le bon sens a soutenu en France une magnifique lutte. Il a combattu les maximes séditieuses en matière littéraire comme en matière de gouvernement et de morale. Nous lui devons le maintien de notre langue comme nous lui devons le maintien de nos institutions. L'arme qui a le plus contribué à ses victoires, c'est

la raillerie, cette raillerie vive, prompte et sûre, que la comédie jouée devant nous par toutes les vanités qu'ont mises en jeu nos débats politiques a éveillée chez presque tous les esprits. Cette arme a fait à M. de Balzac des blessures auxquelles il succombe aujourd'hui : elle l'a attaqué dans sa pensée tour à tour mystique, pédantesque et graveleuse; elle l'a attaqué dans son style obscur, précieux, diffus, chargé d'expressions scientifiques et de mots forgés. Aussi M. de Balzac se plaint-il avec amertume des progrès que l'esprit railleur a faits dans les masses. Il faut laisser ces plaintes à ceux qui ont, comme lui, leurs raisons pour les faire. Où en serions-nous, à une époque où des novateurs se sont efforcés de détruire tous les principes, même les principes du langage, si les spectateurs de ces dangereux efforts n'avaient pas eu pour les arrêter un sourire mille fois plus puissant que la menace et le courroux? La raillerie est la sauvegarde de notre société, telle que l'a faite la douceur croissante des mœurs; c'est un glaive invisible qui vaut souvent mieux que la grande épée qu'on place auprès du livre de la loi. Le bon sens guidé par la raillerie a fait autrefois la gloire de Molière; aujourd'hui le bon sens se trouve plutôt dans le public que parmi les écrivains; espérons pourtant qu'il n'a point abandonné notre littérature, et qu'il nous fera oublier un jour tant de phrases pesantes, boursoufflées, ténébreuses, par quelques pages écrites avec cet attrait de vivacité, de clarté et de grace, qui distingue l'esprit sain et agile qu'on a nommé l'esprit français.

G. DE MOLÈNES.

FEU BRESSIER.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XXX.

L'ame de feu Bressier était un peu découragée; elle resta quelques jours sans faire de nouvelles épreuves, s'enfonçant dans le nectaire des fleurs avec les abeilles, se baignant dans les gouttes de rosée que le matin suspend à la pointe des brins d'herbe, comme des diamans, des opales, des rubis, des émeraudes, que boivent les premiers rayons du soleil.

Tantôt, avec la cétoine verte, elle dormait dans les roses blanches; tantôt, avec le criocère écarlate, elle se cachait dans le calice d'argent des lis, ou elle s'enivrait de l'odeur des tubéreuses.

Au sein de cette nature où tout est né pour aimer, où les insectes se cherchent dans les fleurs qui se fécondent par des caresses embaumées, elle songeait tristement qu'elle n'avait encore pu trouver

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 octobre.

un homme et une femme s'aimant également, qu'elle n'avait pu encore surprendre un baiser qui fût des deux côtés un baiser d'amour. Ainsi Mélanie aimait Louis qui aimait Arolise, et Arolise n'aimait qu'un nom et de l'argent.

Les femmes se servaient de l'amour pour acheter comme avec une monnaie universelle les grandeurs, la pompe, les plaisirs.

S'il se trouvait par hasard deux êtres capables de ressentir un amour réel, ils ne se rencontraient pas, ou se trouvaient dans la vie placés dos à dos; chacun des deux se trouvait apparié avec un être d'une autre nature.

L'amour semble exister toujours entre deux personnes, non pas qui s'aiment également, mais l'une qui aime et l'autre qui est aimée: à tel point que parfois il arrive que les deux changent de rôle, que l'amant, par exemple, aime avant la possession, et que la maîtresse aime après.

Par momens, l'ame de feu Bressier regrettait de ne pas être remontée au soleil en sortant de sa prison.

Un jour cependant, comme elle s'amusait au fond d'un grand cactus pourpre à charger les pattes d'une abeille de la poussière d'or parfumée des étamines dont elle doit faire son miel, elle s'avisa de suivre l'insecte dans son vol capricieux.

Après être entrée dans quelques fleurs du jardin, l'abeille s'éleva tout à coup à une grande hauteur, et pénétra par la fenêtre dans une chambre pleine de fleurs rares dans de magnifiques vases du Japon. C'était la plus jolie chambre qu'on pût voir. Des étoffes de soie blanche tendues au plafond et sur les murailles en faisaient une tente attachée avec de grosses ganses d'or. Le parquet était couvert de peaux de tigres, la cheminée chargée de vases de la plus grande richesse; sur un canapé du temps de Louis XV, en bois doré, avec des coussins en soie blanche, était à demi couchée une femme dont le costume trahissait un reste de deuil; elle était d'une grande beauté.

Ses regards étaient pleins d'un feu humide, toute sa personne respirait la tristesse et l'amour; mais ni l'un ni l'autre de ces sentimens n'étaient inspirés par celui dont on portait un deuil si coquet, ou plutôt contre le deuil duquel on combattait avec tant d'adresse. L'abeille fit quelques tours dans la chambre, se plongea et se roula dans les amaryllis des vases, puis s'échappa. Pour l'ame de feu Bressier, elle resta auprès de la belle veuve, se jouant dans ses cheveux et dans les dentelles de sa parure, et pensant que l'heureux mortel

auquel elle songeait devait être bien fier de son amour et l'aimer de son côté de toutes les forces de son ame. Hélas! elle se trompait encore une fois; elle eut besoin de passer quelque temps auprès de Mme Ernsberg pour s'en convaincre. Quelques lettres écrites par Mme Ernsberg à une de ses amies nous mettront à même, de notre côté, de savoir la vérité sur ce point.

XXXI.

Mme ERNSBERG A Mme D'ACHEVILLE.

« Mon Dieu! oui, ma chère amie, je veux bien vous dire mon secret, car il faut que j'en parle, il m'étouffe, et ce n'est qu'à vous que j'en puis parler.

« Vous ne vous êtes pas trompée sur ma préoccupation; malgré le plaisir que vous ne doutez pas que j'éprouve auprès de vous, je n'ai pu me distraire d'une seule pensée pendant les quelques jours que vous avez passés chez moi et pendant ceux que vous m'avez emmenée passer à la campagne.

« J'aime! je ne vous le nierai pas plus long-temps; et si j'ai si mal répondu aux questions que vous me faisiez, c'est que c'est un aveu que l'on aime mieux faire de loin qu'en face. D'ailleurs, il y a dans le sentiment qui s'est emparé de moi des circonstances assez étranges pour qu'il me soit assez embarrassant de vous les conter, vous étant auprès de moi avec vos grands yeux noirs si interrogatifs et votre bouche si moqueuse,

« Voici l'histoire, mais sans embellissemens, quoique jamais peut-être histoire d'amour n'en eût autant besoin.

« La première fois que je l'ai rencontré, c'était dans la rue, sans savoir son nom, sans que rien dût me le faire remarquer, sans qu'il me remarquât surtout. Depuis, je le rencontrais de temps en temps, et, comme si je l'eusse connu, je me disais : Tiens, voilà ce monsieur!

« A peu près à cette époque, quelqu'un dut le présenter chez ma tante ***; il ne vint pas. Je m'attendais à voir le visage d'un homme dont on m'avait beaucoup parlé, et dont la peinture a pour moi un charme particulier. J'étais on ne peut plus contrariée.

« Un soir, au théâtre, quelqu'un me dit : — Fernand est auprès de moi. — Je cherchai à le voir, mais il changea de place; cela me fut impossible.

« Une année se passa ainsi ; je conservais le désir de voir Fernand, dont je connaissais tous les tableaux, dont je recherchais les moindres dessins, remarquant toujours, quand je la rencontrais, la personne inconnue, dont le regard indifférent exerçait sur moi une puissance inexprimable lrosque je passais à côté d'elle dans la rue.

« Du reste, je ne sais s'il alla chez ma tante *** ; j'étais brouillée avec elle pour des affaires de la succession de mon mari. Je n'avais plus d'occasions ni de chances pour rencontrer Fernand dans le monde, et je n'y songeai plus.

« Un jour, par une froide matinée de printemps, en ouvrant la fenêtre de l'appartement que j'habite avec ma mère depuis mon veuvage, je vis, se promenant dans le jardin qui dépend d'un autre logement, l'inconnu, qui, suivi d'un jardinier, paraissait lui donner des ordres et agir en maître. Je le reconnus tout de suite; mais, comme j'avais fait un peu de bruit en ouvrant la croisée et que ses yeux se levaient, je rentrai dans le fond de l'appartement.

« Une femme de mes amies vint me voir, et, tout en causant, nous nous mîmes à la fenêtre.

— A qui est ce jardin? me dit-elle.

— Hier, dis-je, il n'était à personne; mais je crois qu'aujourd'hui il est loué : on vient d'y mettre un jardinier.

« A ce moment, l'inconnu sortit d'un bouquet d'arbres, et mon amie me dit :

— Est-ce là le nouveau locataire?

— Je le pense, répondis-je.

— Eh quoi! reprit-elle, est-ce que vous ne le connaissez pas?

— Non, vraiment.

— Mais c'est le peintre Fernand.

— Ah! dis-je, c'est singulier.

« Puis je m'aperçus que je disais une sottise. En effet, qu'y avait-il là de singulier?

« Je ne me rappelle pas bien si j'avais affaire dehors; toujours est-il que je ne tardai pas à m'habiller et à faire demander une voiture. En sortant, je dis à la portière : — Est-ce que M. Fernand va demeurer ici?

— Oui, madame, dit-elle. Est-ce que madame le connaît?

« En vérité, je ne sais pourquoi, mais je me sentis rougir.

« Je ne sais pourquoi!.... Oh! si vraiment, je le sais!... N'avons-nous pas en nous une sensation qui s'éveille à l'approche d'un événement important, d'un bonheur et surtout d'un malheur?

« Toute préoccupation cessa. Je le rencontrais sans que rien en moi s'en réjouît; je passais long-temps sans le rencontrer, sans éprouver de chagrin.

« Un matin, ma mère reçut un billet. Fernand sollicitait d'elle la permission de lui demander quelques renseignemens sur une personne de sa connaissance, renseignemens qu'elle seule, disait-il, pouvait lui donner.

« Comment moi, qui n'ai jamais eu aucune coquetterie, pas même à ce degré qui est naturel aux femmes; comment, pour le recevoir, ou plutôt pour le voir un moment, car il était probable que j'aurais à le laisser seul avec ma mère; comment fis-je de ces frais que, de bonne foi, je ne me rappelle, en pareil cas, avoir faits pour personne?

« J'aurais voulu être bien, avoir de l'esprit, et tout cela pour faire une belle révérence quand il entra, et me retirer. Il me demanda si je ne m'en allais qu'à cause de lui, et ajouta qu'il était heureux d'avoir à dire que ce qu'il avait à demander à ma mère n'avait rien de mystérieux. J'hésitai un moment; mais ma mère me fit signe de rester.

« Ce qu'il demanda, en effet, n'exigeait pas de tête à tête, et, quand il fut parti, je me sentis tout heureuse de penser que ce n'était peut-être qu'un prétexte pour s'introduire à la maison.

« De ce jour, des rapports généraux s'établirent entre nous; quand nous nous rencontrions, ou quand il me voyait à la fenêtre, nous échangions un salut. Il vint quelquefois à la maison, il prêtait des livres à ma mère et à moi, mais presque toujours il se contentait de les remettre à ma femme de chambre, sans demander à nous voir.

« Un jour, je parlai devant lui d'un livre qui venait de paraître et qu'on ne pouvait se procurer. Une heure après, il me l'envoya avec un billet dans lequel il me disait qu'ayant fait pour moi une chose impossible, il viendrait le lendemain chercher mes remerciemens.

« Son billet était aimable. Quand on me le remit, j'avais deux personnes avec moi; je m'embarrassai de l'embarras qu'il me causait.

« Il ne s'agissait plus de ma mère ni d'un prétexte : c'était lui qui venait chez moi.

« Il me sembla que la manière dont j'avais paru désirer ce livre avait provoqué sa visite, et je m'effrayai tellement, que, le lendemain, sous prétexte que je ne l'attendais plus, je sortis d'assez bonne heure encore. Puis en rentrant, lorsqu'on me dit qu'il était venu, je me sentis saisie d'un dépit violent contre moi-même.

« Il y a dans sa personne une gravité et une naïveté que je n'ai

jamais trouvé réunies qu'en lui. Je ne saurais dire ce qu'il y a de bien dans sa figure; mais ce qui est certain, c'est que, près de lui, les hommes réputés les plus beaux sont tout à coup effacés.

« Il y a dans son front élevé, dans sa bouche dédaigneuse, quelque chose de noble et d'imposant; puis, dans d'autres instans, sa bouche, qui est pleine d'expression, devient presque caressante. Son sourire, en même temps jeune et mélancolique, charme et attire. Son rire est naïf comme celui d'un enfant. Son regard est calme et profond, mais il manque de douceur.

« Tout ce qui charme en lui est involontaire : c'est pour cela sans doute que c'est irrésistible.

« Sa parole accentuée est une harmonie; je n'en ai jamais entendu de semblable. Jamais la voix d'un homme, sonore et majestueuse comme la sienne, ne m'est parvenue aussi douce et aussi mélodieuse; sa parole est une musique et une séduction.

« Ses gestes sont rares, ses mouvemens peu bruyans. Ce qui domine chez lui, c'est un calme et une puissance qui ne peuvent venir que du sentiment intérieur de sa force morale, et de son insouciance de tout.

« S'il parle, ce qui lui arrive rarement, on s'aperçoit qu'insensiblement tout le monde se tait et l'écoute. S'il essaie quelques exercices d'adresse avec d'autres hommes, il les efface par une si grande facilité, qu'on ne voit aucun effort, mais une bonne grace dont les autres n'approchent pas.

« Bientôt il vint de temps en temps, sans raison, sans prétexte, seulement pour nous voir. Quelquefois il nous offrait des billets de spectacle, mais jamais il ne nous offrait de nous y accompagner. Cependant j'accueillais avec empressement tout ce qui, de sa part, semblait un moyen de se rapprocher de moi.

« J'étais sous un charme puissant, mais sans m'en effrayer. Ce qui m'occupait n'avait pas, à mes yeux, l'importance d'un sentiment réel; et si parfois je trouvais, au fond de mon admiration pour lui, des circonstances qui ressemblaient un peu à quelque chose de défendu, j'étais rassurée par cela même qu'il ne me témoignait rien, et j'avais toujours pensé qu'une femme, telle que je crois être, n'aimait pas la première. Aussi la pensée ne me vint-elle pas de me craindre moi-même; tant que je n'avais pas à le craindre, lui, ma défiance ne s'éveillait pas.

« Mais bientôt je m'aperçus que, près de lui, j'éprouvais une émotion si violente, que je n'étais pas bien sûre de la lui cacher tout-à-

fait; cette émotion s'en augmentait d'autant plus, et je me troublais. Quand il me quittait, je sentais comme un grand délabrement de cœur.

« Le temps de l'aveuglement ne tarda pas à se passer; je commençai à avoir peur de moi-même et à voir que je l'aimais. Je passais, presque sans m'en apercevoir, des journées entières près de ma fenêtre, parce que de là je pouvais le voir sans en être remarquée.

« Un jour qu'il était chez moi, nous regardions son jardin; ma mère lui montra une rose qu'elle trouvait belle; j'en désignai une autre que je préférais; il me dit : — C'est ma filleule; le jardinier, qui l'a eue de graines, lui a donné mon nom.

« J'aurais voulu répondre quelque chose, n'importe quoi... tant je me sentais embarrassée de la pensée qui occupait mon esprit, et qui sans doute devait se laisser voir dans mon regard, et peut-être dans mon silence. Cela me fut impossible; j'avais les yeux attachés sur la fleur, et je me disais : — J'avais bien raison de l'aimer plus que les autres.

« Le lendemain, je le vis qui cueillait ses plus belles fleurs; j'étais à la fenêtre avec ma mère; elle me dit en riant : — Tu serais contente, si c'était pour toi?

— Quelle idée! dis-je; pourquoi veux-tu que M. Fernand m'envoie des fleurs?

« En même temps mon cœur battit, et je me sentis rougir comme si ma mère m'eût jugée et condamnée. Pauvre mère! elle ne pensait que deux choses : c'est que j'aime les fleurs et que celles de Fernand sont fort belles.

« Puis il me vint au cœur un désir inconnu : ces fleurs, si elles étaient pour moi! pensai-je; et si elles ne sont pas pour moi, elles sont pour une autre. Je suivais sa main, je me demandais dans une anxiété douloureuse s'il cueillerait la rose que j'avais remarquée, lorsque je la lui vis couper : c'était la seule qui fût sur le rosier; il me sembla qu'il prenait quelque chose qui m'appartenait, quelque chose qu'il m'avait donné.

« Quelques minutes après, on me remit le bouquet. Il l'avait apporté lui-même. Je le pris comme un trésor, je le plaçai en aussi bon lieu et aussi grand honneur qu'il me fut possible. Jamais je n'avais reçu un présent qui me fût aussi cher, aussi précieux.

« Il m'en envoya quelques autres fois; mais un jour, je m'avisai de lui reprocher qu'il eût donné des fleurs à une jeune fille qui demeurait près de nous. Je voulais plaisanter, mais je mis dans mes

reproches un sérieux involontaire... je l'accusai presque de vouloir corrompre cette jeune fille.

— Des fleurs? me dit-il froidement; bon Dieu! j'en donne à tout le monde; il n'y a rien d'aussi innocent que mes bouquets.

« De ce jour, il cessa de m'en envoyer; peut-être aussi, de mon côté, n'y tins-je plus autant.

« Il me semblait qu'il avait voulu punir et abattre ma présomption. Aussi, pendant quelque temps, si je n'évitai pas tout-à-fait de le voir, toujours me trouvai-je embarrassée de sa présence. Je ne comprenais plus comment j'avais laissé échapper ces imprudentes paroles au sujet de ses fleurs. Depuis long-temps, du reste, je m'apercevais bien que, devant lui, ma présence d'esprit m'abandonnait entièrement, et que je n'étais rien, je ne disais rien de ce que je voulais être et de ce que je voulais dire.

« J'interprétais ses moindres actions, ses gestes les plus involontaires; s'il arrivait que je le rencontrasse dans la rue, j'espérais qu'il m'avait épiée; s'il fredonnait un air quelconque, le soir, dans son jardin, je cherchais un rapport entre les paroles de cet air et notre situation à lui et à moi. S'il s'asseyait pour lire dans tel ou tel coin du jardin, je pensais qu'il n'avait choisi cette place que parce que de là il pouvait me voir ou être aperçu de moi.

« Je ne pensais pas que, la veille, il s'était placé ailleurs; je ne cherchais pas si l'ombre et le soleil n'étaient pas les vraies causes de sa détermination, j'aimais trop à rapporter à moi tout ce qu'il faisait.

« Un jour, je le vis arrêter ma femme de chambre dans la rue, et lui parler quelques instans; j'espérai et je craignis à la fois : s'informait-il de quelque chose qui pût lui servir à me rencontrer? La chargeait-il d'une lettre? Le sentiment qui domina alors chez moi fut celui de la crainte et de la dignité blessée; il me répugnait extrêmement de voir cette fille dans ma confidence. Mais quand je vis que ce colloque n'amenait aucun résultat, quand je ne le rencontrai pas, quand je ne reçus pas de lettre, je regrettai amèrement qu'il n'eût pas fait ce que j'avais redouté et trouvé mauvais.

« J'avais presque chaque jour une foule de petits bonheurs à son insu : j'assistais à tous les détails de sa vie, je traduisais tous les bruits qui partaient de chez lui; je connaissais non-seulement tous ses amis, mais aussi toutes les personnes qui le venaient voir d'habitude; une multitude de petites remarques m'avaient appris ceux qu'il aimait le plus. J'était contente en même temps que lui quand je les voyais arriver.

« Il continuait à nous voir quelquefois, mais quoiqu'il se trouvât, presque chaque fois qu'il venait, seul avec moi, il ne paraissait pas chercher une occasion de s'expliquer.

« Voilà, ma chère, où nous en étions quand vous êtes venue passer quelques jours près de moi, puis quand vous m'avez emmenée à la campagne. Depuis mon retour, rien n'a changé; même silence de sa part, au milieu de mille petites circonstances qui me paraissent suffisamment expressives : ses regards que je surprends souvent attachés sur ma fenêtre, et qu'il détourne brusquement aussitôt qu'il se croit aperçu, les innombrables petits services qu'il me rend, les livres qu'il me prête, qu'il prend soin de monter lui-même chez moi.

« Il est vrai que presque toujours il évite d'entrer. Est-ce à une excessive timidité que je dois attribuer les contradictions de sa conduite? S'il m'aime, pourquoi ce silence obstiné? S'il ne m'aime pas, pourquoi m'entoure-t-il ainsi de soins et de prévenances? Je ne sais que penser; mes jours se passent dans une horrible anxiété, car je l'aime, moi, et je frémis si à la honte d'aimer la première je joins la honte et la douleur d'aimer seule.

« Adieu. »

Pourvu, pensa ici l'ame de feu Bressier, que je ne tombe pas encore sur un Paul Seeburg! Je ne sais pourquoi, mais j'ai mauvaise opinion de ces amours-là.

XXXII.

Mme ERNSBERG A Mme D'ACHEVILLE.

« Il m'a écrit hier matin un billet pour me demander si ma mère et moi serions curieuses d'assister à la première représentation d'un nouveau ballet.

« Croiriez-vous, ma chère amie, que j'ai mis plus de trois quarts d'heure à faire ma réponse? J'avais d'abord dit qu'on fît attendre son domestique; mais, voyant que je ne viendrais jamais à bout des deux lignes que j'avais à trouver, je fis dire que j'enverrais la réponse dans la matinée.

« En effet, les lettres et les mots s'arrangeaient si singulièrement sous ma plume, qu'en relisant ma première réponse il me sembla qu'à son offre de billets de spectacle, je répondais que j'aimais Fernand de toute mon ame. Je déchirai ce billet et j'en fis un autre,

mais je trouvai celui-ci sec jusqu'à la malveillance. J'en fis successivement ainsi huit ou dix sans en être plus contente, après quoi j'envoyai une femme de chambre lui *dire* que nous acceptions avec plaisir son offre obligeante.

« Ainsi qu'il fait presque toujours, il n'est pas venu au théâtre. Quand nous sommes rentrées, il y avait encore de la lumière chez lui. Je fis un peu de bruit à dessein, j'ouvris et je fermai ma fenêtre. Il ne se mit pas à la sienne, et bientôt sa lumière disparut. Seulement alors je me couchai, mais je fus bien long-temps sans m'endormir.

« Aujourd'hui nous est venu voir un homme qui a fait long-temps profession d'être amoureux de moi. C'est un homme bien fait, distingué, spirituel; je me rappelle même parfaitement qu'il ne me déplaisait pas autrefois : eh bien! aujourd'hui sa visite m'a été odieuse. Il a paru étonné de la froideur de ma réception; j'ai essayé de le traiter un peu mieux, mais cela m'a été impossible; enfin je le priai de me donner le bras jusqu'à une place de voitures; — il me fallait absolument sortir, et une servante mettrait un temps infini à en aller chercher une.

« Une fois hors de la maison, je commençai à respirer. Je ne puis plus supporter un instant ce qui me distrait de lui. Arrivée à une place de fiacres, mon *cavalier* en appela un, et, après m'avoir donné la main pour monter, me demanda où je voulais qu'on me conduisît. Je n'y avais pas pensé. Je dis une adresse au hasard, chez une femme que je ne vois jamais. Comme il me saluait, ma mère, qui rentrait, me reconnut, et, s'approchant de la voiture, me demanda où j'allais. Elle fut étonnée de ma réponse, mais elle me dit qu'elle irait avec moi, parce qu'en même temps elle ferait une visite à une de ses amies qui demeure dans le même quartier. M. Cerny nous salua, et la voiture se mit en route. J'étais horriblement contrariée de la rencontre de ma mère; je voulais être rentrée pour cinq heures, parce qu'à cette heure, d'ordinaire, il rentre pour s'habiller et fait quelques tours de jardin. Alors, quand je me trouve à ma fenêtre, nous échangeons un petit salut cérémonieux que je ne perdrais pour rien au monde.

« Quand nous avons été en route, j'ai avoué à ma mère que je n'étais sortie que pour me débarrasser de M. Cerny qui m'ennuyait. — C'est singulier, me dit-elle, tout le monde le trouve aimable, et toi-même je t'ai vue de cet avis.

« Je ne répondis pas.

« Ma mère me dit : — Puisque nous sommes en route, nous irons toujours voir mon amie.

« Nous arrivons chez Mme Fontil. On veut nous retenir à dîner; ma mère accepte; moi je dis que je suis horriblement malade; ma mère veut rentrer avec moi; j'insiste pour qu'elle reste : enfin nous repartons et nous rentrons à la maison; mais, soit qu'il ne fût pas rentré, soit qu'il fût déjà sorti, je ne l'ai pas vu au jardin. Le résultat de ma journée a été de fâcher trois personnes, M. Cerny, ma mère et Mme Fontil.

« Mais que me fait le reste du monde? »

XXXIII.

Mme ERNSBERG A Mme D'ACHEVILLE.

« Il est arrivé cette nuit, ma chère amie, la chose la plus étrange qui se puisse imaginer. Je viens de l'apprendre seulement ce matin par ma mère, qui est entrée fort en colère chez moi en me disant qu'il fallait chasser Célestine.

« Imaginez-vous que vers minuit ma mère, qui, comme presque tous les gens âgés, s'endort difficilement, entendit dans le salon un bruit inaccoutumé. Elle se pique d'être brave; elle alluma une bougie et alla voir ce que c'était. Elle avoue que son courage faillit l'abandonner lorsque, mettant la main sur la clé du salon, elle entendit des pas furtifs sur le tapis. Sa valeur était montée au degré nécessaire pour aller s'assurer qu'il n'y avait personne et qu'il ne se passait rien; mais elle ne s'était pas attendue à un réel sujet d'alarmes. Cependant elle se rassura et ouvrit la porte. A ce moment, un homme, caché dans un rideau, souffla sa bougie, passa derrière elle et gagna la porte du carré, par laquelle il sortit de l'appartement. Ma mère, demi-morte de frayeur, sonna ma femme de chambre, qui vint fort troublée, à ce que dit ma mère; elle ralluma sa bougie, s'assura qu'on n'avait rien volé, et défendit qu'on m'éveillât. Elle passa le reste de la nuit à réfléchir sur cet évènement, mais le trouble de Célestine lui fit construire la fable que voici.

« Tout le monde, dit-elle, était couché dans la maison déjà depuis quelque temps, et Célestine, quand elle la sonna, n'était pas encore déshabillée; il est évident, ajoute-t-elle, que l'homme que j'ai surpris n'est autre qu'un galant que cette fille a caché dans le salon, afin

d'attendre que nous fussions assez endormies pour qu'elle pût sans risque le recevoir chez elle; car on ne peut aller à sa chambre sans traverser un corridor qui longe la mienne. Comment expliquer autrement, dit ma mère, la présence dans le salon d'un homme qui ne vole rien, le trouble de Célestine encore habillée à cette heure?

« Je partageais un peu l'opinion de ma mère; je ne sais quel instinct secret me fit désirer d'interroger ma femme de chambre sans témoins. Lorsque ma mère m'eut quittée, je la sonnai et lui dis sévèrement :

— Célestine, on a trouvé cette nuit un homme dans le salon; ce n'était pas un voleur; vous étiez encore habillée à une heure à laquelle on devait vous croire couchée déjà depuis quelque temps, vous avez paru troublée et confuse. Vous savez quel est cet homme, et j'exige que vous me le disiez.

— Mais, madame...

— N'essayez pas de mentir.

— Eh bien! madame, c'était... M. Fernand.

— M. Fernand!... m'écriai-je?

« A ce moment ma mère rentra; je fis signe à Célestine de sortir, ma mère me demanda si elle avait avoué.

— Je ne lui ai encore rien dit, répondis-je.

— Mais tu es tout émue?

— C'est que j'allais parler... et cela m'embarrasse un peu. J'ai remis l'interrogatoire à ce soir.

— Oui,... et tu te laisseras toucher; tu la garderas.

— Mon Dieu! ma mère, entre tous les défauts qu'il faut avoir à son service dans une domestique, c'est celui pour lequel j'ai le plus d'indulgence, je vous l'avoue.

« Et je me laissai aller à une longue plaidoirie philosophique. Je parlai des vertus surhumaines qu'on veut exiger des domestiques pour vingt francs par mois, le prix tout au plus d'un vice très ordinaire. Je blâmai les femmes qui sont si furieuses de voir un amant à leur femme de chambre, que leur colère a presque l'air d'être de l'envie; j'ajoutai que, sous les autres rapports, j'étais contente de Célestine. Je finis presque par convaincre ma mère, qui me dit : Fais ce que tu voudras.

« Me voilà seule et je pense avec vous, ma chère amie. Vous rappelez-vous que j'attribuais à la timidité les contradictions que je remarquais dans la conduite de Fernand à mon égard? Elle est jolie, sa timidité; je l'admirerais fort si je ne devais admirer encore plus la profondeur de ma dissimulation. Hélas! rien de ce qui se passait

dans mon cœur ne lui a échappé! Qu'avait-il besoin en effet de passer par tous les degrés vulgaires de la déclaration, des soupirs, etc.? Il savait que je l'aimais; néanmoins, je ne pense pas avoir rien fait qui pût lui inspirer l'audace de s'introduire ainsi chez moi..... Je suis blessée, d'ailleurs, qu'il ait mis ma servante dans son secret... hélas! et dans le mien.

« Ma mère m'a rendu un grand service quand elle est venue m'interrompre tout à l'heure. Qu'aurais-je dit à cette fille? de quel front l'aurais-je regardée? car Fernand n'a pu la prendre pour confidente et obtenir d'elle qu'elle le servît dans son projet, sans qu'il lui ait affirmé que je ne le trouverais pas mauvais.

« En cela, du reste, il se trompe et il l'a trompée. Je suis indignée d'une telle audace et d'un tel procédé. Hélas! je vous le dis, et je n'en sais rien moi-même; il m'aime, voilà tout ce que je pense clairement. Le reste ne fait dans ma tête qu'un petit bruit confus qui ne peut guère me distraire de cette ravissante pensée : il m'aime!

« Ce soir je causerai avec Célestine, je veux savoir tous les détails. Mon Dieu! l'oserai-je? il faut donc avouer.... et à une servante! Que faire? Il y a des momens où je voudrais ne jamais revoir ni elle, ni lui!...

« Tenez, il est au jardin, je viens de le voir; il m'a saluée. Heureusement qu'à cette distance on ne peut distinguer, car je me sentais rouge comme une cerise.

« Je vais sortir, je ne puis rester en place. Je crains et je désire le moment où, ce soir, je parlerai à Célestine; mais j'attendrai que tout le monde soit couché.

« Adieu. »

Non, se dit l'ame de feu Bressier, ce n'est plus là Paul Seeburg.

Il est vrai que Paul Seeburg se serait tout aussi bien introduit auprès de Cornélie, qu'il serait venu par les toits, au risque de se casser le col; mais, une fois arrivé, il aurait souhaité le bonsoir à sa maîtresse, ou aurait risqué quelque remarque hardie dans le genre de : Il fait bien chaud aujourd'hui; après quoi il s'en serait allé par le même chemin.

XXXIV.

Mme ERNSBERG A Mme D'ACHEVILLE.

« Tout est fini, ma chère amie; je ne vous ai pas écrit hier, parce que j'ai passé la nuit et la journée à pleurer et à m'indigner contre

moi de ma lâche douleur. Aujourd'hui, je ne suis pas fâchée de me retracer encore une fois, en vous les racontant, toutes les circonstances qui doivent me guérir d'un amour insensé.

« Avant-hier soir, j'étais émue et tremblante quand je vis arriver l'heure où Célestine viendrait me déshabiller. Je lus même un peu plus tard que de coutume, ou plutôt je feignis de lire; j'étais si honteuse de me sentir désormais dans la dépendance de cette fille. Enfin je sonnai, et Célestine arriva tellement embarrassée, que je repris un peu d'assurance. — Tenez, lui dis-je, voici une robe que je ne mets plus et qu'il y a déjà long-temps que je veux vous donner.—Célestine me remercia et me regarda avec un profond étonnement.

— Madame n'est donc pas fâchée contre moi? dit-elle.

— Je devrais l'être, répondis-je, mais je vous pardonne à condition que vous me direz bien, sans me rien déguiser, comment cela est arrivé.

— Mon Dieu, madame, il faut vous dire d'abord qu'il y a très long-temps que M. Fernand me poursuivait. Je ne voulais pas l'écouter, mais il montait ici à chaque instant sous toute sorte de prétextes; je le rencontrais chaque fois que je sortais; il me faisait tant de promesses; enfin, madame, ajouta-t-elle en baissant les yeux, j'ai fini par céder.

— Mais n'aviez-vous pas peur de me déplaire?

— Je lui disais bien que, si madame apprenait ce que je faisais pour lui, je serais chassée; mais il me répondait que, si ce malheur arrivait, il ne m'abandonnerait pas, et que d'ailleurs madame n'en saurait rien.

« Ici je commençai à ne pas bien comprendre.

— Mais, ajoutai-je, que vous disait-il de moi?

— Rien, madame.

— Comment, rien! mais enfin avant-hier, quand ma mère l'a trouvé dans le salon, que voulait-il faire?

— Voilà ce que c'est, madame : pour aller dans ma chambre, il faut passer dans le corridor qui longe celle de madame votre mère, et il attendait là qu'elle fût endormie, parce qu'alors je serais allée le chercher.

« A ces paroles, je sentis un vertige s'emparer de moi, une lueur funeste brillait au milieu de mes incertitudes.

— Mais enfin, vous l'auriez mené dans votre chambre?

— Oui, madame.

— Et.... après?

— Dam! madame pense bien...

— Mais enfin il n'y serait pas resté toute sa vie, dans votre chambre?

— Non, madame, il serait sorti un peu avant le jour, comme les autres fois.

— Comme les autres fois! ce n'était donc pas la première fois qu'il venait ainsi?

— Il était déjà venu deux fois, madame.

« Plus de doute, cet homme que j'aimais, que depuis si long-temps j'entourais de tout ce que mon ame peut renfermer de sentimens tendres et élevés, cet homme n'a jamais pensé à moi, et il est l'amant de Célestine, de ma femme de chambre.

« Tout ce que je me plaisais à expliquer dans sa conduite comme des preuves d'un sentiment pour moi, tout ce qui me semblait de sa part me montrer qu'il cherchait à me voir, à se rapprocher de moi, tous ces prétextes plus ou moins ingénieux qu'il prenait pour venir à la maison, tout cela n'avait que Célestine pour objet!

« Alors un voile épais tomba de mes yeux; en un instant, mon inflexible mémoire rappela chacune de ses paroles, chacune de ses démarches, chacun de ses gestes; j'avais pris pour de l'amour ce qui n'était qu'une politesse banale, ce qui était moins encore, ce qui n'était qu'un moyen de se rapprocher de cette fille.

« Ainsi ses visites, ses conversations avec moi, dont j'écossais avec soin chaque mot, après son départ, pour en tirer des inductions, tout cela n'était que le prix dont il payait, malgré lui, le plaisir que je lui donnais de dire quelques mots à ma servante en entrant ou en sortant, ou de lui presser la main.

« Je ne saurais vous dire à quelle honte, à quelle colère, à quelle indignation je fus en proie toute la nuit.

« Quoi! tous ces trésors d'amour que j'avais amassés pour lui dans mon cœur, il les avait dédaignés pour offrir son amour à une créature comme Célestine, à cette fille parée de mes vieilles robes et de mes bonnets fanés!

« Quelle humiliation! pourvu que ma femme de chambre n'ait pas compris mon erreur! Et ce présent que je lui ai fait! je vois maintenant la cause de son étonnement.

« Puis je pleurai et je me demandai : Mais nous ne connaissons pas les hommes, et que veulent-ils de nous, que cherchent-ils donc en nous, pour que cette fille l'ait emporté sur moi? Et elle avait l'insolence de me dire qu'il l'avait poursuivie long-temps, qu'elle lui avait

résisté, à lui que j'attendais, moi! Quoi! cet amour dans lequel je voyais une si complète félicité, elle l'a long-temps dédaigné, elle, ma servante! Elle est donc jolie, plus jolie que moi? Mais aurais-je jamais cru qu'une fille de cette sorte pût être jolie aux yeux de l'homme que j'aimais?

« Il faisait jour, je la sonnai pour la voir; elle est jolie, c'est vrai, mais cela est ce que sont toutes ces filles, ce n'est ni propre, ni soigné, cela n'a aucune délicatesse... Je lui fis faire cinq ou six choses inutiles, mais de ces choses où paraît le plus désagréablement la condition de la servitude : elle n'en parut ni surprise ni froissée. J'aurais voulu qu'elle ne m'obéit pas ou qu'elle m'obéit de mauvaise grace; non, et son calme m'irritait; je me disais : elle est heureuse; s'il m'avait aimée, moi, je me serais comme elle enveloppée de son amour, et il m'aurait ainsi préservée de tout.

« Son amour! mais il ne l'aime pas; c'est impossible, il ne peut pas l'aimer; et cependant, c'est une chose affreuse que d'envier cette fille. Mais non, je ne l'envie pas. Que ferais-je maintenant de l'amour de Fernand, de cet amour qu'il a déshonoré et sali à mes yeux?

« Je voudrais qu'il m'aimât maintenant, mais pour le repousser avec mépris.

« Ah! je n'ose regarder tout ce qu'il y a de mouvemens honteux dans mon cœur.

« Mais je ne peux plus voir cette fille; si elle sourit, il me semble qu'elle me brave; si elle a l'air humble, c'est par pitié, pour ne pas m'humilier. Ma mère est entrée dans ma chambre et m'a dit :

— Eh bien?

« Je ne savais que trop ce qu'elle voulait dire, mais je ne voulus pas en paraître préoccupée au point de ne pas penser qu'il y eût autre chose dont elle pût avoir à me parler.

— Quoi? de quoi veux-tu me parler?

— Mais de Célestine et de cet homme.

— Elle m'a tout avoué.

— Et que feras-tu?

— Je ne la garderai pas; on ne peut pas souffrir qu'une fille se permette ainsi d'introduire un amant dans la maison de ses maîtres. Que penserait-on de moi, si j'avais l'air de tolérer une semblable conduite, mon Dieu?

— Mais, me dit ma mère, tu me disais hier le contraire de tout cela.

— Ah! oui, hier, mais j'ai réfléchi.

— Et lui as-tu dit de partir?

— Non. Je prendrai un autre prétexte; je ne veux pas lui donner plus long-temps occasion de me parler de ses amours, cela me dégoûte.

— Quel prétexte prendras-tu?

— Elle ne tardera pas à m'en fournir; elle a toutes sortes de défauts, je n'aurai qu'à choisir.

— Ah!

« Cet *ah* de ma mère me fit rentrer en moi-même; en effet, je pensais que la veille je lui avais fait un pompeux éloge de Célestine. Je parlai d'autre chose.

« Me voilà seule avec vous, et je vous écris. Vous voyez, ma pauvre amie, à quel degré d'humiliation je suis réduite. Il faut que je détermine ma mère à faire un voyage, malgré la saison qui est bien avancée; il y a une sœur à elle qui est malade à Reims, je vais parler à ma mère d'aller passer un mois auprès d'elle. Une fois là, je verrai à prolonger le séjour; j'espère que le temps et ma dignité justement offensée me guériront de mon indigne amour. Il y a des momens où je me crois guérie, et où j'ai presque envie de rester et d'affronter la présence de Fernand; mais qui sait si ce n'est pas une ruse que l'amour emploie contre moi?

« Adieu, je ne sais si je ne suis pas plus honteuse que triste et indignée. »

XXXV.

Voici, du reste, comment Célestine fut chassée.

Le jour même, elle laissa tomber une tasse qui valait bien huit sous. On l'appela maladroite; on lui dit qu'elle cassait *tout* dans la maison. Elle répondit humblement que depuis bientôt deux ans elle n'avait jamais cassé que cette tasse. On la trouva audacieuse de répondre; on lui dit que, si elle *faisait attention* à son ouvrage, cela n'arriverait pas; qu'elle n'avait cassé la tasse que parce que, selon son habitude, elle avait tourné la tête pour se regarder dans une glace; qu'elle ne pensait qu'à se regarder; qu'on n'avait pas besoin d'une servante qui n'avait d'autre soin que celui de sa sotte personne.

Le lendemain, c'était un dimanche et le jour de sortie de Célestine. On la trouva habillée trop en *demoiselle;* on lui fit ôter une sorte de bonnet orné de rubans d'assez mauvais goût, et on l'obligea d'en

mettre un plus simple; on exigea qu'elle eût un fichu sur son cou : il n'était pas décent de l'avoir ainsi nu.

Le soir, on trouva qu'elle rentrait trop tard; le lendemain matin, qu'elle ne se levait pas assez tôt. Elle répondit qu'elle était levée depuis cinq heures du matin. A ces mots, on observa qu'elle avait pris depuis long-temps l'habitude de répondre et d'être impertinente, et on lui dit qu'elle eût à chercher une place.

Célestine, du reste, donnait un rival à Fernand, et un rival aimé. C'était un gros Auvergnat, lourd et épais, qui apportait de l'eau à la maison.

XXXVI.

L'ame de feu Bressier s'éloigna à regret de Mme Ernsberg. Il y avait autour de cette femme une enivrante atmosphère d'amour et de fleurs; il semblait que son ame exhalât l'amour, comme ses cheveux sentaient la violette.

Les regrets qu'elle éprouva ne furent pas amoindris par la première rencontre d'amoureux qu'elle fit. C'était un jeune homme encore imberbe, baisant la grosse main d'une paysanne hâlée, robuste, à l'haleine forte, au visage mâle, une sorte d'homme femelle, qui, dans un accès de tendresse, en serrant la main de son amoureux, faillit le faire crier, tant elle lui broyait les os.

L'ame vagabonde continua ses recherches.

Dans le coin d'un appartement, trois hommes sont réunis autour d'une table, sur laquelle sont placés des verres et un pot de bière.

— Hélas! mes frères, dit un des trois, qui aurait cru que le bonheur dont avait joui tant d'années notre pauvre frère allait lui glisser aujourd'hui entre les doigts; que sa femme, jusqu'ici si sage, si fidèle, si attachée à ses devoirs, lui donnerait un si violent chagrin? car voici la lettre que j'ai trouvée ce matin par hasard, et je vous ai réunis pour vous demander conseil.

Enfin, je ne puis davantage retarder mon départ. Mes chevaux seront à ma porte ce soir à onze heures. Ne vous dirai-je pas adieu en partant? Ne songerez-vous pas que, dans notre périlleux métier, chaque adieu peut être le dernier? N'obtiendrai-je jamais de vous que des refus? Qu'avez-vous à craindre de moi? Ne me suis-je pas toujours résigné au respect que vous m'avez imposé? Au nom du ciel, venez encore une fois dans cet heureux logis où j'ai tant pensé à vous!

Venez ce soir à neuf heures, pas avant, car à ce moment seulement je suis sûr d'être seul; pas après, car il se fera dans la maison un mouvement qui vous exposerait à être remarquée. Mon ange chéri, ne me refusez pas.

— Voilà, mes chers frères, voilà, mes bons amis, la lettre que j'ai trouvée, et sa femme a annoncé à dîner que sa mère est malade et qu'elle ira la voir *ce soir*. Elle est soucieuse et tourmentée. Je n'ai pas besoin de vous dire mon embarras. Notre frère ne reviendra pas avant deux semaines.

— Mais, dit l'un des frères, il paraît qu'il n'y a pas grand mal : il n'est question que de refus, de respects, etc.

— Oui, dit l'autre, jusqu'ici; mais l'attendrissement des adieux, la douleur de la séparation, peuvent mener loin.

Pour celui qui avait parlé le premier, il ne parla plus, et ralluma sa pipe, qui était éteinte.

— Oh! si notre frère était ici, il en tirerait une vengeance éclatante; il suivrait l'infidèle et l'immolerait avec son amant à sa juste colère.

— Ceci serait bien, dit le second frère, si la chose se pouvait faire sans bruit et sans scandale; mais l'opinion attache aux fautes de la femme du déshonneur, et, ce qui n'est pas moindre, du ridicule pour le mari. Il faut donc éviter de donner de la publicité à notre malheur.

— Si je lui parlais, dit le premier frère; si je lui disais que je sais tout, si je l'accablais de reproches et de mépris?

— Vous auriez tort, reprit le second frère. Peut-être n'a-t-elle plus pour frein que la peur de perdre l'estime. Il ne faut pas l'en débarrasser.

— Lucrèce l'a dit, ajouta le premier frère : Il y a toujours quelque amertume mêlée aux joies humaines :

Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid.

— C'est ce que dit aussi un auteur grec, dit le second frère, jaloux de l'érudition du premier :

Πωλοῦσιν ὑμῖν πάντα τἀγαθ' οἱ θεοί.

— Ce que La Fontaine a si bien traduit dans ces beaux vers, reprit le premier :

Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

— Et Voiture, dit le second, dans une lettre au comte de Guiche: « Pour l'ordinaire, la fortune nous vend bien chèrement ce qu'on croit qu'elle nous donne. »

Pour le troisième frère, il continuait de fumer sa pipe et de boire de temps à autre une gorgée de bière.

— Mais que faire?

— C'est une grande sottise qu'ont eue les hommes de faire dépendre leur honneur de la fidélité de leurs femmes, dit le second frère.

— Ah! mon Dieu! il est neuf heures moins un quart, et je l'entends qui sort! Elle va passer par ici; je vais lui défendre de sortir.

— Ne vous en avisez pas, dit le second frère; nous n'avons aucun droit sur elle. Elle saura bien vous le dire.

— Alors je vais la suivre..., et malheur à elle! malheur à lui!

— Gardez-vous-en bien! Quels sont encore vos droits?

— Mais que faire? que faire?... Elle ouvre la porte; la voici!

Le troisième frère, sans quitter sa pipe, prit avec deux doigts un bouton de l'habit de celui de ses frères qui était le plus près de lui, et l'arracha, non sans faire une notable déchirure à l'habit. La femme, à ce moment, traversait la chambre pour sortir; elle salua ses beaux-frères, et dit : — Adieu, mes frères; je vais chez ma mère.

— Ma chère sœur, dit le troisième frère, il faut absolument qu'avant de vous en aller, vous fassiez un point à l'habit de mon frère et que vous rattachiez ce bouton arraché.

— Mais ne peut-il mettre un autre habit? demanda-t-elle avec impatience.

— Non, ma sœur; nous allons ensemble dans un endroit où on doit être en habit noir, et il n'a que celui-ci.

— Mais il faut une heure pour raccommoder cet accroc.

— Oh! que non, un petit quart d'heure suffira.

Elle paraissait anéantie; mille idées traversaient sa tête. Cependant il fallut se résigner; d'abord elle essaya de se hâter, mais bientôt elle s'aperçut qu'il n'y avait pas moyen d'arriver à temps, ses mains tombèrent découragées; puis, comme si elle se réveillait d'un songe, elle se remit à coudre avec une ardeur convulsive. Mais une pendule sonna neuf heures, que l'ouvrage était loin d'être terminé.

— Mon frère, dit-elle, vous avez une affreuse habitude de fumer ainsi, toute la maison en est infectée.....

XXXVII.

— Pst, Édouard!

— Qu'est-ce, Léopold?

LÉOPOLD. — As-tu trois francs?

ÉDOUARD. — Non, et toi?

LÉOPOLD. — Imbécile! pourquoi est-ce que je te demanderais si tu les as?

ÉDOUARD. — Pour me les offrir si je ne les avais pas.

LÉOPOLD. — Au contraire, c'était pour te les emprunter.

ÉDOUARD. — Je ne les ai pas. J'avais cent sous : trois francs de gants, et le reste au fiacre qui m'a amené.

LÉOPOLD. — Diable!

ÉDOUARD. — Que veux-tu faire de trois francs? Veux-tu jouer, malheureux! veux-tu risquer *ton or* sur le tapis vert des tables de jeu?

LÉOPOLD. — Ne plaisante pas. Voilà ce qui m'arrive : tu sais bien cette grande femme blonde qui est près du piano?

ÉDOUARD. — Mme Lagache?

LÉOPOLD. — Oui. Tu sais depuis combien de temps je lui fais la cour.

ÉDOUARD. — Je sais aussi combien d'élégies, de madrigaux, de bouquets tu as commis à son intention.

LÉOPOLD. — Ne plaisante pas. Tu sais que son mari n'a jamais voulu, malgré toutes mes ruses, toutes mes bassesses, me laisser entrer dans sa maison.

ÉDOUARD. — Tiens, à propos, où est-il donc le mari? je ne le vois pas ce soir.

LÉOPOLD. — Il n'y est pas. Je ne t'ai pas caché, à toi, que Mme Lagache répond à mon amour.

ÉDOUARD. — Parbleu non, tu ne me l'as pas caché, ni à Frédéric non plus, ni à Jules non plus, ni à Eugène non plus, ni à personne.

LÉOPOLD. — Tu sais...

ÉDOUARD. — Mon bon ami, nous avons l'air de faire une exposition de tragédie; le héros dit à son confident : *Tu sais*, et lui récite trois cents vers. Il serait bien plus amusant pour le confident d'entendre la moindre babiole qu'il ne sût pas; il y a assez long-temps que cela dure; je veux donner aux confidens à venir l'exemple de la révolte contre cet abus.

LÉOPOLD. — Tais-toi.

Je te l'ai déjà dit, et veux te le redire.

Nous arriverons tout à l'heure au nouveau : c'est une femme prudente, qui ne m'a pas permis d'aller chez elle sans l'invitation de son mari, qui bien plus sévèrement encore n'a jamais voulu venir chez moi, qui d'ailleurs ne sort jamais seule; que son mari suit comme son ombre.

EDOUARD. — Pardon, je blâme le mot *ombre* appliqué à M. Lagache, qui est gros comme un muid.

LÉOPOLD. — Tais-toi donc. Tout cela est de la prudence plus que de la vertu; d'ailleurs elle m'aime, et j'ai tout lieu de croire qu'elle ne reculerait pas devant une occasion; eh bien! tout à l'heure, en dansant, elle m'a dit : Mon mari n'est pas ici, vous me reconduirez.

ÉDOUARD. — Eh bien! tu me fais l'effet d'être le plus heureux des hommes.

LÉOPOLD. — Au contraire.

ÉDOUARD. — Comment, au contraire?

LÉOPOLD. — Je voudrais trouver un mot plus fort. Il faut que je la reconduise; mais comment faire, puisque nous n'avons ni l'un ni l'autre de quoi payer une voiture?

ÉDOUARD. — Reconduis-la à pied.

LÉOPOLD. — Imbécile!

ÉDOUARD. — C'est vrai. Comment faire?

LÉOPOLD. — Il n'y a personne ici qui ait assez de confiance en toi pour te prêter cent sous, que tu me sous-prêterais?

ÉDOUARD. — Dis plutôt qu'il n'y a personne en qui j'aie assez de confiance pour les lui demander.

LÉOPOLD. — Mais qu'est-ce que je vais faire? J'ai envie de me sauver, de ne revenir jamais ici, de ne revoir jamais Mme Lagache.

ÉDOUARD. — De quitter la France et l'Europe, n'est-ce pas? Moi, à ta place, je prendrais tranquillement la voiture à tout hasard, puis j'aviserais ensuite aux moyens de la payer ou de ne pas la payer. Quand Mme Lagache serait rentrée chez elle, j'irais à l'heure chez un ami.

LÉOPOLD. — Mais on quittera d'ici à une heure du matin; où veux-tu que j'aille frapper à cette heure-là?

ÉDOUARD. — C'est juste; eh bien! tu donneras ton chapeau au cocher.

LÉOPOLD. — Ton expédient est joli!

ÉDOUARD.—Je te jure que je n'hésiterais pas à l'employer pour moi.

LÉOPOLD. — Mais que faire? que devenir? Je ne puis lui dire que je n'ai pas d'argent pour prendre une voiture; je ne puis la reconduire à pied sans rien dire. Je voudrais être à cent lieues d'ici.

ÉDOUARD. — Peut-être voudra-t-elle aller à pied, elle demeure près d'ici.

LÉOPOLD. — C'est justement pour cela qu'il faut une voiture : à pied, on arriverait en cinq minutes. Mon Dieu! que je suis donc embarrassé!

ÉDOUARD. — Je te dis... si le refus venait d'elle?

LÉOPOLD.— Ce serait une occasion unique manquée; mais je m'en consolerais pour éviter l'humiliation.

ÉDOUARD. — Il n'est que onze heures; invente de ton côté, je vais imaginer du mien. Il est impossible qu'à nous deux nous ne trouvions pas...

LÉOPOLD. — Trois francs?

ÉDOUARD. — Non; il est au contraire probable que nous ne les trouverons pas. Je veux dire un moyen de te tirer d'embarras.

— Nous nous rejoindrons de temps en temps.

Minuit.

ÉDOUARD. — Eh bien!

LÉOPOLD. — Rien. Je ne sais que faire; j'en deviendrai fou. Tu n'as rien trouvé?

ÉDOUARD. — Non; cherchons encore, nous avons plus d'une heure devant nous. Mais à ta place je donnerais mon habit au cocher.

LÉOPOLD. — Tout à l'heure tu me conseillais de lui donner mon chapeau. Tu n'as pas fait grands efforts d'imagination depuis ce moment-là.

ÉDOUARD. — C'est que j'ai réfléchi que ton chapeau n'est pas bien bon, et que le cocher n'en voudrait peut-être pas.

LÉOPOLD. — Tu m'ennuies. Je t'assure que ma position n'est pas amusante.

Une heure.

ÉDOUARD. — On va partir, mais tu es sauvé.

LÉOPOLD. — Comment le sais-tu?

ÉDOUARD. — Comment je le sais, ingrat! c'est moi qui te sauve.

LÉOPOLD. — Comment, est-ce que le maître de céans t'a demandé avis pour me prêter le louis que je lui ai demandé?

ÉDOUARD. — Tu as un louis?

Léopold.—Je ne suis pas assez lié avec lui pour lui emprunter cent sous.

Édouard.—Ah bien ! alors j'ai fait une jolie chose.

Léopold.—Comment? Qu'as-tu fait?

Édouard.—C'était pour te tirer d'embarras. Dès ce soir, j'en ai bien peur, tu pourras rendre le louis à notre hôte.

Léopold.—Mais explique-moi... Ah! mon Dieu! voilà que l'on part.

Léopold s'approche de Mme Lagache, qui dit adieu à la maîtresse de la maison, et la prie d'attendre qu'il fasse chercher une voiture. La maîtresse de la maison sourit; Mme Lagache répond qu'elle préfère s'en aller à pied, qu'il fait un temps magnifique, qu'elle demeure à deux pas, etc. Léopold insiste, dit en plaisantant qu'il est fatigué, qu'il a beaucoup dansé, que ces deux pas qu'il y a à faire sont au-dessus de ses forces. Mme Lagache répond sérieusement qu'elle ira à pied, que d'ailleurs, si M. Léopold est trop fatigué pour l'accompagner, M. Millin, qui demeure auprès de chez elle, voudra bien accepter cette corvée. Léopold se résigne. M. Millin, qui a entendu Mme Lagache, sort en même temps qu'eux et les accompagne jusqu'à la porte de Mme Lagache.

Léopold, qui est furieux, ne peut même se plaindre; il se contente de prendre un air superbe et indifférent, de tenir le bras sur lequel s'appuie Mme Lagache le plus loin de lui qu'il peut; il ne prononce pas un mot. Mais comme on entre dans la rue de Mme Lagache, comme on voit déjà la lanterne qui est en face de la porte, il se ravise, il lui presse le bras contre son cœur, il lui demande quand il la verra, il remarque que cette soirée a bien vite passé. Mme Lagache, à son tour, endosse les airs dédaigneux que vient de dépouiller Léopold; elle retire son bras, le pose à peine sur celui de Léopold. Je suis sûr que le bras de Mme Lagache ne pèse pas à ce moment autant qu'une plume de chardonneret.

On arrive, M. Millin frappe, on ouvre, Mme Lagache entre, Léopold referme la porte dont le bruit retentit dans son cœur. Il répond à peine à M. Millin, qui l'accompagne encore quelque temps, et il rentre chez lui désespéré et furieux.

Lorsqu'Édouard avait vu l'embarras de Léopold, il avait pensé qu'il fallait le sauver à tout prix, il avait été inviter Mme Lagache à danser; elle avait répondu qu'elle ne danserait plus, qu'elle était fatiguée. Édouard avait frémi pour son ami à ce mot. Espérez donc de reconduire à pied une femme qui est trop fatiguée pour danser! Il

la pria de lui permettre de passer auprès d'elle le temps de la contredanse qu'elle lui refusait, en ajoutant qu'il se croirait parfaitement indemnisé.

— Voilà un homme heureux, dit-il en montrant Léopold.

— Et, demanda Mme Lagache, en quoi consiste donc ce bonheur si digne d'envie?

ÉDOUARD. — En ce que c'est l'homme du monde le plus favorisé du beau sexe.

Mme LAGACHE. — Vraiment! Et comment le savez-vous?

ÉDOUARD. — Un peu par lui et beaucoup par d'autres.

Mme LAGACHE. — Par lui... Cela montre que, si son bonheur est réel, il n'en est guère digne.

ÉDOUARD. — Oh! moi, je suis son ami intime, et ce qu'il m'en a dit n'est pas pour commettre une indiscrétion, car il ne m'a jamais nommé personne, mais pour m'apprendre à triompher de ma timidité.

Mme LAGACHE. — Vous êtes donc timide?

ÉDOUARD. — Hélas oui!

Mme Nicols, la maîtresse de la maison, s'approche alors de Mme Lagache, et lui dit : Vous ne dansez pas? Mme Lagache répéta ce qu'elle avait dit à Édouard, et ajouta :

— Je vous avouerai humblement que j'ai voulu faire comme la plupart de ces dames et de ces demoiselles; j'ai mis des souliers plus petits que mes pieds, et ils me gênent horriblement.

Mme Nicols répondit obligeamment à Mme Lagache qu'elle avait d'autant plus tort qu'elle n'en avait pas besoin pour avoir le pied le plus petit du monde, et qu'on ne pouvait excuser sa prétention de lutter avec les petites filles de six ans.

— Mais, ajouta-t-elle, vous désoliez bien ce pauvre M. Édouard. Quand je suis venue auprès de vous, j'ai entendu un *hélas* désespéré.

Mme LAGACHE. — Il gémissait de son extrême timidité.

ÉDOUARD. — Et je parlais des bons conseils que m'a donnés un ami qui m'a juré que, s'il s'était souvent repenti de ne pas avoir été assez audacieux, jamais il ne s'était repenti de l'avoir été trop.

Mme NICOLS. — Et quel est l'auteur de ce beau conseil?

ÉDOUARD. — Nul autre que mon ami Léopold, qui danse là-bas.

Mme LAGACHE. — Eh bien! il vous a dit une sottise.

ÉDOUARD. — Je n'oserais vous dire à quel point il pousse l'application de ses théories.

Mme NICOLS. — Dites toujours; votre timidité nous assure que vous ne direz rien de trop.

Mme Lagache. — Oui... mais les conseils de M. Léopold...

Mme Nicols. — Puisqu'il nous a dit qu'il ne pouvait pas prendre sur lui de les suivre. Parlez, monsieur Édouard.

Édouard. — Eh bien! il prétend qu'il n'a jamais laissé passer une occasion sans en profiter.

Mme Nicols. — Cette théorie n'est pas merveilleuse; elle n'est surtout pas nouvelle. Je gage qu'elle était pratiquée par les petits jeunes gens d'Athènes.

Édouard. — Mais, il faut savoir ce qu'il entend par une occasion.

Mme Lagache. — Ah!

Édouard. — Il entend par une occasion la première fois qu'il se trouve seul avec une femme.

Mme Nicols. — Une femme dont il est aimé, une femme qu'il a convaincue de son amour par des soins assidus... et encore!

Édouard. — Pas le moins du monde. Une femme avec laquelle il a dansé une fois et qu'il ramène en fiacre.

Mme Lagache. — C'est que votre ami ne danse qu'à la Grande-Chaumière.

Édouard. — Pas du tout; il parle des femmes du monde.

Mme Nicols. — Il est fou.

Mme Lagache. — Et menteur.

Cette révélation faite à Mme Lagache, en présence de Mme Nicols, explique surabondamment le refus opiniâtre de Mme Lagache de se laisser ramener en voiture par Léopold.

XXXVIII.

Il y a au premier étage de la plus belle maison d'une rue fréquentée un riche appartement dans lequel il ne reste plus que les gros meubles; les pendules, les bijoux, toutes les somptueuses inutilités, ont disparu. Une femme attend; elle est belle, mais les passions ont laissé sur son visage de terribles traces. Elle s'assied, elle se lève, elle marche, elle ouvre une croisée, la referme, elle est en proie à une violente agitation. — Pourvu qu'il n'ait pas gagné, dit-elle; car, tant qu'il nous restera la moindre ressource, je ne le déciderai pas. — Ah! le voilà!

Il paraît un beau jeune homme, mais pâle, mais couvert d'une sueur froide, mais les yeux égarés :

— Pauline, dit-il, j'ai perdu!

Et il tombe affaissé dans un fauteuil et se recouvre le visage de ses deux mains.

— Qu'allons-nous devenir alors, Raoul? dit la femme.

— Je n'en sais rien, je voudrais être mort.

PAULINE. — Et me laisser, m'abandonner lâchement en proie à la misère et à la honte!

RAOUL. — Pardon, pardon, Pauline; mais c'est pour toi que je souffre, pour toi que je voudrais voir si heureuse, pour toi que je voudrais entourer de luxe! Que faire? que devenir?

PAULINE. — Je n'en sais rien. Le propriétaire de la maison a fait saisir aujourd'hui nos meubles pour les trois termes de loyer échus. J'ai mis mes derniers bijoux en gage. La seule servante que j'aie gardée s'aperçoit de notre gêne et est insolente. Aucun fournisseur ne veut plus donner à crédit.

RAOUL. — Oh! mon Dieu! mon Dieu!

PAULINE. — J'ai soupé avec un petit pain et de l'eau sucrée. Je n'ose plus sortir, je crains de rencontrer, dans le misérable équipage où je suis, quelqu'une de mes anciennes connaissances. Est-ce là ce que vous m'aviez promis, quand vous m'avez arrachée à ma famille, quand vous m'avez perdue?

RAOUL. — Hélas! Pauline, j'étais loin de le prévoir moi-même! J'avais une fortune suffisante, mais nous avons fait tant de folies depuis trois ans! et puis j'ai voulu jouer pour réparer les brèches, et j'ai perdu, toujours perdu!... Ce soir encore... dans cette maison où on m'a présenté... un coup qui n'arrive jamais : quinze rouges de suite! J'ai tout perdu! tout, jusqu'à mon dernier sou!

PAULINE. — Nous n'avons plus de ressources, et d'ailleurs je ne me résignerai pas à vivre dans la pauvreté.

RAOUL. — Ah! si j'avais seulement le quart de ce que nous avons dépensé et perdu depuis trois ans!

PAULINE. — Ce serait joli! Écoutez, Raoul : il ne faut pas vivre, ou il faut vivre riche. Il y a un moyen, je vous l'ai dit, et vous n'osez pas l'employer.

RAOUL. — Ah! Pauline, taisez-vous.

PAULINE. — Avez-vous une autre ressource?

RAOUL. — Mais, ce que vous voulez que je fasse, c'est un crime! c'est une infamie!

PAULINE. — Et croyez-vous donc que ce ne soit pas un crime et une infamie de laisser périr de faim, de misère et de désespoir, une pauvre femme qui vous a tout sacrifié?

RAOUL. — Ah! Pauline, ne me parlez pas ainsi.

PAULINE. — Je ne vous ai pas parlé ainsi tant que je l'ai pu, mais attendez le jour, et vous verrez arriver vingt créanciers d'une insolence toujours croissante; vous verrez la servante venir demander vos ordres et de l'argent pour le déjeuner.

RAOUL. — A qui pourrais-je emprunter quelques louis?

PAULINE. — Nous avons fatigué tous nos amis. D'ailleurs, à quoi nous serviraient ces quelques louis? Serions-nous plus avancés dans trois ou quatre jours, quand ils seraient dépensés?

RAOUL. — Si je pouvais subvenir aux besoins du moment, je travaillerais, quand je devrais faire des commissions!

PAULINE. — Bel avenir pour me consoler du présent!

RAOUL. — N'avons-nous donc plus rien à vendre ni à engager?

PAULINE. — Rien du tout.

RAOUL. — Mais que faire, mon Dieu?

PAULINE. — Je vous l'ai dit.

RAOUL. — Mais savez-vous ce que vous voulez que je fasse, Pauline? Un faux testament! Mais, malheureuse femme! pensez donc que ma vie entière sera vouée à l'infamie, que l'on me mettra aux galères! Ah! mon Dieu!

PAULINE. — Les galères sont-elles plus cruelles que la vie que nous menons? Et d'ailleurs, pour un joueur, vous n'êtes guère résolu. Je vous propose de jouer un grand coup; si nous perdons, nous nous tuerons ensemble. Si nous ne jouons pas le coup, nous le perdons; car, sans cet espoir, il y a long-temps que je me serais jetée à l'eau, ou précipitée par la fenêtre!

RAOUL. — Mais quand je voudrais le faire, comment le pourrais-je?

PAULINE. — Je me charge de tout. Pendant que vous vous efforciez de ressaisir quelques branches pourries, moi je passais les jours et les nuits à l'exécution de mon projet. Tenez, regardez cette lettre de votre oncle.

RAOUL. — C'est celle qu'il m'a écrite il y a quatre mois, trois mois et demi avant sa mort, pour me refuser un billet de mille francs.

PAULINE. — Eh bien! et celle-ci?

RAOUL. — Mais c'est la même!

PAULINE. — Il y en a une vraie et une fausse, distinguez-les!

RAOUL. — Mais c'est effrayant!

PAULINE. — Au contraire, cela doit vous rassurer. Long-temps avant sa mort, j'ai mûri mon projet. Vous aviez un oncle riche, il faut en hériter. J'ai travaillé assidument. Maintenant je n'ai pas

besoin de copier son écriture; je me la suis rendue mienne. Naturellement j'écris avec son écriture, sans hésitation, sans imitation. On a levé les scellés hier. Vous ne savez que trop le contenu du testament réel; vous n'avez rien. Il faut vous présenter avec un autre testament. Il est tout fait : le voici, entièrement écrit de la main du testateur. Quatre cent mille francs.

RAOUL. — Non, Pauline.

PAULINE. — Je ne vous ferai plus le tableau de ce que je vous ai sacrifié, de ce que j'ai souffert pour vous; mais je ne vivrai pas dans la misère, je ne lutterai pas contre la faim. Il faut vous décider, car, moi, je le suis. Dites-moi non encore une fois, et je me jette par la fenêtre. Il ne faut qu'un instant pour être brisée sur le pavé et ne plus souffrir.

Elle ouvrit à ces mots brusquement une fenêtre; Raoul se précipita à ses genoux, et, les tenant embrassés :

— Pauline, Pauline, disait-il en sanglotant, ne me fais plus cette horrible menace, car je t'obéirais!

Pauline le releva, le serra dans ses bras, le couvrit de caresses, en cherchant par momens d'un œil scrutateur sur la physionomie de son amant les progrès qu'elle faisait sur ses irrésolutions.

L'ame de feu Bressier vit bien qu'il allait céder; elle s'enfuit.

Quatre mois plus tard, Pauline et Raoul étaient sur les bancs de la cour d'assises, et un jeune procureur du roi, à la fin de son réquisitoire, s'écria :

« Mais, messieurs, si j'ai appelé toute votre sévérité sur le coupable auteur de cette audacieuse tentative, il est un être sur lequel j'appellerai maintenant, non pas votre indulgence, mais votre justice, car l'indulgence ne sera que de la justice.

« Une malheureuse femme, cédant à l'ascendant que l'accusé a su prendre sur elle, habituée à n'avoir d'autres volontés que celles de l'homme qui l'avait entraînée et séduite, s'est, par ignorance, mêlée à ce scandaleux procès. Punissez la main, mais ne punissez pas l'instrument innocent. La complicité de Pauline n'est qu'un crime de plus qui pèse sur la tête de Raoul. »

Raoul fut condamné à cinq ans de travaux forcés. Il s'étrangla dans la prison.

Pour Pauline, elle est aujourd'hui la maîtresse du jeune magistrat.

XXXIX.

L'ame de feu Bressier aperçut de la lumière à une fenètre d'une petite maison isolée. Une grande jeune fille n'était pas couchée et travaillait à la lueur d'une lampe; mais elle était distraite et s'arrêtait de temps à autre pour écouter quelque bruit de pas éloignés. Tout à coup elle se leva de sa chaise en disant : Ah! mon Dieu, j'oubliais! et il aurait encore jappé comme avant-hier. — Elle descendit dans une petite cour, et appela Turc. Turc était un beau chien d'arrêt dont le vieux père d'Almodie faisait ses délices. C'était grace à Turc qu'il rentrait toujours au logis la carnassière bien garnie; c'était aussi la sûreté de la maison. Turc vint en remuant la queue à la voix bien connue d'Almodie, et se mit à sauter autour d'elle pour la lécher; mais Almodie froidement lui donna un morceau de viande qu'elle avait apporté. Turc l'avala avec avidité; mais, au bout de quelques instans, il fut saisi d'un tremblement convulsif, il fléchit sur ses pattes, tomba, se releva, et vint en rampant jusque sur les pieds d'Almodie en la regardant tristement, comme pour lui demander secours. Il se remit à trembler, poussa un gémissement sourd, et tomba sur le flanc. Là, il se débattit quelques instans et mourut. Almodie le repoussa du pied et écouta. Trois coups dans les mains, c'est bien là le signal convenu. Elle alla ouvrir.

Mais l'ame de feu Bressier s'enfuit indignée.

XL.

Un jour, des vapeurs grises s'élevèrent tout à coup à l'horizon, un tonnerre lointain roula de sombres menaces, des nuages chassés par un vent violent rasèrent les arbres et les maisons; l'ame de feu Bressier s'amusa à se laisser emporter au hasard par un de ces nuages. Les nuages vont vite, je ne sais où elle serait allée si le nuage n'avait fini par crever en pluie sur une toute petite ville de je ne sais quel pays. Toujours est-il que c'était une ville fort perplexe et fort occupée : elle était alors en guerre avec une autre ville tout aussi petite, située à quatre ou cinq lieues de distance. Les historiens assignaient plusieurs causes à cette guerre qui durait depuis fort longtemps. Je me suis livré à plusieurs recherches à ce sujet.

L'un des historiens de la petite ville de Nihilbourg commence ainsi, dans le genre de Tacite, qui dit : « *Urbem Romam a principio reges habuere.* » — « Dieu créa de rien le ciel et la terre. »

Puis après avoir raconté les crimes des hommes et le déluge, cette grande lessive si peu réussie, il explique comment les fils de Noë repeuplèrent les différentes parties de la terre, par suite de quoi et de beaucoup de circonstances diverses que je ne vous raconterai pas, la petite ville de Nihilbourg se trouve aujourd'hui se composer de deux cent soixante habitans.

Tant de ce que j'ai trouvé dans cet historien un peu diffus, il faut l'avouer, que des traditions du pays il résulte que les premières querelles entre les deux villes eurent pour sujet un orme placé sur la limite des deux états, et que chacun des deux prétendait lui appartenir.

Cette querelle fut apaisée par une idée ingénieuse d'un des princes de Nihilbourg. Après de longues et cruelles guerres, il proposa, ce qui fut accepté, de faire avec le vieil orme un feu de joie autour duquel dansèrent en rond les habitans des deux pays.

Il faut dire que les historiens de l'autre ville prétendent que c'est au contraire un duc de Microbourg qui eut l'idée en question. Ils reportent ladite idée à l'an 1645, et la chose se trouve consignée ainsi dans les annales de Microbourg.

1492. Ludwig, duc régnant, invente une nouvelle manière de faire la tarte aux prunes, l'année où Christophe Colomb découvre l'Amérique. Il règne entouré de la vénération publique et de l'amour de ses sujets jusqu'en 1517.

1517. Maximilien remporte de nombreuses victoires sur les habitans de Nihilbourg, meurt couvert de gloire en 1540.

1540. Vilhelm. Il avait un gros ventre.

1580. Ludwig II. Ce règne est considéré à juste titre, par les écrivains politiques, comme la continuation du précédent.

1623. Ludwig III conquiert sur les Nihilbourgeois vingt-sept bottes de foin et un cochon gras.

1645. Vilhelm II. Sous son règne, on brûle l'orme qui faisait le sujet de la guerre entre les deux pays.

De leur côté, les habitans de Nihilbourg prétendent, avec une apparence de raison, que cette phrase ne veut pas dire que c'est le duc Vilhelm qui eut l'idée de brûler l'orme. L'historien dit simplement : *sous son règne.*

En effet, on peut dire : Racine fit la comédie des *Plaideurs* sous

le règne de Louis XIV. Ce n'est pas dire que l'auteur des *Plaideurs* soit Louis XIV.

Quoi qu'il en soit, l'orme brûlé, qui avait paru aux deux pays une magnifique idée, entraîna de nouveaux embarras. Il est vrai que, placé sur la limite des deux états, il servait de prétexte à des discussions; mais, quand il n'exista plus, les limites se trouvèrent confondues, des empiètemens mutuels amenèrent de nouvelles guerres. Ainsi on trouve dans les annales de Microbourg dès l'année

1647 : Nouvelle guerre avec les Nihilbourgeois relativement à la récolte, indûment faite par eux, d'un demi-boisseau d'orge sur les terres de Microbourg.

Outre les causes politiques, différentes causes que la dignité de l'histoire passe sous silence, mais que la tradition conserve précieusement, entretenaient la mésintelligence entre les deux nations. Les Microbourgeoises avaient la réputation d'avoir la jambe extrêmement bien faite et portaient des jupes fort courtes. Les *dames* de Nihilbourg, qui au contraire les portaient extrêmement longues, prétendaient ne pas savoir sur quoi était fondée cette réputation, et affirmaient que, si les convenances ne leur imposaient pas des jupes longues, si elles voulaient, comme les femmes de Microbourg, sacrifier la pudeur à une sotte vanité, elles pourraient montrer de quoi rabattre l'orgueil de ces dames, mais qu'il leur paraissait plus honorable pour elles qu'on dît : On ne sait pas comment sont les jambes des dames de Nihilbourg.

Elles ajoutaient que la réputation usurpée par les Microbourgeoises était achetée au prix d'une exhibition impudique, et que cette appréciation faite par le public de choses qui se doivent cacher n'était, aux yeux des personnes sensées, qu'un monument immortel à la honte des femmes de Microbourg, loin qu'elles en dussent le moins du monde tirer vanité.

Plusieurs chansons avaient été faites, dans lesquelles les dames de Nihilbourg accusaient les femmes de Microbourg d'avoir des amans, à quoi celles-ci avaient répondu par des chansons où elles accusaient leurs rivales de n'en avoir pas.

En un mot, les choses s'étaient continuellement envenimées, et à l'époque où l'ame de feu Bressier tomba, avec la pluie, dans la ville de Nihilbourg, les deux états étaient en guerre sérieuse. Plusieurs combats avaient eu lieu, dans lesquels chacun s'était attribué la victoire, mais où la seule chose qu'on pût raisonnablement affirmer

était qu'on avait reçu de part et d'autre beaucoup de coups et de blessures.

Ce jour-là, c'était l'anniversaire du feu de joie fait avec l'orme litigieux. On célébrait dans les deux pays la *Fête de la Paix*.

La *Fête de la Paix*, dans les deux pays, commençait à l'heure où l'orme avait été frappé du premier coup de hache, et c'était encore un sujet de division entre les deux peuples. Les Nihilbourgeois assignaient à ce moment l'heure de cinq heures trois quarts, tandis que les habitans de Microbourg soutenaient que le coup avait été frappé à cinq heures et demie.

Pendant long-temps, de part et d'autre, on allait en procession à la place autrefois occupée par l'arbre; mais, au bout de quelque temps, on remarqua que chaque année, à l'occasion de la *Fête de la Paix*, il survenait quelques rixes, et que c'était notoirement le jour de l'année où il y avait le plus de têtes fendues et de bras cassés. La procession était donc tombée en désuétude.

La *Fête de la Paix*, commencée à Nihilbourg à cinq heures trois quarts et à Microbourg à cinq heures et demie, durait toute la nuit. De part et d'autre, on la passait à danser, à boire, à chanter; mais les chansons, qui commençaient par parler d'amour, finissaient, au bout d'un certain nombre de pots de bière, par dire quelques mots du peuple rival, et il s'en fallait de beaucoup que ces mots fussent révérencieux.

Voici à peu près ce qu'on chantait à Microbourg le jour de la *Fête de la Paix* :

« Dansons gaiement sous les vieux arbres, avec nos filles aux jupes courtes et aux belles jambes. Les robes longues sont bonnes pour les femmes de Nihilbourg. Tout ce qui nous inquiète, c'est de savoir où elles trouvent assez d'étoffe pour cacher leurs grands vilains pieds.

« Qu'aucune fille jamais n'aime un garçon de Nihilbourg, car nos femmes doivent avoir des enfans braves, de bons Microbourgeois.

« Mais d'ailleurs, où est celui des Nihilbourgeois qui oserait venir au milieu de nous?

« Garçons de Microbourg, avons-nous encore les bâtons avec lesquels nous leur avons fendu tant de têtes?

« Hourra ! »

Et on finissait par des cris et des récits des victoires remportées sur les Nihilbourgeois.

A Nihilbourg, pendant ce temps, on chantait :

« Dansons gaiement sous les vieux arbres, avec nos filles sages aux longues robes, qui font qu'il n'y a que leur époux qui verra le bout de leurs pieds.

« Il est heureux que les Microbourgeoises n'aient de bien que la jambe, car elles se montreraient toutes nues.

« Qu'aucune fille jamais n'aime un garçon de Microbourg, car nos femmes doivent avoir des enfans braves, de bons Nihilbourgeois.

« Mais d'ailleurs, où est celui des Microbourgeois qui oserait venir au milieu de nous?

« Garçons de Nihilbourg, avons-nous encore les bâtons avec lesquels nous leur avons fendu tant de têtes?

« Hourra ! »

Et on finissait ici, comme là-bas, par des cris et des récits de victoires remportées sur les Microbourgeois.

Ce jour-là, à Nihilbourg, c'était, comme je vous le disais tout à l'heure, la *Fête de la Paix*.

Le peuple était rassemblé dans le salon du prince régnant, Céderic CXXVII, un de ces pauvres petits princes qui, numérotés comme les uns et les autres, semblent tenir le milieu entre les fiacres et les rois. En défalquant du nombre de deux cent soixante, auquel se montait la population de Nihilbourg, les femmes, les enfans et les vieillards, il restait à peu près quatre-vingts hommes en état de porter les armes. Il s'agissait d'une grande résolution.

Le prince exposa en beaucoup de mots que l'insolence des gens de Microbourg croissait de jour en jour, qu'il était temps d'y mettre un terme, qu'en ce moment ils étaient livrés à la joie, aux plaisirs, et surtout à la bière; qu'il fallait, au milieu de la nuit, les aller surprendre, faire main-basse sur eux; qu'on les trouverait ou endormis, ou ensevelis dans l'ivresse; qu'on en aurait bon marché, et qu'ainsi finirait ce peuple sauvage, qui de tous temps avait mis des pages sanglantes dans les annales de Nihilbourg.

Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme.

Le prince ajouta : Il faut donc s'abstenir de bière et de boissons enivrantes. Nous célébrerons demain pour la première fois une fête dont l'anniversaire remplacera à l'avenir la *Fête de l'Orme :* ce sera la *Fête de la Paix victorieuse.*

De nouveaux hourras accueillirent le prince, qui, animé par le succès, crut devoir ajouter qu'il fallait engraisser les guérets avec le sang des ennemis, ce à quoi personne ne trouva d'inconvéniens.

A dix heures du soir, on se mit en route. Je ne parlerai pas des larmes des mères, des femmes, des amantes. Je ne m'arrêterai un

instant que sur le désespoir de la femme du prince Céderic CXXVII. C'était elle qui avait conçu le projet d'attaquer ainsi à l'improviste la ville de Microbourg et l'avait suggéré à son mari; mais, le voyant partir pour des hasards périlleux, elle arrachait ses beaux cheveux, elle se frappait la poitrine, elle s'accusait d'être une épouse criminelle, une femme sans cœur qui préférait la gloire de son époux même à sa conservation. Elle le suppliait d'abandonner une entreprise glorieuse, il est vrai, mais où sa précieuse vie était en danger. Elle fut si touchante, que le prince allait peut-être céder, quand elle ajouta : Je sais qu'après votre magnifique discours de tantôt, vous serez déshonoré aux yeux de vos sujets si vous ne mettez pas à fin l'entreprise commencée; mais qu'est-ce qu'une vaine gloire? Nous quitterons le palais et les grandeurs, nous irons nous cacher dans un désert, et là, au sein de la nature, nous vivrons de fruits et de laitage....

Le prince ne la laissa pas achever; cette perspective avait peu de charmes pour son imagination, et il était résigné à se couvrir de gloire. Il embrassa tendrement la princesse et s'arracha de ses bras.

L'ame de feu Bressier resta auprès de la princesse.

En partant, tout le monde voulait être aux premiers rangs. Au bout de deux lieues, il se mit un peu de discipline dans l'armée, et chacun consentit à rester à sa place. Quand on fut à une demi-lieue de Microbourg, on marcha un peu moins vite; à un quart de lieue, on s'arrêta et on tint conseil : quelques-uns alors pensèrent que l'entreprise était grave et périlleuse. Deux ou trois conseillèrent de retourner à Nihilbourg; plusieurs se contentèrent de le désirer, mais le plus grand nombre ne put trouver le courage d'avouer sa peur. Il fut cependant décidé qu'on agirait avec prudence; que, si, par hasard, les Microbourgeois étaient sur leurs gardes, l'affaire étant manquée, on se retirerait sans coup férir. On envoya quelques hommes à la découverte, puis on continua de marcher sur la ville ennemie, mais lentement et avec circonspection.

Le long de la route, il semblait que tous n'eussent qu'un cœur et qu'un esprit. On ne parlait que de la gloire; on allait braver des dangers, mais conquérir de la gloire. Toutefois, en creusant un peu la pensée des personnages qui se servaient du même mot pour l'exprimer, vous eussiez trouvé des variantes assez curieuses.

EXEMPLES :

Je vais conquérir de la gloire ! — C'est-à-dire : Je sais à Microbourg, auprès de l'église, une petite boutique d'orfèvre sur laquelle j'espère bien faire main basse.

Un autre. — Je vais conquérir de la gloire ! — C'est-à-dire : Ce sera un grand hasard si je ne réussis pas dans la bagarre à emmener un bon cheval, pour remplacer le mien, que je laisse éclopé à la maison.

Un autre. — Je vais conquérir de la gloire ! — C'est-à-dire : Je serai bien étonné si je reviens avec la mauvaise souquenille que j'ai sur le dos en ce moment.

Un autre. — Je vais conquérir de la gloire ! — C'est-à-dire : Gare si je rencontre quelques belles filles chez les ennemis.

Un autre. — Je vais conquérir de la gloire ! — C'est-à-dire : Ne pas oublier qu'il faut que je rapporte à Sophie des pendans d'oreille en or.

Voici nos héros à quelques pas de la ville. Les éclaireurs reviennent dire qu'ils n'ont vu personne, et que la ville paraît endormie. Quelques sages font remarquer que c'est peut-être une ruse de leurs perfides ennemis, qu'il ne faut pas s'y fier, qu'il est encore temps de renoncer à une expédition imprudente; qu'il suffirait, pour humilier les Microbourgeois, que le prince jetât son gant dans la ville en signe de défi.

En ce moment, le cheval du prince se défend; le prince, qui n'a jamais été bon écuyer, veut le retenir, se met en colère et lui donne un double coup d'éperon. Le cheval se cabre; le prince rend la main; le cheval part au galop et entre dans la ville : on le suit en blâmant sa folle témérité.

Le cheval s'arrête tout à coup en face d'une maison qui lui barre le chemin. Le prince, qui s'est de son mieux retenu aux crins, descend et l'attache à un poteau. Les Nihilbourgeois se pressent autour de leur chef. Le bruit que le cheval a fait dans la ville doit avoir réveillé leurs ennemis.

Mais comment se fait-il qu'on n'ait encore vu personne? Pas un factionnaire, pas un cri d'alarme. Les habitans sont-ils ensevelis dans l'ivresse à ce point miraculeux? Deux soldats viennent dire qu'ils ont enfoncé une boutique, et qu'ils n'ont trouvé dedans qu'une vieille femme qui s'est mise à genoux et qui leur a demandé grace.

Dans une seconde, on n'a trouvé qu'une femme avec deux enfans et une servante. On les interroge. Leurs réponses et de nouvelles épreuves faites sur d'autres habitations établissent ce fait singulier, qu'il n'y a pas un seul homme visible dans toute la ville de Microbourg. On fouille les maisons, toutes sont de même; les lâches guerriers de Microbourg ont pris la fuite; chacun des soldats nihilbourgeois se couvre de gloire à sa manière.

On met les maisons au pillage, on brûle une ou deux bicoques, on se livre à toutes les atrocités d'usage en pareil cas; mais bientôt Céderic donne le signal de la retraite. On se rassemble sur la grande place de Microbourg; chacun amène sa part de butin dont on a chargé les ânes et les chevaux qu'on a pu trouver. Les femmes et les enfans, réunis en troupe, sont emmenés malgré leurs prières et leurs larmes.

La troupe victorieuse se remet en marche.

Le prince, entouré de ses fidèles conseillers, se demande ce que sont devenus les soldats de Microbourg. Pour les soldats nihilbourgeois, chacun raconte ses hauts faits, il y en a déjà quarante-trois qui sont entrés *le premier* dans la ville ennemie.

Ils s'expliquent tranquillement l'absence des Microbourgeois par la terreur qu'ils inspirent. Ils ont parfaitement oublié celle qu'ils ressentaient quelques heures auparavant.

Cependant, par l'ordre du prince, on prend des chemins détournés; on met un peu plus de temps qu'il ne faut pour rentrer à Nihilbourg, mais on évite les fâcheuses rencontres.

On entend tout à coup un bruit de pas et de voix dans le lointain. Le prince donne l'ordre d'appuyer sur la droite pour s'éloigner de ce bruit. On doit être près de la ville; on rentrera dans la ville par la porte de derrière. Mais est-ce le jour déjà? Comme le ciel est rouge! Jamais on n'a vu une aurore aussi éclatante; ce ne peut être l'aurore, car cette lueur est dans la direction de Nihilbourg, et Nihilbourg est à l'ouest. On avance un peu plus vite. Ah mon Dieu! des flammes se font voir distinctement. Le feu est à la ville de Nihilbourg! On laisse les prisonniers et le butin à la garde d'un tiers de la troupe, le reste se précipite en avant.

Comment se fait-il qu'on n'entende pas de cris? les femmes et les enfans n'ont donc pas été réveillés par cet affreux accident? On s'empresse, on éteint le feu de deux maisons embrasées; une troisième est tellement enveloppée par les flammes, qu'il n'y a rien à faire ni même à essayer.

On n'a trouvé personne dans les deux maisons sauvées. Les femmes et les enfans qui les habitaient ont-ils péri dans les flammes, ou se sont-ils sauvés dans quelque autre habitation?

Le jour commence à poindre; le butin et les prisonniers arrivent avec leur escorte; les vainqueurs entonnent des chants guerriers. Personne ne sort des maïsons; on renferme provisoirement les prisonniers dans les deux maisons abandonnées, et on y place des sentinelles.

Chacun alors s'empresse de rentrer chez lui avec sa part de butin, le prince Céderic comme les autres. Mais quel n'est pas l'étonnement du prince, lorsqu'il ne trouve chez lui aucune des femmes de la princesse Frédérique! Il se hâte d'entrer dans l'appartement de la princesse; elle n'y est pas!... il est effrayé du désordre qui y règne, des meubles brisés, des portes enfoncées; le palais a été pillé! Le prince, accablé, veut s'asseoir, il ne reste pas une chaise.

Le prince n'est pas le seul qui trouve chez lui un pareil sujet d'étonnement et de douleur. Chacun de ses sujets trouve sa maison scrupuleusement déménagée; il n'y a plus ni un meuble, ni une femme, ni un enfant, ni un vieillard dans Nihilbourg.

On se rassemble en tumulte sur la place; le prince harangue ses sujets. Tout porte à croire qu'un perfide ennemi a lâchement abusé des ombres de la nuit pour s'introduire dans la ville et se livrer, au mépris du droit des gens, à toutes les horreurs dont est capable une soldatesque effrénée.

On accable les Microbourgeois de malédictions; on s'étonne que le ciel laisse impunis des brigands pareils.

XLI.

On ne s'étonnait pas moins au même instant à Microbourg que le ciel ne se fît pas un devoir et un plaisir de foudroyer les scélérats Nihilbourgeois.

Le même jour de la *Fête de la Paix*, les Microbourgeois avaient eu, comme ceux de Nihilbourg, l'idée qu'il serait facile de surprendre leurs voisins et ennemis à la faveur de la fête et des fumées du vin. Ils s'étaient donc mis en chemin en prenant des routes inusitées; ils avaient eu les mêmes hésitations, les mêmes frayeurs, les mêmes succès que les Nihilbourgeois; ils avaient, comme eux, emmené et emporté tout ce qu'ils avaient trouvé dans la ville; comme eux, ils

avaient, au retour, trouvé leur propre ville vide et en flammes. Comme eux, ils maudissaient leurs ennemis, se plaignaient de leur perfidie, et essayaient de faire croire à Dieu qu'il était engagé d'honneur à les venger.

Le duc Ernest avait été plus heureux que son ennemi Céderic CXXVII; il avait trouvé dans le palais du prince la belle Frédérique, et il l'avait emmenée, malgré ses larmes et ses prières.

Constatons ici que beaucoup de poètes et de prosateurs ont dit que la beauté en larmes était plus belle de moitié. Je déclare que je suis d'un avis opposé, lorsque les femmes pleurent tout de bon.

Les deux nations sentirent le besoin d'entrer en pourparler. On convint qu'on rendrait chacun ce qu'on avait pris, et qu'ainsi de l'expédition il ne resterait que la gloire, et que ce *coup fourré* serait considéré comme non avenu.

Les conventions faites, il fallut procéder à l'exécution. On commença à échanger par restitution l'or et l'argent, puis les meubles, puis les bestiaux, puis on arriva à la partie de l'échange la plus délicate et la plus inquiétante : il fallait rendre et reprendre les femmes.

De part et d'autre, on avait un peu violé, comme il est d'usage, au moment du sac de la ville.

De part et d'autre, on avait plus tard abusé de l'influence d'un vainqueur et d'un maître sur des vaincues et des esclaves.

Aussi chacun, en rappelant les avaries qu'il avait fait souffrir à l'honneur conjugal de ses voisins et ennemis, ne pouvait s'empêcher de penser que sa propre femme était précisément dans la position où il tenait celle d'un ennemi. Cependant, malgré l'identité des situations, chacun se croyant plus beau et plus aimable que les autres hommes, chacun croyant avoir une femme qui lui était particulièrement attachée, espérait avoir évité pour sa part le sort qui n'avait guère épargné personne.

D'autre part, comme d'un accord unanime, à mesure que, par l'échange convenu, elles rentraient dans leur ménage, les Nihilbourgeoises et les Microbourgeoises affirmèrent, sans aucune exception, qu'elles n'avaient trouvé dans leurs ravisseurs que bons procédés, respects et courtoisie : toutes jurèrent qu'on ne leur avait pas touché le bout du doigt; ce qui fit que les Nihilbourgeois et les Microbourgeois commencèrent par se réjouir fort et rendre graces au ciel.

Puis, un peu après, les Nihilbourgeois entre eux ne se gênaient pas pour dire que les Microbourgeois étaient bien timides, bien vertueux et bien niais.

Les Microbourgeois, de leur côté, disaient : Ces pauvres Nihilbourgeois sont vraiment les plus honnêtes gens du monde. C'est plaisir de leur donner des femmes à garder. Et ils riaient de leur air le plus malin.

Cependant, si chacun, habitant de Nihilbourg ou de Microbourg, se croyait particulièrement favorisé du ciel, et ajoutait une foi entière aux récits de sa femme sur les égards respectueux dont elle avait été l'objet, chacun, en même temps, ne laissait pas de rire tout bas de la crédulité de ses voisins, qui croyaient bonnement que les ennemis avaient respecté leurs femmes captives.

Mais, au milieu de tout cela, le prince Céderic CXXVII était le plus malheureux des hommes. Le duc Ernest était un adroit politique et un diplomate astucieux. C'était lui qui avait fait mettre dans le traité d'échange l'ordre d'après lequel devaient s'opérer les restitutions mutuelles. En sa qualité de célibataire, il avait opiné que ce que chacun avait de plus précieux, c'était sa femme. Or, le jeune duc, par suite de sa position, ne connaissait que les femmes des autres, et c'est, en effet, au dire des connaisseurs, quelque chose de bien charmant que la femme d'un autre.

Partant de ce principe, que par respect humain les gens mariés n'avaient osé nier, que ce que chacun avait perdu de plus précieux dans le pillage était sa femme, par une conséquence logique, le duc avait fait admettre que ce serait la dernière chose qu'on restituerait de côté et d'autre, parce que ce serait pour chacun une garantie et un gage de la fidélité qui serait apportée dans les restitutions préalables d'argent, de meubles et de bestiaux. Malheureusement, les grandes choses n'ont été inventées que pour cacher les petites, et, sous les raisons politiques mises en avant par le duc Ernest, l'observateur philosophe est forcé de chercher et de trouver quelque intérêt purement personnel.

Le duc Ernest n'avait pu rester insensible aux charmes de la princesse Frédérique, qui était une des plus belles personnes qu'il fût possible de voir. Il l'avait d'abord traitée avec les égards les plus exquis, il n'avait pas caché l'impression qu'il ressentait, mais il avait montré qu'il ne voulait rien devoir au malheur de la princesse; que dans leur situation réciproque, lui avec son sabre, elle avec sa beauté, c'était lui qui était vaincu, et il se comportait comme s'il le pensait réellement : c'étaient des soumissions et des respects inouis, c'était une adoration extatique, un amour d'autant plus humble et timide, que l'objet qui l'inspirait pouvait se croire dans la puissance du vain-

queur. Elle voyait clairement que le duc Ernest, par une rare et exquise délicatesse, n'osait rien demander, précisément parce qu'il pouvait tout prendre. Le duc, d'autre part, était d'une belle et noble figure, il était jeune et bien fait, et, au bout de quelque temps, Frédérique, touchée malgré elle de tant de graces, d'amour et de respect, se surprenait à penser que, résolue comme elle était à ne pas manquer volontairement à ses devoirs, c'était réellement dommage que le duc, dans le moment du pillage et de l'enivrement du triomphe, ne l'eût pas un peu violée, comme cela est arrivé à des femmes de très bonne maison en pareilles circonstances.

Quand une femme commence à appeler *devoir* la fidélité qu'elle doit à son mari, c'est qu'elle est déjà sur une pente rapide qu'elle est destinée à parcourir jusqu'au bout.

En attendant, le prince Céderic CXXVII redemandait sa femme avec d'autant plus d'instances, qu'il n'avait pu, en échange, prendre celle du duc, par la raison péremptoire que nous avons mentionnée plus haut, que le duc n'en avait pas. Le duc trouvait toute sorte de prétextes pour retarder la restitution de Mme Frédérique : c'était, il l'avouait hautement, l'otage le plus précieux que la victoire eût mis entre ses mains; c'était pour lui un devoir de ne s'en dessaisir que lorsque ses sujets auraient été complètement satisfaits sous le rapport des restitutions qu'ils avaient à prétendre, et il y avait toujours quelqu'un qui avait à élever quelque réclamation. Et si de son côté le désolé Céderic CXXVII ordonnait à ses sujets, avec les menaces les plus formidables, d'avoir à restituer jusqu'à la moindre et à la plus insignifiante chose qui eût appartenu au dernier et au plus infime des habitans de Microbourg, du sien, l'heureux, ou près de l'être, Ernest proclamait que, esclave de ses devoirs envers le peuple de Microbourg que lui avait confié la Providence, il poursuivrait jusqu'à la fin la restitution mutuelle convenue entre les deux états; et, pour se mettre à même de ne pas manquer à ces devoirs sacrés, il offrait une récompense de cent florins à tout Microbourgeois qui le chargerait d'une nouvelle réclamation contre la ville de Nihilbourg. A cette nouvelle qui élevait un clou rouillé, une épingle épointée, à la valeur de cent florins, il tomba une averse de réclamations saugrenues. Tel réclama une dent de sept ans d'un de ses enfans, qu'il avait conservée autrefois et n'avait pas retrouvée après le pillage; tel autre, une boucle de cheveux, gage d'un ancien amour; tel autre, une paire de bretelles brodées par un objet chéri; toutes choses n'ayant pas de prix dans les deux acceptions du mot.

Ces réclamations furent transmises au prince Céderic, qui ordonna, sous les peines les plus sévères, que les objets réclamés fussent immédiatement rendus. Les conseillers du prince lui objectèrent dans une respectueuse remontrance :

1° Que la dent redemandée n'avait pu être prise ni conservée, attendu son peu de valeur; mais l'un des conseillers offrait au prince une de ses molaires pour indemniser le réclamant, qui ne pourrait reconnaître celle qui était perdue, surtout si on enfermait celle qu'on lui rendrait dans une boîte d'or;

2° Que la paire de bretelles était usée, mais qu'on en pouvait faire d'autres tellement magnifiques que le propriétaire n'hésiterait pas à les reconnaître pour siennes; que, sous le rapport de l'objet chéri, on les ferait broder facilement par un objet à chérir, ce qui ferait un échange avantageux pour le Microbourgeois réclamant.

3° Au sujet de la boucle de cheveux, les conseillers confessaient humblement qu'ils étaient assez embarrassés, ignorant même de quelle couleur étaient les cheveux égarés. Ils proposaient au prince de faire faire une enquête à Microbourg, pour retrouver la personne qui avait donné la boucle de cheveux.

L'infortuné Céderic approuva ses conseillers, et les supplia de se hâter. Seul dans son palais, quelquefois il se rappelait tous les exemples d'épouses perfides que nous a transmis l'histoire, et il frémissait en énumérant les dangers auxquels était exposée Mme Frédérique. D'autres fois, l'esprit mieux disposé, il récapitulait les femmes héroïquement fidèles dont on a gardé le souvenir, et il se sentait un peu encouragé. Puis il frémissait en songeant que la plupart de ces exemples étaient empruntés à la mythologie. Par momens, il se représentait le duc Ernest comme un vainqueur charmant, puis il se consolait en se disant : — Vainqueur! comme tout le monde, car, dans cette affaire, tout le monde a été vainqueur et vaincu. — Mais il n'était pas persuadé que Mme Frédérique songerait à faire cette distinction, qui était un peu subtile et avait un peu l'air de couper un cheveu en quatre dans sa longueur. Il redoutait que la princesse ne le trouvât toujours assez vainqueur, si, par malheur, elle le trouvait charmant.

Pendant ce temps, les conseillers, ayant compassion des chagrins de leur prince, usaient de diligence pour obéir aux exigences du duc de Microbourg. On avait rendu les choses plus ou moins perdues réclamées par les habitans plus ou moins probes, tant que cela pouvait se faire avec de l'argent. Tel avait perdu un âne, qui pleu-

rait et surtout redemandait un cheval. Il fallait céder sur tous les points, parce que le duc Ernest affirmait que, malgré sa répugnance à user de rigueur, il ne rendrait pas la princesse tant que le moindre de ses sujets aurait à se plaindre de la moindre lésion. La dent et les bretelles avaient été parfaitement reconnues et acceptées.

On retrouva la beauté qui avait autrefois donné une boucle de ses cheveux; elle était devenue ouvreuse de loges au théâtre de Microbourg, mais elle avait cinquante-trois ans, et ses cheveux étaient complètement blancs. On lui demanda de quelle couleur précisément avaient été ses cheveux. Elle répondit qu'elle avait eu les cheveux de deux couleurs avant la troisième, qui était la couleur actuelle : d'abord d'un certain blond clair; ensuite d'un autre certain blond un peu plus foncé.

On lui demanda de quel blond ils étaient quand elle en avait donné une boucle à un homme qu'elle avait aimé. Elle répondit qu'elle avait donné plusieurs boucles des deux couleurs à plusieurs hommes qu'elle avait aimés. On lui désigna alors l'heureux mortel. Elle rassembla ses souvenirs et dit : C'est de ma première couleur.

— Donc, dit un des conseillers, c'était blond clair? J'ai précisément une fille qui a les cheveux blond clair.

— Mais, dit la vieille, je vous ai expliqué que c'était d'un certain blond clair, et, en effet, je n'ai jamais vu depuis des cheveux de la nuance des miens. C'est une nuance que la nature paraît avoir perdue, comme on dit que les peintres ont perdu l'ancien rouge des vitraux et l'ancien bleu des enluminures des missels.

— Comment faire? demanda le conseiller.

A force de réfléchir, on convint de donner 10 florins par jour à la vieille pour qu'elle cherchât des cheveux de la nuance précise qu'avaient eue les siens. La vieille se mit d'abord à chercher; mais, comme elle avait de la finesse dans l'esprit, elle fit le raisonnement que voici : Voici trois jours que je cherche à 10 florins par jour, et que je ne trouve pas; si j'avais trouvé aujourd'hui, je ne chercherais pas demain, et demain je ne recevrais pas 10 florins. On me paie pour que je cherche et non pour que je trouve; mais, à force de chercher, il n'est pas impossible qu'on finisse par trouver, un jour ou un autre. Chercher et ne pas trouver, c'est comme si on ne cherchait pas; donc je puis, sans trop mentir à ma conscience, ne pas chercher du tout, ce sera plus sûr.

Au bout d'un mois, le conseiller se douta de la chose.

Au moment où le prince Céderic CXXVII se désolait tout-à-fait,

car sa femme, en la supposant fidèle, avait alors dépassé toutes les limites des fidélités historiques connues, il ne savait plus que Pénélope qu'elle pût prendre pour modèle, et Pénélope a été inventée par Homère; et des savans ont fait plusieurs gros livres dans lesquels ils prouvent qu'Homère n'a jamais existé : de sorte qu'entre les choses qui n'ont pas existé, Pénélope a droit au premier rang sans aucune contestation possible. Pénélope imaginée par un homme inventé par on ne sait qui!

Le conseiller dit à la vieille : Je vous donnais 10 florins par jour pour chercher des cheveux qui fussent précisément de la couleur des vôtres (première nuance); je supprime les 10 florins, mais je vous en donnerai 100 quand vous les aurez trouvés. La vieille trouva le conseiller un homme astucieux et perfide, et se dit : Il ne faut jamais avoir affaire à des diplomates, on est toujours dupée. Et elle coupa une touffe de poils à une chatte café au lait qu'elle possédait, contre laquelle touffe de poils elle reçut 100 florins.

Le conseiller se douta de la tromperie; c'était un homme qui avait été jeune. Contrairement à beaucoup d'autres que je pourrais citer, il avait reçu dans sa vie beaucoup de boucles de cheveux; il n'en avait jamais eu de cette finesse. Mais il s'avisa d'un moyen analogue à celui qu'il avait employé pour la dent et pour les bretelles, et il fut honteux de n'y avoir pas pensé plus tôt. Il envoya la touffe de poils isabelle dans une boîte d'or par une belle jeune fille qui avait les cheveux noirs, en faisant dire au Microbourgeois qu'il pouvait garder la boucle, la boîte et la fille.

Le vieux conseiller montra, selon les connaisseurs, un grand discernement dans le choix de la fille chargée de la boîte; il avait remarqué dans sa jeunesse qu'après la femme qu'on aime le plus au monde, ou plutôt à côté de la femme qu'on aime le plus au monde, quelques-uns nous disent : avant la femme qu'on aime le plus au monde, celle qui a le plus de chances de vous séduire n'est pas une femme qui lui ressemble, mais celle au contraire qui lui ressemble le moins.

Le Microbourgeois reconnut la boucle de cheveux. On réclama la restitution de Mme Frédérique.

Le duc Ernest demanda à sa prisonnière la permission de la voir un instant. Il lui fit l'aveu des ruses qu'il avait employées pour la retenir; il ne lui cacha pas que ses dernières exigences lui avaient paru à lui-même souverainement ridicules, et que même, en fait de choses ridicules, il était complètement à bout; que cependant il avait

trouvé un moyen encore, que c'était de jeter dans la rivière une émeraude d'une rare beauté qui composait à elle seule toutes les pierreries de la couronne de Microbourg, et de la réclamer au prince Céderic, étant persuadé qu'il serait encore plus difficile d'en trouver une semblable que de retrouver la même.

En disant ces paroles, il montra l'émeraude à la princesse, qui ne put s'empêcher de dire que ce serait dommage.

— Et que me font les pierreries, que me fait la puissance, à quoi me sert la vie, si je dois vous perdre? s'écria l'amoureux Ernest. Qui me délivrera de mes chaînes quand j'aurai brisé les vôtres? ajouta-t-il.

J'ai lieu de croire qu'il avait trouvé cette phrase sur une devise de bonbon. Néanmoins cela toucha la princesse. Il y a un certain nombre de sottes phrases que dédaignent les gens trop délicats et qui rapportent gros aux imbéciles.

La princesse déplora beaucoup sa captivité, et lui dit que, puisqu'il l'aimait si fort, il devait lui en donner une preuve irrécusable en la rendant au prince son époux.

La conversation se prolongea fort; je me contenterai de vous en dire le résultat. Ce fut que le duc finit par déclarer positivement à Mme Frédérique qu'il n'y avait qu'elle seule qui pût payer sa rançon. Mme Frédérique jette les hauts cris; mais, comme le duc lui plaisait, elle finit par profiter de ce qu'il employait une violence morale qui lui permettait de se dire à elle-même qu'elle n'avait cédé qu'à la force. C'était d'ailleurs le seul moyen de retourner à Nihilbourg se livrer derechef à l'exercice habituel de toutes les vertus conjugales; en bon raisonnement, ne valait-il pas mieux le suspendre un moment que d'y renoncer à tout jamais?

L'émeraude resta entre les mains de la princesse. Elle est encore aujourd'hui conservée précieusement dans le trésor des princes à Nihilbourg. Je suis fâché d'avoir à leur dire qu'elle est fausse.

Le prince Céderic CXXVII fit à sa femme de nombreuses questions auxquelles elle répondit de la manière la plus satisfaisante, mais néanmoins il fut guéri à jamais de l'amour des conquêtes, et la fin de son règne fut complètement pacifique. Pour l'ame de feu Bressier, elle s'était envolée au moment où la princesse, cédant à la nécessité, faisait une variante à la phrase de Brennus, et disait à demi-voix en soupirant : — Bonheur aux vaincues; — soit que l'ame ne voulût pas naître d'un adultère, soit qu'elle ait redouté d'habiter un corps qui héritât, comme cela est fréquent, des cheveux du duc Ernest, lesquels cheveux étaient couleur capucine.

XLII.

Toutes ces épreuves avaient pris un temps plus long que nous n'avons pu le dire, à cause du soin que nous avons eu de supprimer autant que possible le récit des choses insignifiantes qu'eut à subir l'ame de feu Bressier dans les diverses épreuves qu'elle tenta pour trouver des gens dont elle voulût bien naître. La vie réelle ressemble à un champ labouré, qu'on parcourrait en travers des sillons; on fait un pas sur l'élévation du sillon, et un pas dans le creux qui est entre deux. Le récit, au contraire, vous fait marcher seulement sur les aspérités, en supprimant le pas intermédiaire.

Toujours est-il que le 2 de mai arriva, que l'ame de feu Bressier ressentit, comme une année auparavant, les douces exhalaisons du printemps, et que, précisément au moment où finissait le temps pendant lequel elle pouvait reprendre un corps, au moment où elle atteignait l'époque où elle était, d'après les lois immuables de la nature, obligée d'aller se purifier et se confondre dans l'océan de vie et de lumière, à ce moment, dis-je, dans cet air imprégné de parfums, de jeunesse, d'amour, jamais elle n'avait autant désiré vivre, jamais elle n'avait eu tant à demander à la vie, jamais elle n'avait eu tant de croyances et de désirs.

Elle vit avec effroi qu'il ne lui restait plus que quelques heures pour faire un choix, pour recevoir une nouvelle vie entre des lèvres amoureuses ou remonter au ciel et s'abîmer dans le soleil. Alors elle voltigeait dans l'atmosphère épaissie d'une grande ville. Elle avait vu, de haut, les fenêtres des maisons s'allumer successivement, comme des constellations terrestres, puis elle les vit s'éteindre une à une, comme les étoiles s'éteignent aux premières lueurs du jour. La ville se plongeait dans le sommeil et le mystère. L'ame de feu Bressier songea que c'était la dernière nuit qu'elle eût à passer sur la terre. Elle songea aussi que cette grande ville était pleine d'amans et d'amours; dans chacune de ces chambres dont la fenêtre s'éteignait, *on s'aimait et on se le disait* à l'ombre de la nuit et du mystère, et, haletante, désespérée, voyant avec terreur chaque seconde passer, elle se mit à courir de maison en maison, de chambre en chambre, écoutant tous les soupirs, entr'ouvrant tous les rideaux.

Ici une femme riche se vendait à un mari plus riche encore, qu'elle n'aimait pas, mais qui lui donnait des chevaux et une voiture.

Une femme prenait un amant seulement pour l'enlever à une autre.

Celle-ci s'est crompromise par coquetterie, et se donne par une sorte de probité singulière, pour se débarrasser d'un homme qui l'obsède.

Toujours rebutée, toujours plus inquiète, toujours plus pressée, l'ame de feu Bressier trouve tour à tour :

Une femme du monde et un acteur jouant avec succès les rôles de niais dans le vaudeville;

Une femme qui a choisi son amant parce que c'est un homme illustre, que tout le monde remarque, et qu'elle enlève aux autres;

Une femme qui a choisi son amant parce que c'est un homme obscur, commun, que personne ne remarque, et que les autres ne lui enlèveront pas.

Un mari attend que sa femme dorme pour quitter clandestinement le lit conjugal et monter un étage plus haut.

La femme attendait que son mari fût parti, et descend un étage plus bas.

Ici un amant heureux en lunettes bleues.

Là un mari qui s'est caché dans une armoire pour surprendre son rival le voit, a peur, et retient son haleine de peur d'être découvert par lui.

Un homme, sauvé par son ami, secouru dans la mauvaise fortune, accueilli dans la maison de son bienfaiteur, nourri de son travail, a séduit la femme de son ami absent.

Léonie, qui a fait autrefois un mariage d'amour, qui a quitté un beau nom pour le nom vulgaire de l'homme qu'elle aimait, est devenue veuve, elle a soixante ans aujourd'hui et elle est riche; elle s'est mariée ce matin à un vieux drôle désagréable sous tous les rapports, mais qui est marquis. Elle veut réparer ce qu'elle appelle sa sottise et mourir titrée.

Caroline est avec un homme qu'elle n'aime pas encore;

André avec une femme qu'il n'aime plus.

Remplissez la page de tout ce que je ne puis écrire, et vous saurez tout ce que vit dans cette nuit l'ame de feu Bressier. . . . . .
. . . .

Alors la pauvre ame, découragée, s'éleva de nouveau au-dessus de la ville en se disant : — Eh quoi ! tous ces gens-là ne s'aiment pas ! Eh quoi ! l'amour n'est pour rien dans toutes ces caresses. Eh quoi ! je n'ai pu encore trouver deux êtres qui s'aiment réellement;

deux êtres beaux et bons pour naître de leur amour, et voici le jour qui va poindre, et il faut que je quitte la terre et la vie!

Mais, comme elle se laissait flotter au hasard dans l'air, elle aperçut une maison qui seule, au milieu de la nuit, était encore pleine de lumière et de mouvement; du reste ce mouvement allait finir, car des voitures, rangées en longues files, venaient successivement prendre du monde à la porte et se dirigeaient ensuite vers des points opposés. Une troupe de musiciens sortit à pied, emportant les violons dans leurs étuis.

L'ame de feu Bressier reconnut la maison de M. Morsy. Elle saisit au passage quelques mots que disaient, en montant en voiture, les personnes qui sortaient de la maison :

— La mariée était charmante.

— Un peu pâle.

— Cela fait partie du costume.

— Le souper était très beau.

— Oh! le père Morsy fait bien les choses.

— Comment avez-vous trouvé la robe de la mariée?

— Euh, euh, euh.

— C'est comme moi, c'était trop riche; j'aimerais mieux plus de simplicité.

— Dites donc, Alfred, combien êtes-vous censé m'avoir gagné?

— Un peu plus de 400 francs.

— Diable! si on y allait pour de bon! Vous avez eu là une merveilleuse invention.

— Il faut bien être quelque chose quand on va dans le monde. Nous nous sommes faits gros joueurs.

— Mais, en jouant toujours l'un contre l'autre, nous ne pouvons pas gagner.

— Mais aussi nous ne pouvons pas perdre. Perdez donc 400 francs dans une soirée quand vous avez 1000 francs de revenu par an! Et puis refuser de jouer, on vous prend pour un grigou; comme nous faisons, nous avons l'air de jeunes gens riches, gros joueurs et beaux joueurs, car nous perdons avec une admirable impassibilité. C'est une position bien plus honorée, si ce n'est honorable, que celle de *danseur*, de *jeune homme*.

— Le marié n'est pas beau.

— Oh! il est comme tout le monde.

— Pourquoi donc, à tous les mariages, fait-on cette remarque,

que le marié n'est pas beau? Est-ce qu'il y a beaucoup plus de jolies femmes que de beaux hommes?

— C'est que le costume de mariée sied parfaitement aux femmes, et que tout dans le costume des hommes tend à les enlaidir. Plus on est habillé, plus on est laid.

— La mère avait une bonne figure.

— Le père n'était pas mauvais non plus.

— Est-ce que vous n'avez pas votre voiture?

— Moi? je n'ai jamais eu de voiture.

— Mais pourtant vous m'avez offert de me reconduire?

— C'était pour *faire de l'effet* à la femme avec laquelle je dansais. *Nous* allons prendre un fiacre, et *vous me jetterez à ma porte.*

— Ah! mon Dieu! se dit l'ame, mais c'est Cornélie, Cornélie qui se marie! Paul Seeburg s'est donc enfin décidé, ou bien on l'aura décidé.

Elle entre dans la maison; quelques parentes étaient encore au salon. Mme Morsy et deux de ses cousines étaient allées coucher la mariée. La chambre est richement ornée; les meubles, les rideaux, les tapis, tout est blanc et cramoisi; une lampe d'albâtre ancienne est suspendue au plafond; Cornélie est embellie, la nature a achevé son ouvrage, la jolie fille est devenue une femme charmante.

Elle se laisse déshabiller sans dire un mot, sans presque aider les femmes qui l'entourent. Bientôt on la laisse seule, sa mère l'a embrassée et a emporté les flambeaux; la chambre n'est plus éclairée que par la lampe d'albâtre, semblable à une opale lumineuse. Cornélie est émue et tremblante. L'ame de feu Bressier se joue dans ses cheveux parfumés, dans le duvet de pêche de son visage, sur le carmin de ses lèvres.

Une porte s'entr'ouvre. . . . .

. . . .

Ce n'est pas Paul Seeburg..., c'est... le hideux Arnold.

L'ame placée sur les lèvres de Cornélie veut fuir, mais elle est empêchée et emprisonnée par les moustaches d'Arnold; elle se débat, elle s'évertue, elle s'enfuit enfin, mais toute meurtrie, toute froissée, semblable à un papillon qui s'échappe des mains d'un enfant en laissant à ses doigts une partie de la brillante poussière de ses ailes.

A ce moment, le jour commence à paraître; des nuages couleur de soufre, de rose et de lilas précèdent le soleil; les gouttes de rosée tremblent sur la pointe des brins d'herbe.

Les oiseaux saluent le roi de la nature.

Les fleurs entr'ouvrent leurs calices humides.

Le soleil monte à l'horizon. Il va reprendre le riche écrin du matin, les pierreries liquides de l'herbe.

L'ame de feu Bressier remonte au soleil dans une goutte de rosée qu'il absorbe.

P.-S. — C'était, en effet, Arnold Redort que Cornélie avait épousé, précisément le jour où Paul Seeburg se faisait présenter chez un homme qui avait un ami qui peut-être consentirait à lui donner un libretto d'opéra. Cornélie avait fini par céder aux obsessions de ses parens, et à l'ennui de n'être pas mariée.

Le père Morsy fut d'une joie délirante quand, au bout de quelques mois, sa femme lui apprit que Cornélie était grosse. On fit des projets à perte de vue; on s'occupa de l'avenir de l'enfant, on discuta tous les systèmes d'éducation, on passa en revue tous les états. On ne tomba d'accord que sur une seule chose : c'est qu'on appellerait l'enfant Aline, si c'était une fille, et Théodore, si c'était un garçon.

. . . .

Cornélie assurait que ce serait un fils. Elle en parlait sans cesse, lui achetait des joujous. Le père Morsy annonça qu'il lui donnerait sa bibliothèque.

. . . .

Mais cette joie, ces projets, tout s'évanouit; au bout de quatre mois, Cornélie mit au monde un enfant ébauché, — un rudiment d'enfant haut de quatre pouces; — ç'aurait été un garçon. — Le père le mit dans un bocal d'esprit de vin.

Ce fut un grand chagrin dans la maison. Cornélie avait tant parlé de cet enfant, que ne pas l'avoir lui sembla le perdre; elle pleura de ce qu'il n'était pas né, comme elle eût pleuré s'il était mort. . .

. . . .

. . . .

Alphonse Karr.

DE

L'UNION COMMERCIALE

ENTRE

LA FRANCE ET LA BELGIQUE.

Au commencement de l'année 1837, la France en avait fini avec les agitations de la guerre civile; elle reprenait sa liberté d'action au dedans comme au dehors. Les progrès de l'ordre matériel et les réformes de l'ordre moral sollicitaient, avec une force nouvelle, l'attention des chambres et du gouvernement; mais la nécessité la plus impérieuse, celle qui dominait tous les autres intérêts, était le devoir d'étendre notre influence politique en Europe et de faire cesser, par des alliances sincères et solides, l'isolement dans lequel les traités de Vienne nous avaient enfermés.

Cet isolement se resserrait tous les jours, et les fautes de notre gouvernement n'y contribuaient pas moins que le mauvais vouloir des cabinets étrangers. Le refus d'intervenir en Espagne, refus contre lequel s'était brisé le ministère du 22 février 1836, nous avait aliéné l'Angleterre. L'Espagne, nous croyant indifférens, devenait hostile. La Suisse nous accusait d'avoir porté atteinte à son indépendance dans les misérables intrigues de l'affaire Conseil. Les états secondaires de l'Allemagne nous avaient décidément abandonnés, depuis que l'on s'obstinait à repousser tout commerce d'échange avec

eux, notamment sur l'article des bestiaux. La Belgique était mécontente des traités auxquels nous avions concouru, ainsi que de la réduction de tarifs consentie sur les charbons anglais. Pour couronner le tableau, les cours du Nord assistaient à ce spectacle avec la satisfaction très peu déguisée de voir la révolution française s'agiter, en frémissant d'impuissance, dans le cercle de fer dont la sainte-alliance l'avait environnée.

Cependant d'autres états n'avaient pas cessé de s'étendre et de grandir. La Prusse notamment, en se plaçant à la tête des princes allemands pour former une association de douanes, tendait à donner à la confédération germanique la force de cohésion et l'unité qui lui avaient manqué jusque-là. Une véritable révolution s'opérait ainsi dans l'équilibre de l'Europe. Nos adversaires s'étaient fortifiés, pendant que nous nous étions affaiblis. L'état de choses créé par le traité de Vienne était aggravé à notre détriment.

A ce moment, tous les bons esprits en France furent frappés de la possibilité de regagner, par des alliances commerciales, le terrain que nous avaient fait perdre la guerre et la diplomatie. On se demanda si, la France étant prise pour centre d'attraction, il ne pourrait pas se former autour d'elle une fédération de peuples associés par des intérêts communs, et si les influences du Midi ne devraient pas établir entre elles une solidarité qui fît contrepoids à celle qui existe, depuis vingt-cinq ou trente ans, entre les influences du Nord.

Cette conception, qui était déjà en germe dans l'opinion publique, l'auteur de l'écrit qui parut, il y a cinq ans, dans la *Revue* (1), n'eut qu'à la traduire et à la délimiter. En proposant, sous ce nom l'*Union du Midi*, une association commerciale entre la France, la Belgique, la Suisse et l'Espagne, il voulait augmenter, par les rapports étroits qui naissent de la liberté des échanges, les affinités qui existent déjà entre les états du continent qui obéissent au système représentatif. Il espérait unir dans une même croisade les intérêts et les idées. C'était la reprise, par les voies pacifiques, du mouvement qui s'était manifesté au monde par les explosions de 1789 et de 1830. Le but restait le même; il n'y avait de changé que les moyens d'action.

Depuis cinq ans, cette pensée a fait un chemin rapide; elle est aujourd'hui populaire, et, pour ainsi dire, à l'état de lieu-commun. La presse quotidienne s'en est emparée; divers économistes en ont proposé des variantes (2). L'opinion publique, qui ne s'attache guère qu'à ce qui est immédiatement réalisable, a mis à l'ordre du jour l'union de douanes entre la France et la Belgique, premier jalon d'une plus vaste association. Il semble donc que ce plan soit arrivé à son point de maturité, et que l'exécution puisse commencer.

Un autre symptôme d'opportunité se manifeste dans la résistance de cer-

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er mars 1837.

(2) MM. de la Nourais et Bères, dans leur ouvrage sur les douanes allemandes (1840), excluent l'Espagne de l'union française pour y faire entrer la Savoie.

tains intérêts qui avaient joui jusqu'à présent, à la faveur des tarifs, d'un monopole à peu près absolu du marché intérieur. Ces intérêts se coalisent, assiégent les hôtels des ministres, et prennent, jusque dans les conseils-généraux de l'agriculture et des manufactures, un langage tantôt lamentable et tantôt menaçant. Il faut bien que nos manufacturiers croient à un changement inévitable et prochain dans notre situation économique, puisqu'ils font de tels efforts pour dominer la volonté des pouvoirs publics.

En 1834, les alarmes de celles de nos industries que protège la prohibition ou un droit prohibitif, n'étaient éveillées que par la concurrence de l'Angleterre. Dans l'enquête à laquelle procédait alors le gouvernement français, le nom de la Belgique fut à peine prononcé, et un seul manufacturier, un fabricant de draps, depuis ministre, M. Cunin-Gridaine, parut redouter sérieusement les produits similaires de ce pays. Aujourd'hui, nos grands industriels, rassurés du côté de l'Angleterre par les conséquences d'un dissentiment national, tournent toutes leurs batteries contre la Belgique. Si le gouvernement cède à cette pression des intérêts privilégiés, c'en est fait de notre avenir commercial. La rupture des négociations entamées avec la Belgique signifiera qu'il n'y a plus de traité ni d'alliance de commerce possible entre la France et les états placés dans son rayon.

On doit reconnaître que les circonstances extérieures favorisent jusqu'à un certain point la réaction que les industries coalisées entreprennent, à la dernière heure, contre le mouvement des esprits. En dehors de la France, le monde se fait prohibitif. La manie de l'industrie manufacturière et du système protecteur qui en accompagne les débuts semble gagner aujourd'hui tous les peuples. La Russie, qui avait dans ses laines, dans ses blés et dans ses bois d'inépuisables moyens d'échange, convertit les grains en eaux-de-vie, élève des filatures, se met à tisser la laine et la soie, et, pour donner une prime à ses manufactures naissantes, renforce les prohibitions déjà écrites dans son absurde tarif. Les États-Unis, qui approvisionnaient l'Europe de coton et de tabac, et qui étaient, comme la Russie, une immense manufacture de matières premières, viennent de décréter, dans l'intérêt des ateliers et des usines de la Nouvelle-Angleterre, un tarif qui élève les droits de douane à la limite moyenne de 30 pour 100. En Allemagne pareillement, l'intérêt manufacturier a prévalu sur l'intérêt agricole, en attirant à lui les capitaux et en faisant restreindre par les tarifs de douane le mouvement des importations. Tout récemment, le congrès de l'union allemande, réuni à Stuttgard, vient, à l'instigation de la Prusse, d'augmenter de plus de 60 pour 100 les droits établis sur les étoffes de laine et sur les mélanges de laine et coton importés de l'étranger. L'Angleterre enfin, tout en exposant, par une tentative hardie, ses produits manufacturés à la libre concurrence, persiste à couvrir son agriculture, base de son aristocratie, d'une protection qui ferme les ports du royaume-uni aux blés de la mer Noire, de la Baltique et des États-Unis. La France elle-même, en rehaussant le tarif des lins et des toiles par l'ordonnance du 28 juin 1842, a donné un encouragement positif aux partisans

et aux protégés du système industriel introduit chez nous dans les plus mauvais jours de la restauration.

Ce sont là de puissans renforts, il faut l'avouer, pour les prétentions de ces industries qui, disposant de la majorité dans les deux chambres ainsi que dans le corps électoral, y combattent, avec toute l'âpreté de l'égoïsme, pour le maintien d'une législation qui opprime le pays. Et si les hommes d'état, trop peu nombreux, qui sont d'avis d'ouvrir quelques brèches dans la triple enceinte de la prohibition, n'invoquaient aujourd'hui d'autres argumens que ceux que la science économique fournit, on ne doit pas se dissimuler qu'ils échoueraient encore, comme ils échouent depuis dix ans, devant le concert des industries féodalement constituées. Celles-ci vaincraient sans peine la rhétorique d'un ministre, puisqu'elles sont parvenues à étouffer les cris de détresse poussés dans nos départemens méridionaux par les producteurs de vins et de spiritueux, à qui notre système commercial interdit les débouchés extérieurs.

Il n'y a que la nécessité politique qui puisse faire violence à un ordre de choses aussi compacte, et amener la réforme de nos tarifs. Les progrès de la raison publique sont d'un faible secours pour lutter contre des intérêts fortement organisés; nous l'avons suffisamment éprouvé. Mais lorsque la sécurité, la puissance ou l'avenir du pays est engagé dans une combinaison qui doit avoir pour effet d'abaisser les barrières de douanes, alors les résistances s'affaiblissent; il n'y a plus que les mauvais citoyens qui puissent persister dans leur opposition.

La nécessité qui existe pour la France de former des associations commerciales avec les états voisins est plus évidente et plus impérieuse que jamais. L'union allemande, après s'être étendue jusqu'au duché de Brunswick, et après avoir décidé, ou peu s'en faut, l'accession du Hanovre, englobant déjà tout l'espace compris entre le lac de Constance et la Baltique, entre les frontières de la France et les frontières actuelles de la Russie, empiète maintenant sur le terrain de nos alliances, nous donne des inquiétudes sur la fidélité de la Belgique et de la Suisse, et se fait faire, par le gouvernement belge ainsi que par une minorité des cantons, des avances que la Prusse tout au moins ne se propose pas de dédaigner long-temps.

La première conséquence de l'association prussienne a été la prépondérance acquise au nord de l'Allemagne sur le midi, à l'intérêt manufacturier sur l'intérêt agricole, aux tendances réactionnaires sur les idées libérales, à l'influence de Berlin sur l'influence de Paris. L'unité allemande, ce rêve d'un patriotisme extatique, a pris corps entre les mains et au profit de la Prusse. C'est sous la forme de la domination prussienne que cette pensée se présente aux populations. La suprématie de la Prusse s'est substituée, dans la confédération germanique, à celle de l'Autriche, qui s'est rejetée sur l'Italie. La Prusse a donné, aux états que l'association comprend, son système de douanes et son unité monétaire; elle les fait entrer en partage de ses revenus, négocie pour eux avec l'Europe, leur ouvre un accès à la mer, et leur communique

l'ambition remuante dont elle est animée : en un mot, elle leur a donné ses passions avec ses intérêts, et l'Allemagne n'est plus pour la Prusse qu'un instrument.

L'union allemande a remédié aussi, dans une certaine mesure, au vice de la position géographique que le congrès de Vienne avait faite au royaume prussien. Les provinces rhénanes se trouvent plus étroitement rattachées à la monarchie de Frédéric-le-Grand, depuis qu'il n'y a plus de barrières commerciales entre le Rhin, l'Elbe et la Sprée. Si l'on n'y prend garde, le provisoire deviendra bientôt définitif, et la position militaire que la Prusse avait été chargée de garder, deviendra le point d'attaque de l'Allemagne tout entière contre nous.

Les neuf années qui viennent de s'écouler depuis l'établissement de l'union ont été employées par la Prusse à se rendre invulnérable, et à établir son ascendant. La politique de ce gouvernement a été la même que celle de Philippe de Macédoine, qui se préparait, en ralliant sous son autorité les républiques de la Grèce, à porter la guerre en Asie. Après le mouvement de concentration, le mouvement d'agression est venu. La Prusse travaille désormais à répandre l'influence germanique au dehors, elle lutte par sa politique industrielle avec l'Angleterre, et par sa politique commerciale avec la France. L'attaque qu'elle dirige contre nous a tous les caractères d'une invasion; elle cherche à déborder la France par ses ailes, et, tandis qu'elle nous oppose en front la masse de l'union allemande, elle cherche à s'établir, par des traités ou par des associations de commerce, à notre droite en Suisse et à notre gauche en Belgique, à la naissance du Rhône et aux bouches de l'Escaut. Si l'Angleterre s'inquiète des manœuvres de la Prusse, et si le cabinet de Londres ne croit pas pouvoir les contreminer autrement qu'en resserrant son alliance avec l'Autriche, quelle ne doit pas être notre sollicitude, à nous qui pouvons nous trouver atteints dans notre situation politique et non pas seulement dans nos intérêts!

Il est bien temps pour la France d'opposer une digue à cette invasion. Dans l'intérêt de l'Europe comme dans le nôtre, l'association allemande ne doit pas rester sans contrepoids. Il faut constituer aussi l'unité française, et cela ne peut se faire qu'en nous associant plus étroitement, par la lutte commerciale, les peuples que Napoléon avait menés avec nous aux combats.

L'union du midi, qui n'était en 1837 qu'une vue d'avenir, devient ainsi une nécessité présente; on ne tardera pas à reconnaître qu'il entre dans la mission de la France de l'accomplir, avant que la guerre vienne encore une fois changer le cours de nos destinées.

Jusqu'à cette heure, le gouvernement français ne s'est préoccupé sérieusement que de l'union commerciale de la France avec la Belgique. Les négociations ouvertes entre les deux cabinets, en vue de cette association intime, remontent à l'année 1835; depuis, elles n'ont jamais été abandonnées. La France les reprit pendant le ministère du 22 février. Le ministère qui suivit, dans l'espoir de se recommander à l'opinion publique par un acte écla-

tant, voulut continuer cette œuvre avec plus de vigueur que sa politique extérieure n'en comportait. Un projet de traité fut communiqué au gouvernement belge, ou plutôt au roi Léopold. Ce plan émanait, dit-on, de M. Duchâtel, alors ministre des finances, et tranchait la question de la manière la plus absolue. Point de demi-mesure ni de régime transitoire : l'union commerciale des deux pays était purement et simplement prononcée. Dans les moyens d'exécution, la prépondérance la plus décidée était assurée au système français, et, comme ce projet a pu servir de base aux négociations ultérieures, nous en indiquerons sommairement les principales dispositions :

1° Les lignes de douanes belges et françaises, qui existent à la frontière entre les deux royaumes, devaient être entièrement supprimées. Les autres lignes qui, du côté de la Belgique, couvrent les frontières maritimes et séparent ce royaume des pays étrangers, devaient être maintenues et réorganisées pour garder le territoire commun de l'association.

2° Les tarifs qui règlent aujourd'hui en France la perception des droits de douane et de navigation, devaient être promulgués en Belgique pour devenir exécutoires sur les lignes conservées.

3° Les droits d'accise, de timbre, etc., qui frappent les marchandises importées en Belgique, devaient être supprimés et remplacés par notre système d'impôts indirects; mais les débitans de boissons ne devaient pas être soumis à l'exercice.

4° Les brevets d'invention n'avaient de force que pour celui des deux royaumes qui les avait délivrés. La propriété littéraire était garantie de part et d'autre, et l'on prohibait la réimpression des ouvrages qui n'étaient pas tombés dans le domaine public. Un code uniforme pour les deux royaumes devait protéger cette propriété.

5° Les navires français devaient être traités dans les ports de la Belgique comme les navires belges, et réciproquement. Toutefois, chacun des gouvernemens réservait à ses propres navires le droit exclusif : 1° de faire le cabotage d'un port à l'autre de son territoire; 2° d'opérer les transports entre la métropole et ses colonies, et *vice versâ;* 3° de jouir, pour la pêche côtière ou au long cours, des primes ou immunités promises par les lois.

6° L'uniformité des droits d'entrée, de sortie, de transit et de navigation ne devait pas exclure les perceptions locales qui, sans nuire au but commun, résulteraient des nécessités reconnues par la législation de l'un des deux pays, et qui seraient également appliquées aux citoyens ou aux produits de toute l'association.

7° Chacune des parties contractantes se réservait de maintenir dans ses ports l'exécution des traités de navigation et de commerce qu'elle aurait déjà contractés avec des puissances tierces; mais, pour l'avenir, la France et la Belgique ne devaient contracter que d'un commun accord les traités dont l'effet pouvait être de modifier le produit ou la quotité des droits mis en commun.

8° La navigation intérieure sur les canaux et les rivières devait être réciproquement libre aux citoyens des deux états, sans qu'ils eussent à payer aucune surtaxe ou droit spécial dont les régnicoles seraient affranchis.

9° Le monopole de la fabrication et de la vente du tabac, ainsi que la taxe de consommation du sel, étaient mis en commun.

10° Les fils et tissus de coton, autres que français et belges, étaient prohibés.

11° Le produit des recettes communes, par application des tarifs de douane et des monopoles, devait être partagé entre les deux royaumes, proportionnellement à leur population.

12° Il devait être interdit immédiatement aux villes ou communes des deux états de percevoir à titre d'octroi, sur aucune denrée ou marchandise, des taxes plus élevées que les droits de douanes à l'importation ou que les taxes de consommation à l'intérieur.

13° Les poids, mesures et monnaies décimales, selon le système suivi en France, devaient être observés en Belgique.

14° Toutes les dépenses du service des régies, les remises et remboursemens de droits devaient être prélevés sur les recettes brutes de l'association.

15° Les lois et règlemens, qui ont été rendus en France pour assurer le maintien des tarifs ainsi que pour réprimer les tentatives de fraude, devenaient exécutoires en Belgique; les lois et ordonnances à rendre ultérieurement pour modifier les tarifs et pour changer les règlemens d'application devaient être concertées entre les deux gouvernemens. Mais comme il paraissait impossible que les deux législatures délibérassent séparément sur les mêmes projets, la Belgique *déférait à la France le vote définitif.* En conséquence, les lois promulguées en France étaient rendues exécutoires en Belgique par le roi des Belges, sauf à saisir la COMMISSION MIXTE des objections et des réserves qui devaient faire l'objet d'un examen ultérieur.

16° Les diverses régies qui, en Belgique, perçoivent les impôts mis en commun par le traité devaient être réunies aux administrations générales de France, chacune selon la nature de ses attributions, et toutes les parties de service, qui seraient maintenues en Belgique à la garde des frontières ou à la perception des taxes mises en commun, devaient relever *directement* des administrations générales de France, qui les dirigeraient et les surveilleraient.

Les commissions d'emploi délivrées par les administrations générales de France pour la partie belge du territoire commun devaient l'être au nom du roi des Belges, et les titulaires ne pouvaient s'en prévaloir qu'après l'agrément de sa majesté.

17° Tous les receveurs des régies de l'association devenaient comptables du trésor royal de France et justiciables de notre cour des comptes. Les règles établies en France pour autoriser la mise en jugement des fonctionnaires publics devenaient communes aux employés de tous grades dans l'association,

et l'application de ces règles ne pouvait avoir lieu que sur l'avis du conseil d'état français.

18° Les instances judiciaires devaient être portées devant les juges de paix de première instance ou d'appel de celui des deux royaumes sur le territoire duquel le litige aurait pris naissance; mais, pour assurer l'unité de jurisprudence et afin de prévenir tout conflit, le pourvoi devait être porté devant la cour de cassation de France. Chacune des parties contractantes se réservait l'exercice du droit de grace ou de commutation.

19° Pour l'exécution du traité, on formait une commission mixte et permanente de huit membres, dont quatre nommés par le roi des Belges et quatre par le roi des Français. La présidence devait être dévolue successivement, par trimestre et par rang d'âge, à chacun d'eux; la voix du président était prépondérante en cas de partage. La commission devait connaître : 1° des plaintes relatives à l'exécution du traité, 2° de toute demande en modification des tarifs ou règlemens, 3° de la répartition définitive des recettes et dépenses communes, 4° des bases sur lesquelles seraient établis les traitemens, etc.

20° La convention était conclue pour dix années; mais elle devait rester ensuite en vigueur tant que l'une des parties contractantes n'aurait pas, dix-huit mois à l'avance, notifié qu'elle entend s'en dégager.

A la simple inspection des bases proposées par la France, on comprend que la Belgique ait élevé des objections; son indépendance n'était pas suffisamment respectée. Ces objections prirent bientôt une forme si âpre et si radicale, qu'il fallut rompre les négociations; quelques jours plus tard, le ministère du 6 septembre était dissous. Le ministère du 15 avril pencha d'un autre côté, et se vit d'ailleurs absorbé par les luttes parlementaires. Le ministère du 12 mai n'eut pas le temps de songer à autre chose qu'aux embarras que lui suscitèrent les évènemens de l'Orient. Le ministère du 1er mars avait fait à la Belgique des ouvertures qui pouvaient amener la conclusion de cette grande affaire, lorsque le traité du 15 juillet survint, et sembla pour un temps substituer en Europe les chances de la guerre aux combinaisons qui reposaient sur la durée de la paix.

Le ministère actuel a par deux fois entamé des pourparlers avec le gouvernement belge; mais il l'a fait jusqu'à présent sans avoir de résolution prise, et comme on tourne autour d'une idée que l'on n'a pas envie de serrer de près. A pareille époque, il y a un an, des commissaires désignés par les deux gouvernemens étaient réunis à Paris. Les commissaires belges avaient pour instructions de ne se prêter à l'union de douanes qu'à la dernière extrémité, mais d'insister pour une large réduction dans les tarifs du côté de la France; ils déclaraient en même temps que les tarifs de la Belgique étaient trop peu élevés pour que des réductions équivalentes devinssent possibles de leur côté. Les instructions données aux commissaires français étaient encore plus dérisoires. On leur avait dit : « N'admettez l'union de douanes dans

aucun cas, et ne faites pour un traité de commerce que d'insignifiantes concessions. » Les négociateurs ayant ainsi les mains liées de part et d'autre, il ne faut pas s'étonner si les négociations furent sans résultat.

La force des choses bien plus que la volonté des hommes a fait faire aux deux gouvernemens un grand pas vers l'union de douanes en déterminant la convention du 16 juillet 1842. La Belgique jouit maintenant d'un tarif différentiel, à l'entrée en France, pour les houilles, pour les fontes, pour les toiles et pour les fils de lin. Pour compléter ce régime de faveur, il ne resterait plus qu'à admettre aussi, par privilége sur les provenances similaires des autres nations, les draps et les fers. Mais alors les produits belges seraient privilégiés en France, tandis que les produits français ne seraient pas privilégiés en Belgique. Le cabinet de Bruxelles a suffisamment prouvé, par la manière dont il a interprété la convention du 16 juillet, qu'il n'entendait pas augmenter dans une proportion sérieuse la part que nous prenons à l'approvisionnement du pays. Ainsi, l'union existerait à l'avantage à peu près exclusif d'une seule des parties contractantes; nous en supporterions les charges, et nous n'en recueillerions pas les profits. Évidemment, le régime établi par la convention du 16 juillet ne saurait être envisagé que comme un régime de transition.

Cette logique de la situation finira sans doute par se faire accepter. En ce moment, les négociations se rouvrent. On les entame, de part et d'autre, sans un goût bien prononcé pour la solution, s'il est vrai que le ministère belge ait sollicité des concessions auprès du congrès allemand de Stuttgard, en laissant apercevoir son éloignement pour la France, et que dans le sein du ministère français une majorité peu douteuse se prononce contre le principe ou contre l'opportunité de l'union. Mais il n'en est que plus remarquable de voir la question se poser d'elle-même, pour ainsi dire, et les gouvernemens traînés, malgré eux, à la remorque du vœu national.

Ce vœu se trouve, dit-on, énergiquement représenté dans les hautes régions de la politique par le roi Louis-Philippe et par le roi Léopold. Et peut-être l'impulsion persévérante des deux princes n'est-elle pas étrangère à ces délibérations que leurs gouvernemens reprennent sans cesse, sans vouloir ou sans pouvoir les conduire jusqu'au dénouement. On aurait tort d'en prendre ombrage; il n'y a là qu'un accident heureux pour la cause de l'association. L'initiative peut venir de ce côté, lorsque la décision et la responsabilité sont ailleurs. Félicitons-nous plutôt de ce que l'intérêt dynastique se confond ici avec l'intérêt commun aux deux peuples, de ce que deux rois, par un phénomène bien rare, s'inspirent de l'esprit et des nécessités de leur temps.

On a vu jusqu'ici par quelles fautes et par quelles faiblesses les cabinets de Paris et de Bruxelles ont retardé, sinon compromis, la conclusion de l'union commerciale. Il reste à se rendre compte des obstacles qu'elle a pu rencontrer en dehors des dispositions propres à chaque gouvernement.

Ces obstacles se réduisent à trois principaux : à l'étranger, la diplomatie avec ses prétentions et avec ses menaces; en Belgique, les préjugés et les

appréhensions politiques; en France, les alarmes, les clameurs et les intrigues des grandes industries. Il convient d'examiner séparément, et sans se laisser imposer par les apparences, chacune de ces difficultés.

I.

Le traité conclu à Londres le 15 novembre 1831 entre les cinq grandes puissances, et qui constitue définitivement le royaume belge, porte à l'article 7 : « La Belgique, dans les limites indiquées aux articles 1, 2 et 4, formera un état indépendant et perpétuellement neutre; elle sera tenue d'observer cette neutralité envers tous les autres états. »

Aux termes de l'article 9 de la convention préliminaire signée à Londres le 26 juin 1831, l'obligation était réciproque : « Les cinq puissances, sans vouloir s'immiscer dans le régime intérieur de la Belgique, lui garantissaient cette neutralité perpétuelle, ainsi que l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire. »

Cet état perpétuel de neutralité, que les puissances ont imposé à la Belgique et auquel la Belgique a souscrit, interdit-il aux Belges les alliances pacifiques que peut leur commander l'intérêt de leur commerce ou de leur industrie? Voilà toute la difficulté. Dans l'ordre des précédens diplomatiques comme dans la nature des choses, il nous semble que le droit de la Belgique ne peut pas faire question.

La neutralité est un état de choses constitué en vue de la guerre, et dont les conséquences ne sauraient s'étendre jusqu'aux relations formées en vue de la paix. « La neutralité, dit Vatel, se rapporte uniquement à la guerre; ceci n'ôte point à un peuple la liberté, dans ses négociations, dans ses liaisons d'amitié et dans son commerce, de se diriger sur le plus grand bien de l'état. Quand cette raison l'engage à des préférences pour des choses dont chacun dispose librement, il ne fait qu'user de son droit. » Vatel va même si loin dans l'opinion qu'il a de la liberté des états neutres, qu'il leur reconnaît la faculté de contracter des alliances défensives, et il cite à ce propos les Suisses, qui fournissaient des troupes à la France sans cesser pour cela de vivre en paix avec le continent européen.

Les puissances signataires du traité de novembre 1831 l'ont interprété elles-mêmes dans ce sens lorsqu'elles ont décidé, par la convention du 16 décembre 1831, qu'en conséquence de la neutralité garantie à la Belgique, les forteresses élevées contre la France après 1815 devraient être démolies. Elles ont voulu que la Belgique, étant considérée comme un état neutre, fût un pays ouvert. Par là, elles ont limité et défini la portée de cette obligation. Elles ont lié très explicitement la Belgique pour ce qui est de la guerre, et l'ont laissée implicitement libre pour tout ce qui tient à la paix.

Sans doute la France a fait une grande faute, en admettant même dans ces limites les restrictions apportées à l'indépendance d'un peuple voisin. Il

était visiblement absurde, quand on déclarait la Belgique libre, de lui refuser toute personnalité, de lui contester le droit qu'a le plus petit état en ce monde de choisir ses alliés et ses ennemis. Il était souverainement imprudent, quand la France renonçait à s'incorporer la Belgique, de concéder qu'une nation, qui est naturellement notre alliée la plus intime, qui a besoin de notre appui, et dont l'indifférence seule serait pour nous une inquiétude, pût être séparée à jamais de notre action. On acceptait ainsi l'impossible, et les évènemens l'ont déjà prouvé Il a fallu par deux fois, lorsque l'Europe contemplait passivement l'invasion hollandaise, que la France couvrît la Belgique de son armée et pour ainsi dire de son corps. Mais la situation apparente est telle que, si l'on s'en tenait à la lettre des traités, au lieu de gagner à la séparation qui s'est violemment accomplie entre les deux parties de l'ancien royaume des Pays-Bas, nous y aurions perdu la possibilité d'une forte alliance et la liberté de nos mouvemens.

Telle qu'elle est cependant, la neutralité de la Belgique ne doit pas faire obstacle à son union commerciale avec la France. L'association de leurs douanes paraît au contraire le seul moyen de remédier aux conséquences les plus fâcheuses de cette neutralité, sans la violer. En effet, elle rapprocherait, par une étroite alliance d'intérêts, deux nations qui ne peuvent pas rester isolées l'une de l'autre; et cela sans rendre leur union hostile ni menaçante pour l'être de raison que l'on est convenu d'appeler l'équilibre européen.

Il faut reconnaître que cette association aura nécessairement pour effet de rendre l'influence française prépondérante à Bruxelles, et réciproquement de faire que la voix du gouvernement belge soit plus écoutée à Paris. Mais cela est dans l'ordre naturel des relations politiques, et nous ne voyons pas en quoi la prédilection des deux peuples l'un pour l'autre détruirait, comme l'a prétendu un journal anglais, le *Morning-Herald,* cette neutralité qui est l'œuvre artificielle de la diplomatie. L'influence est un fait purement moral, sur lequel les traités ne peuvent rien et qui résulte librement du penchant des nations, des affinités politiques, des intérets communs, des services rendus. Les Prussiens, qui secondèrent en 1831 la marche du prince d'Orange sur Bruxelles, n'ont pas apparemment la prétention de mériter la reconnaissance des Belges au même degré que les Français, à l'approche desquels l'armée du prince d'Orange se retira.

Au surplus, il est trop tard pour réclamer. Le jour où les grandes puissances de l'Europe n'ont pas cru devoir ou pouvoir s'opposer à l'alliance intime que le roi des Belges a contractée avec la famille du roi des Français, ce jour-là elles ont souscrit à l'influence que la France exerce légitimement en Belgique; elles ont compris, elles ont admis que les liens pour ainsi dire personnels aux deux pays devaient être cimentés et rendus durables; l'Europe aurait donc aujourd'hui bien mauvaise grace, après avoir assisté, l'arme au bras, au mariage du roi Léopold avec une princesse de la maison d'Orléans, à se plaindre de ce que, le commerce belge faisant alliance avec le commerce français, la dépendance mutuelle va se resserrer.

En garantissant la neutralité de la Belgique, les puissances signataires du traité de Londres ont renoncé formellement à s'immiscer dans son régime intérieur. C'est ce qu'elles feraient cependant, si elles prétendaient interdire à la Belgique de traiter avec la France de la suppression de leurs douanes intérieures, comme la Prusse a traité dans le même but avec les états allemands. L'établissement, la modification ou même la suppression des tarifs est une prérogative essentielle de la souveraineté. On ne pourrait pas la contester au gouvernement belge sans détruire en même temps cette indépendance que les traités lui ont aussi reconnue. On donnerait raison à cette plainte d'un journal d'Anvers, qui s'écriait : « La neutralité est devenue, pour la Belgique, comme un *cordon sanitaire,* qui la retranche violemment des autres peuples producteurs et commerçans ! »

L'assimilation que nous établissons entre l'union franco-belge et l'association prussienne, a été combattue par les feuilles qui servent d'organes aux cabinets étrangers. La *Gazette d'Augsbourg,* entre autres, a présenté cet argument qui est à peine spécieux : « Dans l'Allemagne fédérativement constituée, l'union douanière est une institution nationale intérieure, parce qu'elle n'introduit pas de nouveaux élémens dans la configuration politique de l'Europe; mais une réunion dans le même sens entre la Belgique et la France et en général toutes les réunions en dehors des nationalités seraient des agrandissemens politiques déguisés sous le nom d'intérêts commerciaux, et par conséquent un véritable escamotage de l'équilibre européen. »

Le droit des gens ne reconnaît pas de nationalités idéales ou collectives. Les états de la confédération germanique se sont associés pour leur défense commune; mais en dedans de cette association, chacun d'eux forme un état parfait, se gouvernant par ses propres lois, ayant sa nationalité et sa souveraineté. La nationalité du Wurtemberg, par exemple, n'est pas celle de la Prusse; la Saxe est indépendante de la Bavière, et chacun de ces gouvernemens, dans son administration intérieure, ne relève que de lui seul. Nous conviendrons, si l'on veut, que les rapports des états confédérés entre eux, la mise en commun de certains intérêts, et l'identité de langage, ont préparé et facilité leur union commerciale; mais c'est là une observation de fait, et non une raison de droit.

L'union prussienne n'est point la conséquence nécessaire de la confédération germanique, car plusieurs des états politiquement confédérés restent en dehors de l'association commerciale : nous citerons l'Autriche, le Hanovre, le Brunswick. On sait d'ailleurs que l'union actuelle s'est formée par l'agrégation de deux unions rivales qui avaient leur centre, l'une au nord de l'Allemagne, et l'autre au midi. Enfin la constitution du corps germanique n'interdit à aucun des états que la Prusse a groupés sous son influence, de renoncer à l'union prussienne pour s'associer commercialement à l'Autriche, à la Hollande ou même à la France. Ce qu'un état de l'Allemagne a la liberté de faire, pourquoi la Belgique ne le ferait-elle pas ? Et si la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, n'ont pas craint d'être absorbés par la Prusse en lui donnant

le premier rang dans une alliance commerciale, pourquoi verrait-on, dans une semblable association de la Belgique avec la France, un agrandissement de territoire déguisé?

L'union franco-belge n'est pas populaire en Europe, nous le savons. Il paraît même que l'opposition des puissances s'est manifestée par des notes diplomatiques adressées au cabinet de Bruxelles, sinon au cabinet des Tuileries. Mais cette résistance, si elle existe encore au même degré, a cessé d'être active. Les protestations des journaux anglais et des feuilles allemandes vont s'affaiblissant tous les jours. Quant aux cabinets, ils ont dû comprendre que leur résistance pourrait intéresser le sentiment national en France et en Belgique à la conclusion d'une négociation qui s'est renfermée jusqu'à présent dans le cercle des intérêts matériels. Ils se résignent donc en apparence, n'ayant pas les moyens d'empêcher.

Depuis quelques mois, la partie diplomatique de la question semble avoir perdu de sa gravité. Par un motif ou par un autre, l'Allemagne a provisoirement repoussé, malgré l'appui qu'elles ont reçu du cabinet prussien, les avances qui lui étaient faites par le gouvernement belge. Pour toute concession à la Belgique, le congrès douanier de Stuttgard s'est contenté de ne pas aggraver les droits établis à l'importation des fers. L'association allemande a déclaré par là que, s'il lui répugnait de prendre des mesures qui fussent hostiles à l'industrie belge, elle n'avait ni disposition ni intérêt à un rapprochement plus étroit. Par là aussi, on a signifié à la Belgique qu'elle n'avait plus le choix de ses alliances commerciales, et que la France était désormais son unique port de salut.

Quant à l'Angleterre, nous croyons qu'elle observe avec anxiété le progrès des négociations, moins pour les contrarier que pour stipuler ses intérêts dans la nouvelle combinaison au moment opportun. Le gouvernement britannique ne peut plus avoir d'objections contre l'association commerciale de la France avec la Belgique, si le gouvernement français adoucit en même temps nos tarifs en faveur des produits anglais. Le ministère du 1er mars avait fait marcher de front un traité de commerce avec l'Angleterre, et l'union commerciale avec la Belgique. C'est par une semblable combinaison que l'on aplanira les obstacles qui peuvent venir de ce côté.

L'Angleterre ne doit pas s'attendre à voir les nations qui peuplent le continent européen demeurer perpétuellement isolées les unes des autres. L'union allemande a donné le branle, et dans les autres races civilisées, en dépit des frontières politiques, les intérêts homogènes ne tarderont pas à se grouper. Il est impossible que les peuples de la péninsule italienne ne finissent pas par s'entendre pour supprimer les barrières de douanes qui les rendent étrangers les uns aux autres. L'Espagne s'unira nécessairement, dans les mêmes vues, au Portugal ou à la France. L'Autriche pourra bien s'assimiler tous les états danubiens, depuis la Bavière jusqu'à la Valachie et jusqu'à la Bulgarie. La France, en travaillant à réunir sous sa bannière commerciale les peuples voisins qui gravitent naturellement vers elle, ne fait

donc que ce qui se fera tôt ou tard dans tous les grands centres européens; l'Angleterre doit en prendre son parti.

L'union commerciale de la France avec la Belgique sera un symptôme de plus de la révolution qui s'accomplit dans les rapports des états européens. Ce changement, qui promet de leur être avantageux, tournera-t-il à l'avantage ou au détriment de l'Angleterre? l'avenir seul nous l'apprendra. Ce qui paraît dès aujourd'hui certain, c'est que les rapports de cette puissance insulaire avec les nations du continent en seront positivement simplifiés; au lieu d'avoir à négocier avec cinquante potentats grands ou petits, elle traitera avec cinq ou six associations, dont la plupart auront intérêt à lui ouvrir leurs marchés. La politique anglaise a considéré l'union des états allemands comme un fait avantageux en principe à son commerce; elle n'a réclamé que contre l'exagération des tarifs. Son attitude sera naturellement la même à l'égard des associations que l'on peut déjà pressentir. Le monde politique s'accommode toujours des combinaisons qu'il considère comme des faits accomplis.

II.

La révolution de 1830 a émancipé la Belgique; mais c'est la conférence de Londres qui l'a constituée. Les Belges ont les qualités qui font les peuples libres, le courage, l'intelligence, l'application au travail; mais le malheur de leur situation a voulu qu'ils dépendissent, à toutes les époques de leur histoire, du bon ou du mauvais vouloir de la diplomatie, qui les a toujours sacrifiés aux prétendues nécessités de l'équilibre européen (1). Le royaume de Belgique, tel que l'a délimité le traité des 24 articles, ne peut pas se suffire à lui-même, et il n'a aucune des conditions de la durée. Militairement et commercialement, il est ouvert à toutes les invasions. Sur les neuf provinces qui le composent, sept sont des provinces frontières, et il a plus de deux cents lieues à garder (2); d'où il suit que la Belgique ne peut se défendre ni de la guerre ni de la contrebande. « La fraude se commet d'une manière scandaleuse, » s'écrie M. Delahaye dans la chambre des représentans. « Notre position géographique, dit nettement la chambre de commerce de Bruxelles, ne nous permet point de conserver exclusivement notre marché. »

(1) « La Belgique, a dit insolemment la *Gazette d'état de Prusse*, est la balle avec laquelle jouent les autres nations. »

(2) « La France a 27,000 lieues de superficie et environ 1,000 de frontières, dont 500 de côtes. La Belgique a 1,400 lieues de superficie et 170 de frontières, dont 10 de côtes (les lieues belges sont de 5,000 mètres: 170 lieues belges représentent 212 1/2 lieues de 4,000 mètres). Ainsi donc, pour nous trouver dans la même position que la France, nous devrions avoir 25 lieues de frontières de terre et 25 de côtes, tandis que nous en avons 160 de la première catégorie et 10 de la seconde. L'Allemagne, par suite de sa réunion douanière, se trouve à notre égard dans la même position que la France. » (Chambre de commerce de Bruxelles, 4 août 1840.)

Pour remédier aux défauts géographiques de sa position, les puissances ont décidé que la Belgique serait un état perpétuellement neutre. Politiquement, cette neutralité n'est pas une sauvegarde, et ne dispense pas les Belges, comme on voit, d'entretenir une armée. Au premier conflit qui éclatera en Europe, le territoire compris entre la Meuse et l'Escaut sera nécessairement envahi; car en cinq ou six marches une armée ennemie peut le traverser. On ne respectera pas plus la Belgique que l'on n'a respecté la Suisse en 1815, et il restera prouvé que c'est une prétention insensée que celle de vouloir régler par des conventions diplomatiques ce qui se pratiquera dans l'état de guerre, dans un régime d'exception qui met la force à la place du droit, et qui a précisément pour effet de suspendre le cours des traités.

La situation de la Belgique n'est pas moins difficile sous le rapport commercial. Placée entre les trois grands centres industriels de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, si elle veut s'isoler des uns et des autres, il faut qu'elle lutte contre tous les trois par un effort gigantesque, ou qu'elle se résigne à être le champ de bataille où leurs produits viendront se rencontrer. Pour la Belgique réduite à ses propres forces, il n'y a pas d'autre alternative : elle doit être une serre-chaude industrielle ou un entrepôt; choisir entre les systèmes également absolus de la prohibition ou de la liberté.

Il y a déjà douze ans que la Belgique oscille entre ces deux systèmes, et les essais qu'elle a faits pour élargir son isolement n'ont abouti qu'à démontrer qu'elle s'agitait dans un état contre nature, dont il lui importait de sortir à tout prix. Il demeure évident que la Belgique ne peut pas vivre comme la Hollande, comme les villes anséatiques ni comme la Suisse : car la Hollande a une marine, des colonies et un commerce étendu qui est l'héritage de son ancienne splendeur; derrière les villes anséatiques est l'Allemagne, qui leur ouvre d'immenses débouchés; quant à la Suisse, c'est encore moins un entrepôt de marchandises qu'un carrefour ouvert aux voyageurs de tous les pays. Mais vouloir allier l'activité du commerce avec le mouvement de l'industrie, quand on n'a ni marine, ni colonies, ni débouchés naturels sur le continent, c'était se proposer un problème vraiment insoluble; de là, le malaise, le découragement dans lequel la Belgique est tombée.

De 1833 à 1842, le travail et la richesse n'ont pas cessé d'être en progrès dans les provinces belges. Le mouvement des importations et des exportations réunies s'est élevé de 300 millions de francs à 364 millions, soit d'un cinquième en huit ans, et cependant les embarras du pays restent les mêmes. Les cris de détresse s'élèvent de toutes les provinces. « Je demanderai, dit un député, M. Deschamps, quelle est l'industrie, excepté celle de l'agriculture, qui soit encore debout. » — « Le pays souffre, ajoute M. Dedecker, non depuis quelques mois, mais depuis des années; il faut qu'il y ait à ces souffrances des causes radicales et permanentes. »

C'est afin de découvrir et de constater ces causes, que la chambre des représentans ordonna une enquête parlementaire en 1840. Dans l'opinion de ceux qui l'avaient proposée, le mal venait, non pas de ce que la Belgique se trou-

vait politiquement et commercialement séparée du reste de l'Europe, mais bien de ce que le pays manquait de débouchés lointains. « Ce qui nous manque, c'est le commerce, disait M. Devaux. » — « La navigation, ajoutait M. Dumortier, est chez nous à créer (1). » — « Ce qui reste à faire, concluait M. Deschamps, c'est un large commerce d'exportation vers les pays lointains. » La commission d'enquête se transporta dans les principales villes de la Belgique; elle interrogea les commerçans, les manufacturiers, les agriculteurs; et les conclusions exposées par ces hommes pratiques se trouvèrent tout autres que les hypothèses chimériques auxquelles s'était à peu près ralliée la chambre des représentans. Les auteurs de la proposition voulaient mettre la Belgique en rapport avec les deux Amériques, avec l'Inde, avec la Chine, et faire naître une marine nationale en établissant en sa faveur des droits différentiels de navigation; tandis que les industriels, dans chaque localité, jugeaient plus naturel et plus avantageux de rattacher la Belgique aux contrées limitrophes, et demandaient, les uns l'union avec la France, les autres l'union avec les états allemands.

A diverses reprises, des efforts puissans ont été faits en Belgique pour encourager l'exportation lointaine; ces tentatives ont généralement avorté. Les sociétés commerciales instituées à Bruxelles, à Anvers et à Bruges, pour le placement des marchandises belges à l'étranger, ne paraissent pas avoir obtenu de brillans résultats. Le service de bateaux à vapeur établi par le gouvernement entre Anvers et New-York se réduit jusqu'à présent aux rares voyages du *British Queen;* enfin, la colonie belge qu'il est question de fonder à Guatimala est encore à l'état de projet. Quand on veut établir de vastes relations d'échange avec les contrées lointaines, il est nécessaire d'avoir derrière soi des marchés d'égale importance, où l'on puisse écouler les denrées que l'on rapporte en retour. C'est là ce qui manque à la Belgique, encore plus que les commerçans et les matelots (2). La Belgique n'est pas encore un pays de transit, quoiqu'elle tende à le devenir; et elle ne sera jamais un pays d'entrepôt, tant qu'elle aura les produits de sa propre industrie à exporter.

L'exportation lointaine est pour ainsi dire le luxe du commerce; le néces-

(1) « La Belgique exporte et importe annuellement 474,000 tonneaux environ. Elle possède actuellement 150 à 160 navires, ayant un tonnage moyen de 32,000 à 36,000 tonneaux. Et vous voulez que le mouvement de nos ports s'alimente par cette chétive navigation ! » (Enquête, 1840. Discours de M. Smits.)

(2) « Je ne pense pas que nous puissions avoir une marine de long-temps. Nous n'avons pas de population maritime, nous n'avons que quelques lieues de côtes; il nous manque des matelots et des capitaines expérimentés. » (Enquête. M. Hambrouck, à Louvain.)

« Ce qui nous fait défaut, ce sont des établissemens à nous sur les lieux où nous exportons. » (Enquête. M. de Wael, à Anvers.)

« Le commerce intérieur du pays se borne presque tout entier au commerce de commission. » (Discours de M. de Foëre.)

saire, le pain quotidien se tire des échanges que fait une nation avec les peuples voisins. Sous ce rapport encore, les conseils provinciaux, les chambres du commerce et les industriels belges qui ont demandé l'union commerciale entre la Belgique et la France, ont fait acte de bon sens. Ajoutons qu'ils ont eu le juste sentiment des destinées de leur pays. Que l'on consulte le passé. La Belgique n'y apparaît jamais seule ni livrée à elle-même; elle prend toujours quelque point d'appui au dehors. Tantôt elle forme une annexe des domaines que possède la maison de Bourgogne, tantôt elle appartient à l'Espagne, qui l'exploite et qui l'opprime; tantôt elle relève de la maison d'Autriche, qui la fait servir à ses expériences de gouvernement; tantôt elle se réunit à l'empire français, et, en dépit de la guerre qui ravage l'Europe, elle emprunte à cette union la plus magnifique comme la plus solide prospérité.

Les diplomates qui remanièrent l'Europe après la chûte de Napoléon comprirent cette nécessité des choses. En arrachant la Belgique à la France, ils voulurent du moins l'associer à un autre royaume; mais, en l'accouplant à la Hollande, ils ne firent pas même un mariage de raison. La Belgique fut blessée dans ses intérêts politiques, alors même que ses intérêts matériels étaient satisfaits. Aujourd'hui, ce sont les intérêts matériels qui souffrent, et voilà pourquoi les Belges, dans le besoin d'une alliance, consultent surtout les convenances du commerce et de l'industrie.

Ces convenances ne parlent pas moins haut que les considérations politiques en faveur de la France. Le peuple ne tergiverse pas là-dessus. Dans l'enquête, Bruxelles est la seule ville qui n'en parle pas, et Anvers la seule ville qui proteste. Les habitans de Gand, de Bruges, d'Ostende, de Courtray, de Saint-Nicolas, d'Ypres, de Louvain, de Tournay, de Mons, de Namur, de Verviers, la réclament à grands cris. Si Liége et Charleroy hésitent et regardent vers l'Allemagne, c'est uniquement, comme l'a dit un maître de forges, M. Dupont, parce qu'en demandant la suppression des douanes entre la Belgique et la France, ils croiraient émettre *un vœu stérile*, parce qu'il leur paraît impossible d'obtenir de la France une pareille concession.

Cette disposition universelle à l'alliance française est d'autant plus remarquable de l'autre côté de la frontière, que le gouvernement belge n'a rien épargné pour seconder la tendance opposée. Dès l'année 1831, M. Lebeau, étant ministre des affaires étrangères, disait à la chambre des représentans, dans les épanchemens d'une ambition naïve : « On dit que la France doit reprendre ses limites, et que les frontières du Rhin doivent appartenir ou à la France ou à la Belgique. Cette vérité sera sentie un jour, et les puissances européennes *aimeront mieux nous donner ces frontières* que de permettre que la France y porte ses drapeaux. » Plus tard, et lorsque la création d'un grand réseau de chemins de fer fut décrétée, le gouvernement belge se proposait principalement d'attirer à Anvers le transit de l'Allemagne, et de joindre l'Escaut au Rhin. « Vous savez, a dit un ministre, M. Desmaizières, dans

l'enquête de 1840, qu'Anvers compte trouver en Allemagne une douzaine de millions de consommateurs de plus; *c'est aussi pour atteindre ce but que le chemin de fer a éte fait.* » Enfin, les encouragemens donnés à l'exportation maritime étaient une conséquence de ce rêve qui consistait à faire, du port que Napoléon avait créé avec l'or de la France, moins un port belge qu'un port allemand.

La direction que suit naturellement le commerce en Belgique, est jusqu'ici positivement contraire à ces tendances de ses hommes d'état. Elle n'a que des relations insignifiantes avec l'Allemagne, et tous ses rapports sont avec la France. En 1841, sur une exportation de 154 millions, la Prusse a reçu 12 millions de marchandises belges, et la France 64 millions. Notez bien que du côté de l'Allemagne, la Belgique rencontre des tarifs aussi hospitaliers que les nôtres le sont peu. L'association prussienne taxe faiblement les tissus de lin, de laine et de coton; le droit sur les fers n'est que de 75 francs par tonneau, pendant qu'il s'élève, dans les tarifs français, à 206 francs. En un mot, si les produits belges ne tiennent pas une grande place dans la consommation de l'Allemagne, quoique le système des douanes semble les appeler, on doit supposer, ou qu'ils ne peuvent pas soutenir la concurrence des manufactures de la Prusse et de la Saxe, ou qu'ils ne répondent pas aux goûts allemands; et s'ils pénètrent en France, malgré une législation qui a certainement été conçue dans des vues prohibitives, il faut croire qu'il y a dans ces échanges mutuels une nécessité qu'aucune combinaison politique ne permet d'éluder.

Voici, du reste, pour compléter la comparaison, le tableau du commerce extérieur de la Belgique avec les principales puissances pendant huit ans, depuis 1834 jusqu'à 1842.

IMPORTATIONS.

COMMERCE SPÉCIAL. — VALEUR EXPRIMÉE EN MILLIONS.

	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.	1839.	1840.	1841.
France.	31,9	29,7	33,9	35,5	41,7	37,6	39,8	43,4
Pays-Bas.	20,7	26,6	25,3	36,5	27,9	31,3	40,1	35,5
Prusse.	20,7	17,9	23,1	20,5	22,3	17,9	19,1	18,7
Villes anséatiques et Hanovre.	3,2	4,7	4,5	3,4	2,9	2,7	2,3	1,2
Russie.	4,1	10,	6,1	8,1	9,5	10,2	7,4	13,6
Angleterre.	51,4	48,3	50,1	52,6	49,9	45,5	43,6	44,3
Espagne et Portugal. .	2,9	3,1	2,9	3,3	2,9	3,2	2,5	1,8
Toscane et Deux-Siciles	1,7	0,9	1,5	1,2	1,8	1,2	1,1	1,
États-Unis.	18,6	8,5	18,	14,4	14,1	7,6	20,1	19,3
Cuba.	9,3	6,7	3,8	5,4	5,8	5,3	10,5	8,2
Haïti.	4,1	2,9	3,8	4,	5,5	4,8	4,8	2,5
Brésil, etc., etc. . . .	7,6	7,2	4,9	8,6	8,4	4,8	7,7	5,7
EN TOUT. . .	182	172	187	200	201	179	205	209

EXPORTATIONS.

COMMERCE SPÉCIAL. — VALEUR EXPRIMÉE EN MILLIONS.

	1834.	1835.	1836.	1837.	1838.	1839.	1840.	1841.
France.	60,6	67,8	70,8	65,2	79,2	58,1	54,8	64,5
Pays-Bas.	16,4	14,8	13,4	13,2	14,9	21,4	29,7	29,6
Prusse.	18,7	22,3	19,7	16,5	22,4	19,2	17,9	12,5
Villes anséatiques et Hanovre.	9,7	14,3	14,8	11,5	10,5	9,	12,7	10,1
Angleterre.	7,9	11,	16,1	12,1	17,6	19,2	11,8	14,3
États-Unis.	1,2	2,2	2,4	1,7	1,9	2,5	1,9	2,5
Russie.	0,2	0,3	1,1	1,2	1,9	0,5	0,3	0,3
Cuba, Brésil, etc. . .	0,8	1,5	2,2	3,1	2,6	2,	3,3	2,5
En tout. . .	118	138	144	129	156	137	139	154

Ainsi, en 1841, sur un commerce de 343 millions, les échanges de la Belgique avec la France se sont élevés à 108 millions, ou à 30 pour 100 du mouvement commercial. Ses échanges avec l'association prussienne n'y figurent, au contraire, que pour 31 millions, soit 8 1/2 pour 100. Trois millions de Hollandais entrent dans les exportations et dans les importations belges pour une valeur de 65 millions de francs, valeur double des échanges de la Belgique avec vingt-six millions d'Allemands.

Même résultat pour le transit. Prenons l'année 1839, pendant laquelle la somme des marchandises entrées et sorties en transit s'est élevée à 37 millions de francs. Ce n'est pas vers la Prusse qu'elles se dirigent principalement; c'est vers la France, qui en reçoit ou en expédie pour 20 millions, tandis que la Prusse en expédie à peine pour 5 millions, et les Pays-Bas pour 7. Le mouvement du transit tend à s'augmenter en Belgique : il a été de 43 millions en 1840 et de 57 millions en 1841. Cette année encore, c'est dans les échanges entre la France et la Belgique que se trouve l'élément le plus considérable du transit. En effet, la différence du commerce général au commerce spécial entre les deux peuples est de 39 millions. On suppose, il est vrai, que l'ouverture du chemin de fer entre Liége et la frontière prussienne, qui doit opérer la jonction de l'Escaut au Rhin, amènera une révolution dans le transit. Les partisans de l'accession de la Belgique aux douanes allemandes se flattent d'enlever à la Hollande l'approvisionnement en denrées coloniales et en matières premières des contrées qui bordent le Rhin, y compris la Suisse et la Savoie. C'est là une chimérique espérance. La navigation des canaux hollandais et du Rhin sera toujours plus économique que le transport par un chemin de fer à fortes pentes, qui exigera d'ailleurs plusieurs transbordemens (1). L'approvisionnement de la Suisse en denrées exotiques appar-

(1) Le fret d'Amsterdam ou de Rotterdam à Cologne est de 1 franc 25 cent. par quintal.

tient à la Hollande par les voies fluviales, et à la France par les chemins de fer. Quant à l'Allemagne, ne perdons pas de vue qu'en donnant une prime à la production du sucre indigène, par ses tarifs de douane, elle a détruit la base principale du transit entre les contrées méditerranéennes et les riverains de l'Océan.

Un fait caractéristique dans le mouvement du commerce belge, c'est qu'il n'exporte pas vers les contrées d'où il tire ses importations. En général, il importe par voie de mer et exporte par voie de terre, ce qui veut dire que ses fournisseurs sont particulièrement dans les pays lointains et ses consommateurs sur le continent. Ainsi, en 1841, l'Angleterre, la Russie, les États-Unis, Cuba, le Brésil, Haïti et Rio de la Plata, qui avaient importé ensemble pour la consommation belge une valeur de 97 millions, n'ont reçu de la Belgique qu'une valeur de 20 millions. Du côté de la France, la Belgique exporte, au contraire, chaque année 20 à 25 millions de plus qu'elle ne reçoit. En 1839 (1), les importations de la Belgique par terre étaient, à ses importations par mer, dans le rapport de 40 sur 100 à 60 sur 100; ses exportations par terre étaient, à ses exportations par mer, dans le rapport de 68 sur 100 à 32 sur 100.

Les importations de France en Belgique sont en progrès; de 1834 à 1842, la moyenne des quatres premières années est de 32 millions et demi (commerce spécial), tandis que la moyenne des quatre dernières excède 40 millions. Les exportations de Belgique en France restent stationnaires et déclinent peut-être, car la moyenne des quatre premières années représente 65 millions et demi, et la moyenne des quatre dernières 64 millions seulement. L'inégalité qui existe entre les importations et les exportations tend cependant à se niveler; elle était de 28 millions en 1834, et de 21 millions en 1841. On s'est beaucoup évertué à rechercher les causes de cette différence. M. Nothomb, ministre de l'intérieur, l'attribue à l'inexactitude des évaluations; d'autres publicistes s'en prennent à la contrebande, qui peut bien y être pour quelque chose, mais qui se fait sur les marchandises françaises comme sur les marchandises belges. Si l'on rapproche de cette inégalité celle qui existe en sens contraire entre les importations et les exportations de la Belgique avec l'Angleterre, et qui est dans la proportion de 44 millions à 16, on reconnaîtra que la Belgique solde à la France ce qu'elle doit à l'Angleterre, tandis que la France solde à l'Angleterre ce qu'elle doit à la Belgique. Cette explication devient plus décisive si l'on considère que la France exporte en Angleterre une valeur à peu près double de celle qu'elle en reçoit.

Mais il ne suffit pas d'examiner quelles sont, dans l'état des choses, les relations que la Belgique a le plus d'intérêt à conserver. Il faut voir encore quelles sont celles qui sont susceptibles du plus grand développement dans l'avenir. Consultons encore ici les tableaux de douanes.

(1) Le tableau général du commerce de la Belgique avec les puissances étrangères pour l'année 1840 n'est pas sous nos yeux. Nous empruntons au *Moniteur belge* les chiffres sommaires de 1840 et 1841.

Les produits fabriqués et les matières apprêtées figurent en moyenne, dans les exportations belges, pour 60 pour 100; mais, dans les exportations de la Belgique en Hollande et en Prusse, les produits fabriqués et les matières apprêtées, tels que les tissus, le fer, les armes, les peaux, les meubles, la mercerie, le sel raffiné, les machines, la verrerie, entrent pour plus de 80 pour 100; les houilles, les lins, les laines, les animaux, les graines, les écorces, en un mot les produits naturels et les matières premières, n'y trouvent pas de débouchés. La France, au contraire, reçoit à peine de la Belgique pour 45 pour 100 de marchandises fabriquées, dont les toiles forment la plus grande partie (22 millions sur 64 en 1841); les fers, les tissus de laine et les tissus de coton belges sont exclus par nos tarifs. Nous importons principalement de la Belgique des produits naturels et des matières nécessaires à l'industrie, tels que les animaux, les graines, les bois, les charbons, les lins bruts, etc. La conclusion à tirer de ces faits, c'est que les produits manufacturés de la Belgique prendront part à la consommation française aussitôt que les barrières de douanes seront levées, et, comme déjà les produits naturels de la Belgique obtiennent un large débouché en France, les échanges porteront alors sur presque tous les objets que le commerce peut embrasser.

Entre la France et la Belgique, le commerce roule sur les objets de première nécessité comme sur les objets de luxe. Entre la Belgique et l'Allemagne, le commerce, à l'exception de quelques fournitures de rails, ne repose pas sur une base large et ne comprend point les articles de grande consommation (1). Il est donc permis de penser que tous les efforts de l'industrie, toutes les concessions du gouvernement belge, jointes à la facilité nouvelle des communications, ne prévaudront pas contre la nature des choses. Commercialement et politiquement, la Belgique et l'Allemagne sont deux mondes différens. La Belgique et la France appartiennent au contraire au même système d'idées et d'intérêts. Il n'y a plus de frontière possible entre deux peuples que les rois avaient séparés et que leurs révolutions ont rapprochés.

En Belgique, la nation tout entière, moins ceux qui la mènent, penche pour l'alliance française. Ceux qui repoussent encore l'union, ou qui en accueillent froidement la perspective, ce sont des ministres, des sénateurs, des députés, des écrivains, en un mot le personnel du gouvernement. Les journaux allemands l'ont remarqué : « La presse belge, a dit la *Gazette d'état de Prusse*, à peu d'exceptions près, s'est prononcée fortement contre la conclusion d'une association douanière avec la France, et ce fait a certainement une cause. »

La cause, on la trouvera dans la susceptibilité d'un orgueil national que

(1) La *Gazette de Cologne*, énumérant les objets d'échange entre les provinces rhénanes et la Belgique, demande que les Belges admettent les grains, les bois, les draps, les tissus de coton, les toiles, la miroiterie et les fils de laiton de l'Allemagne; mais, en revanche, elle ne voit d'autre concession possible en faveur de la Belgique qu'une réduction des droits qui pèsent sur les fers.

nous ne blâmons pas, mais que nous voudrions éclairer. Les hommes qui dirigent les intérêts de la Belgique ont pris au sérieux sa constitution; ils veulent l'indépendance de leur pays avant sa richesse, et, comme ils le sentent faible, ils sont inquiets et ombrageux. Les services que leur a rendus et que leur rend encore le gouvernement français, ne les rassurent que médiocrement quand ils songent à notre puissance. Ils craignent que les deux peuples, après avoir associé leurs intérêts matériels, ne soient tentés d'unir leurs intérêts politiques; que la France insiste trop, et que la Belgique ne résiste pas assez.

Peut-être se joint-il à ce sentiment, louable au fond, une inquiétude d'un autre genre. Les hommes d'état belges, en s'associant à la gestion de notre fortune, ne croient pas s'élever, ils croient s'amoindrir; peu leur importe de partager notre pouvoir, si nous devons entrer en partage du leur; voilà ce qui les blesse et ce qui éveille leurs regrets. Il y a là quelque chose de ce sentiment qui faisait dire à un Romain : « J'aimerais mieux être le premier dans ce village que le second à Rome. »

L'amour-propre de l'artiste vient s'ajouter ici à celui de l'homme politique. La Belgique actuelle est en quelque sorte l'œuvre de ceux qui la gouvernent depuis dix ans. Ils en ont achevé les routes et les canaux, ils l'ont dotée d'un chemin de fer qui relie entre eux les membres épars de sa nationalité, et qui va mettre bientôt toutes les parties du territoire en valeur. Toutes les institutions économiques et morales du pays leur doivent quelque chose; ne pouvant pas agrandir leur patrie, ils ont travaillé à l'ordonner et à l'enrichir. Cela fait, on comprend qu'ils agissent comme ces propriétaires jaloux qui, après avoir embelli leur maison ou leur jardin, n'en laissent pas approcher les visiteurs.

Cependant la raison d'état veut que l'on s'élève au-dessus de ces impressions, auxquelles la personnalité a trop de part. Laissons les hommes de côté, et voyons les choses. La Belgique peut-elle vivre ainsi, sans un point d'appui entre les nations, et comme un royaume suspendu en l'air? N'est-ce pas déjà trop de sa neutralité politique, et faut-il y joindre encore la neutralité commerciale? Si la Belgique peut vivre en effet de cette existence impersonnelle, si elle n'est destinée qu'à servir de passage aux armées et aux marchandises, en ce cas, ses hommes politiques ont raison de résister à l'entraînement qui la pousse vers nous; mais alors il faudrait proclamer la doctrine de l'isolement absolu, et se contenter d'être un lieu de dépôt pour les produits anglais. Il ne faudrait pas louvoyer vers l'association allemande, ni lui faire des avances qu'elle reçoit, après tout, avec un dédain assez marqué, et comme un suzerain recevrait l'hommage d'un vassal.

Allié pour allié, la France est préférable à l'Allemagne, et présente à la Belgique cent fois plus de garanties. Les avantages matériels ne font pas question, nous l'avons prouvé. D'un côté est un marché de 36 millions de consommateurs, abordable par mer et par terre; de l'autre un marché de 26 millions de consommateurs, qui n'est accessible que par l'est du territoire

belge, à travers une chaîne de montagnes et par un seul chemin de fer. Le marché français a pour lui la richesse ainsi que l'étendue; il absorbe à lui seul les deux grands produits de la Belgique, les houilles et le lin; pour point de départ, les échanges généraux représentent déjà une valeur annuelle de 150 millions.

Les affinités de la Belgique avec la France sont, indépendamment des intérêts et des souvenirs, la même origine révolutionnaire, une constitution pareille, la liberté qui leur est commune ainsi que le langage, les mêmes lois, et peu s'en faut la même administration. Tout ce qui est ressemblance du côté de la frontière française est différence du côté de la frontière allemande. Au-delà du Rhin, la langue française, cet instrument de civilisation, n'est plus parlée. Plus près déjà, et sur le seuil des provinces rhénanes, le régime représentatif s'efface, et l'on rencontre le gouvernement absolu. Quand il n'y aurait d'autre différence entre la Belgique et l'Allemagne qu'une presse libre ici, esclave là, l'une de ces contrées serait aux antipodes politiques de l'autre. Mais de cette inégalité entre les institutions découle aussi la diversité profonde dans les mœurs, dans les lois, dans l'administration. Or, la différence du langage et de la législation entre les peuples constitue une véritable incompatibilité.

Ce qui dispose les hommes d'état de la Belgique à une association avec l'Allemagne, c'est qu'ils imaginent que, l'union prussienne étant une fédération de plusieurs états, la prépondérance du plus fort ne se ferait pas sentir d'une manière assez décisive pour mettre en péril l'indépendance de leur pays. Ce qui les éloigne d'une association avec la France, c'est, au contraire, l'énorme disproportion de forces qui existerait entre les associés. Réduisons l'objection à sa juste valeur.

L'union allemande se compose, il est vrai, de plusieurs états légalement indépendans les uns des autres; mais cette indépendance de droit n'existe pas en fait. Au-dessus de la fédération commerciale plane la confédération politique, que la Prusse et l'Autriche font mouvoir à leur gré; la diète germanique leur sert à limiter, dans chaque état, l'autorité des chambres, le pouvoir des princes et la liberté de la pensée; c'est une juridiction souveraine, qui tient les états de second et de troisième ordre dans une condition d'infériorité. En s'agrégeant à l'union allemande, la Belgique se mettrait donc en présence non pas de plusieurs intérêts, mais d'un seul; elle serait bientôt subordonnée à la Prusse, qui pèserait sur elle de tout son poids.

Dans une association avec la France, la Belgique ne serait pas seule non plus. Il s'agit pour elle et pour nous, en ce moment, de poser la pierre d'attente d'une grande fédération, à laquelle la France convoque les peuples du Midi, et qui doit rallier successivement l'Espagne, la Suisse et la Savoie, immense faisceau qui, en respectant l'indépendance des états associés, armera chacun d'eux de la puissance de tous. En accédant à l'union allemande, la Belgique subirait des conditions déjà écrites sans que ses convenances aient été consultées. En accédant à l'union française, elle concourra à débattre et

à déterminer la part d'action que chaque état doit mettre en commun et celle qu'il doit se réserver.

Tant que la France et la Belgique, qui prennent l'initiative de l'association, la formeront seules, il convient que les deux puissances stipulent sur le pied d'une parfaite égalité. A côté de chaque concession que l'on se fera, doit se trouver une garantie. C'est au gouvernement belge à nous donner sécurité pour la perception des revenus; c'est au gouvernement français à désintéresser pleinement l'indépendance de la Belgique, dans les mesures qui lui paraîtront nécessaires pour la bonne gestion des intérêts communs.

Il ne faut rien dissimuler, l'union commerciale aura des conséquences politiques : il doit en résulter, à la forme près, une alliance indissoluble entre les deux pays; mais cela même répond aux craintes dont la presse belge semble préoccupée. L'union nous désintéresse de la réunion. Lorsque les douanes seront supprimées, qu'il n'y aura plus de frontière commerciale, que les Français et les Belges pourront circuler des Pyrénées aux bouches de l'Escaut, en rencontrant partout les mêmes lois, la même administration, les mêmes formes d'impôt; lorsque les intérêts industriels et commerciaux formeront un fonds commun de travail et de richesse; lorsque les deux pays auront les mêmes alliances, les mêmes sources d'approvisionnement et les mêmes débouchés; lorsque la presse des deux peuples aura le même horizon, que nous importera que la Belgique soit un royaume ou une province, et que le drapeau brabançon flotte à Bruxelles, tandis que le drapeau tricolore continuera de flotter à Paris? Ce qui fait la solidarité des peuples, ce n'est pas tant de porter le même nom, que de se mouvoir dans la même sphère et de marcher au même but. Il vaut encore mieux s'assimiler un pays que le conquérir. Que les Belges entrent donc dans l'association sans arrière-pensée, et la France fera de même. L'indépendance de l'une et de l'autre nation restera pleine et entière; sur tout le reste, on peut laisser aux évènemens le soin de prononcer.

L'union commerciale rencontre, du côté de la Belgique, des obstacles secondaires, qui demandent à être examinés. La France et la Belgique ne suivent pas le même système dans l'assiette de leurs impôts indirects. L'accise belge comprend des taxes qui figurent dans nos contributions au chapitre des contributions indirectes et à celui des douanes : les boissons, le sel et le sucre. Sur tous ces articles, il serait facile d'arriver à un compromis; l'on s'en convaincra sans peine en pénétrant dans l'étude des détails.

Point de difficulté quant à la bière, qui est la boisson des Belges : le droit de fabrication est de 2 fr. 40 c. par hectolitre en France; le droit d'accise est de 2 fr. en Belgique. La Belgique pourrait adopter notre droit de fabrication en le portant à 3 fr. par hectolitre, ce qui représenterait à peine 25 pour 100 de la valeur.

Les vins et les vinaigres sont grevés en France de divers droits, qui, sous la forme de taxe de circulation, de droit d'entrée et de droit de consommation et de détail, peuvent représenter au *maximum*, pour le consommateur

des villes de 50,000 ames et au-dessus, une somme de 15 fr. par hectolitre. Vient ensuite le droit d'octroi accordé aux villes, qui, légalement, ne doit pas excéder 4 fr. 80 c. A Paris, les droits d'entrée, d'octroi, de consommation et de circulation réunis s'élèvent, par hectolitre, à 26 fr. 20 c.

En Belgique, depuis la convention du 16 juillet 1842, les droits d'accise et de douane sur les vins ont été réduits de 35 fr. par hectolitre à 25 fr. 30 c., taux encore égal à 50 pour 100 de la valeur des vins ordinaires que l'on importe de France dans cette contrée. Ce n'est pas tout, les droits d'octroi, qui sont en moyenne de 12 fr. par hectolitre à l'entrée des villes, s'élèvent, dans la ville de Bruxelles, à 24 fr. Le trésor belge ne ferait pas un grand sacrifice en adoptant un droit de consommation de 10 à 15 fr. par hectolitre pour les vins, et un *maximum* de 5 fr. par hectolitre pour les droits d'octroi. A ce prix, l'équilibre de l'impôt se rétablirait entre les deux pays.

Pour les vinaigres, le droit d'accise n'est que de 2 fr. 50 c.; mais il se cumule, pour les vinaigres de France, avec un droit de douane de 15 fr. En supprimant le droit de douane, on pourrait ramener la taxe sur les vinaigres au niveau de la taxe sur les vins.

Sur les eaux-de-vie, l'assimilation des droits rencontre encore moins d'obstacles. En France, le droit de consommation est de 34 fr. par hectolitre, et le droit d'entrée, au *maximum*, de 16 fr., total 50 fr. C'est précisément le taux de l'accise belge, impôt précieux et qui rend annuellement 3,500,000 fr. au trésor. Il n'y a peut-être à modérer que le droit d'octroi, dont le *maximum* est 16 fr. par hectolitre en France, et qui s'élève en Belgique jusqu'à 37 fr. 25 c. Par une bizarrerie assurément très peu morale, la ville de Bruxelles, qui frappe l'hectolitre de vin d'un droit de 24 fr., réduit ce même droit à 10 fr. pour les eaux-de-vie.

Le sel est grevé en Belgique d'un droit de 18 francs 50 cent. par 100 kil.; le même droit en France est en moyenne de 29 fr. 30 cent. L'inégalité de l'impôt sur ce point paraîtra plus sensible si l'on considère que chaque individu consomme moyennement 6 kil. et demi de sel en France (1), et 8 kil. en Belgique; car il en résulte qu'à raison de 18 francs 50 cent. par 100 kil. chaque Belge paie environ 150 cent. au fisc pour le sel qu'il consomme annuellement, tandis qu'à raison de 29 francs 30 cent. par 100 kil. chaque Français, consommant un quart de moins, paie 190 cent. au trésor ou 40 cent. de plus. Ces observations démontrent la nécessité de prendre un terme moyen pour la taxe qui doit être commune aux deux pays et de la réduire à 25 francs par 100 kil. L'accroissement de la consommation fera sans doute retrouver au trésor français ce qu'il perdra par la réduction de l'impôt.

Le sucre brut paie en Belgique, entre les mains de la douane ou de l'accise, un droit de 36 fr. 51 cent. par 100 kil. Le droit de douane établi ou plutôt rétabli en France sur le sucre des colonies s'élève à 49 fr. 50 cent. La

(1) Ou plus exactement 6 kilogrammes 507 grammes, suivant le compte général des finances pour 1841.

Belgique pourrait accepter le taux de 40 fr. par 100 kil. pour le sucre colonial, si l'on n'élevait pas au-dessus de 50 fr. le droit sur le sucre étranger. Quant au sucre indigène, on lui donnerait un délai de cinq ans pour se préparer à supporter, à égalité d'impôt, la concurrence du sucre de nos colonies.

On le voit, la Belgique a peu à faire pour s'approprier notre système de contributions indirectes, et on le rendrait facilement acceptable à ce peuple par des modifications qui ne seraient de nature ni à changer la forme ni à altérer les résultats de l'impôt. Reste la difficulté des monopoles que l'état s'est réservés en France, tels que les poudres à feu, les cartes à jouer et les tabacs.

La fabrication et le commerce des poudres à feu étant essentiellement liés à la défense du territoire, un gouvernement peut s'en emparer à bon droit. Le gouvernement belge a établi à Liége une fonderie de canons, la seule peut-être en Europe qui réunisse la confection des pièces de fer et de bronze. Il n'hésitera pas sans doute à faire un pas de plus dans cette voie, et à s'approprier, à l'exemple de la France, le monopole des poudres à feu. Quant à celui des cartes à jouer, c'est un impôt de luxe qui tient trop peu de place dans l'économie sociale pour devenir une difficulté. Le produit de cette taxe ne s'est élevé en 1840 qu'à 632,000 francs; il est donc sans importance pour le trésor français, qui pourrait aisément l'abandonner, et quant à la Belgique, en l'adoptant pour elle-même, elle ne froisserait que très médiocrement les habitudes de sa consommation.

Le monopole du tabac est une question moins simple. La France ne saurait renoncer à une forme d'impôt dont le produit brut s'élève à plus de 100 millions, le produit net à près de 80, qui représente la douzième partie du revenu public, et qui, sans peser au pays, obtient dans sa marche annuelle un accroissement régulier. La Belgique de son côté, en modérant la taxe que supporte le tabac, dont la fabrication et le commerce restent d'ailleurs soumis au régime de la liberté la plus absolue, a laissé prendre à cette industrie un immense développement. Les quantités importées en 1841 sont évaluées à 8 millions de francs, qui, après les préparations et manipulations dont elles sont l'objet dans le pays, ont acquis une valeur d'environ 12 à 15 millions. La culture indigène ajoute encore près de 500,000 kil. aux élémens de cette vaste fabrication.

La régie française achète annuellement 23 à 24 millions de kil., qui se réduisent par la fabrication à 16 ou 17 millions. Le commerce des tabacs en Belgique absorbe 7 à 8 millions de kil., soit le tiers environ des quantités que le monopole en France s'approprie. Ces 8 millions de kil. ne sont pas entièrement consommés par les Belges; en effet, l'on n'évalue (1) la consommation intérieure de la Belgique qu'à un kil. par individu. La moitié de la fabrication a donc pour objet la contrebande, et pour débouché la France;

(1) La moyenne est la même en Sardaigne. En France, elle n'est pas d'un demi-kilogramme par individu. (Voir l'enquête sur les tabacs, pag. 353, 369.)

c'est à introduire des tabacs belges et hollandais en France que l'on emploie ces légions de chiens fraudeurs que notre administration des douanes signale dans ses rapports. Pour combattre l'infiltration des tabacs étrangers, la régie a imaginé de faire vendre, dans le rayon des douanes, des tabacs à prix réduit, dits *tabacs de cantine;* mais la contrebande déjoue cette concurrence en important des qualités supérieures qui se vendent encore à meilleur marché. En résumé, les 4 ou 5 millions de kil. qui pénètrent en France par la frontière belge, soit en obligeant la régie à réduire ses prix dans les lieux de grande consommation, soit en enlevant une partie de la consommation, diminuent les recettes du trésor français d'environ 20 millions de francs. On voit ce que la régie gagnerait à l'union commerciale de la Belgique avec la France; la simple extension du monopole au royaume belge donnerait sur-le-champ à l'impôt chez nous une plus value d'un cinquième environ.

Le gouvernement belge n'y gagnerait pas moins. Le régime du monopole, portant sur une consommation supplémentaire de 4 millions de kilogrammes, donnerait un accroissement de 12 à 15 millions dans le revenu brut de l'impôt. En admettant ainsi que le revenu net s'élevât à 100 millions de francs pour les 40 millions d'habitans que comprennent la France et la Belgique, le trésor belge recevrait, pour sa part, tous frais déduits, une somme ronde de 10 millions (1); et, comme le revenu de la Belgique, déduction faite des frais de perception, n'excède pas 80 millions de francs, ce serait une augmentation d'un huitième dans les ressources du pays, une somme égale à l'intérêt de la dette publique et de l'amortissement. La Belgique, ayant achevé ses chemins de fer, et portant ainsi ses recettes au niveau de ses dépenses ordinaires, n'aurait plus besoin d'emprunter. On assurerait son existence en consolidant son crédit.

Il ne faut pas se dissimuler que, pour aboutir à un résultat commun dans le régime des tabacs, la France et la Belgique partiraient de deux points opposés. Non-seulement le monopole est d'un côté tandis que la liberté est de l'autre; mais, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, le régime de la liberté s'est acclimaté en Belgique avec un succès presque égal à celui que le monopole obtient aujourd'hui en France, après bien des vicissitudes et à travers mille difficultés. L'importation du monopole en Belgique, avec son cortége de formalités, de servitudes, et même de vexations, ne soulèvera-t-elle ni résistance, ni répulsion? Le gouvernement belge paraît disposé à tenter cette grande expérience. La chambre de commerce de Mons a déclaré, dans l'enquête de 1840, que la nécessité de subir le monopole du tabac *n'avait rien qui l'effrayât.* Reste à savoir si le peuple qui consomme et les débitans qui vendent se résigneront, avec une égale facilité, à payer le tabac deux fois

(1) Si le monopole du tabac doit être plus productif en Belgique qu'en France, proportionnellement à la population, il ne faut pas oublier que la surveillance y sera infiniment plus coûteuse, et que, dans l'union douanière, les frais ainsi que les bénéfices sont mis en commun.

ce qu'ils le paient aujourd'hui. « En Belgique, dit M. de la Nourais (1), le tabac se vend partout, presque à toutes les portes. Un individu qui ne sait ou ne peut rien faire, se fait marchand de tabac. »

Le monopole du tabac ne peut pas s'établir en Belgique sans froisser l'industrie et la consommation. Ce sera une violence faite au pays par son gouvernement; mais la nécessité politique le veut. Ajoutons que la nation belge, qui se distingue principalement par son bon sens, ne mettra pas ce déplaisir en balance avec les avantages importans et nouveaux que l'union doit procurer à l'ensemble de ses industries. Il ne faut pas croire d'ailleurs que le monopole du tabac soit envisagé aujourd'hui en Europe sous le même aspect qu'il empruntait, dans l'esprit des populations, aux circonstances au milieu desquelles Napoléon en 1810 eut à le reconstituer. Le monopole existe, à l'état de ferme, en Portugal, dans le royaume de Naples, en Toscane, en Pologne et dans le Valais, à l'état de régie en Espagne, en Piémont, en Autriche, dans le duché de Parme et dans les états romains; en y comprenant la France, il occupe donc plus de la moitié de l'Europe, et les peuples qui s'y trouvent soumis, ne sont pas à beaucoup près les plus malheureux.

En France, la force des choses a conduit à l'établissement du système qui est en vigueur. Le régime de la libre concurrence, surmontée d'un droit de douane sur les tabacs étrangers et d'un droit de consommation sur les tabacs indigènes, n'a pas pu se soutenir. Il donnait lieu à une fraude tout aussi considérable, et il restait absolument improductif pour le trésor. La ferme des tabacs avait rendu 30 millions de francs en 1790; en 1804, l'impôt ne produisait pas 6 millions. Il était devenu manifeste qu'on ne pouvait affranchir la fabrication et le commerce du tabac qu'en renonçant à le considérer comme une matière imposable et à prélever sur cette consommation la part du fisc (2).

La Belgique fournit elle-même une nouvelle preuve de cette vérité; car, si l'industrie du tabac y jouit d'une liberté entière, cette industrie en revanche échappe complètement à l'action du fisc. Et pourtant le tabac est une matière essentiellement imposable. Il rentre dans la catégorie des besoins de luxe, de ceux que l'impôt, quand il peut les atteindre, doit obliger de préférence à payer tribut à l'état. On impose le sel, si nécessaire à la nourriture du pauvre; on impose le sucre, dont l'usage dans la vie domestique n'est pas moins ré-

(1) *De l'Association douanière entre la France et la Belgique.*

(2) Le préambule du décret rendu le 29 décembre 1810, et qui contient les bases du régime en vigueur, s'exprime ainsi : « Les tabacs, qui, de toutes les matières, sont les plus susceptibles d'impositions, n'avaient pas échappé à nos regards; l'expérience nous a démontré tous les inconvéniens des mesures qui ont été prises jusqu'à ce jour. Les fabricans étant peu nombreux, il était à prévoir que l'on serait encore obligé d'en réduire le nombre. Le prix du tabac fabriqué était aussi élevé qu'à l'époque de la ferme générale. La plus faible partie des produits entrait au trésor, le reste se partageait entre les fabricans. A tant d'abus se joignait celui que les agriculteurs étaient à leur merci. »

pandu ni moins salutaire; on impose les boissons, qui sont une partie des alimens, et par conséquent des forces de l'homme, et l'on n'imposerait pas le tabac! L'immunité dont jouit cette industrie en Belgique est un privilége et une injustice; et, si l'on ne peut pas la réparer autrement que par le monopole, le monopole lui-même sera un bienfait.

Sans doute il vaudrait mieux, il serait plus conforme au principe d'un gouvernement libre que l'état ne se fît pas l'entrepreneur exclusif de telle ou telle industrie; mais les nécessités publiques étant données, et dans les conditions d'un système financier qui porte encore, à certains égards, l'empreinte du passé, si quelque monopole doit subsister en face du travail libre qui envahit l'activité humaine dans toutes ses directions, le monopole du tabac est de beaucoup le plus inoffensif pour la société.

Ce qui doit affaiblir le regret avec lequel les Belges renonceront à la libre fabrication des tabacs, c'est l'infériorité de leurs produits. Dans son livre sur *l'Industrie en Belgique*, M. Briavoine ne l'a point dissimulée. « La Belgique, dit-il, est moins avancée que la Hollande pour le tabac à fumer, moins avancée que la France pour le tabac à priser, moins avancée que Hambourg et les États-Unis pour l'imitation des cigares de la Havane. On se ressent encore aujourd'hui de l'interruption que la régie impériale vint mettre, il y a une trentaine d'années, dans le développement des connaissances particulières que cette fabrication exige. » Ainsi, de l'aveu d'un homme parfaitement compétent, l'industrie belge, sous ce rapport, est encore grossière, inexpérimentée et malhabile. En y substituant une régie franco-belge, on la remplacera par une industrie plus avancée. Il y aura bénéfice sur la qualité. Quant à l'augmentation du prix, elle paraîtra moins sensible, répartie sur les petites quantités qui concourent quotidiennement à former la masse consommée. Nous croyons donc qu'en ce qui touche le peuple belge, la transition d'un régime à l'autre s'opérera sans trouble, et que le mécontentement, s'il se manifeste, ne sera que passager. Mais il faudra s'attendre à livrer de rudes batailles à la contrebande, qui va se déplacer et qui trouvera sur la frontière hollandaise les plus grandes facilités. Ce sera aux deux gouvernemens à concerter entre eux des mesures efficaces, qui, sans gêner outre mesure les habitans placés dans le rayon des frontières, protègent cependant le revenu public.

III.

En Belgique, les obstacles que rencontre l'union commerciale sont principalement de l'ordre politique. En France, au contraire, la résistance vient uniquement des intérêts matériels. Cette résistance est puissante, quelques-uns la considèrent comme invincible; nous ne cachons pas qu'elle s'est élevée aux proportions d'une question politique et qu'elle s'impose aujourd'hui à la discussion.

L'industrie française redoute la concurrence de l'industrie belge; celle-ci,

à l'exception peut-être des établissemens métallurgiques, donne, en présence de notre rivalité, les mêmes signes d'effroi. De part et d'autre, ces craintes sont exagérées sans aucun doute; le fait seul de leur coexistence des deux côtés de la frontière doit rassurer les esprits. Nos manufacturiers prétendent que la Belgique a sur eux l'avantage d'une fabrication plus avancée et établie sur de plus larges bases, de l'économie dans la main-d'œuvre, d'un crédit plus facile et plus régulier. Les industriels belges, ceux du moins qui ont été entendus dans l'enquête parlementaire de 1840, ont indiqué précisément des raisons semblables de l'infériorité de leurs produits comparés à ceux de notre industrie.

« Nous sommes restés énormément en arrière, dit le président de la chambre de commerce de Tournay; nous n'avons que cinq ou six métiers à la Jacquart, tandis qu'il y en a cinq mille à Roubaix. Les Français ont sur nous plusieurs avantages : d'abord ils peuvent fabriquer de grandes quantités, ensuite nous nous sommes laissé devancer par eux. » « La France, dit un fabricant de tissus de laine à Liége, M. Pastor, livre des marchandises plus fines et nous fait une concurrence redoutable. » « Il sera impossible, ajoute un autre industriel de la même ville, M. Capitaine, de lutter contre la France, tant qu'elle aura le privilége exclusif de faire la mode. » « Nous avons la certitude, dit un fabricant de draps de Verviers, qu'il se fraude beaucoup d'étoffes de France pour pantalons. » Pour prouver que le salaire n'est pas à très bas prix, le même industriel, M. Clavareau, ajoute : « Nous ne pouvons pas tirer nos grains de l'intérieur. Le pain coûte 72 centimes quand il devrait en coûter 60. » « Ce qui nous fait le plus grand tort, dit un fabricant de tapis à Tournay, c'est que des maisons françaises viennent vendre ici à tout prix. » Veut-on voir les impressions de l'industrie linière? « Nous ne vendons pas hors du pays dit un filateur de lin, M. Tonnelier, et la France vend chez nous, ses fils n'étant frappés que d'un droit de 6 pour 100. » « La France a filé à la mécanique avant nous, » ajoute M. Boucher. « Si la France nous était ouverte aujourd'hui pour l'introduction de nos toiles blanches, dit M. Van-Lede, de Louvain, nous ne serions pas en état de lutter avec les Français sous le rapport du blanc. » Passons aux tissus de coton. Voici le dire de M. Desler, fabricant à Courtray : « Nous pouvons lutter avec tous les fabricans étrangers pour les toiles; mais pour les indiennes, les produits anglais et français nous font une concurrence que nous ne pouvons pas soutenir. » « Pour l'apprêt il y a beaucoup à faire, dit le président de la chambre de commerce de Tournay. Que nous ne soyons pas au niveau de la France, cela se conçoit : en France, les fabriques sont si importantes, que, pour la teinture, l'apprêt, l'emballage, il y a des établissemens distincts. Ici, nous sommes obligés d'être à la fois fabricans, teinturiers, apprêteurs et emballeurs. » « Nous voudrions des droits sur les faïences et porcelaines françaises, » dit M. Peterinck, à Tournay. « Nous ne craignons que les papiers français, » dit M. Vielvoy, à Namur. Voici une réclamation de M. Houtard à Charleroy : « Notre législation permet l'entrée des produits des verreries étrangères à

des droits minimes. Par ce moyen, la France, dans un moment de crise, peut nous inonder de ses produits. » Ce dire est confirmé par M. Lelièvre, à Liége : « La cristallerie se plaint de la part que prend la France dans la consommation intérieure du pays. » Enfin, sur la difficulté des fers voici l'opinion de M. Dupont, maître de forges à Charleroy : « La France n'est nullement tributaire de la Belgique pour les fers, et, au lieu d'y trouver la vente de nos produits, ce pays pourra plus tard nous faire concurrence. »

On le voit, les objections sont réciproques, et les industriels belges craignent les français, autant que les français les belges. Ceux-ci supposent pareillement que l'industrie en France possède des établissemens organisés sur une grande échelle, qu'elle dispose d'immenses capitaux, et qu'elle peut, au besoin, écraser toute concurrence, en portant sur le marché de la Belgique des produits qu'elle écoule à vil prix. Certes, il n'en est point ainsi. Ni l'une ni l'autre industrie n'ont cette puissance de production sans limites; elles s'exagèrent également leur propre faiblesse et la force de leurs concurrens. Ce sont des monstres de l'imagination que le contact de la réalité doit promptement dissiper.

Sans doute, dans l'infinie variété des produits de l'activité humaine, il en est que la Belgique peut livrer à meilleur marché et qu'elle achève mieux; mais la France a le même avantage pour un grand nombre d'industries, et il lui restera. L'union commerciale serait un leurre s'il ne devait pas résulter de ce rapprochement entre deux peuples laborieux un plus grand essor imprimé à la concurrence, et un abaissement réel des prix dans les objets destinés à la consommation. Seulement nous croyons que cela s'effectuera sans perturbation ni déplacement du travail.

De toutes les nations qui doivent associer un jour leurs forces de production à celles de la France, la Belgique est peut-être celle qu'une moindre distance sépare de nous, et dont la rencontre avec nous produira le moindre choc. Quoi que l'on puisse dire, les conditions du travail sont à peu de chose près les mêmes dans les deux pays, et les salaires se nivelleront tout-à-fait lorsque, les denrées circulant librement d'une ville à l'autre, le pain, la viande, les boissons, les vêtemens, ne coûteront pas plus cher à Lille, à Valenciennes et à Sédan qu'à Courtray, à Gand, à Liége et à Namur. Il y a déjà une différence très peu sensible dans le prix de la main-d'œuvre; M. Cunin-Gridaine évalue à 1 franc 75 centimes par jour le salaire des ouvriers à Sédan; et M. Bioley, de 1 franc 50 centimes à 2 francs 15 centimes le salaire quotidien des ouvriers à Verviers. Ajoutons que les industries belges ne sont pas positivement similaires des industries françaises. Dans les tissus, la France et la Belgique produisent des qualités différentes qui ne s'adressent pas aux mêmes classes de consommateurs. Les houilles, que nous recevons des environs de Mons, sont autres que celles que nous fournissons aux industries belges dans le rayon de Tournay. Si la Belgique a l'avantage pour le fer à la houille, nous l'emportons pour le fer en bois. Nos soieries, nos articles de mode et de goût y trouvent des débouchés qu'aucune rivalité ne leur dispute.

Quant à nos vins, la Belgique en consomme autant que l'Angleterre, qui nous offre cependant un marché six fois plus étendu.

Les Belges travaillent avec économie, mais leurs produits sont généralement grossiers; ils recherchent le bas prix beaucoup plus que la qualité. La division du travail et la concentration des capitaux existent chez eux beaucoup moins qu'en France. A l'exception du petit nombre d'usines que possède la *Société générale,* de celles que la *Banque de Belgique* avait créées avec des capitaux français, de l'établissement de Seraing et de deux ou trois fabriques à Verviers, nulle part l'industrie de ce pays ne possède, comme en Angleterre, ces moyens gigantesques d'exportation avec lesquels on approvisionne et l'on encombre les deux hémisphères. Les armes sont donc égales, et l'harmonie peut s'établir.

Nous devons cependant signaler une différence de situation qui a fourni à nos manufacturiers leurs argumens les plus spécieux. Les capitaux sont divisés en Belgique comme chez nous, mais ils s'associent plus facilement. Le crédit n'a pas plus d'étendue, mais il est d'une autre nature. En France, les capitalistes commanditent principalement le commerce; en Belgique, ils prêtent à l'industrie.

Prêter à l'industrie, c'est prêter à long terme, car les établissemens industriels ne participent pas, au même degré que les comptoirs de commerce ou d'escompte, au bénéfice de la circulation. Un négociant, un armateur a la chance de renouveler, au moins une fois dans l'année, le capital qui alimente ses opérations; ses envois et ses rentrées, ses achats et ses ventes se font à des échéances fixes qui donnent une certitude presque mathématique aux engagemens qu'il a contractés. Un manufacturier, au contraire, n'est jamais certain de vendre et ne sait pas toujours quand il doit acheter; en outre, une partie de son capital est immobilisée par destination. L'argent qu'on lui avance pour construire des machines et pour élever des bâtimens d'exploitation ne peut rentrer dans les mains du prêteur que par la voie lente de l'épargne et de l'amortissement, ou au prix d'une expropriation judiciaire qui détruit ou annule souvent en partie la valeur du gage sur lequel la créance est hypothéquée. Ces risques, inhérens à la commandite industrielle, en détournent les associations, qui pourraient l'entreprendre avec avantage parce quelles l'exerceraient avec libéralité; elle a été jusqu'ici exclusivement du ressort des individus qui recherchaient un placement usuraire pour leurs capitaux.

La Belgique est peut-être le seul pays de l'Europe où l'industrie manufacturière ait trouvé une commandite, non pas illimitée comme en Angleterre, mais systématiquement organisée. Le papier-monnaie, qui sert de véhicule au crédit commercial et qui n'est qu'une lettre de change universelle, n'a pas une circulation très étendue en Belgique; il semble même que l'on n'en éprouve pas le besoin (1). Trente millions de francs, en monnaie de banque, suffisent

(1) « D'une part, le gouvernement actuel n'a jamais accordé qu'avec répugnance l'autorisation d'émettre du papier-monnaie; le public, de son côté, a toujours

pour défrayer les transactions dans une contrée où le mouvement des exportations et des importations réunies excède pourtant 400 millions de francs. Le commerce ayant peu de besoins, la spéculation a dû se porter sur le crédit industriel. Or, la banque ne prête pas à l'industrie sous la forme de papier-monnaie, parce qu'il y aurait trop de danger à représenter par un signe dont la valeur est incessamment exigible des créances dont on devra, pendant de longues années peut-être, attendre le remboursement.

Ce qui constitue l'originalité de la Belgique, c'est donc cette prédominance du prêt à long terme dans la constitution du crédit. Le crédit y est commanditaire dans toute la force du terme; les banques fondent des usines ou donnent une impulsion nouvelle aux fabriques établies. La *Banque de Belgique*, qui a voulu mener de front, au moyen de ses émissions, l'escompte du papier de commerce et les placemens industriels, n'a pas tardé à éprouver des embarras dont le gouvernement a lui-même reçu le contre-coup, et cette catastrophe n'a pas peu contribué à augmenter l'éloignement des Belges pour le papier-monnaie.

La *Société générale*, véritable banque instituée en 1822 au capital de 50 millions de florins, dont 20 millions étaient représentés par des immeubles, et 30 millions par soixante mille actions, chacune de 500 florins, est devenue la base de cette organisation. Avec un capital aussi considérable, accru d'une réserve de 20 millions, elle ne peut émettre des billets au porteur que jusqu'à concurrence de 40 millions de francs. Depuis la révolution de 1830, la *Société générale* s'est agrandie et fortifiée entre les mains de l'homme habile qui la gouverne. M. de Meus a créé autour d'elle, comme autant de succursales et de colonies, plusieurs autres associations. Le premier de ces rejetons fut la *Société de commerce*, fondée en 1835 au capital de 10 millions de francs, qui devait, aux termes de ses statuts, faire des avances sur marchandises et même exporter pour son propre compte les produits des manufactures belges, mais qui s'est livrée de préférence à des spéculations sur les houillères, sur les hauts-fourneaux et sur les chemins de fer. La *Société nationale*, émanation plus récente du même patronage, qui agit avec un capital de 15 millions, a porté son action sur les manufactures de glaces, de cristaux, de tapis. Nous ne parlons pas de la *Société des capitalistes réunis*, conception remarquable qui consiste à appliquer aux chances de l'industrie les principes de l'assurance et de la mutualité; car cette combinaison n'a pas pour objet de stimuler la production et n'est qu'un moyen de régulariser les produits du travail.

Si l'on additionnait les capitaux qui appartiennent nominalement à la *Société générale*, à la *Société de Commerce* et à la *Société nationale*, on trouverait un total de 150 millions de francs; mais il s'en faut que cet énorme capital demeure disponible entre leurs mains. On ne doit pas oublier que le capital de la *Société générale* a été immobilisé jusqu'à concurrence de

montré peu d'empressement à recevoir ce papier comme argent. » (Briavoine, *De l'Industrie en Belgique*.)

42 millions de francs. La faculté d'émettre du papier-monnaie jusqu'à concurrence de 40 millions ne saurait compenser cette distraction du fonds social, puisque la société n'en a jamais eu en circulation pour plus de 12 à 15 millions. La *Société générale*, ayant créé la *Société de commerce* et la *Société nationale*, a probablement versé une grande partie du capital pour lequel elle se trouve actionnaire aujourd'hui. C'est donc une nouvelle défalcation à faire sur ses ressources. En réalité, le capital argent des trois sociétés ne paraît pas s'être élevé au-delà de 100 millions; or, comme la *Société générale* se livre à l'escompte, prête sur dépôts, fait des avances au gouvernement et concourt aux emprunts, il ne lui faut pas moins de 60 millions pour fournir à tous ces services; restent donc 40 millions pour les placemens industriels : c'est à peu près la somme que, dans un écrit anonyme publié en janvier 1842, à Bruxelles, l'organe de la *Société générale* avoue avoir été engagée dans l'industrie (1). Que l'on additionne les sommes versées dans les entreprises d'Alais, de Decazeville et du Creusot, sans parler des autres usines de la France, et l'on trouvera que l'industrie métallurgique, pour sa part, dispose de capitaux agglomérés qui égalent au moins en importance

(1) « Les trois sociétés métallurgiques placées sous le patronage de la *Société de commerce*, et connues sous la dénomination de charbonnages et hauts-fourneaux de Chatelineau, Marcinelle et Couillet, et Selessin, anciens établissemens, ont eu pour se développer . . . . 8,500,000 francs.

« Il a d'ailleurs été créé plusieurs établissemens nouveaux, dont voici l'indication et la dépense première :

Chemin de fer du haut et du bas Flénu	3,500,000 —
Sambre française canalisée	3,000,000 —
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise	11,500,000 —
Manufacture de glaces (Sainte-Marie-d'Oignies) . .	6,000,000 —
Raffinerie de sucre de betterave	2,000,000 —
Fabrique de machines de Bruxelles	1,000,000 —
TOTAL. . .	35,500,000 francs.

« De cette somme, il faut déduire celle qui a été employée à la construction de la belle ligne de navigation qui unit le centre de la Belgique au centre de la France . . . . 14,500,000 —

« La somme des capitaux nouveaux affectés au développement de l'industrie pour les usines qui ont des rapports avec la *Société générale* est donc de . . . . 21,000,000 francs.

« J'évalue la somme dépensée par la *Banque de Belgique*, dans le même sens et pour le même but, à environ . . . . 10,000,000 —

« Ainsi, le total des capitaux nouveaux appliqués en Belgique au développement de l'industrie est de . . . . . . 31,000,000 francs.

« Et c'est à l'action de ces capitaux qu'on prétend que l'industrie française ne pourra pas résister ! »

(Un industriel belge, actionnaire de la *Société générale*.)

ceux que représentent les établissemens de Chatelineau, de Couillet, de Sclessin, de Seraing et d'Ougrée.

Dans un discours qui n'a eu que trop de retentissement, M. le comte d'Argout a fait de la *Société générale* une espèce de mammouth ou de banque monstre, ayant constamment à sa disposition 3 ou 400 millions (1) pour écraser l'industrie française. Il a rappelé de plus qu'en moins de cinq ans, du 1er janvier 1833 au 1er octobre 1838, cent dix-huit sociétés anonymes s'étaient établies en Belgique avec un capital nominal de 391 millions. L'auteur de l'écrit que nous avons déjà cité détruit d'un seul mot l'échafaudage de ces calculs. Il fait remarquer que M. d'Argout confond deux élémens très distincts, dont se compose le capital des sociétés. En effet, ce capital social comprend la valeur ancienne des établissemens qui existaient déjà, et les sommes qui leur ont été fournies pour se développer et se compléter. En France, dans le même laps de temps, la fièvre industrielle enfantait des sociétés par actions pour un capital de 700 millions; mais il y avait cette différence entre les deux pays, que l'agiotage s'emparait généralement en Belgique des établissemens existans pour les mettre en valeur, tandis qu'en France il s'agissait plutôt d'entreprises nouvelles qui éclataient souvent en l'air, comme des bombes mal chargées, avant d'avoir atteint le but.

On sait bien que, si une lutte s'établissait entre l'industrie française et l'industrie belge, celle-ci ne trouverait plus, dans un crédit désormais épuisé, les ressources qui lui donnèrent en 1838 un vif et passager éclat. Nous en avons eu la preuve récemment, lorsque, dans le projet de former une compagnie pour l'exécution du chemin de fer entre Paris et la frontière belge, la *Société générale* n'a eu que ses fers à offrir pour tous capitaux. Mais on prétend que les usines, qui ont été créées pour produire plus que la Belgique ne peut consommer, n'auront pas besoin de nouveaux moyens d'action pour développer toute leur énergie. « La Belgique, dit M. d'Argout, voudrait à tout prix donner de l'activité aux forges et aux usines qui chôment; elles ne pourraient arriver à un résultat sans qu'on leur livrât un marché de trente millions d'individus. » — « Les 70 millions engagés dans les forges belges, dit M. E. Flachat dans une lettre adressée au *Courrier Français*, n'ont pas d'autres conditions d'existence que d'écraser les forges actuelles (en France) et d'en empêcher de nouvelles. » Ce raisonnement suppose que la puissance de produire est sans limites, et que l'industrie n'a, comme les enchanteurs de nos légendes, qu'à frapper les objets de sa baguette pour en centupler les transformations, ou plutôt, suivant une expression de M. Flachat, que la fabrication est inépuisable comme la houille et le minerai.

Un accroissement subit de la production amène toujours une hausse désordonnée dans le prix vénal des produits. La puissance de la main d'œuvre est limitée dans tout pays par la force des moyens mécaniques et par l'étendue de la population. Si la demande du travail vient à excéder l'offre, les salaires

(1) Chambre des pairs, séance du 12 janvier 1842.

s'élèvent; bientôt après la valeur des matières premières augmente, et, en fin de compte, celle des marchandises fabriquées. Arrivée à ce point, la concurrence industrielle d'une nation cesse d'être à craindre pour ses voisins.

Ce n'est pas une hypothèse que nous avançons ici, ce sont des faits que nous racontons. La Belgique a déjà tenté d'accroître et d'accélérer sans mesure l'élan de sa production. De 1836 à 1839, elle n'a rêvé que houille et que fer; la spéculation s'arrachait les mines de charbon jusqu'à en quintupler la valeur; on construisait des hauts-fourneaux partout; on payait le minerai de fer au prix de l'or. Qu'en résulta-t-il? Une hausse inouie ne tarda pas à se déclarer. Les rails, qui avaient coûté en 1834 au gouvernement belge 360 fr. la tonne, furent vendus jusqu'à 450 fr. en 1836, 457 fr. 50 cent. en 1837, 418 fr. en 1838, et 370 fr. en 1839. Les coussinets en fonte, qui avaient coûté en 1834 255 fr. la tonne, furent vendus en 1837 367 fr. 70 cent., 320 fr. en 1838, 265 fr. en 1839, et en 1840 304 fr.

Veut-on se rendre compte de cette élévation rapide des prix? Qu'on lise dans l'enquête de 1840 le récit des extravagances auxquelles se portèrent les manufacturiers belges pour augmenter leur production : « Il se passa alors, dit M. Briavoine, des choses presque fabuleuses. Des ouvriers mineurs, qui n'avaient jamais connu que des journées de 1 fr. 50 c. à 2 fr., gagnèrent jusqu'à 12, 15 et même 20 fr. par jour. Tel minerai, qui précédemment ne coûtait que 8 à 10 fr. les 1,000 kil., en valut 16 et 20. » Ce témoignage est confirmé par celui de M. Kegeljan, de Namur : « Les minerais de fer suivirent la même impulsion que les houilles, et l'on vit, de 7 à 8 fr., porter à 15 et 20 fr. la charrée du cube 0,7176, pesant 1,000 à 1,200 kil. On acquit à tout prix des permissions de recherches, et l'on vit donner jusqu'à 7 fr. 75 cent. à un propriétaire pour la permission d'extraire une charrée de mine dans ses terrains. Le charbon de bois, qui suit les oscillations du charbon minéral, s'éleva jusqu'à 80 fr. la tonne de 4 mètres 86 centimètres, de 45 qu'il se vendait; ce qui fait 16 fr. 46 cent. par mètre cube, au lieu de 9 fr. 26 cent. »

Dans notre conviction, quelle que puisse être en ce moment la différence des prix de revient entre les industries similaires de France et de Belgique, ces prix se nivelleront naturellement une fois les barrières de douanes supprimées. Ils diminueront peut-être en France, mais ils augmenteront certainement en Belgique. Ni d'un côté ni de l'autre, le travail ne sera interrompu. Les cent vingt mille familles d'ouvriers que M. d'Argout voit déjà réduites à la mendicité par la concurrence belge, conserveront leur salaire et leur pain. Nous espérons le démontrer en abordant les détails de ce rapprochement.

Les industries similaires dans les deux pays sont principalement les fils et tissus de lin, les draps, les tissus de coton, les houilles, les fontes et les fers. C'est sur ces grandes branches du travail national que nous ferons porter la discussion.

Ceux qui repoussent avec le plus de chaleur l'introduction en France des fils et des tissus de lin anglais admettent au contraire et appellent la Belgique à concourir à notre approvisionnement. « L'industrie linière, dit M. Estan-

celin (1), qui forme une des branches les plus importantes du commerce de ce royaume, ne peut nous être hostile; c'est moins une rivale qu'une utile auxiliaire que nous devons voir dans la Belgique; ses intérêts sont semblables aux nôtres : comme nous, elle fabrique ses matières premières, ses toiles entrent dans nos assortimens, comme nos cretonnes, qui conservent leur supériorité, entrent dans les siens; comme chez nous, c'est la population de ses campagnes qui se livre au tissage. Enfin, c'est graduellement et en rapport avec nos progrès dans l'établissement des filatures qu'elle forme ses ateliers. Il y a similitude et communauté d'intérêts. »

Cette opinion de M. Estancelin se trouve confirmée par les résultats des deux enquêtes auxquelles on s'est livré en France, l'une en 1834 et l'autre en 1838. Les hommes les plus versés dans le commerce des fils ainsi que des toiles s'accordent à reconnaître que, du temps de l'empire, l'industrie linière existait en France et en Belgique, faisant des profits égaux dans les deux pays; et, depuis cette époque, elle paraît y avoir marché du même pas. Nous ne parlerons point des fils et tissus de chanvre, industrie propre à la France, qui occupe une grande place dans la fabrication et qui défie toute rivalité. Pour les fils de lin, la concurrence de la Belgique n'est pas sérieuse. La filature à la mécanique, la seule qui ait de l'avenir, s'est introduite avec beaucoup de difficulté dans ce pays, où elle n'a donné d'abord que des produits inférieurs. Les toiles faites avec du fil, ainsi fabriquées (2), étaient exposées dans les marchés et n'y trouvaient pas d'acheteurs. Tout récemment cette industrie paraît s'être acclimatée. La chambre de commerce de Bordeaux avance, dans son mémoire, que la filature belge se composait, en 1841, de huit usines employant ensemble quarante-sept mille broches tournantes et qui se préparaient à augmenter leur matériel; mais, jusqu'à présent, ces établissemens n'ont aucun avantage sur la filature française, et le fil que nous importons de Belgique est généralement fabriqué à la main. D'ailleurs, si nos filatures ont pu résister au choc des produits anglais, comme tout concourt à le prouver, celui des produits belges ne peut pas être très redoutable pour eux.

Dans le commerce qui se fait entre les deux nations, les toiles sont le principal moyen d'échange; l'exportation des toiles belges n'a pas même d'autre débouché important que la France; nous recevons plus des cinq sixièmes de ce que la Belgique produit en dehors de sa propre consommation. Voici le tableau de ce mouvement pendant les huit années qui se sont écoulées de 1834 à 1842.

Toiles de fils.		Exportation générale.		Exportation pour la France.
1834.	—	31,496,932	—	26,773,228
1835.	—	44,641,624	—	30,379,337
1836.	—	38,268,742	—	31,252,376

(1) *De l'Importation des fils et tissus de lin d'Angleterre.*
(2) Enquête de 1840, déposition de M. Danneel.

Toiles de fils.		Exportation générale.		Exportation pour la France.
1837.	—	32,397,228	—	27,672,006
1838.	—	38,764,599	—	34,621,900
1839.	—	25,865,415	—	19,206,645
1840.	—	27,838,725	—	20,201,829
1841.	—	29,878,784	—	22,621,517

Le *maximum* de l'exportation des toiles belges pour la France est représenté par 34 millions en 1838, et le *minimum* par 19 millions en 1839. Depuis trois ans, la diminution est notable; elle le paraîtra davantage, si l'on réfléchit que la consommation de la toile a beaucoup augmenté en France (1). Ainsi, la Belgique a vu se réduire les débouchés que lui offrait le marché français, précisément lorsque ce marché gagnait en étendue.

Et il ne faut pas croire que la place laissée vacante par l'industrie belge fût occupée exclusivement par l'industrie anglaise, car les toiles d'Angleterre importées en 1840 n'avaient qu'une valeur de 8 millions, et la différence entre les quantités importées de Belgique en 1838 et en 1840 est de 14 millions. Ce sont les toiles françaises qui ont chassé les toiles belges; ce fait s'était déjà révélé en 1838, et M. Cohin disait dans l'enquête : « Par suite de l'emploi des fils mécaniques, les toiles de Lizieux sont à des prix qui leur permettent de soutenir la concurrence avec avantage. » M. Legendre citait un fait encore plus décisif : « En 1837, l'importation par Lille a diminué dans une plus forte proportion que l'importation par les ports des toiles venant d'Angleterre n'a augmenté. » Le même négociant, pour démontrer l'accroissement de la consommation, faisait remarquer l'importance que le commerce des toiles en gros avait prise à Paris, à Lyon et dans toutes les grandes villes : c'est au détriment des tissus de coton que cette révolution dans nos habitudes s'accomplit.

Les toiles belges ont à supporter, à leur entrée en France, un droit de 8 à 12 pour 100. Si un droit aussi faible suffit pour leur rendre la concurrence à peu près impossible sur nos marchés, on peut en conclure que la suppression des tarifs de douane ne fera que rétablir dans cette lutte l'égalité des conditions du travail entre la Belgique et la France Cela est tellement vrai, que, dans certaines branches de cette fabrication, nos manufacturiers ont, même sur l'Angleterre, l'avantage du bas prix. « M. Feray, dit M. Legendre, fait lui-même de beau linge damassé que l'on ne trouve pas trop cher à 5 fr. 50 cent. l'aune, et c'est ce qu'on ne pourrait pas obtenir en Angleterre. » M. Legentil confirme le dire de M. Legendre dans les termes suivans : « Je citerai le linge de table ouvré, que, malgré des droits énormes de 30 à 50 pour 100, nous apportions toujours du dehors; plusieurs maisons, et la mienne même,

(1) « La consommation, agacée par la diminution des prix et par la plus belle apparence des toiles faites avec du fil mécanique, a pris un tel accroissement, que le travail du tissage a triplé. » (M. Cohin, enquête de 1838.)

le font fabriquer maintenant en France avec des fils mécaniques qui donnent de très beaux produits et une très grande économie. » Écoutons encore M. Cohin : « J'ai dans la Sarthe cent cinquante métiers, me produisant de mille à onze cents aunes de toile par jour. Cette toile me revient à meilleur marché que ne me reviendraient les mêmes qualités achetées en Angleterre et en Belgique. » Enfin, les fabricans de Lille et de Roubaix s'exprimaient ainsi dans une pétition adressée aux chambres en 1840 : « Depuis deux ou trois ans, nos coutils pour vêtemens ont vaincu dans ce pays ceux que nous envoyait l'Angleterre; notre linge de table remplace partout en France, aujourd'hui, celui que nous importaient la Belgique et la Silésie. La fabrication de la toile s'accroît étonnamment sur notre sol, sans un centime de protection de plus. »

On sait que la France a l'avantage sur la Belgique dans l'apprêt et le blanchiment des toiles. Nos industriels sont tout au moins les égaux des Belges dans le tissage. Qu'ont-ils donc à perdre dans une union commerciale avec nos voisins? Et si la Belgique reprenait dans notre consommation le rang qu'elle occupait en 1838, si elle importait chez nous 34 millions de toiles, une valeur égale à la moitié de sa production totale et à nos exportations de toiles au dehors, faudrait-il donc s'en affliger?

Venons aux tissus de laine. C'est peut-être de ce côté que se manifestent en France les plus vives appréhensions. Nous le concevons sans peine. Une industrie qui a grandi à l'abri de la prohibition craint tout ce qui peut déranger la sécurité de ses habitudes. Elle ne se résigne pas volontairement à passer du repos à la lutte, et s'exagère les chances défavorables de ce nouvel état de choses, qui a pour elle les terreurs de l'inconnu. Dans cette disposition des esprits, les chiffres ne manquent pas pour démontrer que tout changement apporté au *statu quo* amènera infailliblement la ruine des producteurs. Dans l'enquête de 1834, les fabricans de draps n'admettaient pas la levée de la prohibition, fût-elle remplacée par un droit protecteur de 30 pour 100. « La prohibition n'est pas un fait pour nous, c'est un principe, » disait le délégué d'Elbeuf.

Si l'union commerciale devait avoir pour effet, comme on paraît le craindre, d'étouffer, au profit de la Belgique, les manufactures françaises, quel que soit l'impérieux ascendant du principe qui réclame la liberté des échanges, un homme d'état devrait reculer devant la suppression d'une industrie comme celle des tissus de laine, qui embrasse une production annuelle de 500 millions; car la liberté commerciale comme la liberté politique doit s'établir à la double condition du temps et du progrès, et si elle ne marquait son passage que par des ruines, elle serait un épouvantail pour les populations.

Mais nous ne sommes pas en présence d'une alternative aussi pénible que la nécessité de sacrifier une industrie aussi essentielle ou celle de renoncer à l'alliance commerciale de la Belgique. L'étude impartiale des faits conduit à de tout autres conclusions.

Par rapport à la matière première, la Belgique et la France sont naturelle-

ment dans les mêmes conditions; elles importent l'une et l'autre de grandes quantités de l'étranger. On peut même affirmer que la France trouve sur son propre sol des ressources qui manquent à la Belgique, où l'extrême division de la propriété et la nature des assolemens s'opposent à l'élève des troupeaux. En 1840, la France a importé 13,456,000 kilog. de laine, qui représentent, selon les calculs de M. Muret de Bord, la moitié de la production indigène; tandis que la Belgique, qui importe en moyenne 3,500,000 kil., n'en produit elle-même qu'environ 1,500,000 kil., en matière commune encore et de peu de valeur. Il en résulterait que la manufacture française opère sur une quantité de 40 millions de kil. et la manufacture belge sur une quantité de 5 millions: la proportion serait celle de 8 à 1, chiffre déjà très rassurant, puisqu'il est en rapport exact avec les populations des deux pays.

L'avantage que les manufacturiers belges peuvent avoir sur les nôtres, ils le doivent surtout à leur législation. Les laines importées en France supportent un droit de 22 pour 100; les laines importées en Belgique sont exemptes de droit. Sans doute, cette infériorité se trouve compensée, dans les exportations de nos fabricans, par la prime de sortie que leur paie le trésor, et qui est calculée sur la base de 9 pour 100. Mais, dans l'hypothèse de l'union commerciale, la prime ne pouvant plus s'appliquer aux étoffes de laine importées en Belgique, il est clair que l'on devrait, pour rétablir l'équilibre, ou étendre aux frontières de la Belgique le droit de 22 pour 100, ou le supprimer absolument sur toute l'étendue des frontières communes à l'association. Cette dernière combinaison serait la plus sage. Nous n'avons pas intérêt à mettre des obstacles à l'introduction des laines allemandes lorsque l'association prussienne, pour empêcher la sortie de ces laines, les frappe à l'exportation d'un droit de 7 fr. 50 cent. par quintal.

La Belgique travaille principalement pour l'exportation. La valeur des étoffes de laine fabriquées dans ce pays s'élève en moyenne à 40 millions de francs, dont la moitié est destinée aux pays étrangers, à la Suisse, à la Hollande, aux Indes, au Levant. Une somme à peu près égale de tissus étrangers vient remplacer dans la consommation belge les quantités exportées; la France entre dans cette fourniture pour 6 millions et demi en fils et tissus, et l'Angleterre pour 10 millions.

Au rebours de la Belgique, la France travaille surtout pour la consommation intérieure, et n'exporte, en tissus de laine, que la huitième partie de ce qu'elle produit. Cependant nos exportations font des progrès rapides; elles se sont élevées de 38 millions en 1835, à 60 millions en 1840, ce qui représente un accroissement de 58 pour 100.

Ainsi, les manufactures belges sont organisées en vue des consommateurs lointains, et les manufactures françaises en vue des consommateurs nationaux. Cette différence capitale, qui existe entre elles, exclut déjà la pensée d'une rivalité acharnée. Mais pour mieux se rendre compte de la supériorité ou de l'infériorité de la France relativement à la Belgique, il faut distinguer entre les élémens de cette comparaison.

Point de difficulté pour les tissus de laine autres que draps. Sur tous les marchés de l'Europe, nos mérinos, nos mousselines de laine, nos étoffes mélangées de laine et de coton priment les produits similaires de l'étranger. Ce qui le prouve, c'est que l'exportation de ces marchandises s'est accrue de 300 pour 100 en vingt ans, pendant que l'exportation des draps, grace au mauvais choix des articles exportés, diminuait d'environ 30 pour 100. La suppression des barrières commerciales ne peut qu'être favorable à la fabrication des étoffes légères de laine; car elle donnera aux manufacturiers français en Belgique l'avantage du droit de douane sur les Anglais qui leur disputent ce marché. L'impuissance des Belges à lutter contre nos fabriques de Reims, d'Amiens, de Saint-Quentin, de Mulhouse et de Roubaix, est constatée par le mémoire de la chambre de commerce de Verviers, qui a demandé, dans l'enquête de 1840, que les tissus de laine fussent frappés d'un droit de 250 francs par 100 kil., au lieu de 180 francs qu'ils paient aujourd'hui, en ajoutant au droit le montant de la prime de sortie allouée en France sur ces produits.

Nous savons que la fabrique de draps ne se trouve pas dans des conditions aussi avantageuses. Cependant il est permis d'inférer des faits généraux, ainsi que des opinions émises par les fabricans eux-mêmes, que la lutte ne leur est pas aussi difficile qu'ils l'ont prétendu.

Dans l'enquête de 1834, M. Duchâtel, alors ministre du commerce, avança, sans être contredit, que moyennant la prime de sortie, qui est nominalement de 9 pour 100, mais qui s'élève en réalité à 13 ou 14 pour 100, les draps français soutenaient au dehors la concurrence des draps étrangers. Le délégué d'Elbeuf, M. Lefort, était alors de cet avis, car il déclarait dans l'enquête que, moyennant la restitution du droit sur les matières premières, *nous pouvions soutenir la concurrence sur les marchés extérieurs*. Il se peut que nous n'ayons pas aujourd'hui les mêmes concurrens qu'en 1834, que les draps belges se donnent au même prix que les draps anglais, et qu'ils soient eux-mêmes surpassés en bon marché comme en qualité par les draps allemands; mais ce qui paraît certain, c'est que la draperie française, grace à la prime de sortie qui représente à peu près exactement le droit d'entrée perçu sur les laines, continue à trouver des débouchés assez importans au dehors: nous exportons toujours, comme en 1834, pour 15 à 18 millions de draps et casimirs. La situation de cette industrie, loin d'empirer depuis cinq ans, semble même s'être améliorée. « En Suisse, *nous ne pouvons rien faire,* dit M. Burdo-Stas fabricant de draps à Liége, parce que la France accorde une prime d'exportation de 14 pour 100. » D'autre part, les draps de nos fabriques méridionales soutiennent, dans le Levant, la concurrence des draps de Verviers (1). Mais il y a mieux, les draps français viennent battre les draps belges sur leur propre marché. « Nous avons la certitude, dit M. Clavareau, président de la chambre de commerce de Verviers (2), qu'il se fraude beaucoup

(1) Interrogatoire de M. Hamelin, enquête de 1834.
(2) Enquête belge de 1840.

d'étoffes de France pour pantalons; cette fraude se fait au moyen de l'abandon de la prime qu'on reçoit en France (1). » Enfin, ce qui démontre victorieusement que les draps belges n'ont pas la supériorité qu'on leur prête, c'est que la contrebande, qui introduit les étoffes françaises en Belgique, a renoncé à introduire en France les étoffes belges. « En 1815, dit M. Legros, négociant à Paris, interrogé dans l'enquête de 1834, la contrebande se faisait à raison de 15 pour 100. En 1816, la prime monta à 20 pour 100. On avait alors avantage à tirer les draps de Belgique, même en payant 20 pour 100 à la fraude. A partir de 1818, il n'a plus paru de draps belges sur nos marchés; ils se sont retirés d'eux-mêmes; *ils ne pouvaient plus soutenir la concurrence en payant la prime*. Je dois dire cependant qu'il a paru, il y a deux ans, sur notre marché, une partie de draps belges entrés en fraude : *ces draps n'ont pas trouvé d'acheteurs*. » M. Legentil, négociant à Paris, confirmait cette opinion par son témoignage : « La fabrique d'Elbeuf est au niveau de la fabrique étrangère, et pour le prix et pour la qualité. La fraude sur ces draps ne se fait pas, et la fraude se fait, malgré tous les obstacles, quand on a intérêt à la faire. »

Si nos fabricans de draps, de leur propre aveu, soutiennent la concurrence des draps belges sur les marchés étrangers, moyennant la restitution du droit qui grève les matières premières, à plus forte raison pourront-ils défendre leur propre terrain, lorsque les fabricans belges seront placés, relativement aux matières premières, dans les mêmes conditions que les Français. M. le président de la chambre de commerce d'Elbeuf en convenait en 1834, et il faisait justice en même temps des calculs de ses confrères sur la main-d'œuvre et sur le prix de revient de leurs établissemens, lorsqu'il disait, avec une honorable franchise : « Nous produisons à aussi bas prix que l'étranger. » La seule chose qui l'effrayait dans la lutte, c'était la puissance des capitaux dont les Belges disposaient. Mais un de ses confrères, non moins éclairé que lui, M. Lefèvre Duruflé, n'hésitait pas à déclarer ces alarmes chimériques; et M. Legentil, avec l'autorité de son expérience économique, ajoutait ce qui suit : « Je ne crois pas que de peuple à peuple, pas plus que d'individu à individu, on trouve des gens qui consentent à perdre beaucoup pour tuer leurs rivaux. Mais examinons les conséquences qui résulteraient d'une masse considérable de draps jetés sur nos marchés pour faire tort à nos fabriques. Qui empêchera d'acheter ces draps pour les réexporter sur les marchés étrangers avec le bénéfice de la prime, et d'amener par là aussi une baisse de prix qui ferait à nos rivaux tout le tort qu'ils auraient voulu nous faire eux-mêmes? Il faudrait que leurs sacrifices s'étendissent sur tous les marchés. La perte serait incalculable. Qui oserait s'aventurer dans de pareilles spéculations? »

En fait, la fabrique est divisée en Belgique comme en France. Les manufacturiers belges travaillent, ainsi que les nôtres, avec de faibles capitaux. L'exemple de la ville de Dison qui lutte, sans crédit, sans capitaux, par la

(1) Le même fait est affirmé, pour les draps français en général, par M. Legentil.

seule puissance de l'activité et de l'économie, avec Verviers, qui a une expérience plus ancienne et des moyens beaucoup plus puissans, est bien propre à prouver que l'argent ne tient pas lieu de tout dans l'industrie.

Nous croyons en avoir assez dit pour établir que la concurrence des draps belges n'affecte pas ces proportions formidables que lui prête l'imagination alarmée de nos manufacturiers. Mais il est clair que, par suite de l'union commerciale, ces draps entreront en France. Quelle place prendront-ils dans la consommation intérieure? voilà toute la question.

On a déjà fait observer (1) que, dans la production des draps, la France occupait les deux positions extrêmes : que les draps de Louviers, d'Elbeuf et de Sédan l'emportaient sur les produits des fabriques étrangères, par la finesse, par l'éclat et par la solidité; tandis que les draps du midi, ceux de Lodève, de Castres, de Limoux, d'Alby, de Châteauroux, s'adressaient par leur bas prix aux régions inférieures de la consommation. S'il était vrai maintenant que la France ne fabriquât pas les qualités intermédiaires, et qu'elle n'eût rien de comparable, sous ce rapport, aux draps légers, apparens mais peu durables de Verviers, qui vont à l'adresse des classes moyennes, l'avenir de notre production nous paraîtrait quelque peu menacé. En effet, ce sont les classes moyennes qui fournissent en France particulièrement la masse des consommateurs; et la clientelle de Verviers, si aucune autre fabrique ne lui disputait cette fourniture, serait ainsi de beaucoup la plus considérable et la plus assurée sur notre marché. Mais Elbeuf, Louviers et Carcassonne produisent aussi les qualités intermédiaires, et n'ont pas de grands efforts à faire pour rivaliser avec les produits que les Belges pourront importer chez nous.

Concluons, avec la chambre de commerce de Bordeaux, que les draps belges trouveront des consommateurs en France; mais que, par compensation, nos draps fins, qui sont recherchés en Belgique à cause de leur supériorité, y entreront en plus grande quantité, et que nos autres articles de laine, tels que les casimirs imprimés, les mérinos, les mousselines, etc., y obtiendront un débouché plus considérable, en éloignant les Allemands et les Anglais d'un marché où ceux-ci importent leurs produits similaires pour plus de 12 millions. Nous finirons par une dernière considération. Dans l'enquête de 1834, M. Lefort, tout en protestant contre la perspective d'un traité qui lui eût donné pour concurrens les Anglais et les Belges, convenait que les difficultés pouvaient disparaître, si l'on agrandissait les perspectives, et si l'on étendait à d'autres peuples de l'Europe le système des concessions réciproques. C'est là précisément ce que nous demandons; dans notre pensée, l'union de la France et de la Belgique n'est que la pierre d'attente d'une association plus vaste qui comprendra aussi l'Espagne, la Suisse et la Savoie; et cette perspective nous paraît assez grande pour offrir à ceux de nos industriels qui se croiraient momentanément lésés, d'amples consolations.

(1) M. de la Nourais, *De l'Association douanière.*

Le commerce de la Belgique est encore moins à redouter pour les fils et tissus de coton que pour les tissus de laine. L'industrie cotonnière est peu avancée dans ce pays; elle travaille sur une petite échelle (1), ne file pas au-dessus du numéro 40, fabrique exclusivement des tissus communs, et, loin de pouvoir prétendre à disputer les marchés extérieurs, laisse envahir son propre marché par les produits étrangers.

Dans les exportations de la Belgique, les tissus de coton sont comptés pour environ 5 millions de francs; encore M. Briavoine est-il d'avis que l'on doit réduire ces évaluations de moitié. Les tissus exportés sont généralement de peu de valeur et se dirigent vers la Hollande où ils entrent, par une suite des habitudes prises avant 1830, dans les approvisionnemens coloniaux.

Les tableaux de la douane belge n'évaluent pas à plus de 5 millions et 1/2 les tissus de coton importés du dehors; la part de la France dans cette importation est fixée à 2 millions, et celle de l'Angleterre est à 3 ou 400,000 fr. de plus. De pareilles données sont en contradiction avec les tableaux publiés en Angleterre et en France, qui évaluent, pour chacune de ces puissances, à plus de 5 millions de francs les tissus expédiés en Belgique. Mais la fraude envahit un espace bien autrement étendu que celui qu'indique cette différence entre les évaluations faites aux points de départ et celles du point d'arrivée. Un fabricant de Gand, M. Smet, entendu dans l'enquête de 1840, porte à 20 millions de francs les quantités que la contrebande introduit dans le pays.

On arrive à la même conclusion par d'autres calculs. « En France, dit M. Coppens, autre fabricant de Gand, la consommation du coton s'élève annuellement à 20 francs par individu. Supposons qu'elle ne soit chez nous que de 17 francs, quoique nos ouvriers soient mieux vêtus que les ouvriers français; nous avons une population de 4 millions d'habitans, la consommation générale du coton s'élèverait donc à 68 millions de francs. En réunissant tous les articles fabriqués dans le pays, nous n'arriverions qu'à une production totale de 44 à 45 millions. » M. Briavoine n'évalue la production cotonnière en Belgique qu'à 42 millions, ce qui donnerait 10 francs par individu, ou la moitié de ce que la France consomme. On voit qu'il reste à la contrebande une grande marge; elle est d'autant plus facile qu'elle s'exerce sur les tissus fins et de prix. « Le pays prête trop à la fraude, » dit encore M. Coppens.

Pour comparer, d'une manière plus exacte, l'industrie cotonnière en France avec la production similaire en Belgique, prenons les importations des cotons bruts. En 1840, la France a importé 85 millions de kil., représentant une valeur de 151 millions de francs. L'importation des cotons en laine la plus considérable en Belgique, est celle de l'année 1841, qui s'est élevée au-dessus de 7 millions de kilogrammes et qui figure dans les comptes officiels pour

(1) « La filature la plus considérable en Belgique ne dépasse pas 15,000 broches. » (Briavoine, *De l'Industrie en Belgique*.)

une valeur de 12 millions 750 mille fr. Ainsi la consommation du coton brut est de 4 fr. 19 c. en France et 3 fr. 18 c. en Belgique. La différence paraîtrait bien plus grande si l'on comparait les produits fabriqués. La production annuelle, étant évaluée à 700 millions de fr. en France et à 42 millions en Belgique, représente, à raison de 36 millions d'hommes, pour la France 19 fr. 50 c. par individu, et pour la Belgique, à raison de 4 millions d'hommes, 10 fr. 50 c. seulement.

La comparaison sera complète, si nous ajoutons que les exportations belges, en tissus de coton, vont chaque année en décroissant; tandis que les nôtres n'ont pas cessé de s'augmenter rapidement, malgré la concurrence que leur font, en France même, les tissus légers de laine et de lin. En 1833, la Belgique a exporté 1 million de kil., moins de 450 mille kil. en 1838 et moins de 350 mille kilogrammes en 1839. L'exportation française, au contraire, qui n'était, en 1829, que de 47,500,000 fr. et de 61,600,000 fr. en 1835, s'est élevée, en 1840, à 108,500,000 fr.; accroissement de 130 pour 100 en onze ans. On remarquera que les manufacturiers français paient la matière première plus cher que les Belges; car, s'ils ont l'avantage de s'approvisionner sur de grandes places de commerce comme le Hâvre, où les cotons sont toujours à meilleur prix, en revanche ils supportent 22 fr. de droits d'entrée par 100 kilog., tandis que le droit est en Belgique de 92 cent., ce qui donne au fabricant belge un avantage de 20 c. par kilogramme de coton.

Les manufacturiers belges qui ont déposé dans l'enquête, se vantent de ne redouter aucune concurrence pour les tissus communs de coton, quoique la diminution, qui se fait remarquer dans l'exportation de leurs produits, soit encore plus sensible dans les tissus blancs que dans les tissus imprimés. Mais ils reconnaissent hautement qu'ils ne peuvent lutter, pour la fabrication des indiennes, ni avec la France, ni avec l'Angleterre. « La France nous fait une concurrence terrible, dit un fabricant de Saint-Nicolas; si ces marchandises, qui *sont de toute beauté*, ne venaient pas sur notre marché, nos cotonnades ne seraient pas délaissées. » Du reste, les manufacturiers belges se plaignent, autant que nos industriels ont coutume de le faire, de la cherté de la main-d'œuvre et de l'absence des capitaux. « Le froment est à 24 fr., dit M. Coppens; en Angleterre la houille se vend 7 fr. les 100 kil., tandis que nous la payons de 20 à 21 fr. En Angleterre, l'intérêt de l'argent est plus bas qu'ici; les fabricans y ont de grandes facilités pour choisir la matière première; les mécaniques coûtent 30 pour 100 de moins que chez nous, et elles sont incontestablement supérieures aux nôtres. Les fabricans anglais l'emportent sur nous par l'immense extension de leurs débouchés. »

En résumé, la consommation des cotonnades étrangères en Belgique s'élève à une somme fort considérable; les étoffes fabriquées en France, les imprimés surtout, y sont fort estimés, et le seul obstacle à vaincre pour donner à nos indiennes, à nos jaconas, à nos mousselines, un débouché plus important dans ce pays, est l'introduction en fraude d'une énorme quantité de marchandises

anglaises. L'union commerciale, au lieu d'inquiéter les manufacturiers français sur la possession du marché intérieur, aurait donc pour résultat de leur ouvrir sans réserve le marché de la Belgique; ce serait à nous de le garder.

La houille forme une branche importante des échanges entre la Belgique et la France. En 1840, sur 12,906,600 kilogrammes de charbons étrangers importés en France, la Belgique en avait fourni 7,486,002 kilogrammes; valeur, 11 millions de francs. Depuis cinq ans, malgré le développement qu'a pris chez nous la consommation de la houille, ce commerce est stationnaire; il a même diminué de 500,000 kil. depuis 1838. Le terrain que l'importation belge a perdu, ce n'est pas la production intérieure qui l'a occupé; car elle s'est réduite d'un million de kilogrammes, et de 31 millions de kilogrammes est descendue à 30 millions. Grace à une réduction considérable dans les droits établis à l'importation par mer, la houille anglaise s'empare de notre marché. En quatre années, les quantités introduites se sont élevées de 1,700,000 kil. à 3,800,000 kilog.

Le droit de sortie, dont le gouvernement britannique a frappé les charbons minéraux, va rendre l'avantage aux houilles belges; car la consommation de ce combustible ne peut guère s'accroître en France qu'aux dépens des charbons anglais. Quand on a réduit le droit de 33 cent. par 100 kil., qui grevait les houilles de Belgique, à 16 centimes et demi, la demande de ces produits n'a pas augmenté d'une manière appréciable, parce que l'on a diminué en même temps de 50 pour 100 le droit qui frappait les houilles d'Angleterre; la suppression complète du droit sur la frontière belge, suppression qui serait la conséquence de l'union commerciale, laisserait donc probablement nos extracteurs de houille dans la même position où ils sont par rapport aux extracteurs du Hainaut. Le droit de 16 centimes et demi représente à peine 5 pour 100 du prix de la houille rendue à Paris; ce droit retranché, les houilles françaises auront encore, sur les houilles belges, l'avantage d'une distance moindre à parcourir pour atteindre le principal centre de consommation.

La question des houilles est uniquement une question de transports. Si le prix vénal de cette marchandise devait être déterminé par les frais d'extraction, la France l'emporterait généralement sur la Belgique. Les houillères du département du Nord se trouvent seules placées dans des conditions semblables à celles des houillères belges, où, les couches supérieures étant depuis long-temps épuisées, le quintal métrique de charbon revient en moyenne, sur le carreau de la mine, à 1 franc. A Saint-Étienne, le prix de revient n'est que de 50 centimes. « Nos houillères, dit M. Corbisier, de Mons, dans l'enquête de 1840, sont dans un état complet d'anarchie depuis la révolution. Les ouvriers sont insubordonnés; il en résulte une augmentation désordonnée dans le prix des salaires..... » Écoutons encore M. Briavoine : « Autrefois, on ne comptait, par commune, que 12 centimes et demi de main-d'œuvre pour l'extraction de 100 kil. de houille. On compte 25 cent. aujourd'hui, sans que pour cela la situation des ouvriers soit devenue meilleure. Si les choses étaient ramenées à leur situation primitive, on trouverait que l'exploitant aurait autant

d'avantage à livrer 100 kil. de houille à 80 centimes qu'il le fait actuellement à 1 franc. »

Les frais de transport surchargent le prix de la houille suivant les distances, de 50, 100, 200 et 300 pour 100. L'état d'imperfection où se trouve encore en France la navigation des fleuves et des canaux, a donné sur ce point aux charbons belges, non pas sur nos houilles du nord, mais sur celles du midi, un avantage qui doit se réduire d'année en année. Toutefois, il est à désirer que l'importation des houilles étrangères ne diminue pas. Un pays s'enrichit quand il emprunte aux contrées voisines une partie de la force motrice que celles-ci pourraient employer à la production.

Toutes les fois que la question d'une réforme commerciale est agitée en France, l'opposition la plus vive et la plus persévérante vient de l'industrie des fers; cela se conçoit. La législation, qui prohibe de fait, dans l'intérêt de cette industrie, les fers étrangers, est la base du système protecteur, et les intérêts que ce système abrite se groupent d'instinct autour des maîtres de forges comme autour de leurs chefs naturels. En 1828, M. de Saint-Cricq, procédant à une enquête sur les fers, déclarait que les droits exorbitans établis sur les fers étrangers « n'étaient entrés dans les combinaisons de nos lois que comme une *nécessité temporaire.* » Cependant les maîtres de forges parvinrent à faire ajourner toute réduction. En 1836, lorsque le droit sur les fers fabriqués à la houille fut réduit d'un cinquième (de 27 fr. 50 cent. par 100 kil. à 20 fr. 62 cent.), les propriétaires d'usines poussaient des cris de désespoir; ils accusaient l'administration de préparer leur ruine et de porter atteinte au travail national. L'évènement a prouvé que cette diminution était complètement inefficace; pas une tonne de fer étranger n'est entrée dans la consommation. En 1842, les conseils-généraux des manufactures, du commerce et de l'agriculture étaient assemblés; le ministère, qui négociait alors avec la Belgique, leur posa, entre autres questions, celle-ci : « Y a-t-il lieu de conserver encore dans son intégrité le tarif actuel? ou ce tarif, qui équivaut à 70 pour 100 sur la fonte, et à plus de 110 pour 100 sur le fer, peut-il, sans inconvénient pour nos intérêts métallurgiques et au grand avantage des autres intérêts industriels, agricoles et commerciaux, être soumis à un nouveau dégrèvement? » A quoi le conseil des manufactures répondit avec un laconisme antique : « Oui, il y a lieu de conserver encore, quant à présent, le tarif des fontes et des fers dans son intégrité. »

Le ministère, battu sur la question principale, essaya d'obtenir une exception. « Ne pourrait-on pas, dit-il, pour laisser une certaine latitude au gouvernement dans les rapports internationaux, ne consentir de dégrèvement que sur les fontes et fers de certaines provenances, ou pour des quantités limitées sur certaines sortes qui auraient une distinction spéciale, telles, par exemple, que les rails et coussinets pour chemins de fer? » L'exception était assurément bien timide dans la forme, et bien limitée pour le fond; cependant elle ne désarma pas le conseil des manufactures, dont la réponse fut négative et absolue : « Quel que soit l'intérêt que l'on attache à nos rapports inter-

nationaux, il n'y a pas lieu de consentir un dégrèvement sur les fontes et fers de certaines provenances, ni sur les rails et coussinets pour chemins de fer. »

Le gouvernement, contre l'usage qu'il suit en pareille circonstance, n'a pas publié le procès-verbal des délibérations des trois conseils. Il paraît que le déchaînement de théories prohibitives, qui s'est signalé dans ce débat de famille, ne pouvait pas, sans danger pour la dignité du ministère, être exposé à tous les regards. Mais les intéressés n'avaient pas sans doute les mêmes raisons de se dérober à la publicité; car un membre du conseil des manufactures, M. Talabot, maître de forges et député, vient d'imprimer le rapport qu'il avait lu à ses collègues, le 16 janvier 1842, sur la question des fers.

Ce document est remarquable à plus d'un titre. Au mérite de présenter habilement la situation de notre industrie métallurgique, dans l'ensemble et dans les détails, telle que les maîtres de forges veulent qu'on la voie, il joint celui de faire connaître ouvertement leurs prétentions pour l'avenir. Les voici dans toute leur âpreté. En premier lieu, les maîtres de forges réclament la fabrication sans partage des rails qui seront nécessaires pour l'exécution des grandes lignes de fer, et ils nous signifient que nous n'obtiendrons pas, à d'autres conditions, un abaissement dans le prix des fers. Secondement, ils n'admettent pas la possibilité d'une réduction quelconque des droits avant six ans. Enfin, cette nécessité d'un régime protecteur, que M. de Saint-Cricq lui-même, parlant au nom de la restauration, avait déclarée *temporaire*, M. le rapporteur du conseil des manufactures prétend la rendre permanente. « Il n'est pas possible d'admettre, dit-il, qu'en France la fabrication du fer soit abandonnée *jamais*, sans protection aucune, à la lutte avec l'étranger. »

Le mauvais résultat de cette dernière tentative de conciliation doit prouver aux plus incrédules que l'industrie métallurgique en France ne fera pas de concessions à l'intérêt public. C'est le comble de l'illusion que d'attendre de ceux qui la représentent qu'ils concourent spontanément à réduire la somme des sacrifices qu'ils nous imposent depuis vingt ans. Il faut les écouter, mais il ne faut pas les constituer juges dans leur propre cause. Entre l'intérêt de la production et celui de la consommation, la raison d'état doit seule prononcer.

Les maîtres de forges se vantent d'avoir réduit considérablement le prix des fers en France depuis quinze ans, malgré la cherté croissante des bois qu'ils emploient, et par l'économie des procédés qu'ils ont introduits dans la fabrication. M. le ministre du commerce, dans l'exposé du projet de douanes présenté à la chambre des pairs le 1er mars 1841, disait à l'appui de cette opinion : « Le fer laminé, qui, en 1826, se vendait de 48 à 51 fr. les 100 kil., ne se vend plus que de 28 à 37 fr., selon qu'il s'agit de fer entièrement traité à la houille ou de fonte au bois convertie par le combustible minéral. Le fer en barres, dont le prix s'élevait, à la même époque, de 49 fr. jusqu'à 68, selon l'espèce de fabrication, ne vaut plus aujourd'hui que 35 à 50 fr. au plus. »

Ces calculs avaient été empruntés à une publication faite par le comité des maîtres de forges en avril 1840, sous ce titre : *Situation des usines à fer.* M. Talabot les confirme et les précise dans son rapport, en présentant une échelle des prix de vente à Paris, qui s'étend, pour 1828, de 46 à 56 fr., et pour 1841 de 32 fr. à 46, et qui donne selon lui, pour moyenne, en 1828, 52 fr., et en 1841 35 fr.; diminution opérée, un tiers de la valeur.

Sans doute il y a là un progrès à l'avantage du consommateur, mais les maîtres de forges ont-ils fait jouir la consommation d'un bénéfice proportionné à celui qu'ils réalisaient eux-mêmes? Est-il naturel de penser que dans cette période de quinze ans, pendant laquelle le fer laminé est descendu, grace aux efforts de la science et de la pratique combinés, à 150 fr. la tonne dans le pays de Galles et à 200 fr. en Belgique, l'industrie métallurgique en France ne soit pas parvenue à livrer le même produit en forge au-dessous de 28 à 30 francs? Dans les autres industries, la valeur de la marchandise est réglée presque exclusivement par la concurrence intérieure, qui abaisse d'ordinaire le prix de vente à une limite assez voisine du prix de revient. Mais les fers échappent à cette loi générale. La fabrication à la houille étant concentrée dans quelques grands établissemens, les maîtres de forges sont maîtres du marché et peuvent mesurer exactement leur prix de vente à celui qu'obtiendraient en France les fers étrangers surchargés d'un droit de 206 fr. par tonneau. C'est ce qu'ils font, en se bornant à offrir au consommateur un avantage de 20 à 25 francs par tonneau. Quelquefois même ils ne lui laissent pas cette marge; ainsi dans les derniers mois de 1841, le gouvernement français a payé les rails du chemin de Valenciennes 40 fr. 54 cent. les 100 kil., pendant que la même quantité revenait en Belgique à 19 fr. 90 cent. pour le chemin de Chatelineau à Charleroy. En ajoutant le droit de 20 francs 62 cent. au prix des rails belges, on trouve à 2 centimes près ce même chiffre de 40 fr. 54 cent. que le gouvernement français a dû subir. En portant sa préférence sur les produits de nos usines, il y a gagné peut-être encore les 40 à 50 centimes par 100 kil. que le fer belge, pour atteindre notre frontière, aurait coûté de plus en frais de transport.

La nécessité d'une réduction dans le prix des fers est universellement comprise en France; les maîtres de forges en ont eux-mêmes le sentiment, car M. Talabot promet dans son rapport un dégrèvement quelconque en échange du monopole, qu'il réclame pour nos usines, de la fabrication des rails. Mais il y aurait de la folie à attendre cette diminution de la seule volonté des producteurs. Ils ne l'accordent pas, aujourd'hui qu'ils pourraient le faire; ils ne le pourraient pas plus tard, si le gouvernement et les chambres, cédant au vœu qu'ils expriment, leur livraient le monopole des fournitures qu'exige notre réseau de chemins de fer.

La production totale de la France en fer à la houille, le seul que l'on emploie pour les rails, était, en 1835, de 96,200 tonnes; elle s'est élevée, en 1839, à 125,000 tonnes, ce qui représente un accroissement de 6,000 tonnes par an.

Le réseau de chemins de fer voté par les chambres a une étendue de 3,300 kilomètres, qui donneront lieu à une fourniture en rails, en supports, etc., de 600,000 tonnes de fonte, de fer ou d'acier. En supposant que la construction de ces lignes dure dix années, il faudrait donc demander annuellement *soixante mille* tonnes de fer à nos usines, en dehors de leur production, c'est-à-dire élever dix fois l'accroissement régulier de ce travail. Six établissemens fabriquent principalement les rails : Decazeville, Alais, Terre-Noire, le Creuzot, Hayange et Denain. Nous ne croyons pas exagérer en disant qu'ils sont montés pour produire tout au plus, entre eux tous, 25 à 30,000 tonnes de rails par an (1). Ils auraient donc à tripler immédiatement leur fabrication, ce qui ne pourrait pas se faire sans une augmentation considérable dans le prix des matières premières et de la main-d'œuvre, ni sans exposer notre industrie métallurgique, par ce développement rapide, à une crise semblable à celle qui frappe les usines de l'Angleterre et de la Belgique, depuis que la demande s'est ralentie.

La Grande-Bretagne terminera probablement en 1843 un réseau de 3,600 kilomètres de chemins de fer, qu'elle aura mis quinze années à construire. L'exécution des chemins anglais n'a donc ajouté à la fabrication du fer, qui est annuellement d'un million de tonneaux, qu'un surcroît de 45,000 tonnes par an. Mais, comme cet accroissement s'est inégalement réparti sur les quinze années, il en est résulté que les rails, qui valent aujourd'hui 206 francs la tonne à Cardiff, y ont valu jusqu'à 280 fr. en 1838, et jusqu'à 300 fr. en 1840. Nous avons déjà fait remarquer que, sous l'influence de la même excitation, les rails, qui avaient coûté en Belgique 360 francs la tonne en 1834, s'étaient élevés en 1837 à 457 francs 50 centimes, augmentation de 26 et demi pour 100 en trois années.

Mais avons-nous besoin d'aller chercher nos exemples à l'étranger, lorsque les maîtres de forges français déclarent eux-mêmes que « la hausse du charbon de bois, depuis 1820, ne présente pas moins de 10 francs de hausse sur le prix de revient par 100 kil. de fer au bois, c'est-à-dire la moitié du droit actuel (2)? » Évidemment, la cause du renchérissement du bois est dans l'activité imprimée à la fabrication du fer, qui a triplé depuis vingt ans. Pourquoi la même cause, appliquée plus exclusivement à la production du fer à la houille, ne produirait-elle pas les mêmes effets? Nos ouvriers ne savent-ils pas, comme les ouvriers belges, la valeur qu'une demande exagérée donne à la main-d'œuvre, et ne voudront-ils pas, eux aussi, le cas échéant, gagner 10, 15 et 20 francs par jour?

Dans des circonstances ordinaires, l'équité demanderait encore que l'in-

(1) M. Talabot évalue à 30 mille tonnes par an la quantité de rails que l'on pouvait fabriquer au commencement de 1842, et à 45 mille tonnes celle qui pourra être fabriquée en 1843.

(2) Rapport de M. Talabot sur les fers, page 51.

dustrie métallurgique en France fût mise en demeure, par une réduction des tarifs qui la protègent, de diminuer la valeur vénale de ses produits. Mais, en présence de l'accroissement extraordinaire qui se prépare dans la consommation, il serait imprudent, il serait coupable d'ajourner encore cette nécessité. A quelle limite doit s'arrêter la mesure pour ne pas ébranler nos établissemens métallurgiques, et pourront-ils soutenir la concurrence des usines belges dans le cas où nos tarifs leur retireraient toute protection de ce côté? Pour résoudre cette question, il convient d'abord de préciser la différence normale des prix de vente entre la France, l'Angleterre et la Belgique. C'est ce que nous allons tenter, en prenant pour base de ce rapprochement les chiffres que les organes de l'industrie métallurgique ont eux-mêmes indiqués.

M. Talabot établit la comparaison ainsi qu'il suit :

	RAILS ANGLAIS.		RAILS BELGES.	
			1er octobre.	27 octobre.
	Par cent kil.		Par cent kil.	Par cent kil.
Prix d'achat.	20 fr. 60 c.	—	23 fr. » c.	19 fr. 90 c.
Fret et transport à Paris. . .	4 »	—	2 »	2 »
Droit.	20 62	—	20 62	20 62
TOTAL. . .	45 fr. 22 c.	—	45 fr. 62 c.	42 fr. 52 c.

Le prix des rails français rendus à Paris étant de 38 francs par 100 kilog., M. Talabot avoue que le fer français est protégé contre la concurrence de l'Angleterre *au-delà de la nécessité*. Mais il se hâte d'ajouter que la *moindre* réduction dans le droit d'entrée en France permettrait aux rails belges d'arriver à Paris à des prix inférieurs à ceux des usines françaises. Ainsi, la Belgique est en ce moment le point de mire de l'opposition que font les maîtres de forges à tout changement du tarif.

Les appréciations de M. Talabot pèchent par la base. Il a comparé le prix actuel en France, qui est l'expression d'un état régulier, avec des prix qui sont, en Angleterre et en Belgique, l'expression d'un état de crise. M. Flachat, dans une lettre à laquelle nous avons déjà fait allusion, paraît approcher davantage de la vérité.

« Le prix normal anglais, dit M. Flachat, n'est pas 206 fr. la tonne, c'est au moins 250 fr., et ce dernier prix n'a été obtenu que parce qu'il se trouve dans le pays de Galles des usines dont une est construite pour fabriquer 65 mille tonnes par an et dont les frais généraux sont diminués en proportion de cette immense fabrication.

« Le prix normal de la fabrication des rails en Belgique, c'est-à-dire le *prix qui sera demandé le lendemain du traité d'union,* est facile à établir,

c'est celui de nos usines, car il n'est aucun élément, qui, en forge, soit bien réellement en faveur de la Belgique, excepté celui de la main-d'œuvre; c'est celui de 290 fr. à 300 fr. par tonne.

« Cependant les rails français se vendent à pied d'œuvre, pour le chemin de Rouen, 385 fr. Le prix de transport et un *bénéfice utile,* très utile en ce moment pour cette industrie, sont la cause de cette différence. C'est ce bénéfice qui a engagé les usines du Creuzot, de Decazeville, d'Alais, de Terre-Noire, d'Hayarge à construire cette année des appareils au moyen desquels leur fabrication peut être double l'année prochaine et leurs frais généraux diminués de moitié. »

Depuis que M. Flachat a écrit ces lignes (11 octobre 1842), on connaît le marché contracté par l'usine d'Alais avec l'état, pour la fourniture des rails qui sont destinés au chemin de Nîmes à Montpellier. Le prix est de 320 fr. par tonne rendue sur les lieux. Decazeville avait soumissionné à 347 fr. 49 c. et le Creuzot à 340 fr. La différence entre ces soumissions représente uniquement celle des transports. Alais n'est qu'à une faible distance de Nîmes, et, communiquant avec cette ville par un chemin de fer, peut y amener ses produits à très peu de frais. Le prix de 320 fr. à pied d'œuvre représente 300 fr. en forge. A ne prendre que cet exemple, on voit que le prix normal des rails serait le même en France et en Belgique. Decazeville en fournit une autre preuve. Avec 70 à 80 fr. par tonne de frais de transport, ses rails se vendent à Paris 380 à 385 fr.; c'est donc encore le prix de 300 fr. en forge. On n'irait pas trop loin en supposant que le prix de revient reste de 5 ou 6 fr. au-dessous.

M. Flachat reconnaît que les forges belges ne se trouvent pas dans de meilleures conditions que les forges françaises pour produire le fer à bon marché. En effet, nous avons la houille et le minerai en abondance, le bois n'est pas moins rare ni moins cher de l'autre côté de la frontière, nos procédés de fabrication sont à peu de chose près aussi avancés, enfin les ouvriers belges ne sont pas plus expérimentés que les nôtres, et ils ne coûtent pas meilleur marché.

« Les ouvriers belges, dit M. Briavoine, sont, il est vrai, moins chers que les ouvriers anglais, mais ils sont plus nombreux; se nourrissant beaucoup plus mal, ils produisent moins et résistent moins au feu. Il y a inégalité de savoir industriel... Un point très important pour la forgerie anglaise, c'est la réunion dans la même localité du minerai de fer et de la houille. En Belgique, quelques établissemens sont placés à proximité des mines de fer; d'autres très près de la houille; mais il n'en est *aucun* qui, plus ou moins, n'ait à payer des frais de transport, soit pour le minerai, soit pour le combustible. »

Parmi nos grands établissemens métallurgiques, le Creuzot, Denain et Terre-Noire, sont situés sur les mines de houille même, mais dans des conditions défavorables pour le minerai. Les forges de la Champagne et du Berri, établies à proximité du minerai, sont plus éloignées de la houille.

Decazeville et Alais, par un privilége du sol, sont assis sur un terrain houiller et métallifère en même temps. Aussi M. Talabot les compare-t-il au pays de Galles et au Staffordshire, dans l'enthousiasme que fait naître en lui l'aspect de ces deux belles positions.

Dans l'ordre de la nature comme dans la situation présente de l'industrie, les forges belges n'ont donc aucun avantage réel sur les forges françaises. Les prix sont ou doivent être les mêmes dans les usines; la différence ne se fait remarquer que sur les marchés qui servent de centre à la consommation, et n'est qu'une question de transports. Dans l'état actuel de nos voies de communications, les rails belges, pour arriver à Paris, n'ont à supporter que 25 à 30 fr. de frais par tonne; ceux du Creuzot auraient à payer 45 à 50 fr. par tonne; ceux de Decazeville et de Terre-Noire 70 fr., et ceux d'Alais 80 fr. L'avantage des fers de Couillet sur les fers français serait donc de 20, de 40 et de 50 fr. par tonneau.

Cette proportion ne peut manquer de changer, à mesure que l'on achèvera nos voies artificielles de navigation; mais, pour le moment, et en admettant la suppression immédiate des barrières commerciales entre la France et la Belgique, on aurait les résultats suivans : Pour les chemins du nord de la France, les usines belges fourniraient les rails, sans autre concurrence possible que celle d'Hayange et de Denain, qui lutteraient plus facilement désormais, pouvant s'approvisionner en Belgique du minerai dont la sortie est aujourd'hui prohibée; les chemins de fer du midi de la France seraient approvisionnés exclusivement par Decazeville et Alais; Alais, Terre-Noire et le Creuzot auraient la fourniture des chemins de l'est, jusqu'à ce que les usines de la Champagne leur fissent concurrence; et tant que les usines du Berri ne fabriqueraient pas le fer à *la houille*, tant que l'on continuerait à repousser les fers anglais, Decazeville aurait encore dans son département les chemins de l'ouest. A tout prendre, le lot de nos grandes usines serait encore assez beau.

On élève deux objections contradictoires contre l'introduction des fers belges en France. D'une part, on nous dit que la différence entre les prix de revient en France et les prix de revient en Belgique n'est pas assez sensible pour qu'il en résulte une économie de plus de 50 francs par tonne pour le consommateur; de l'autre, on nous fait craindre que les usines belges n'écrasent les nôtres par une baisse extraordinaire dans le prix vénal de leurs produits. De deux choses l'une, cependant : ou la baisse sera réellement considérable, et la consommation en profitera; ou elle sera insignifiante, et dans ce cas la solidité de notre industrie métallurgique n'en sera pas ébranlée. Il ne se peut pas que nous soyons affligés à la fois du double malheur de payer le fer à haut prix et de voir nos usines s'abîmer.

Parlons sérieusement. Nos maîtres de forges ne redoutent ni la supériorité industrielle des Belges, ni la puissance des élémens dont ceux-ci disposent pour la production. Tous leurs argumens peuvent se réduire à celui que

M. Talabot fait valoir dans les termes suivans : « Pour peu qu'une réduction des tarifs eût d'importance, elle mettrait les Belges en position de rallumer successivement les 28 hauts-fourneaux éteints dans ce pays, de manière que tel abaissement donné du droit mettrait la Belgique en position de nous livrer annuellement 100 mille tonnes de fer à la houille, l'équivalent précisément de ce que nous fabriquons. Notez bien que ces 100 mille tonnes seraient produites, presque en totalité, par des établissemens aujourd'hui éteints, pour lesquels donc il n'y a plus de capital de création à compter, et par conséquent d'intérêts à servir pour le capital immobilisé. »

Nous avons répondu par avance à ces hypothèses; mais, s'il faut insister, nous rappellerons que la Belgique, loin de pouvoir produire cent mille tonnes de rails, en excédant de sa consommation annuelle, n'a jamais fabriqué, au plus fort de cette fièvre de production qui a laissé après elle tant de ruines, plus de 135,000 tonnes de fonte, dont 6,000 étaient destinées à l'exportation, et dont 67,500 seulement ont été converties en fer. L'établissement de Couillet, cet épouvantail de nos manufacturiers, n'est pas monté pour confectionner plus de 11 à 12,000 tonnes par an; c'est le chiffre auquel atteindra Decazeville à la fin de 1842.

On parle des capitaux amortis par la faillite. Si c'est là un avantage, les usines de la Belgique ne le possèdent pas seules. M. Talabot nous apprend, en effet, à la page 18 de son rapport, que l'établissement de Terre-Noire, avant d'entrer dans la phase de prospérité où il se trouve en ce moment, *avait ruiné plusieurs compagnies, à une époque peu éloignée;* l'établissement du Creuzot en a ruiné au moins une sur trois; et quant à Decazeville, il n'y a pas long-temps qu'il commence à distribuer des dividendes à ses actionnaires, ce qui le met à peu près sur le même pied que les établissemens que la *Société générale* a fondés.

L'industrie belge ne recommencera pas, en vue du marché français, la folle et ridicule campagne qu'elle avait entreprise en 1836. Il faut admettre que les fautes passées servent de leçons aux peuples. Mais, s'il en était autrement, si les mêmes extravagances devaient se renouveler, si les usines belges tentaient encore une fois de convertir en fonte et en fer le sol qui les porte, alors les prix de fabrication s'augmenteraient nécessairement pendant que le prix de vente s'avilirait, et notre industrie n'aurait qu'à laisser passer l'orage qui accablerait bien vite ceux qui l'auraient excité.

L'industrie métallurgique en France comprend deux espèces différentes de produits, le fer à la houille et le fer au bois. La Belgique produit peu de fer au bois, et, dans des qualités inférieures; elle n'a qu'une seule fabrique d'acier. Dans l'éventualité d'une association commerciale, voilà donc une difficulté à écarter. Le fer entièrement fabriqué au bois, qui s'élève en France à 70,000 tonnes par an, n'a rien à craindre de la concurrence belge. La fabrication du fer mixte, qui comprend 107,000 tonnes, est également fort peu menacée. La difficulté ne porte donc que sur les 52,500 tonnes de fer fabriqué exclu-

sivement à la houille, et qui représentent en forge une valeur annuelle d'environ 16 millions de francs. Voilà, sans l'exagérer ni l'atténuer, l'obstacle qui arrête l'union commerciale des deux pays.

On peut attendre de l'association douanière, comme un résultat prochain, une réduction de 8 à 10 fr. pour 100 kilogrammes, dans le prix des fers à la houille. Cette diminution sera prise en partie sur le prix même des rails, en partie sur les frais de transport. En supposant que l'économie ne doive être que de 5 fr., comme M. Flachat l'a évaluée, elle équivaudrait encore à 30 millions de fr. sur les 600 mille tonnes nécessaires pour l'exécution des chemins de fer; cela n'est point à dédaigner. Avec 30 millions on construirait 35 lieues de chemins à une voie et 25 à deux voies.

Cette diminution, que nous prévoyons, doit être graduelle. Il faut laisser aux maîtres de forges le temps de s'y préparer, et de recueillir le bénéfice des voies nouvelles de communication. Trois années de durée suffiront probablement pour ce régime transitoire. On abaisserait les droits d'importation, sur la frontière belge, à 11 fr. par 100 kilogrammes de fer laminé, à partir du 1er janvier 1843, à 7 fr. 75 à partir du 1er janvier 1844, à 5 fr. 50 c. à partir du 1er janvier 1845, et la frontière deviendrait libre le 1er janvier 1846.

LÉON FAUCHER.

(*La suite au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1842.

La question de l'union commerciale franco-belge occupe toujours les esprits. Il serait inutile de répéter, inutile même de démentir tous les faux bruits, toutes les fables qu'on a jetés à la curiosité publique; dans l'intervalle qui sépare les sessions des chambres, l'imagination des nouvellistes fournit à la presse périodique l'aliment que lui refuse la tribune.

Le fait est que le cabinet se trouve dans une situation des plus compliquées et des plus difficiles. Ainsi que nous le disions, l'action lui est aussi périlleuse que l'inaction. Sans faire entrer ici en ligne de compte des considérations d'une nature toute particulière, on sait que l'union commerciale a pour elle la plupart des hommes politiques; elle a pour elle en même temps les économistes, les hommes d'affaires éclairés et désintéressés, tous ceux qui envisagent l'intérêt français dans sa généralité, et qui osent songer à la nation plutôt qu'à telle ou telle fraction du pays. Elle a contre elle des intérêts particuliers, moins nombreux qu'on ne le pense, mais puissans, puissans dans les chambres, puissans dans les colléges électoraux, puissans au sein de cette bourgeoisie qui forme la base de notre édifice politique. Par cela même et par cela seul, elle a contre elle ces esprits timorés qui désirent avant tout ne pas chercher les aventures, et qui veulent à tout prix éviter ce qui pourrait en ce moment jeter quelque trouble dans la chose publique. Les projets hardis ne leur paraissent pas de notre temps. Nous reconnaissons que cette pensée est aussi une pensée d'avenir, une pensée politique, mais on peut croire qu'elle accorde trop à la prudence. Sans doute il serait à désirer qu'il n'y eût sous aucun prétexte ni mécontentement, ni agitation dans le camp des conservateurs; mais si cet accord politique devait être acheté au prix de l'intérêt national, si le gouvernement en était réduit à ne pouvoir jamais, par son initiative, froisser au sein de son parti un intérêt particulier, s'il était interdit à

un ministère français de faire ce que le ministère tory a fait de l'autre côté de la Manche, le gouvernement perdrait toute dignité, et le parti conservateur, rabaissé jusqu'à l'égoïsme d'une coterie, ne tarderait pas à déchoir dans l'opinion publique.

Il est vrai que la crainte d'une lutte avec ses amis aurait pu déterminer le cabinet à repousser toute ouverture de la part de la Belgique, à ne pas même entamer la négociation. Cette conduite toute négative, cette politique silencieuse était possible, prudente peut-être. Le ministère ne l'a pas suivie. Quels qu'aient été les motifs de son empressement, il a prêté l'oreille aux propositions de la Belgique; il n'a pas déclaré dès le début que le projet d'union n'était à ses yeux qu'une utopie. La question s'est trouvée portée devant le public; le fait de la négociation n'a plus été un secret pour personne; la presse s'en est emparée; les intérêts se sont alarmés, et les partis politiques voient s'ouvrir devant eux un vaste champ de bataille qui se prêtera également aux manœuvres les plus savantes et aux plus rudes combats. Le ministère n'est plus seul maître de la situation. Si, comme on l'affirmait ces derniers jours, il s'arrêtait tout à coup et coupait court à une négociation dont il paraissait attendre un succès éclatant, on se croirait fondé à lui reprocher un peu de légèreté d'abord, beaucoup de timidité ensuite. S'il persiste dans son projet, s'il arrive jusqu'à la rédaction d'un traité, s'il ose le présenter aux chambres, il soulève une tempête, il brise son parti, et ne peut espérer d'échapper au naufrage qu'à l'aide d'hommes qu'il n'aime pas et dont certes le dévouement ne lui est pas acquis. S'il les met à cette épreuve, il rendra à leur patriotisme un hommage des plus flatteurs. Mais seront-ils bien empressés de le mériter? Voudront-ils livrer une grande bataille dans l'intérêt du cabinet et en quelque sorte sous son drapeau? Disons plus; ce fait eût-il lieu, le cabinet pourrait-il réellement en profiter pour consolider son existence? Est-ce autour des chefs de ce cabinet que se rallierait alors l'armée parlementaire? Est-ce sur eux que rejaillirait l'éclat de la victoire? Qu'on ne cite pas la loi des fortifications : c'est un de ces précédens qui éblouit plus qu'il n'éclaire; les analogies ne sont qu'apparentes. Le ministère a déjà reçu, à l'occasion de la loi de régence, un secours dont probablement il aurait mieux aimé se passer, et qui pèse encore sur lui; un secours de même nature pourrait l'écraser.

Dans ces circonstances, nous concevons les embarras du cabinet, et ses incertitudes, et les dissentimens qui altèrent, dit-on, pour lui la douceur des vacances parlementaires; mais ces dissentimens, nous en sommes convaincus, ne sont pas de nature à compromettre la vie du cabinet. Le cabinet ne se suicidera pas; il subordonnera la question à sa propre existence et non son existence à la question. Il sait d'ailleurs que, s'il laissait détacher une pierre de son édifice, il s'écroulerait tout entier. S'il a pu à l'instant même combler le vide fait par la mort de M. Humann, il n'ignore pas combien il lui serait difficile de réparer une brèche qui serait le résultat d'un dissentiment politique. C'est là ce qui fait la force des ministres opposans, et ce qui rend dans ce moment M. Cunin-Gridaine l'égal de M. Guizot. Tout dépend

de savoir si la question ne pourrait pas, un jour ou l'autre, se trouver posée entre le ministère actuel et un autre ministère possible. Si elle ne peut pas être posée de la sorte, il est à croire que les ministres opposans l'emporteront, et que le projet sera abandonné; on démontrera alors aux chambres par $a + b$ que ce projet n'est qu'une folie, et que le ministère ne l'a jamais pris au sérieux.

En attendant, le monde marche. Bon gré mal gré, quels que soient les intérêts des individus qui occupent le devant de la scène et les gémissemens des esprits spéculatifs, le monde est tout entier à une idée et ne songe qu'à la féconder et à la développer. C'est l'industrie qui est la reine des nations; elle maîtrise les esprits, j'ai presque dit les consciences; la politique, la science, l'art, tout lui est subordonné. Ce n'est pas l'âge d'or, ce n'est pas l'âge de fer; il n'y a nulle part ni éclat ni vigueur : c'est l'âge de la laine, du coton et de la houille. Si les rapports internationaux étaient dans leur état naturel, si les barrières artificielles ne les avaient partout entravés ou interrompus, tout serait simple et facile : la production se serait distribuée entre les divers pays comme elle se distribue entre les départemens d'un seul et même pays, et la politique n'aurait à se mêler qu'accidentellement et indirectement aux faits économiques. La sagesse humaine en a décidé autrement. Aussi dans tout pays la production vient se heurter contre les barrières de la loi; des deux côtés, de chaque frontière, au dehors et au dedans, il y a un pêle-mêle effroyable, une lutte cruelle; les uns veulent détruire ces barrières, les autres les renforcer, et les gouvernemens, pressés, tiraillés, ne sont plus maîtres de la position; on dirait qu'ils n'ont plus le pouvoir ni de défaire ni de conserver leur propre ouvrage. Ils s'abandonnent au flot qui les pousse dans un sens et dans l'autre; leur agitation est grande, leur action est presque nulle; elle n'a du moins rien de décisif, rien qui modifie profondément l'état des choses. Le *Zollverein* allemand a été le fait de gouvernement le plus remarquable qui ait eu lieu de nos jours en matière économique. S'il n'a pas changé le système, il l'a du moins concilié jusqu'à un certain point avec les intérêts politiques de l'Allemagne. L'Angleterre aussi a fait quelque chose, mais elle étouffe toujours, elle gémit encore sous les étreintes du système prohibitif; elle cherche partout des issues, des ouvertures; les traités, la guerre, tout lui est bon, car avant tout il faut vivre. La Belgique n'étouffe pas moins. Si elle ne fait la guerre à personne, c'est que les forces lui manquent. La négociation seule lui reste; bon gré mal gré, elle finira par se donner à quiconque lui offrira un grand marché, car la Belgique elle-même n'est pas un marché; elle est un atelier. A des degrés divers, la même maladie afflige tous les pays industrieux : partout le même besoin se fait sentir, le besoin de trouver des consommateurs, de faire des échanges. Partout une législation plus ou moins prohibitive donne au commerce des entraves; les valeurs sont, pour ainsi dire, en présence sans pouvoir s'échanger. Partout les producteurs demandent au gouvernement l'impossible, je veux dire le maintien des prohibitions et en même temps de nombreux consommateurs étrangers, des

acheteurs qui paient et des lois qui empêchent le paiement, et par conséquent les achats. Mais la force des choses finira par l'emporter sur l'absurdité des hommes. Le système prohibitif succombera sous ses propres excès. Après avoir résisté aux argumens de la science, on cédera aux plaintes des victimes que le système a faites. On a enrichi les uns et appauvri les autres; on a distribué artificiellement, arbitrairement, les faveurs de la fortune, stimulé la population, égaré les capitaux et imprimé aux salaires les oscillations les plus irrégulières et les plus funestes. Les gouvernemens ne peuvent plus fermer les yeux sur ces désordres; les uns en ont déjà ressenti les tristes conséquences, les autres en sont menacés. Tous sont forcés, par cette opinion générale à laquelle rien ne résiste, de s'occuper sérieusement de leurs relations commerciales. L'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, ne perdent pas de vue un instant ce point capital de la politique moderne. L'homme d'état qui le négligerait méconnaîtrait les besoins de notre temps, et sa politique ne serait qu'un anachronisme. Notre gouvernement aussi prend en sérieuse considération la situation de notre commerce; on assure du moins qu'il négocie avec plus d'un état. Quant à l'affaire belge, nous ne connaissons point ses projets : ce qui est certain pour nous, c'est que la Belgique ne peut vivre dans l'isolement où sa révolution l'a placée. Qu'elle traite ou non avec la France, il lui faut un moyen de salut, dût ce moyen lui être suggéré par le désespoir.

N'exagérons rien toutefois. Si les gouvernemens ne peuvent pas, ne doivent pas se mettre en opposition avec leur pays et devenir un obstacle au progrès vers lequel se dirigent dans ce moment les efforts communs, ils ne doivent pas non plus seconder le pays dans ce qu'il y aurait de trop étroit et de trop exclusif dans ses tendances et dans ses vues. La mission du gouvernement est plus élevée. Son initiative ne consiste pas uniquement à transcrire mot pour mot les arrêts que l'opinion publique lui dicte. Mieux placé que personne pour observer et pour juger l'ensemble des choses, il doit, tout en la respectant, éclairer l'opinion, l'avertir si elle s'égare, et tempérer par ses conseils et ses directions ce qu'il y a toujours de trop impérieux et d'excessif dans un entraînement général. Se plaindre de l'empire que l'industrie, avec toutes les idées qui s'y rattachent, exerce aujourd'hui dans le monde, serait niaiserie; mais ce serait pour le gouvernement méconnaître sa mission que de se faire tout-à-fait peuple en mettant en oubli les intérêts moraux du pays. Il y faut songer d'autant plus, que le public y songe moins; car c'est l'ensemble de ses intérêts et de ses institutions que la nation confie au gouvernement, et c'est de cet ensemble que l'histoire lui demandera compte, quelles qu'aient été d'ailleurs aux diverses époques les tendances générales du pays. Les faits ont prouvé mille fois que, si les gouvernemens se perdent par de folles résistances, ils abaissent et perdent l'état par leur asservissement aveugle à des entraînemens exclusifs et par cela même dangereux. Ces mots résument l'histoire de l'Espagne, du Portugal, des républiques italiennes et de tant d'autres pays. Nous désirons que notre gouvernement, tout

en s'associant franchement au mouvement industriel de notre époque, ne perde pas de vue nos intérêts moraux, et en particulier tout ce qui se rattache à l'instruction publique. D'ailleurs c'est là une question qui se lie intimement à la question industrielle. Les uns, dominés par l'esprit du temps, feraient bon marché de l'instruction classique et de l'enseignement des sciences morales; les autres, ne vivant que de souvenirs, ne voudraient rien accorder aux besoins de l'époque, comme si le monde aujourd'hui encore ne demandait aux écoles que des théologiens, des légistes, des philologues et des hommes de lettres. Il y a là un problème qui n'est pas résolu et qui est difficile à résoudre. Il se complique de la question de l'enseignement réglementaire ou libre, question qui elle-même se complique d'autres questions aussi graves que délicates. Espérons que le gouvernement ne tardera pas à nous faire connaître le résultat de son expérience et de ses méditations. M. Villemain en a sans doute le désir. Nous croyons qu'il a toute raison de le désirer, et nous aimons à croire que le cabinet sera heureux de s'associer à ses vues.

L'état des revenus publics prouve que les prévisions de M. le ministre des finances, lors des dernières discussions, étaient fondées. Si, comme tout porte à le croire, la paix générale et la paix publique ne sont pas troublées, ces prévisions se réaliseront de plus en plus les années suivantes. Les finances de la France, malgré nos énormes dépenses, sont dans un état prospère : il n'y a pas une grande nation qui ne puisse nous les envier. Quelles ressources, quelle élasticité dans ce pays auquel on a imposé tant de sacrifices injustes, insensés, inopportuns, et qui cependant, grace à quelques années de paix, se relève riche, puissant, avec le crédit le mieux établi et les finances les mieux réglées de l'Europe! Certes ce n'est pas là une raison de nous enivrer et de ne tenir aucun compte des chances que l'avenir recèle toujours dans son sein. Une nation, quelque grande, quelque forte, quelque influente qu'elle puisse être, n'est jamais entièrement maîtresse de ses résolutions et de ses mouvemens. Son intérêt et sa dignité lui interdisent tout isolement absolu. Sans engagemens, sans alliances, sans traité, on peut un jour se trouver dans la nécessité d'opter entre l'abaissement et une détermination énergique et coûteuse. Des finances prospères, des revenus libres, un crédit assuré, sont un moyen de prévenir de fâcheuses perplexités et d'allier dans les choses de l'état l'énergie à la prudence. Il est à désirer que les chambres ne nous engagent pas de si tôt dans de nouvelles dépenses. Les fortifications de Paris, le redressement des rivières, l'achèvement des canaux, l'amélioration des ports, les monumens publics, les chemins de fer et tant d'autres dépenses extraordinaires déjà accomplies ou décrétées, nous permettent certes une halte honorable, un intervalle pour respirer et pour achever et régler ce qui est en cours d'exécution. D'ailleurs il ne faut pas multiplier les entreprises au point que, les capitaux réels et les hommes habiles venant à manquer, on soit obligé d'imprimer au pays ce mouvement factice, cette vie artificielle qui a été si funeste à plus d'un état. Ce que nous voudrions, c'est que l'admi-

nistration s'occupât sérieusement, sincèrement, des moyens d'associer à son œuvre l'industrie et les capitaux des particuliers. Hélas! par les raisons qu'on a dites mille fois et que tout le monde sait, nous en désespérons presque. Il y a crainte et défiance d'un côté, esprit de corps et habitudes despotiques de l'autre, et le pays *centraliste* et moqueur applaudit au pouvoir et rit des mécomptes de ceux qu'il appelle les spéculateurs.

La lettre de lord Aberdeen aux commissaires de l'amirauté a quelque peu réveillé la question du droit de visite. Ce document contient des aveux précieux dont sans doute notre diplomatie saura tirer parti, et nous devons vraiment savoir gré au gouvernement anglais des instructions qu'il donne à ses agens. Il fait rentrer dans ses justes limites l'exécution des traités en vigueur, et en même temps il fournit aux gouvernemens qui ont traité avec lui des argumens sans réplique pour exiger une surveillance plus active et de plus solides garanties. Il est possible que lord Aberdeen n'ait considéré sa lettre que comme un moyen de calmer des alarmes, de mettre fin à des réclamations qui pouvaient compromettre l'existence même des traités. Il a fait, dans ce cas, ce qu'un ministre anglais devait faire : chacun son rôle. Voudrions-nous que le pape se fît encyclopédiste, et le grand-turc anachorète? Il appartient aux autres gouvernemens de voir si les mesures du gouvernement anglais suffisent pour les rassurer et garantir à la fois leurs intérêts et leur dignité.

Quant au traité de 1841, nous croyons qu'il n'en est plus question, qu'il ne peut plus en être question pour nous. Il nous est même difficile de comprendre pourquoi le protocole reste plus long-temps ouvert. Ce n'est pas à la France à demander qu'il soit fermé. Ce protocole est un acte auquel elle est étrangère. On le lui a laissé ouvert; elle a déclaré qu'elle n'adhérerait pas; son rôle est achevé. C'est aux signataires du traité à voir s'il est de leur dignité de persévérer dans une attente inutile et de ne pas clore définitivement leur procès-verbal. Nous sommes convaincus que l'une ou l'autre des puissances signataires ne tardera pas à demander la clôture. Quoi qu'il en soit, le traité de 1841 est non avenu pour nous, et il n'y a pas de cabinet qui pût avoir la pensée sérieuse de le proposer à la France.

Ainsi que nous l'avions prévu, l'évacuation de l'Afghanistan paraît un point décidé. En ménageant l'exécution de cette mesure, en évitant toute précipitation, en concluant un traité, le gouvernement anglais atténue l'effet moral de la retraite, il obtient la délivrance des prisonniers et laisse dans le pays des germes qu'il se réserve sans doute de féconder plus tard. L'essentiel pour lui dans ce moment, c'est de liquider le moins mal possible l'héritage qu'il a dû accepter. Pour dégager ses ressources, il simplifie la question aux États-Unis, dans l'Inde, partout où cela est possible. Le revenu du dernier trimestre n'a que trop justifié les résolutions prévoyantes et fermes du cabinet. Il a encore de grandes difficultés à vaincre. Sir Robert Peel a eu le courage de pousser son parti dans des voies contraires à ses intérêts matériels et immédiats. C'est un noble courage. Mais ce qui a été fait ne paraît pas suffire au

besoin : le spécifique est bon, efficace; la dose en est trop faible. Il faudra toucher de nouveau au tarif, et à celui des céréales, et au tarif général. Les négociations, les traités n'aboutiront à rien de décisif. C'est en abaissant ses barrières que l'Angleterre forcera indirectement le monde entier à baisser les siennes. Par ce moyen, le marché anglais s'étendra, il s'étendra pacifiquement, et la douane, réduite à peu près à ce qu'elle doit être, à un impôt, comblera largement tous les vides de l'Échiquier.

On est fatigué d'avoir toujours à répéter qu'il n'y a rien de fait au sujet de l'administration de la Syrie. Les Turcs n'ignorent pas que tout ce qui de près ou de loin paraît toucher à la question d'Orient alarme et embarrasse les puissances européennes plus que la Porte elle-même. Ils profitent habilement de la gêne et de la timidité de la diplomatie chrétienne. Il en sera de même probablement pour la Servie. L'Autriche apporte dans toutes ces questions une lenteur et une prudence extrêmes. La Russie, dans la personne de son empereur, voyage, met la main à beaucoup de choses et n'en fait aucune. On appelle cela habileté, finesse, profondeur : soit. C'est une habileté dont on peut fort bien s'accommoder, pourvu toutefois qu'on ne soit pas sujet russe, surtout sujet catholique.

A l'égard de ceux qui ne veulent pas d'un czar pour pape, il n'y a, à ce qu'il paraît, d'autre habileté en Russie que la force, que la violence. C'est sans doute là un de ces grossiers plagiats dont le gouvernement russe, depuis Pierre-le-Grand, a déjà donné tant d'exemples à l'Europe. On aura parlé d'unité nationale, on aura rappelé Louis XIV, la révocation de l'édit de Nantes, que sais-je ? Le fait est qu'on y est aux prises avec Rome. Rome n'est pas impuissante, même de nos jours, lorsqu'elle a pour elle la raison et le droit. Si la Russie a des baïonnettes, des prisons, des déserts, Rome a dans le monde entier des prêtres, des confessionnaux, des églises; si la Russie a des journaux, Rome a des chaires. Si les cabinets ménagent la Russie, les peuples écoutent les plaintes du pontife, car aujourd'hui l'opinion publique est impartiale, même à l'endroit de Rome. Ce n'est plus le temps où la philosophie mendiait, par de honteuses flatteries, une protection nullement sincère à Saint-Pétersbourg et à Berlin. Ces pitoyables comédies ne sont plus de saison. Que Rome essaie de nous ramener au moyen-âge, ou qu'elle renouvelle le pacte qu'elle eut le malheur de signer au XVIe siècle avec le pouvoir absolu, l'opinion publique se retire d'elle et fait route à part. Que Rome, au contraire, reconnaisse et sanctifie le développement légitime de l'humanité, qu'elle plaide les droits de la foi et de la conscience, l'alliance de la religion et de la liberté, alors l'opinion publique est avec elle, et se moque de ceux qui voudraient encore l'effrayer avec les mots de prêtre, de superstition, de sacristie. C'est là le vrai.

Au fait, le moment est grave pour Rome. Elle se trouve en présence de deux ordres de gouvernemens, de principes, d'idées, le gouvernement absolu et le gouvernement constitutionnel, chacun avec ses tendances et ses conséquences. Rome, associée, j'ai presque dit asservie, depuis trois siècles au

pouvoir absolu, ne s'empressa point de saluer l'ère nouvelle qu'a ouverte au monde la révolution de 1789. Rome lui a été hostile, ou elle n'a fait que la tolérer de mauvaise grace, à contre-cœur. Soyons justes : il était difficile qu'il en fût autrement tant qu'on était dans le feu de la révolution. Aujourd'hui l'ordre est rétabli; les choses ont repris leur cours naturel et régulier; les gouvernemens constitutionnels sont la force et la gloire de l'Europe; la paix du monde est dans leurs mains. Tant que la France et l'Angleterre ne seront pas aux prises entre elles, toute guerre sérieuse est impossible. C'est vers les gouvernemens constitutionnels que se portent l'opinion publique, le vœu et l'espérance des nations. C'est auprès des gouvernemens constitutionnels que le catholicisme trouve respect, justice, protection. L'Angleterre elle-même, malgré la suprématie anglicane de ses rois, a émancipé les catholiques, et des orateurs papistes remplissent de l'éclat de leur éloquence les salles de Westminster. L'avenir de Rome est là, dans son alliance intime avec les gouvernemens constitutionnels. Le pacte du XVIe siècle, malheureux, mais politique alors, serait aujourd'hui à la fois un anachronisme ridicule et une faute énorme. Après avoir, au XVIe siècle, abandonné la liberté, parce qu'elle se mourait, voudrait-on aujourd'hui rester fidèle à l'agonie du despotisme? C'est là une erreur où Rome ne tombera pas, parce qu'il n'est pas dans sa nature d'y tomber. Il faudrait pour cela qu'elle eût un pouvoir qu'elle n'a pas, le pouvoir de se dénaturer, de renoncer à ses principes, à ses traditions, à sa mission. Rome sait proportionner l'instrument mondain aux temps, aux circonstances, aux besoins. Elle ne se sépare jamais définitivement de l'avenir, et l'avenir aujourd'hui appartient aux gouvernemens constitutionnels.

L'Espagne continue à présenter le spectacle original qui en fait un pays à part en Europe. Son histoire politique est de plus en plus une série de mystifications. On peut en juger par ce qui s'est passé depuis six mois.

Première mystification : les Anglais.

On sait quels efforts ont faits les Anglais pour s'attacher le parti exalté espagnol. Ils lui ont donné jusqu'à l'existence, car, avant leur intervention, il n'existait pas. Après l'avoir mis au monde, ils l'ont discipliné, armé, soldé, excité, choyé, prôné, reconforté; ils lui ont soufflé les idées qu'il n'avait pas, ils lui ont cherché le chef qui lui manquait; ils l'ont inspiré dans ses manœuvres, ils l'ont dirigé dans ses combats, ils l'ont consolé et reformé après ses défaites. Aucun sacrifice ne leur a coûté pour mener à bien cet enfant chéri de leur politique. Ils n'ont épargné pour le servir ni temps, ni argent, ni peine, ni scandale. Pendant que leurs agens lui prodiguaient sur les lieux des secours occultes, leurs ministres lui donnaient à plusieurs reprises des éloges publics dans le parlement, leurs journaux retentissaient de sa gloire et de ses vertus patriotiques. Enfin, après plusieurs années de luttes, de tra-

bisous, de tentatives avortées, de dépenses perdues, d'espérances toujours ajournées et toujours renaissantes, ce grand œuvre arrive à sa fin. Le succès a coûté cher; qu'importe? il fallait chasser une femme, séparer une mère de sa fille, s'armer de la liberté contre celle qui a tant contribué à donner la liberté à l'Espagne. Mais enfin le but est atteint : c'était l'important.

Dieu sait quelle joie ont dû éprouver alors les patiens organisateurs de cette longue conspiration. Le but poursuivi par la politique anglaise depuis plus d'un siècle était donc atteint. Le pacte de famille était déchiré. L'Espagne échappait à son antique communauté d'intérêts et d'idées avec la France; elle tombait sous le joug de l'Angleterre. L'Angleterre avait déjà un pied sur Gibraltar et les deux mains sur le Portugal; elle allait enfin se saisir de la Péninsule tout entière. Quelle riche proie! Il y eut de magnifiques calculs faits dans la Cité, et les voûtes de Westminster retentirent de cris de triomphe. Whigs et tories s'embrassèrent sur des sacs de coton. Sir Robert Peel, habituellement si réservé, ne put résister à l'entraînement, et s'échappa jusqu'à dire en plein parlement que le fameux traité de commerce avec l'Espagne était sur le point d'être signé.

O vanité de la politique! ô fatal retour des choses d'ici-bas! A peine le premier ministre anglais avait-il prononcé ces paroles pleines d'espérance, que l'évènement est venu lui donner un démenti. Tant que M. Aston, représentant de l'Angleterre à Madrid, s'était tenu dans des généralités sur les rapports de bienveillance qui allaient désormais exister entre les deux pays, le nouveau gouvernement l'avait laissé dire; mais dès qu'il a voulu préciser un peu la question, il a été repoussé. Le parti exalté avait accepté avec empressement tous les services que l'Angleterre lui rendait, pourvu qu'il n'eût rien à donner en échange; le quart d'heure de Rabelais venu, il a refusé de payer le *petit mémoire* qui lui a été présenté. Un tel exemple ne fait peut-être pas beaucoup d'honneur à ceux qui l'ont donné; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est très divertissant pour la galerie, c'est-à-dire pour l'Europe en général et la France en particulier. Il arrive aux Anglais ce qui nous est arrivé à nous-mêmes après la campagne de 1823. Quand Ferdinand VII eut été remis sur son trône par l'armée française, il se moqua de nous. Ainsi a fait le parti exalté avec l'Angleterre. Après avoir prêté à rire à nos dépens, nous pouvons rire aux dépens des autres.

Comment s'est accomplie cette révolution imprévue? Tout naturellement. Les Anglais ont voulu trop prendre à la fois. Ils auraient probablement emporté le traité avec l'Espagne s'ils n'avaient pas négocié en même temps avec le Portugal. Le traité avec le Portugal a alarmé trop d'intérêts en Espagne. Le parti exalté est principalement puissant dans deux provinces, la Catalogne et l'Andalousie; la Catalogne n'a jamais voulu du traité avec l'Angleterre, parce qu'elle craint pour ses manufactures; mais l'Andalousie désirait ce traité, parce qu'elle espérait un écoulement pour ses vins. Quand on a appris la fin des négociations avec le Portugal, l'Andalousie a cessé d'espérer; elle a com-

pris tout de suite que les vins de Portugal auraient désormais une telle faveur en Angleterre, que la concurrence lui devenait impossible. Alors les députés andalous se sont réunis aux députés catalans pour repousser le traité, et il n'y a plus eu moyen d'y songer. Le ministère qui le préparait, qui l'avait promis, s'est empressé de l'abandonner. M. Marliani, qui est un sénateur espagnol fort dévoué à l'Angleterre, a été le seul qui n'ait pas pris son parti de bonne grace; il a crié au scandale, à la violation de la foi jurée, ni plus ni moins que M. Aston lui-même; par malheur, M. Gonzalès lui a répondu en niant des faits manifestes, et tout a été dit. Non-seulement le traité n'a pas été signé, mais il a été généralement convenu qu'il n'en avait jamais été question.

Et le régent? Le régent, suivant son usage, a sanctionné les faits accomplis. Véritable souverain constitutionnel, il a renoncé au traité comme il l'aurait signé. Si les Anglais avaient beaucoup compté sur lui, ils ont eu tort. Il ne s'est pas donné la moindre peine pour les servir. Parfaitement tranquille dans la haute sphère qu'il habite, il s'inquiète peu de ces questions ardentes qui s'agitent au-dessous de lui. Les Anglais ont voulu qu'il fût régent : il l'est; que demandent-ils de plus? Si le traité avait passé sans difficulté, à la bonne heure; mais il aurait fallu lutter, se créer des embarras, se mettre sur les bras de méchantes affaires : c'est impossible. Un jour peut-être, plus tard, quand les esprits seront un peu calmés, il verra. Pour le moment, il ne peut exposer son autorité à un échec.

Voilà pour la première mystification; passons à la seconde.

Seconde mystification : les exaltés.

Jusqu'ici les exaltés ont eu le beau rôle; ce sont eux qui ont dupé les Anglais. Patience, ils vont être dupés à leur tour. Si les Anglais ont eu un but dans la révolution de septembre, le traité de commerce, les exaltés en ont eu un autre, la réalisation de leurs idées politiques. Ce but, ils ne l'ont pas plus atteint que les Anglais n'ont atteint le leur. Depuis deux ans que la révolution a eu lieu, ils ont fait effort à plusieurs reprises pour se ressaisir du pouvoir. Une circonstance inattendue est toujours venue déjouer leurs plus habiles combinaisons. Tantôt c'est la défection de quelques sénateurs modérés qui fait échouer leur invention favorite de la triple régence; tantôt c'est la malheureuse tentative de Diego Léon et de ses amis, qui resserre autour d'Espartero, par le sentiment d'un danger commun, le faisceau à demi délié des ultrà-révolutionnaires.

Enfin, au mois de mai dernier, ils ont cru un moment toucher au succès. Après bien des tentatives détournées qui n'avaient pas réussi, ils avaient pris le parti d'attaquer de front. Une coalition s'était formée dans le congrès pour renverser le cabinet. Plusieurs avertissemens significatifs avaient été donnés; les ministres s'obstinaient à rester. Un beau jour, après une discussion de treize heures, la résolution suivante est adoptée à la majorité de 85 voix contre 78 : *le ministère n'a pas le prestige et la force morale nécessaires pour faire le bonheur de l'Espagne, et il ne lui reste d'autre alternative*

que de se retirer ou de dissoudre les cortès. Voilà qui s'appelle parler net. Après cette démonstration vigoureuse, le ministère a abandonné la partie. La coalition est donc victorieuse, direz-vous? Point du tout.

Nous allons trouver ici le régent moins indifférent, moins philosophe, que dans l'affaire du traité de commerce. Il est vrai que c'est lui cette fois qui est directement menacé. La coalition avait deux chefs reconnus, MM. Olozaga et Cortina. L'un d'eux, M. Olozaga, avait déclaré d'avance qu'il n'accepterait pas la mission de former un cabinet : c'est celui-là qu'Espartero fait appeler pour lui confier ce soin, et il se garde bien de faire venir celui qui aurait accepté, M. Cortina. Après avoir reçu et fait sonner bien haut le refus de M. Olozaga, le régent estime qu'il a rempli tous ses devoirs envers la majorité du congrès, et il s'adresse à un personnage infiniment peu parlementaire, à un soldat comme lui, le capitaine-général Rodil, qui était alors commandant en chef de l'armée du nord. Quinze jours après, la *Gazette de Madrid* publiait les noms des nouveaux ministres, dont Rodil était président. Parmi ces noms, il n'y en avait *pas un seul* qui appartînt à la coalition.

Le ministère Gonzalès était tombé parce qu'il n'avait pas assez de *prestige parlementaire;* le nouveau en avait-il davantage? On va en juger. Des six membres qui le composent, *un seul* est député, Rodil, mais *il n'a jamais siégé* avant d'être ministre. Les cinq autres sont sénateurs, et, comme tels, à peu près inconnus dans la chambre des députés. Tous ont au moins soixante ans ou soixante-dix ans d'âge, si bien que le public de Madrid, qui a bien vite trouvé le côté épigrammatique des choses, a donné à ce ministère le surnom de *cabinet des cinq siècles*. Pas un d'eux n'était connu comme orateur ou comme administrateur. Un seul fait était significatif, c'est que le président du conseil était un général comme le régent, et que le plus important des ministres après le président, le comte d'Almodovar, était un autre général. Les Espagnols, qui comprennent toujours à demi-mot, ont vu parfaitement ce que cela voulait dire, et ils se sont tenus pour avertis.

Quand ce ministère a paru pour la première fois dans les cortès, Rodil a lu un programme *de dix lignes* parfaitement insignifiant; il paraît même qu'il l'a lu en tâtonnant, en balbutiant, d'une manière un peu ridicule, comme peut le faire tout vieux guerrier qui sait mieux manier le sabre que la parole. La poignée de ce sabre qui a ravagé la Navarre paraissait à demi sous l'habit du ministre; cette éloquence-là a suffi au défaut de l'autre. Dès ce moment, il n'a plus été question de coalition et de prestige parlementaire. Les chambres ont tenu encore quelques séances pour la forme. Un singulier auxiliaire ministériel, parfaitement empreint de couleur locale, est venu mettre un terme à la situation. Les chaleurs caniculaires ont été si vives, que presque tous les députés se sont enfuis de Madrid, charmés de trouver ce prétexte pour en finir; à peine en est-il resté assez pour voter en toute hâte un simulacre de budget avant de se séparer.

Voilà comment les exaltés, après avoir mystifié les Anglais, ont été mystifiés eux-mêmes. Mais ce n'est pas tout, et nous ne sommes pas au bout.

Troisième mystification : les infans.

Une des plus grandes questions qui puissent s'agiter pour l'avenir de l'Espagne est sans contredit celle du mariage de la reine Isabelle. Tous les partis en étaient fort occupés il y a quelque temps. La reine devait avoir douze ans le 10 octobre dernier, et douze ans, c'est l'âge nubile pour les jeunes filles en Espagne. De là des calculs et des combinaisons à n'en plus finir, chez tous ceux qui pouvaient craindre ou espérer quelque chose du mariage. Au premier rang des prétendans se plaçait naturellement un des fils de l'infant don Francisco. L'infant don Francisco est frère du feu roi Ferdinand VII, et sa femme, la princesse Charlotte, est sœur de la reine Christine; leurs fils sont donc à double titre cousins germains de la reine Isabelle. A leur qualité de Bourbons, ils joignent celle d'Espagnols; tout en fait des candidats-nés à la main de la jeune héritière du trône de Philippe V.

L'infant don Francisco était en France avec sa famille. Quand il a vu approcher l'époque de la nubilité de la reine, il a fait demander au régent la permission de rentrer en Espagne, ce qui lui a été gracieusement accordé. Arrivé à Madrid, il s'est empressé de se mettre en rapport avec Espartero. Celui-ci, qui n'oublie jamais ce qui peut donner à sa personne le plus d'éclat possible, a profité de la circonstance pour traiter ce prince d'égal à égal. Les vieux royalistes ont été indignés de voir le petit-fils de Louis XIV tutoyé par un parvenu. L'infant et l'infante se sont prêtés à tout. Ils se sont laissé montrer en spectacle par l'orgueilleux dominateur, qui ne leur a rien épargné en fait de petites humiliations d'étiquette. La perspective d'une couronne fait passer sur bien des choses. Puis, quand le jour est venu où l'on a essayé de parler de mariage, Espartero a fait la sourde oreille. La reine était bien jeune, bien enfant encore; on avait le temps de songer à son établissement, rien ne pressait. Une affaire si grave! y pensait-on? Il ne fallait pas la précipiter.

L'infante Charlotte, qui n'abandonne pas facilement un projet ambitieux, a été la première à perdre patience. Espartero avait-il réellement d'autres idées? N'était-ce chez lui qu'un effet de son indécision et de son indifférence habituelles? Prenait-il enfin un malin plaisir à prolonger les incertitudes des augustes solliciteurs? On n'en sait rien. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'infante s'est lassée, et qu'elle a essayé d'arriver à son but par d'autres voies. Des officiers de la maison de la reine ont été gagnés sous main; un d'eux a dû mettre sous les yeux de la jeune Isabelle un portrait du jeune prince. Espartero, en apprenant ces menées, s'est fâché. Il a fait savoir aux infans que leur santé avait besoin des bains de mer, et l'infante, indignée, a été forcée de quitter Madrid. Voilà où l'ont menée toutes les avances qu'elle avait faites et qu'on avait reçues si superbement. Elle est maintenant, avec son mari, à Saragosse, où elle se fait adresser publiquement des vers en l'honneur du futur époux de la reine. Tout récemment, ils ont demandé la permission de retourner à Madrid; on la leur a refusée.

Et de trois. Le gouvernement espagnol est toujours le même, comme on

voit. L'immobilité est son essence même. Tout ce qui remue autour de lui avorte. Pourvu qu'il dure, c'est tout ce qu'il lui faut.

De temps en temps cependant, les vices du systeme paraissent par quelque endroit. Un jour c'est le capitaine-général de la Catalogne, Van Halen, qui, n'ayant pas un sou pour payer ses troupes, autorise, par un ordre du jour, les officiers à se faire payer de force par les municipalités. De vives réclamations s'élèvent; Van Halen est désavoué par la gazette officielle, et l'incident n'a pas d'autre suite.

Une autre fois, c'est Zurbano qui abuse un peu de la latitude qui lui est donnée. Ce Zurbano est une espèce de brigand qu'Espartero a fait général et dont il se sert comme d'un épouvantail pour intimider ses ennemis. C'est lui qui a rétabli *l'ordre* en Navarre après l'insurrection d'octobre. Il est occupé en ce moment à *pacifier* les montagnes de la Catalogne, et Dieu sait comment il s'y prend. Quand il a un peu trop fusillé à tort et à travers, le gouvernement a l'air un moment de trouver qu'il a trop de zèle; mais ce scrupule ne dure pas. Zurbano recommence de plus belle le lendemain, et l'on ne fait rien pour l'arrêter.

La seule tentative que le gouvernement ait faite depuis long-temps n'a pas réussi; il a eu, lui aussi, sa mystification. Quand on s'est brouillé avec les Anglais, on a senti qu'on avait besoin de chercher un autre point d'appui à l'étranger. Il était naturel, dans ce cas, de penser à la France, dont on n'est séparé que par une question d'étiquette, mais l'orgueil d'Espartero repousse tout accommodement de ce côté. On a donc cru qu'il était de la plus fine politique de passer par-dessus la France et de tendre la main aux puissances du Nord. M. Olozaga a reçu alors une mission *pour aller négocier un traité de commerce avec la Belgique,* prétexte curieux et assez transparent. En même temps, M. Carnerero, ministre d'Espagne en Suisse, qui a eu d'anciennes relations avec M. de Metternich, a reçu l'ordre d'aller trouver ce ministre au Johannisberg et de lui transmettre les propositions d'Espartero. Il ne s'agissait de rien moins que de mettre la main de la jeune reine à la disposition de l'Autriche et des autres puissances absolutistes, à la seule condition que le gouvernement actuel de l'Espagne serait reconnu par elles. Cette belle combinaison a échoué. M. de Metternich a refusé de voir M. Carnerero, et des passeports pour l'Allemagne ont été refusés à M. Olozaga, qui a eu tout le temps de négocier son traité de commerce à Bruxelles tant qu'il lui a plu.

Cet échec ne contribuera pas à rendre le gouvernement plus actif. Il est possible cependant qu'il soit bientôt forcé de sortir de son repos. L'Espagne elle-même n'est pas tout-à-fait aussi immobile que son gouvernement. Tous ceux qu'on a mystifiés s'agitent pour prendre leur revanche, les uns dans l'ombre, les autres en plein soleil. Les Anglais, un moment déconcertés, ont repris courage, et recommencent leurs manœuvres pour en venir à leurs fins; les exaltés aussi se remettent peu à peu de la surprise et de la déroute du mois de juillet dernier; les infans ne perdent pas de vue la main d'Isabelle.

On ne voit pas ce que fait le parti carliste; à coup sûr cependant, il ne dort pas. Quant aux modérés, ils soutiennent avec intrépidité dans leurs journaux leur lutte morale contre le gouvernement. Toutes ces passions bouillonnent dans le calme du pays. Une occasion d'éclater va se présenter bientôt; il est possible qu'elles la saisissent.

Le gouvernement aurait été charmé de se passer long-temps des cortès; il ne l'a pas pu. La pénurie des finances est arrivée à un point qui passe toute idée. Il n'y a rien absolument dans les caisses publiques. Le régent lui-même se plaint d'être obligé de faire face, avec la fortune de sa femme, à la plus grande partie de ses propres dépenses. Le ministre des finances a commencé par convoquer tous les jours des capitalistes et des banquiers pour délibérer avec eux sur les moyens de se procurer de l'argent. Tous les expédiens se sont trouvés usés, et il n'y a pas eu d'autre moyen que de convoquer les chambres. Le jour fixé pour cette réunion approche, c'est le 14 novembre. Il n'y aura eu, entre les deux sessions, qu'un intervalle de quatre mois.

Déjà les députés commencent à revenir à Madrid, et la coalition, déjouée par l'avènement du ministère Rodil, tend à se reformer. Cette coalition n'est dirigée, à proprement parler, que contre le ministère, puisqu'elle compte dans son sein M. Olozaga, qui est un des serviteurs du régent les plus compromis. Son autre chef, M. Cortina, vient aussi de publier une déclaration de principes extrêmement modérée. Il faut cependant qu'Espartero comprenne que son autorité court quelque risque, puisqu'il n'a pas voulu céder à une première sommation. Aujourd'hui encore on se demande ce qui arrivera si le congrès renouvelle contre le ministère actuel une démonstration semblable à celle qui a renversé le ministère Gonzalès. Le régent consentira-t-il cette fois à appeler aux affaires MM. Cortina et Olozaga? Les cortès seront-elles dissoutes et les colléges convoqués de nouveau pour des élections générales? Enfin, le duc de la Victoire ira-t-il jusqu'à mettre de côté toute forme légale, et jusqu'à s'emparer hardiment, ouvertement, de la dictature militaire?

Ce sont là les questions qui se débattent actuellement. Nous verrons ce qu'il en sortira. On a cru un moment que l'intention secrète du gouvernement était de provoquer un *pronunciamiento* en faveur de la constitution de 1812; ce bruit paraît au moins prématuré. La proclamation de la constitution de 1812 aurait eu pour but de retarder l'époque de la majorité de la reine. Par la loi actuelle, la reine sera majeure à quatorze ans; par celle de 1812, elle n'est majeure qu'à dix-huit. Il est bien probable en effet que, quand l'époque de la majorité approchera, les *ayacuchos* chercheront à prolonger la régence. Mais ce n'est pas là une question pressante; la reine n'aura quatorze ans que dans deux ans. N'a-t-on pas d'ailleurs la ressource de convoquer des cortès constituantes pour résoudre cette difficulté spéciale, sans toucher au reste de la constitution de 1837? Au fond, la constitution de 1812 n'a rien à faire avec les embarras du moment. Il est vrai que ce n'est pas une raison pour qu'on ne le proclame pas, quand ce ne serait que pour avoir l'air de faire quelque chose.

En attendant que le gouvernement s'arrange, la société se transforme visiblement. Il y a trente ans que l'Espagne, à l'exemple de la France, a entrepris de faire dans son sein une révolution. Cette tentative, fort légitime assurément, car l'ancien régime était tout-à-fait vermoulu, a eu des phases diverses; elle a fini cependant par s'accomplir. Les derniers coups ont été portés sous la reine Christine, par la suppression des anciennes lois féodales, l'abolition des ordres monastiques, l'établissement d'un gouvernement constitutionnel, et enfin l'expulsion définitive de l'ancien régime, personnifié dans don Carlos. Ces dernières victoires de la société nouvelle sur l'ancienne n'ont pas été obtenues sans beaucoup d'efforts. Il est remarquable que, malgré les essais de régénération tentés depuis trente ans, les principaux appuis du vieux système social, comme les droits seigneuriaux, les lois qui immobilisaient les fortunes nobiliaires, les grandes propriétés ecclésiastiques, aient tenu bon jusqu'à ces derniers temps. Le résultat est maintenant obtenu, et, sous le rapport des mesures révolutionnaires, il n'y a plus rien à faire. Tout l'ancien régime est à bas.

La guerre civile est finie aussi. Don Carlos et ses adhérens, après une lutte longue et acharnée, ont été chassés de la Péninsule. Le moment est donc venu, moment inévitable après toutes les révolutions et toutes les guerres civiles, où la société nouvelle se forme sur les ruines de l'ancienne.

En septembre 1840, la situation générale de l'Espagne ressemblait beaucoup à celle de la France à l'avénement du consulat. Si Espartero avait eu, comme Bonaparte, le sentiment profond de la situation, il aurait aisément fondé un gouvernement. Le pays aspirait à l'obéissance; l'agitation qui survivait à l'effort suprême contre don Carlos, comme il arrive toujours après un grand élan, aurait promptement disparu sous le vent de l'épée du vainqueur. On aurait pu voir alors renaître les miracles que la France a vus de 1800 à 1804. La société nouvelle ne demandait qu'à s'asseoir; il aurait suffi de lui en fournir les moyens. On aurait pu créer l'administration, organiser la justice, constituer les finances, car, il ne faut pas se lasser de le répéter, l'administration, la justice, les finances, voilà quels sont désormais les besoins de l'Espagne. Il est malheureux qu'Espartero ne l'ait pas voulu, mais il n'a fait que retarder le mouvement de la société. Il faut qu'elle se recompose, quoi qu'on fasse.

Un des symptômes qui prouvent le plus à quel point l'ancien régime est décidément mort, c'est la vente des biens du clergé; ces biens se vendent parfaitement et souvent par petits lots. Il y a là toute la révélation d'une société nouvelle. Un tiers-état se fonde en Espagne, cela est évident; en même temps, par la révocation des lois insensées qui régissaient les propriétés nobiliaires, la liquidation des grandes fortunes a commencé.

Toutes ces causes, qui, en apaisant les nécessités révolutionnaires, ont amené le calme du pays, sont antérieures à la révolution de septembre. La seule différence entre la régence d'Espartero et celle de Christine, c'est que la

reine, quand elle est tombée, voulait assurer la paix publique et la rendre féconde par une réorganisation administrative. La loi sur les ayuntamientos, loi vraiment libérale s'il en fut, était un premier pas dans cette voie; on ne le lui a pas permis. Ce qui est le propre du gouvernement actuel, c'est le despotisme militaire et la continuation du désordre administratif et financier. Le reste n'est pas de son fait, c'est le produit de toute l'histoire d'Espagne depuis le commencement de ce siècle, et surtout de la régence de Marie-Christine.

L'ancien parti modéré ne doit pas perdre de vue ces faits, qui sont sa gloire. D'après quelques indices qui nous parviennent, il semblerait que quelques membres de ce parti, cédant à l'impatience douloureuse que donne l'oppression, et à cette chaleur d'imagination naturelle aux Espagnols, montrent quelques dispositions à abandonner les principes qui les ont conduits, disent-ils, où ils en sont. Ce serait de leur part une faute immense et tout-à-fait irréparable. Ceux qu'on a appelés dans ces derniers temps les *modérés* sont les premiers, les anciens auteurs de la révolution espagnole. La plupart d'entre eux ont souffert pour la liberté avant de souffrir pour l'ordre. Ils sont en Espagne aux coryphées de septembre ce qu'étaient en France les hommes de 1789 aux hommes de la frénésie républicaine de 1793 ou de la servilité impériale de 1804. Ce sont eux qui ont fondé la société nouvelle; avec combien de périls, d'efforts, de sacrifices, chacun le sait; ils doivent en rester les plus sûrs et les plus généreux défenseurs. Entre eux et les abus de l'ancien régime, il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais rien de commun. Qu'ils attendent donc avec confiance; la société nouvelle produira tôt ou tard son gouvernement. Déjà les idées de liberté vraie et de gouvernement régulier paraissent avoir converti secrètement quelques-uns des exaltés eux-mêmes. Les ayacuchos et les *doceañistas* (on appelle ainsi en Espagne les partisans de la constitution de 1812) ont formé un club qu'ils ont appelé la société de la *templanza*, comme qui dirait *de la modération*. C'est déjà quelque chose que d'avoir pris le nom des *modérés*, on en viendra peut-être un jour à prendre leurs idées.

V. DE MARS.